

LOUIS XIV

ET LES REINES DE COEUR



ANAÏS GEERAERT

Louis XIV

et les Reines de cœur

Anaïs GEERAERT

Iconographie

1ere de couverture :

Au centre : *Louis XIV en armure (1663), roi de France* par Werner Joseph

De la droite vers la gauche :

Marie Mancini par Jacob-Ferdinand Voet

Marie-Thérèse d'Autriche, Infante d'Espagne et reine de France par Jean Noret

Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans par l'Ecole de Mignard

Françoise-Louise de La Baume Le Blanc, duchesse de La Vallière (représentée en Flore)
par Marie-Victoire Jaquotot (sur porcelaine)

Françoise-Athénaïs de Rochechouart de Mortemart, marquise de Montespan (représentée en Iris) par l'Ecole française du XVIIe siècle

Marie-Angélique de Scorailles de Roussille, duchesse de Fontange, anonyme

Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon par Jean Petitot le Vieux

Médailles des titres de chapitres :

P. 17 *Marie Mancini* par Jacob Ferdinand Voet

P. 45 *Marie-Thérèse d'Autriche, Infante d'Espagne et reine de France* par Jean Noret

P. 73 *Françoise-Louise de La Baume Le Blanc, duchesse de La Vallière* par Jean Noret

P. 97 *Françoise-Athénaïs de Rochechouart de Mortemart, marquise de Montespan* par
Beaubrun (atelier des frères)

P. 121 *Françoise-Athénaïs de Rochechouart de Mortemart, marquise de Montespan* par Jean
Petitot le Vieux

P. 149 *Marie-Elisabeth de Ludres (représentée en Marie-Madeleine)* par l'Ecole française
du XVIIe siècle

P. 183 *Louis XIV à cheval, roi de France* par René Antoine Houasse

P. 213 *Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon* par Ferdinand II Elle Louis

©Anaïs Geeraert

ISBN : 978-1-4452-2558-6

AVANT PROPOS

Cet ouvrage fut tout d'abord un Mémoire de Master 1 réalisé durant l'année 2007-2008 pour l'université de Valenciennes sous la direction de M. Didier Terrier qui reçoit ici toute ma reconnaissance pour m'avoir guidée tout au long de l'année.

Je remercie tout particulièrement M. Jean-Christian Petitfils pour son aide et ses conseils qui m'ont été précieux dans la réalisation de mon Mémoire.

Je remercie ensuite ma mère, Caroline, première lectrice et correctrice de mon Mémoire et ma famille qui m'a soutenue tout au long de l'écriture de celui-ci. Un grand merci également à Pauline, amie d'université, avec qui j'ai partagé les moments de doute et de contentement au cours de l'année, à Guillaume qui m'a poussé à publier mon travail, et à Chantal qui a apporté la touche finale en relisant mon Mémoire une dernière fois avant sa publication.

Ce mémoire est dédié à ma grand-mère, Jocelyne.

Introduction

« Princesse aujourd'hui, rien demain et dans deux jours, oubliée... ». Ces mots de la dauphine de France à l'agonie en 1712 auraient très bien pu être dits par chacune des favorites de Louis XIV ou par son épouse, Marie-Thérèse d'Autriche. Toutes n'ont pas connu une fin précoce et cependant, il suffit d'un jour pour que le roi délaisse sa maîtresse au profit d'une autre. Il ne lui faut pas longtemps pour oublier l'ancienne favorite qui n'existe plus au moment même où elle quitte la cour. Quant à la reine, elle fut si vite reléguée bien loin derrière la personne du roi que son existence tout comme son décès passèrent quasi-inaperçus.

Toutes ces femmes qui comptèrent plus ou moins pour Louis XIV ont dû s'intégrer dans le système de cour. Car la cour de Louis XIV n'a rien à voir avec celle de ses prédécesseurs et s'organise en véritable système dans lequel chacun à sa place : premier gentilhomme de sa cour, le Roi-Soleil a voulu rassembler autour de lui la noblesse afin de la faire plier à sa volonté et de la surveiller. Traumatisé par la trahison de certains nobles lors de la Fronde, Louis XIV recherche désormais la ségrégation des élites et à contrôler la noblesse. Pour que chacun trouve sa place, le roi met en place l'étiquette qui non seulement établie une distance entre le monarque et ses sujets, mais est également un instrument de domination. Tout est réglé par le cérémonial de cour : plus le roi sera distant, semblera inaccessible, plus il sera respecté des courtisans, ce que Louis XIV dévoilera dans ses mémoires : « Ceux là s'abusent lourdement qui s'imaginent que ce ne sont là que des affaires de cérémonie. Les peuples sur qui nous régnons, ne peuvent pénétrer le fond des choses, règlent d'ordinaire leurs jugements sur ce qu'ils voient au-dehors, c'est le plus souvent sur les préséances et les rangs qu'ils

mesurent leur respect et leur obéissance. Comme il est important au public de n'être gouvernés que par un seul, il lui est de telle sorte au-dessus des autres qu'il n'y ait personne qu'il puisse ni confondre ni comparer avec lui et l'on ne peut sans faire tort à tout le corps de l'État, ôter à son chef les moindres marques de la supériorité qui le distingue des membres ».¹

C'est au milieu de cette cour que la favorite doit se faire une place car il ne suffit pas de paraître dans ce système de cour pour avoir un rôle auprès du roi: les courtisans doivent se faire une place dans le cérémonial, devenir acteur dans la vie de Louis XIV. Or, aucune fonction n'a été prévue pour la favorite au sein d'une cour. Officiellement, la maîtresse du roi n'est là que pour le satisfaire, ne joue un rôle que dans la vie intime du monarque. Mais Louis XIV n'est pas de ceux qui cachent leurs relations amoureuses. A partir du moment où il met en évidence sa favorite, celle-ci doit trouver sa place, se faire une place, au milieu des courtisans, s'inventer ou s'approprier un rôle à jouer auprès du souverain. Chose délicate pour elle, la maîtresse du roi n'a pas de statut juridique à l'inverse des autres membres de la cour. En conséquence, elle peut être écartée du jour au lendemain. Quant aux courtisans, ils comprennent bien vite que la femme qui a la faveur du roi peut se révéler un atout pour eux. Leurs comportements reflètent celui du monarque : la maîtresse en titre est respectée par la cour car elle est aimée du roi, la favorite déchue est méprisée, raillée car elle n'a plus aucun pouvoir sur le souverain. Quand on perd la faveur royale, à l'exemple du monarque, les courtisans se détournent de la personne concernée. Car la favorite n'existe que parce que le roi le veut ; il l'impose à sa cour qui n'a d'autre choix que de l'accepter. Malgré sa position délicate et instable, la favorite à une place clef au sein de la cour, place que nous nous proposons de définir à travers ce mémoire.

¹ Louis XIV, *Mémoire II*, 15

La favorite n'est pas une femme comme les autres, ayant accès à la sphère réservée à l'homme, plus encore, au roi. En effet, au XVII^e siècle, la femme est confinée dans le domaine privé tandis l'on attribut à l'homme le domaine public. Elle n'a pas accès à la politique car on est persuadé que le « sexe faible » ne pense pas, qu'il est incapable de raisonner donc de gouverner. En 1586, le juriste français Jean Bodin estimait que les femmes « devaient être écartées de toutes les magistratures, des lieux de commandement et de jugement, des assemblées publiques et des conseils et ne s'occuper que de leurs affaires féminines et domestiques »¹. C'est oublier que certaines femmes ont, avant cette date, joué un rôle dans la politique française : Anne d'Evreux « la femme la moins folle du royaume » d'après son père Louis XI, a tenu fermement les rennes du pouvoir pendant la minorité de son frère cadet ; après elle, Anne de Bretagne a non seulement organisé une cour autour d'elle, mais elle a toujours administré personnellement son duché et régenté la France lorsque ses époux étaient absents. Le XVI^e siècle offre de multiples exemples de femmes ayant influencé la politique du royaume de France ou ayant endossé de grandes responsabilités. Toutes ces figures féminines évoluent dans l'entourage du roi : Louise de Savoie, mère de François Ier ; Diane de Poitiers, maîtresse d'Henri II ou encore l'épouse de ce dernier, Catherine de Médicis, également mère des derniers rois Valois. Il est cependant fort intéressant de constater que ces femmes n'ont jamais exercé le pouvoir en leur nom mais en celui du roi. Officiellement donc, les femmes ne gouvernent pas. De ce fait, la situation à la cour pour le roi et la reine n'est pas si différente de celle des simples particuliers. Le roi gouverne, mène sa politique. La reine est l'âme de la cour qui s'est construite autour d'Anne de Bretagne, épouse de Charles VIII puis de Louis XII. Si la souveraine a su trouver sa place dès la fin du XV^e siècle, la favorite, là encore, a une position complexe. Son rôle n'est pas de tenir sa cour mais de

¹ BODIN. Jean, *De Republica libri sex*, p. 365 – Cité dans *Reines et favorites* de Benedetta Craveri, p. 9

répondre aux exigences du roi. Avant d'être favorite, c'est une femme qui, comme toutes les autres, est sous l'autorité d'un mari ou d'un père, qui évolue dans la sphère privée. Or, elle accède au pouvoir grâce à l'amour du monarque, ce qui engendre un débordement sur le domaine public et un bouleversement des rapports de domination, la maîtresse royale ayant plus de pouvoir qu'un courtisan. La favorite agit ainsi à la fois sur le domaine privé et sur le domaine public alors que la reine n'a généralement pas accès au second. La reine a un statut défini à l'inverse de la favorite mais sous Louis XIV, l'épouse royale n'a plus son rôle symbolique à la cour où elle ne fait plus que de la figuration. C'est la favorite qui apparaît au premier plan. Devenir la favorite du roi n'est pas donné à toutes les femmes. Tout comme les reines qui sont parvenues à régenter le royaume de France, les favorites sont ambitieuses et intelligentes. Critère supplémentaire, elles doivent être d'une grande beauté pour avoir une chance d'attirer le monarque. Une fois maîtresses en titre, elles doivent ruser et feindre pour garder la faveur royale et se protéger des rivales. Se tisser un réseau d'amis, tenir sa propre cour devient une nécessité. Au grand désespoir de l'épouse de Louis XIV, la favorite est présentée comme l'élue de cœur du souverain au détriment de la reine. Elle apparaît comme la consolation du monarque face à un mariage arrangé. Car, si d'un point de vue politique une union peut pleinement satisfaire le roi, il est rare qu'elle soit aussi satisfaisante en ce qui concerne la vie intime du couple royal. Aussi, la présence de celle que le roi a choisi pour maîtresse est pour son épouse une humiliation. Il ne serait pas de bon ton de comparer la favorite à une simple concubine : elle provient souvent de la haute noblesse afin de préserver le prestige dynastique. De plus, le roi, la reine et la favorite forme un véritable « triangle amoureux ». La favorite est respectée et aimée par le roi même si elle est parfois trompée : Henri IV puis Louis XIV ne se gêneront guère pour avoir quelques « passades amoureuses »

qui seront cependant sans grand danger pour la « dame de cœur ».

Louis XIV aimait les femmes belles et intelligentes. Il faisait ainsi de ses favorites l'ornement de sa cour éclipsant totalement la reine Marie-Thérèse qui n'avait plus qu'un rôle de figuration et celui de faire des enfants. Nous verrons que dans un cas comme dans l'autre, elle se montra médiocre. Louis XIV absorba ainsi une partie des fonctions de la reine, laissant les autres à ses maîtresses. « Ses » maîtresses car Louis XIV ne s'est pas contenté d'une favorite mais au moins de deux. Il a ainsi offert à la France et à l'Europe le spectacle inédit d'un monarque polygame. Dans ces conditions, que devient la reine face non pas à une, mais à deux favorites ? Si l'épouse de Louis XIV a le titre de reine, les favorites semblent en avoir les fonctions. Dans ces conditions, qui est vraiment la reine ? Les courtisans eux-mêmes s'y perdent, faisant tantôt des compliments à Marie-Thérèse, tantôt aux maîtresses du roi.

Il est intéressant de constater deux phases dans le règne du Roi-Soleil, qui correspondent toutes deux à la faveur d'une maîtresse différente : ce que l'on pourrait appeler « l'âge Montespan » va de pair avec la gloire du roi, les conquêtes militaires, l'embellissement de Versailles. A l'inverse, le « règne » de Madame de Maintenon correspond à la période la plus sombre du règne : s'en est fini des divertissements, des victoires du roi de France, la cour est écrasée par des sermons et les hommes d'Eglise. Bien que Louis XIV se soit promis de ne jamais laisser une favorite avoir accès à la politique on peut se demander comment expliquer deux périodes si différentes pour deux favorites qui ne le sont pas moins. Nous devons ici nous interroger sur le fait que, malgré lui, Louis XIV ait laissé au moins l'une des ses maîtresses regarder à la politique. En avait-il conscience pour faire les recommandations suivantes

au dauphin : « On attaque le cœur d'un prince comme une place. En abandonnant notre cœur, il faut demeurer maître absolu de notre esprit [...] dès lors que vous donnez la liberté à une femme de vous parler de choses importantes, il est impossible qu'elle ne vous fasse faillir. » ? Louis XIV ne serait de toute manière ni le premier, ni le dernier à se laisser influencer par une femme. Depuis François Ier, la monarchie française – à l'exception de Louis XIII- considérait une cour galante comme l'un des instruments majeur de la politique. Et malgré l'indignation de l'Église face à cette situation, les maîtresses royales ont toujours été perçues comme une preuve de la puissance et de la magnificence du roi. Quoi de plus naturel donc, que Louis XIV ait des favorites ? D'ailleurs, François Ier ne disait-il pas « une cour sans dames, c'est un jardin sans aucunes bonnes fleurs » ?

Bien des ouvrages ont été écrits sur les favorites mais tous les auteurs ne les jugent pas de la même manière. C'est à la fois un point fort intéressant du sujet et contraignant. Lequel de ces auteurs nous offre la vérité ? Disons le tout de suite, chacun apporte la sienne et selon le parti prit de l'auteur, plusieurs versions peuvent nous apporter de précieux renseignements. Depuis plus de 300 ans, les historiens cherchent à percer la personnalité des maîtresses du Roi-Soleil : Mademoiselle de La Vallière fut-elle victime de son amour pour le roi ou était-elle si niaise qu'elle n'a pas vu le danger que représentait Madame de Montespan ? Comme cette dernière parvint-elle à garder sa place auprès du roi pendant près de douze années ? Quant à l'énigmatique Madame de Maintenon, fut-elle étrangère à toute décision politique ou a-t-elle influencé les choix de Louis XIV ? Ce mémoire ne prétend pas amener la vérité sur chacune des maîtresses de Louis XIV. Il se propose de les analyser, de faire

découvrir au lecteur comment chacune d'entre elle s'est faite une place à la cour et auprès du roi sans oublier celles qui n'y sont pas parvenues et sont immanquablement tombées en disgrâce.

Au cours de nos recherches, nous avons pu observer la chose suivante : les récits datant du XIXe et du début du XXe siècle nous offrent un point de vue nettement différents de ceux qui sont parus dans la second moitié du XXe et au XXIe siècle. Il faut ici comprendre que les historiens se sont d'abord basés sur les récits des contemporains du Roi-Soleil. Le duc de Saint-Simon nous a laissé ses *Mémoires* ainsi qu'un *Louis XIV et sa cour*. Madame de Sévigné informait souvent sa fille, Madame de Grignan, de tout ce qui se passait à la cour, notamment entre le roi et ses favorites : qui voit sa faveur baisser, qui voit son crédit augmenter auprès du souverain. Nous sommes ainsi très bien informés sur le jeu des rumeurs entre les courtisans. Comment ne pas citer également la Princesse Palatine, duchesse d'Orléans –dite Madame- et belle-sœur de Louis XIV qui a entretenu avec sa famille une importante correspondance livrant ainsi de nombreux renseignements sur la cour de France et sur les favorites du roi. On serait donc tenté de croire tout ce que ces contemporains nous ont laissé. Ce serait une erreur car étant contemporains, ils portent un jugement sur les personnes qu'ils évoquent. Le duc de Saint-Simon n'arrive à la cour qu'en 1691, c'est-à-dire à une date où Louis XIV n'a plus de favorite. Or, le duc ne cessera d'évoquer les maîtresses du souverain dans ses écrits, remontant jusqu'aux premières idylles du monarque. S'informant auprès des anciens, il met sur le papier les informations rapportées par d'autres qu'il remanie à sa manière. Car Saint-Simon tout comme la Princesse Palatine n'ont pas une vision neutre sur les favorites : appartenant à la noblesse, ils tiennent à ce que la hiérarchie sociale soit scrupuleusement respectée. Tous deux

s'opposent donc à l'élévation des bâtards royaux, insulte à Dieu qui a mis en place un ordre dans la société, insulte aux élites sociales et mépris envers le sacrement divin qu'était le mariage. Quant à la duchesse d'Orléans, elle détestait les maîtresses du roi, en particulier Madame de Maintenon, qui la privait de la compagnie de son beau-frère. Le duc de Saint-Simon et Madame sont persuadés de la mauvaise influence des favorites qui en engendrant des bâtards, souillent le sang royal. S'ajoutent à ces écrits ceux des personnes étrangères à la cour –des diplomates ou voyageurs- sur lesquels on peut davantage se reposer comme Saint-Maurice, ou l'italien Primi-Visconti dont les récits peuvent nous sembler plus fiables car leurs auteurs sont extérieurs à cour. Une rumeur peut alors être prise comme une affirmation si l'on ne prend pas garde à la source d'où elle provient : prenons ici l'exemple de Madame qui accusa la marquise de Montespan d'être une empoisonneuse. Rappelons-nous cependant de l'antipathie extrême de la duchesse d'Orléans pour la favorite.

Juger les maîtresses de Louis XIV se révélerait être une chose plus que complexe sans les récents ouvrages remettant en causes les jugements passés. Les biographies de Jean-Christian Petitfils sur le Roi-Soleil et ses favorites nous ont été d'un grand secours. L'ouvrage de Benedetta Craveri traitant du pouvoir des reines et des favorites fut également un appui important au même titre de celui de Fanny Cosandey sur la fonction d'une reine de France, car n'oublions pas qu'au milieu des maîtresses de Louis XIV, la reine est omniprésente. Marie-Thérèse fut pourtant souvent oubliée des historiens et des biographes. Bruno Cortequisse s'est fait un devoir de consacrer une biographie à cette reine restée toute sa vie dans l'ombre de son époux, ouvrage qui nous a été d'une grande utilité. Parallèlement à ces sources sérieuses et fiables, nous avons jugé bon de prendre en considération d'autres ouvrages tout aussi récents mais d'un style plus léger. Il sera ainsi

intéressant de comparer la vision des différents auteurs qu'ils soient historiens ou passionnés, du début ou de la fin du XXe siècle. Outre les lectures nécessaires à la rédaction de ce mémoire, Jean-Christian Petitfils mérite ici toute notre reconnaissance pour son aide précieuse : prenant le temps de répondre à nos interrogations, il a eu l'extrême amabilité de nous diriger vers la lecture d'un ouvrage plutôt qu'un autre, de nous proposer des pistes et des angles pour aborder la vie à la cour des femmes qui ont côtoyé le Roi-Soleil.

Trois grands axes conduiront notre mémoire d'une manière chronologique et thématique : en prenant des maîtresses, il apparaît clairement que Louis XIV renoue avec l'époque de son grand-père Henri IV puisque, faut-il le rappeler, son père Louis XIII n'a pas eu de favorites. Cette première partie couvrira la jeunesse du monarque de ses premières idylles au déclin de la duchesse de La Vallière. De la fin des années 1660 aux premières années 1680, Louis XIV apparaît comme un monarque glorieux tandis que « règne » à ses côtés la marquise de Montespan. Une seconde partie du mémoire sera donc centrée sur ces années de gloire, d'embellissement, se terminant avec la dernière maîtresse en titre de Louis XIV. Notons afin la césure entre Madame de Montespan et Madame de Maintenon : c'en est terminé des temps insouciantes et des plaisirs de la cour ; le Salut du roi et de son entourage primera désormais sur tout le reste jusqu'à la fin du règne du Roi-Soleil. Ce mémoire s'achèvera donc par l'étude de la cour sous les années « Maintenon ».

Chapitre 1
Les rois n'épousent pas les bergères



Partie 1 : Renouer avec le passé perdu

Chapitre 1

Les rois n'épousent pas les bergères

Premières idylles de Louis XIV :

La première femme qui compta dans la vie de Louis XIV fut sa mère, Anne d'Autriche. Très présente dans l'enfance du petit Louis, Anne se distingue des précédentes reines de France qui n'accordaient guère à leur progéniture une grande importance. Or, le futur Louis XIV est l'enfant que l'on attendait plus. Mariés depuis 1615, Louis XIII et l'Infante d'Espagne Anne d'Autriche ne deviendront parents pour la première fois qu'en 1638. Le dauphin qui naît le 5 septembre est un miracle pour le couple royal comme pour tous les français. Baptisé Louis-Dieudonné, l'enfant est l'avenir du royaume. La reine s'attachera très vite à l'héritier du trône, affichant toujours la préférence qu'elle a pour lui, même après la naissance d'un autre fils en 1640, Philippe d'Anjou. Quant au dauphin, il sera toujours plus attiré par la reine que par son père dont la santé décline et qui ne lui inspire que de la peur. Le 27 septembre 1643, Louis XIII s'éteint laissant le trône de France à son fils ainsi qu'un royaume instable. A cette époque, la cour n'est qu'intrigues qui s'organisent autour de Gaston d'Orléans, frère cadet de Louis XIII qui n'a qu'une obsession depuis des années : ceindre la couronne de France. Le petit Louis XIV se retrouve « maître » d'une France qui n'est que complots. Bientôt, la Fronde fera rage, opposant les nobles, les cousins du jeune roi, à la politique de Mazarin, premier ministre en qui la reine a toute confiance. Pendant ces années de guerre et de trahisons qui le marqueront à jamais, Louis XIV a toujours pu compter sur sa mère. Elle qui avant la naissance de Louis considérait toujours les intérêts de

l'Espagne comme étant les siens, se montrait désormais plus française que jamais. Anne d'Autriche est toujours espagnole mais elle est avant tout la mère du roi de France et, en cette qualité, elle fera tout pour maintenir son fils sur le trône et lui donner un royaume stable. A la tête de la France se trouve donc une femme qui bataille au nom du petit roi incapable de gouverner, mais qui comprend déjà la situation impossible qui l'entoure.

Mazarin et Anne d'Autriche vont initier Louis XIV à son métier de roi. En 1647, alors que les troupes françaises sont en Picardie, le jeune roi s'y rend avec sa mère pour encourager son armée. C'est la première fois que Louis XIV est sur le front et l'image de sa mère, une femme présente lors d'une campagne militaire, inspirera le roi des années plus tard lorsqu'il y entraînera avec lui toute sa cour et ses favorites. L'image féminine, ici d'Anne d'Autriche et plus tard des dames de cour, semblait redonner toutes leurs forces aux troupes royales. La reine fait très vite comprendre à Louis qu'il était né pour être un grand roi, qu'il serait un monarque glorieux et que sa personne serait toujours au-dessus de tous ses sujets. Cependant, même roi, il devait se soumettre à une autorité : celle de dieu « aux yeux duquel son âme n'était pas plus précieuse que celle du dernier des paysans de son royaume ». Très pieuse, Anne d'Autriche marqua énormément son fils par toutes ses pratiques religieuses, répétant inlassablement à Louis XIV que, comme tous les hommes, les rois doivent des comptes à Dieu et sont tenus de ne pas l'offenser. Étant le représentant du Seigneur sur terre, le souverain a pour devoir de montrer l'exemple à son peuple. Pendant la Fronde qui ne s'achèvera qu'en 1653, Louis fut impressionné par le comportement de sa mère qui lui apprit à ne jamais fléchir devant le danger mais surtout à garder secret tous ses futurs plans de combats, de ne les dévoiler qu'au dernier moment afin de créer l'effet de surprise.

Anne d'Autriche ne fut pas la seule femme à jouer un rôle politique lors de la Fronde. Si elle fut d'un grand soutien pour Louis et lui prodigua toutes sortes de conseils, la reine Anne demeure la seule femme de qui Louis XIV acceptera des conseils servant sa politique. Notons que la mort de Mazarin en 1661 mettra d'ailleurs fin à cette situation. Le comportement d'Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier, lors de la Fronde influencera beaucoup le roi : fille de Gaston d'Orléans, la princesse osa se mêler de politique et s'opposer ouvertement au roi en faisant tirer les canons de la Bastille sur les troupes royales le 2 juillet 1652 pour permettre au Grand Condé d'entrer dans Paris. Lors de cette attaque, Mazarin avait eu ces mots bien connus « elle vient de tuer son mari » en parlant de Louis XIV. Cet épisode ruina non seulement les espoirs matrimoniaux de la duchesse de Montpensier, la condamna à être exilée trois ans, mais fit également sentir à Louis le danger de laisser une femme faire de la politique. Devant l'action de sa cousine, le roi acquit une profonde aversion pour les femmes voulant se mêler de choses qui ne les concernaient pas. Plus tard, le monarque fera part de ce sentiment à son fils : « Que la beauté qui fait nos plaisirs n'ait jamais la liberté de nous parler de nos affaires »¹. Néanmoins, malgré sa rancœur envers la duchesse de Montpensier, lors de son retour en grâce, Louis XIV lui fit comprendre que tout était pardonné : « Ne parlons plus du passé ». Une belle manière de mettre en pratique les conseils de sa mère : pardonner est une action aussi aimable qu'utile lui permettant de mettre de son côté certaines personnes fort importantes à la cour tout en les soumettant.

1653 : La Fronde est matée, Louis XIV a atteint sa majorité depuis 1651. A l'âge de 15 ans, le roi ne s'est que peu préoccupé des femmes de la cour. D'un naturel timide, Louis se montre maladroit avec les dames qui lui font peur car elles restent pour lui un mystère. Pourtant, la présence des femmes

¹ Louis XIV, *Mémoires pour l'instruction du Dauphin*

à la cour est constante ; la reine a ce que l'on appelle depuis Catherine de Médicis son « escadron volant » : des demoiselles et dames d'honneur qui la suivent partout. Souvent dotées d'une grande beauté qui va de pair avec leur intelligence, les demoiselles vont et viennent au sein de la cour pour récolter des informations, n'hésitent pas à devenir la maîtresse d'un gentilhomme pour le détourner de la politique ou connaître ses projets qui peuvent aller à l'encontre des vœux de la reine. Louis XIV préfère se trouver loin de toutes ces intrigantes en qui il n'a aucune confiance et se montre indifférent face à elles. Mais Anne d'Autriche n'a pas la moindre envie que son fils suive l'exemple de son père : un homme ayant en horreur le sexe opposé dénigrant son épouse et s'entourant de favoris malsains. Or, la tradition voulait que dans les cours européennes, les héritiers mâles fassent leur « apprentissage de la sexualité » auprès d'une dame de la cour ayant la confiance de ses parents et qui ait déjà de l'expérience. En 1653 ou en 1654, Catherine Bellier, baronne de Beauvais, dame de chambre d'Anne d'Autriche initia donc le jeune Louis XIV à la vie sexuelle. Laissons ici la parole à Primi Visconti qui donne une version parmi tant d'autres sur cette affaire – de toutes, la sienne nous paraît la plus crédible : « On tient pour certain que c'est elle [Catherine de Beauvais] qui a eu la virginité du Roi, alors qu'il sortait de son bain, elle lui donna sa première leçon d'amour ».¹ En effet, à partir de cette date, un changement s'opère chez le roi : Louis XIV commença à regarder les femmes d'un peu plus près sans pour autant se débarrasser de sa grande timidité.

Avant d'aller plus loin, il est nécessaire de revenir sur le complexe du roi : Louis XIV sait les femmes intelligentes : les demoiselles et dames d'honneur de la reine intriguent, et l'exemple de sa cousine Frondeuse lui fait bien sentir que le « beau sexe » peut faire preuve de beaucoup d'esprit. En revanche, le jeune roi ne se sent pas capable de rivaliser avec

¹ Primi Visconti, *Mémoire sur la cour de Louis XIV*

le savoir de ces dames. La Fronde a empêché Louis d'avoir un enseignement, toute son éducation a été négligée. Cette lacune, le roi sera le premier à en prendre conscience : « On ressent un cuisant chagrin d'ignorer des choses que savent les autres ». Saint-Simon renchérit : « On l'a souvent entendu parler avec amertume de cette époque [la Fronde] ; il racontait lui-même qu'on l'avait trouvé un jour au Palais-Royal dans un bassin où il était tombé. On lui avait à peine appris à lire et à écrire et il resta si ignorant qu'il n'était même pas informé des événements les plus importants de l'Histoire ».

Depuis le mois de septembre 1647, les neveux et nièces du Cardinal Mazarin arrivaient à la cour de France par vagues selon leur âge. Olympe Mancini faisait partie des premières à être arrivées auprès de son oncle et c'est vers celle-ci que le regard de Louis XIV se porta tout d'abord. D'un an plus âgée que lui, Olympe était prétentieuse et effarouchée. Italienne, elle avait les cheveux bruns alors que la mode est aux blondes. Son caractère cependant plut au roi qui se mit à la courtiser aux alentours de l'année 1655. Maintenant qu'il est clair que Louis est en âge d'avoir de petites liaisons, les jeunes demoiselles de la cour tentent de se démarquer aux yeux du souverain pour gagner ses bonnes grâces. Qui ne rêve pas de devenir la petite maîtresse du roi ? En 1656, une jeune femme se détache des autres et l'on trouve chez elle tous les critères de beauté de l'époque : Lucie de la Motte-Argencourt a les cheveux blonds, les yeux bleus et les sourcils noirs. Tout comme le roi, elle aime la danse, le seul domaine dans lequel le roi se sent à l'aise – pas besoin ici de converser. Louis XIV est sous le charme de la jeune fille, jalosée par toutes en particulier par Olympe. Séduit, le roi l'est sans doute mais il n'est pas moins toujours aussi maladroit puisque Mademoiselle de la Motte-Argencourt ira jusqu'à avouer que le roi tremblait lorsqu'il la prenait dans ses bras pour danser. Louis XIV apparaît alors comme encore bien faible et

incapable de gouverner : comment le roi peut-il diriger la France s'il tremble devant une femme ? Cette situation confortait Mazarin, qui n'entend pas laisser Louis XIV prendre les rennes du pouvoir. Seulement, il apparut bien vite que Lucie de la Motte-Argencourt avait de l'ambition et qu'elle tentait d'influencer le souverain. Cela déplaisait fort à Mazarin ainsi qu'à Anne d'Autriche. Pour le premier, Mademoiselle de la Motte-Argencourt représentait un danger car elle pouvait influencer les décisions du roi en lui faisant comprendre qu'il était assez âgé pour régner et commander à son premier ministre. Mazarin aurait alors moins de pouvoir. Quant à Anne d'Autriche, elle s'inquiétait davantage pour le salut de son fils. Lucie ne servant ni les intérêts du ministre, ni ceux de la reine, ces derniers tentent alors de pousser le roi à s'en défaire. Or, contre toute attente, Louis n'obéit pas ; il tient à garder auprès de lui Mademoiselle de la Motte-Argencourt quand bien même cela déplaît à son ministre et à sa mère. Louis XIV prend de l'assurance bien que timidement mais c'est un premier pas que fait le souverain en s'opposant de la sorte à ses bienfaiteurs. Jusque là, sur toute chose, le jeune monarque a suivi les avis de son ministre et parrain ainsi que ceux de sa mère. Il tente désormais d'échapper à cette sorte d'autorité. Mazarin qui n'entend pas laisser une femme se mettre en travers de ses plans va alors ruser en confiant au roi que non seulement sa jeune maîtresse trahit ses petits secrets mais encore plus indigne, qu'elle a un amant. Louis XIV ne peut qu'être blessé dans son orgueil. Comment donc une femme peut-elle préférer un autre homme au roi de France ? Avant la fin de l'année, Lucie de la Motte-Argencourt est au couvent de Chaillot pour avoir eu le tort de plaire au roi mais surtout de déplaire à ses proches. Nous ne connaissons pas la réaction de Louis XIV face au renvoi de la demoiselle mais à en croire Saint-Simon, il se serait vite consolé avec la fille d'un jardinier de laquelle il aurait eu une fille : « Paysannes, *filles de jardinier*, femmes de chambres,

dames de qualité, tout lui était bon pourvu que ce fuisse des femmes et pourvu qu'elles fissent seulement semblant d'être amoureuses de lui ». ¹

Louis XIV revient tout naturellement à Olympe après ces passades. Celle-ci se révèle être un pion bien précieux : le cardinal et la reine peuvent admettre que le roi ait une maîtresse mais cette dernière ne doit pas être un obstacle pour eux. Or, Olympe est bien connue de Mazarin et de la reine. De plus, cette nièce du cardinal a très vite compris que servir son oncle est dans ses intérêts. Olympe Mancini est donc non seulement celle que le roi courtise mais elle devient pour Mazarin le moyen de surveiller Louis. Cependant, avec cette nouvelle idylle, Louis XIV va jusqu'à braver l'étiquette : devant les courtisans, il se montre empressé auprès d'Olympe et va jusqu'à dédaigner sa jeune cousine Henriette d'Angleterre lors d'un bal pour l'ouvrir avec Mademoiselle Mancini. La tradition veut pourtant que le roi invite à danser une dame de haut rang ou l'invitée d'honneur. Le choix d'Olympe indigna la cour. On ne pourrait affirmer que le jeune souverain et Mademoiselle Mancini furent amants. On peut en revanche constater que fréquenter le souverain apporta à Olympe une union avec le prince Eugène-Maurice de Savoie-Carignan, comte de Soissons en février 1657. Cependant, que penser de la naissance de leur premier enfant né en août de la même année, six mois seulement après leur mariage et baptisé Louis-Thomas ? Reconnu par le comte de Soissons, il ne fut jamais établi que cet enfant était celui de Louis XIV et de la nièce de Mazarin. A la cour, on murmura mais on ne considéra pas Louis-Thomas comme le fils du roi. Olympe et sa famille restèrent à la cour et il est intéressant de remarquer que, si le prince de Savoie-Carignan fut tout d'abord fort satisfait d'épouser une femme qui plaisait au

¹ Saint-Simon est le seul contemporain de Louis qui évoque ce premier bâtard du roi dans ses *Mémoires*, (volume VII, p. 219). Cette fille, mariée au baron de La Queue aurait tant ressemblé à son père qu'elle n'aurait pas eu le droit de sortir de son village où elle serait morte à trente-six ou trente-sept ans.

souverain, il fut contrarié lorsqu'après son mariage avec Olympe, Louis XIV se détourna d'elle. Le prince comptait-il tirer profit de la situation en vendant son silence au roi s'il poursuivait son aventure avec Olympe ? Cela n'a rien de choquant. Rares sont les courtisans qui se refusent à pousser leur épouse ou même leur fille dans le lit du monarque si cela peut leur rapporter.

Louis XIV, parti le plus brillant d'Europe :

Être la maîtresse du roi n'est pas être la maîtresse d'un homme « ordinaire », nous l'avons compris. Le roi symbole de la grandeur, représente la France, a le pouvoir. Au sein de la cour, il ne connaît pas de pression venant de plus haut à l'inverse des courtisans qui en subissent (de la part du monarque) et d'en bas (de la part des plus démunis qui les sollicitent). Le roi est uniquement confronté à la pression émanant de ses sujets, pression non négligeable car pour la moindre affaire non résolue, on fait appel au roi. Lorsqu'en 1661, Louis XIV prendra le pouvoir à la mort de Mazarin, il le manifesterà par des actes symboliques, souhaitant voir le reflet de son triomphe sur les autres dans leur acte de soumission. Le souverain domine tout, soumet tout le monde à ses propres règles. Qui ne rêverait donc pas de régner à ses côtés ? Être la favorite du roi signifie être à l'homme le plus puissant du royaume. Non seulement, Louis XIV est promis à devenir ce monarque mais en plus, ses contemporains s'accordent pour dire qu'à 20 ans, le jeune roi est très séduisant. L'ambassadeur vénitien Sébastien Locatelli nous en a laissé ce portrait très avantageux : « D'une taille assez élevée, fort déliée, ses épaules légèrement voûtées marquant bien cette vigueur qu'Elle met en toute chose, Sa Majesté a le cou droit, le torse musclé, la jambe admirable. Elle porte assez longs des cheveux blonds foncés, qui font sa fierté en un temps où ses

sortes de feuilles tombent dès le printemps¹. Elle a le front haut, les yeux d'une couleur tirant plutôt sur le bleu que sur le noir, le nez aquilin, la bouche et le menton très beaux quoique un peu forts, la figure ronde, le teint plus olivâtre que blanc. Tous lui accordent le port majestueux, la stature remarquable, l'aspect héroïque. Quand même Dieu ne l'aurait pas fait naître roi, Louis serait le plus bel homme de son Royaume ».²

L'image que dégage Louis XIV suggère déjà une certaine distance vis-à-vis des autres et de la fermeté. Il n'a pas hérité de la vivacité de son grand-père Henri IV car il lui faut toujours réfléchir avant de prendre une décision. Cette « lenteur » qui peut lui sembler pour l'instant être un handicap, Louis XIV en fera un atout précieux plus tard avec son célèbre « Nous verrons ». Laissons ici la parole à Saint-Simon : « Personne ne savait comme lui (le Roi) monnayer ses paroles, son sourire et même ses regards. Tout ce qui venait de lui était précieux parce qu'il faisait des distinctions et que son attitude majestueuse gagnait par la rareté et la brièveté de ses propos. Quand il se tournait vers quelqu'un, lui posait une question, lui faisait une remarque insignifiante, les yeux de toutes les personnes présentes se portaient aussitôt sur lui. C'était une distinction dont on parlait et qui apportait toujours un surcroît de considération [...]. Aucun autre homme n'a jamais été plus courtois de nature ; aucun ne respectait davantage les différences d'âge, d'état et de mérite aussi bien dans ses réponses –quand il disait un peu plus que « je verrais »- que dans son comportement ». Ainsi, comme Louis XIV sait qu'il ne pourra jamais soutenir une longue conversation, il « monnaye ses paroles », les rendant plus précieuses aux yeux des courtisans. Il joue de son « Nous verrons » pour prendre le temps de peser sa décision plutôt que d'accorder trop vite ce qu'il pourrait regretter plus tard.

¹ Les « sortes de feuilles » font référence aux cheveux et « le printemps » signifie que ces derniers tombent rapidement. En effet, sachant que Louis XIII s'était retrouvé chauve alors qu'il était tout jeune homme, on s'attendait à ce qu'il en fût de même pour son fils.

² Sébastien Locatelli, *Voyage de France 1664-1665*

Après la Fronde, il apparaît clairement que le pouvoir royal a su mater la noblesse. La stabilité dans le royaume semble indiquer que Louis XIV sera l'un des plus puissants souverains d'Europe. Et cette Europe compte de nombreuses princesses à marier qui ne refuseraient pour rien au monde une union avec un parti si prestigieux. Depuis des années, la reine douairière d'Angleterre réfugiée en France depuis 1644, espère pour sa dernière fille. La duchesse de Savoie, sœur de Louis XIII, a déjà envoyé ses ambassadeurs en faveur de sa fille Marguerite-Yolande. Malgré son implication dans la Fronde, la Grande Mademoiselle pense encore avoir toutes ses chances avec Louis XIV étant la plus riche héritière de France même si elle compte onze années de plus que son royal cousin. Quant à son père Gaston d'Orléans, il ne mise plus sur sa fille aînée qui selon lui a perdu toutes ses chances depuis 1652. A sa place, il met en avant l'aînée issue de sa seconde union, Marguerite-Louise. En dépit de toutes ces propositions, Louis XIV n'est toujours pas marié, ni même fiancé. Chose étrange quand on sait que tous les enfants d'Henri IV ont été mariés avant l'âge de 20 ans. Il faut également prendre en considération le renouvellement des générations. Louis XIV doit au plus vite avoir un héritier pour assurer la succession « d'autant que la famille royale n'est pas très fournie en héritiers éventuels du trône »¹. On peut se demander pourquoi Anne d'Autriche ne prend pas en compte ces nombreuses demandes d'union. La réponse apparaît très vite : la guerre que la France et l'Espagne se livrent depuis 1635 et qui n'a que trop duré. L'Infante d'Espagne, du même âge que Louis XIV, pourrait bien se révéler l'instrument idéal pour conclure la paix. Dans cette affaire, entrent en compte non seulement la politique mais également le prestige : quoi de mieux qu'une Infante d'Espagne ? Lorsque l'on regarde les autres princesses disponibles, c'est la jeune Infante Marie-Thérèse qui occupe la meilleure place : Henriette d'Angleterre est la fille d'un roi décapité et dont le frère ne parvient pas à se maintenir au

¹ Simone Bertière, *Les femmes du Roi-Soleil*, page 21

pouvoir. La dernière fille de Charles Ier n'a rien à apporter à la France. Quant à la Savoie, elle ne propose pas l'aînée de la maison née en 1629 et déjà mariée, mais la seconde née en 1635. Aux yeux d'Anne d'Autriche, c'est une alliance bien maigre comparée à celle avec l'Infante Marie-Thérèse, la seule enfant du premier mariage de Philippe IV avec Elisabeth de France à avoir survécu. Si la France n'a pas demandé jusqu'alors la main de l'Infante, c'est parce qu'elle cherche à tirer tous les avantages d'un possible traité de paix. Elle doit pour cela être en position de force. En 1658 justement, une série de victoires françaises fait entrevoir la possibilité d'une réconciliation entre la France et l'Espagne. Il reste cependant à obtenir le consentement du principal intéressé, Louis XIV, qui a désormais d'autres projets que celui d'épouser Marie-Thérèse d'Autriche, Infante d'Espagne.

Les illusions de Marie Mancini :

Si Louis XIV s'est détourné d'Olympe, c'est qu'il lui préfère désormais sa sœur cadette, Marie. Sa relation avec le roi peut renvoyer à celle d'Henri IV avec Gabrielle d'Estrées. En effet, à plus d'un demi-siècle de distance, ces deux femmes ont toutes deux caressé l'espoir fou d'épouser le roi de France malgré leur modeste naissance alors qu'un mariage princier se préparait en coulisse.

Marie Mancini ne rentre pas dans les critères de beauté de l'époque où on aime les femmes faites sur les modèles du peintre Rubens, avec un certain embonpoint. D'ailleurs, une personne maigre est perçue comme malade. Marie Mancini présente cette caractéristique : elle n'a pas de forme, a les mêmes cheveux que sa sœur aînée et a un teint olivâtre. Elle est même considérée comme la moins jolie des sœurs Mancini. Et pourtant, en 1658, c'est elle que le roi a choisie.

Cette année là, avait eu lieu la bataille des Dunes où Turenne avait écrasé l'armée de Don Juan d'Autriche le 15 juin. S'en était suivie la prise de Dunkerque le 23 juin. C'est à cette occasion, que pendant une inspection de ses troupes, Louis XIV est pris par une fièvre maligne. Les médecins ont peu d'espoir, et à la cour, tout le monde se tourne désormais vers le frère du roi, Philippe d'Anjou dit Monsieur. Le comportement des courtisans est très intéressant : ces derniers qui ont toujours recherché les bonnes grâces de Louis XIV l'abandonnent, l'oublie dès que l'on murmure qu'il est mourant. On avait pu observer la même attitude lors de l'agonie de Louis XIII : le sachant condamné, tous les courtisans l'avait délaissé, le laissant mourir seul, pour aller trouver la reine et le cardinal Mazarin. Un monarque qui se meurt ne peut plus rien apporter à sa cour. Il vaut mieux se rapprocher de son successeur pour être le premier à bénéficier de ses faveurs. Au Palais-Mazarin et au château de Vincennes, on commence même à déménager les meubles du souverain ! Louis XIV n'est pas encore passé de vie à trépas, que déjà tous se pressent autour de Monsieur son frère. Même le premier ministre qui a tant fait pour Louis regardait désormais vers son cadet. Quant au principal intéressé, son éducation a été encore plus négligée que celle du roi et pour éviter qu'il ne devienne comme son oncle Gaston d'Orléans – un éternel comploteur envers la couronne-, Philippe a été élevé dans le désintéressement le plus total pour la politique. Il n'y connaît rien et préfère ses plaisirs personnels au trône de France. Mazarin et Anne d'Autriche ont bien réussi à le rendre inoffensif pour Louis, mais en contrepartie, Philippe est incapable de s'impliquer dans le gouvernement de son royaume ! Heureusement pour la France, contre toute attente, Louis XIV survit et se rétablit. Il se rend ainsi compte de l'hypocrisie des courtisans qui traitaient déjà son frère en roi. Renseignements pris, seule Marie Mancini n'a pas accouru vers le duc d'Anjou. Elle a au contraire prié pour le

rétablissement du souverain. Touché par cet amour désintéressé –Marie ne pouvait plus rien attendre du roi puisqu’il était mourant-, Louis XIV répond aux sentiments de Marie malgré son manque de beauté.

La jeunesse de Louis XIV est marquée par le courant de la préciosité qui veut que l’homme et la femme s’aient d’un amour platonique. C’est assez difficile à croire –connaissant la vigueur de l’appétit sexuel dont Louis XIV fera preuve par la suite- mais il semble que le roi se soit prêté à ce genre d’amour avec Marie Mancini dont l’époux aura la « bonne surprise » de la trouver vierge !¹ C’est en usant de galanteries selon le code amoureux en vigueur que Louis XIV courtisa la nièce de Mazarin. Il lui écrivit bon nombre de lettres dont n’a été conservée qu’une infime partie, Louis et les dames de son cœur ayant fait disparaître la plus grande partie des correspondances royales amoureuses. Marie Mancini inspira au souverain une passion juvénile et romanesque étant la première à toucher son cœur.

Le cardinal Mazarin encourageait de nouveau cette passion comme il l’avait fait pour Olympe. Que ce soit l’une ou l’autre de ses nièces, peu importe tant qu’il peut, par son intermédiaire, contrôler le souverain. En effet, la relation du roi avec Marie Mancini permet à Mazarin de gouverner à son aise. Tout à ses amours, le monarque néglige les affaires du royaume. Il faut dire qu’à cette période, Louis XIV n’a pas encore la volonté sincère d’exercer son métier de roi. Il ne s’est pas encore rendu compte que le pouvoir et ce métier peuvent être « délicieux » comme il l’écrira dans ses mémoires. Il n’a pas encore établi la règle qu’il apprendra à son fils : ne pas négliger son devoir de roi au détriment de ses amours. On est encore loin de l’image du monarque absolu qu’il sera plus

¹ Fait rapporté par Hortense Mancini, sœur de Marie : « le connétable, qui ne croyait pas qu’il pût y avoir de l’innocence dans les amours des rois, fut si ravi de trouver le contraire dans la personne de ma sœur qu’il compta pour rien de ne pas avoir été le premier maître de son cœur ».

tard. Louis XIV écrit certes, mais non des dépêches. Plutôt des lettres d'amour comme le suggère la préciosité. A l'inverse de Louis, Marie a reçu une très solide éducation et en fait profiter le souverain : elle est étonnamment cultivée, aime la danse, les arts, les science. Elle entreprend d'initier le roi à toutes ses passions notamment celle de la lecture en lui conseillant des pièces de théâtre et bien sûr, les romans d'amour prisés à l'époque. Louis est sous le charme. Qui aurait cru qu'une « beauté passable » puisse retenir le roi comme cela. Selon Mme de La Fayette, Marie Mancini fit tout pour que le roi l'aime en usant de la littérature romanesque : « Enfin, elle lui fit paraître tant de passion, et rompit si entièrement toutes les contraintes où la reine et le cardinal le tenaient, que l'on peut dire qu'elle contraignit le roi à l'aimer »¹. A l'époque, la lecture est alors considérée comme une activité superficielle, inutile et dangereuse pour les femmes dont l'esprit est considéré comme inférieur à celui des hommes. On préfère à l'époque qu'elles se contentent de savoir leur catéchisme. Même Mme de Sévigné, pourtant grande épistolière, conseillera à sa fille, Françoise-Marguerite de Grignan, de se charger personnellement de l'éducation de sa fille Pauline en usant de la conversation plutôt que de lectures. Marie Mancini « par la grâce de l'amour »² avait entrepris de faire de Louis XIV le plus honnête homme de sa cour. Avec elle, le roi apprend à aimer la littérature et ce que l'on nomme « la belle conversation », nécessaire à un homme –surtout à un roi- à cette époque.

Les choses se compliquèrent quand Louis fit entendre à sa mère et au cardinal qu'il avait l'intention d'épouser Marie. C'est une douche froide pour Anne d'Autriche. Du temps d'Olympe, elle savait son fils trop orgueilleux pour s'abaisser à un mariage avec l'aînée des Mancini. Cela aurait été une

¹ Madame de La Fayette, *Histoire de Madame Henriette d'Angleterre*, p. 444 – Cité par Benedetta Craveri, *op. cit.*, p. 147

² Claude Dulong, *Le mariage du Roi-Soleil*, p. 34

mésalliance intolérable pour le souverain qui avait déjà conscience d'être bien au dessus des autres. D'ailleurs, lorsque Olympe avait épousé le comte de Soissons, Louis XIV n'en fut pas le moins du monde affecté. Et la reine de dire au cardinal : « Vous voyez bien qu'il n'y avait là rien de sérieux ». Seulement avec Marie, c'est différent. Bien que depuis quelques temps, la reine ait commencé à voir d'un mauvais œil la liaison de son fils avec Marie, elle ne peut faire de remontrances à Louis car on ne peut considérer l'amour platonique comme un péché. Mazarin et Anne d'Autriche peuvent penser à un caprice de la part de Louis, sa passion pour Marie prenant des allures de révolte contre la raison d'Etat, le monarque étant au courant de projets de mariage avec l'Espagne. Cependant, le souverain a des attentions pour la nièce de son premier ministre qui ne trompent pas la cour sur ses intentions : au soir d'un bal, Louis déclare à Marie Mancini : « Ma reine, cet habit vous sied à ravir ». On ne peut que se souvenir d'Henri IV qui avait, avec de semblables paroles, proposé le mariage à Gabrielle d'Estrées puis avec Henriette d'Entragues. Mazarin aurait pu favoriser cette union, prestigieuse pour lui et sa famille. Mais contrairement à Olympe, Marie n'a pas accepté de servir les intérêts de son oncle, va jusqu'à encourager Louis à se détacher de son emprise et se permet de critiquer ouvertement le cardinal. Elle déplore également le manque de caractère du roi qui cède trop facilement à son premier ministre et à sa mère. Mazarin sait qu'il ne peut se fier à sa nièce, cette dernière aurait été jusqu'à menacer de le faire chasser une fois qu'elle serait reine. Ce comportement n'encouragea nullement le premier ministre à soutenir sa nièce, bien au contraire. Il va jusqu'à la dépeindre à Louis comme une personne ayant « un petit esprit, nulle conduite, du mépris pour tout le monde, une ambition démesurée ».

Marie caressait-elle vraiment l'ambition de devenir reine de France ? Il semble que celle qui avait d'abord aimé Louis ait fini par aimer le roi. Elle visa plus haut que sa sœur aînée qui ne voulait être que la favorite du souverain. Elle caressa l'illusion d'être reine, c'est pourquoi il n'est pas certain qu'elle s'offrit à Louis : il n'y aurait de relations charnelles que lorsqu'elle serait sur le trône. Mais ne devient pas reine de France qui le veut. Il ne suffisait pas à la nièce du cardinal d'être aimée par le souverain pour pouvoir espérer l'épouser. Pour reprendre l'expression de Benedetta Craveri « elle était incapable de mesurer la distance entre le désir et la réalité, entre la vie et le rêve ».¹ Tout mariage princier résulte d'unions politiques entre deux pays. Louis XIV ne pouvait échapper à la règle, la paix avec l'Espagne étant indispensable. Néanmoins, le jeune roi n'est pas encore le souverain mûr qu'il deviendra à la mort de Mazarin. Pour le moment, il est prêt à tout pour son bon plaisir, lequel est d'épouser Marie Mancini.

Devant l'entêtement de son fils, la reine déclarera au premier ministre : « Je ne crois pas, monsieur le cardinal, que le Roi soit capable de cette lâcheté ; mais s'il était possible qu'il en eut la pensée, je vous avertis que toute la France se révolterait contre vous et contre lui, que moi-même je me mettrais à la tête des révoltés, et que j'y engagerais mon fils.² » (La reine parle ici de son second fils, Philippe d'Anjou). Car Louis XIV a tout simplement proposé à Mazarin d'épouser Marie pour lui prouver sa reconnaissance et son attachement. Il refuse catégoriquement le mariage espagnol alors que les préliminaires de la paix ont été signés le 4 juin 1659. D'après Mme de Motteville, le cardinal aurait fini par se faire menaçant envers le roi : « en refusant [le mariage] qu'il [le cardinal] lui voulait faire, par le premier mouvement d'une passion violente dont il [le roi] se repentirait bientôt [et

¹ Benedetta Craveri, *op.cit.*, p.146

² Cité par Claude Dulong, *op.cit.*, p.45

que] l'ayant servi jusque alors avec une fidélité inviolable, il n'avait garde d'abuser de la confiance qu'il lui faisait de sa faiblesse, et de l'autorité qu'il lui donnait dans ses états, pour souffrir qu'il fit un chose si contraire à sa gloire; qu'il était le maître de sa nièce, et qu'il la poignarderait plutôt que de l'élever par une si grande trahison ». Mazarin rappelle ensuite à Louis ses obligations : « Dieu a établi les rois pour veiller au bien, au repos et à la sûreté de leurs sujets, et non pas pour sacrifier ce bien-là à leurs passions particulières ». En effet, les choix d'un roi ont des conséquences directes sur le destin du peuple. Les histoires de cœur de Louis XIV ne le concernaient pas seulement : la France est également concernée et à cette époque, son devenir dépend de l'union de son roi avec l'Infante. Devant ses obligations, Louis consent au départ de Marie pour la province. Celle-ci en veut à son amant qui a encore une fois, plié devant Mazarin et la reine. Mais, au fond de lui-même, Louis avait-il envisagé sérieusement d'épouser Marie ? Car s'il était tellement décidé à l'épouser, rien n'aurait pu le faire revenir sur sa décision. Louis prend conscience de ce que représente sa fonction de roi. Ne voulait-il tout simplement pas se révolter quelque peu contre Mazarin et Anne d'Autriche, lui qui n'a jamais contrarié leurs décisions ? De plus, qui l'empêchera d'aimer Marie Mancini quand bien même il serait marié à une autre ? Cet amour platonique qu'il partage avec Marie, Louis n'a pas forcément l'envie de le voir prendre un autre chemin. Il peut l'aimer de ce même amour chaste sans renoncer à la princesse espagnole pour le bien de la France. Dans ces conditions, rien n'empêche plus le monarque d'épouser Marie-Thérèse d'Autriche. Comme le fera remarquer Voltaire : « Louis aimait assez Marie pour l'épouser mais était assez maître de lui pour s'en séparer » Le roi avait le sens du devoir (transmis par sa mère et Mazarin) et une certaine maîtrise de soi. On peut penser que le sentiment de grandeur qu'éprouvait Louis XIV ne pouvait que le pousser à épouser une grande princesse.

Marie partira donc pour La Rochelle avec ses sœurs Hortense et Marie-Anne. Avant de quitter la cour le 22 juin 1659, Marie fait au roi des adieux déchirant : « Ah ! Sire, vous êtes le roi, et je pars ! ». Cette scène inspira peut être Racine pour *Bérénice* en 1670 dans sa scène d'adieu entre Titus et Bérénice : « Vous êtes empereur, seigneur, et vous pleurez ».

Tandis que Marie est en province, elle et le roi ont eu l'autorisation d'entretenir une correspondance. Cela effraye Mazarin car il pense que sa nièce pourrait faire revenir le roi sur sa décision d'épouser l'Infante. Comme le rapporte si bien Madame de La Fayette : « Elle avait paru avoir sur lui le plus absolu pouvoir qu'une maîtresse ait jamais eu sur le cœur d'un amant »¹. Le premier ministre interviendra donc à plusieurs reprises pour tenter de convaincre Louis XIV de renoncer à Marie Mancini en invoquant la raison d'Etat et la gloire de son roi : « Souvenez-vous, je vous conjure, de ce que j'ai eu l'honneur de vous dire plusieurs fois lorsque vous m'avez demandé le chemin qu'il fallait tenir pour être un grand roi : c'est à dire qu'il fallait commencer par faire les derniers efforts afin de n'être pas dominé d'aucune passion ; car, quand ce malheur arrive, quelque bonne volonté qu'on ait, on est hors d'état de faire ce qu'il faut »². Ce à quoi, Louis répondit qu'il était capable de dominer ses passions à l'exception « d'une qui lui tenait dans la tête » (on devine qu'il s'agit de Marie Mancini). A cela, Mazarin ne peut que répondre : « c'est à proprement parler pour ne rien dire ; car vous aurez toujours une passion qui vous dominera et vous direz de ne pouvoir pas vaincre celle-là et que vous serez le maître des autres qui ne feront aucune peine. Je vous conjure donc de bien vous appliquer pour vous rendre maître de toutes »³. Face à l'entêtement de Louis XIV, son ministre évoque ensuite la position de France face à l'Espagne : « Dieu a établi les rois

¹ Cité par Benedetta Craveri, *op.cit.*, p. 148

² Lettre du 28 juin 1659, cité par Claude Dulong, *op.cit.*, p. 54

³ Idem

[...] pour veiller au bien, à la sûreté et au repos de leurs sujets, et non pas pour sacrifier ce bien-là à leurs passions particulières, et, quand il s'en est trouvé d'assez malheureux qui aient obligé, par leur conduite, la providence divine à les abandonner, les histoires sont pleines de révolutions et des accablements qu'il ont attirés sur leurs personnes et Etats [...] je tiens pour comptant, qu'on pourrait prendre à Madrid les révolutions que nous prendrions nous-mêmes en un cas pareil à celui-là. C'est pourquoi je vous supplie de considérer quelle bénédiction vous pourriez attendre de Dieu et des hommes si, pour cela, nous devons recommencer la plus sanglante guerre qu'on ait jamais vue [...]. »¹.

Entre temps, et comme pour renouveler une promesse de mariage, Louis XIV enverra à Marie Mancini, qui se trouve alors à Brouage, un petit chien issu de sa chienne Friponne, portant autour du cou un collier de perle orné de l'inscription « je suis à Marie ». Le premier ministre tente alors de faire croire au roi que face à son refus de se séparer de Marie pour l'Infante, il n'a d'autre solution que de se retirer : « Je conclus tout ce discours en vous disant que, si je vois par la réponse que je vous conjure de me faire en toute diligence, qu'il n'y ait pas lieu d'espérer que vous vous mettiez de bonne façon et sans réserve dans le chemin qu'il faut [...] je n'ai d'autre parti à prendre, pour vous donner cette dernière marque de ma fidélité [...] qu'à me sacrifier, et, après vous avoir remis tous les bienfaits dont il a plu au feu roi, à vous et à la reine de me combler, me mettre dans un vaisseau avec ma famille pour m'en aller en un coin d'Italie passer le reste de mes jours et prier Dieu que le remède que j'aurai appliqué à votre mal produise la guérison que je souhaite plus que toutes les choses du monde »². On croit rêver ! Mais le ministre va encore aller plus loin en présentant sa démission à Louis en septembre 1659 sous prétexte que le roi est mécontent de son attitude et

¹ Lettre du 16 juillet 1659, Ibid., p. 56

² Ibid., p. 57

qu'il n'a pas apprécié son implication dans sa relation avec Marie : « Je signerai la paix, je presserai votre mariage, puisque vous me l'ordonnez. Mais étant donné que vous vous dites « fâché contre moi », je vous demande dès maintenant de me faire savoir en quel lieu je devrai ensuite me retirer ; j'irais finir mes jours dans un déshonneur que vous m'aurez infligé, ne demandant plus qu'à Dieu le moyen de servir encore et quand même, comme j'ai eu le bonheur de faire, trente ans durant, le roi votre père et vous, sans que vos armes et vos affaires aient perdu de la réputation pendant que j'ai eu l'honneur de les conduire »¹. Notons ici que Mazarin exagère fortement sur ses années de services auprès de Louis XIII et de Louis XIV puisqu'il occupe ses fonctions à la cour depuis, non pas trente, mais dix-sept ans ! Quoiqu'il en soit, le roi prend peur à l'idée de perdre son premier ministre et l'assure le 11 septembre de rompre avec sa nièce, étant « entièrement résolu à surmonter sa passion ». La reine et Mazarin peuvent souffler : le mariage entre la France et l'Espagne se fera. Quand à Marie, elle aurait pu devenir la favorite du roi si elle n'avait pas déclaré qu'elle rendrait la vie de la nouvelle reine impossible. Pour éteindre à jamais les sentiments de Louis XIV pour sa nièce, Mazarin entreprend de blesser son royal orgueil en lui apprenant dès son retour d'Espagne que Marie désire épouser le prince Charles de Lorraine. Le roi a alors de sombres pensées : si Marie l'a quitté dès qu'il n'était plus question pour elle de devenir reine, l'aimait-elle vraiment ? Peut-être faut-il voir plus loin : Marie, vexée d'une promesse non tenue par le roi qui lui donnait déjà du « Ma reine », chercha-t-elle à l'oublier le plus tôt possible.

Mazarin s'est servi de sa nièce comme il le souhaitait, encourageant d'abord l'inclination du roi pour elle puis en séparant les amants, disant à Louis que Marie se consolait vite dans les bras de Charles de Lorraine, mais également en

¹ Ibid., p. 64

annonçant à Marie que le roi avait eu un retour de flamme pour sa sœur Olympe ! Cette dernière a d'ailleurs écrit plusieurs lettres à sa cadette pour lui confier que le roi était revenu vers elle. Face à cela, comment l'amour du roi et de Marie pouvait-il résister ?

Louis XIV en tira des conclusions : un roi est en permanence trompé par son entourage, n'a aucun ami véritable. Ensuite, qu'aucune femme ne peut être sincère avec lui car avant d'entrevoir l'homme, elle ne voit que la couronne. Une femme ne peut comprendre—à l'exemple de Marie—, qu'un roi doit se sacrifier pour l'Etat. Lui a renoncé à épouser Marie pour la France, ce que la jeune femme n'a visiblement pas accepté. La Rochefoucauld avait écrit « Les belles passions marquent la grandeur de l'âme...on ne saurait les condamner ». Peut-on dire que Louis XIV ait donné la preuve de sa grandeur d'âme au travers de sa passion pour Marie ? Après avoir rompu avec elle, il fut, aux dires de Mme de La Fayette, toujours maître de sa personne ainsi que de ses passions. Pour Louis Bertrand, auteur de *La vie amoureuse de Louis* (datant de 1924), Marie Mancini ne pouvait être sincère à partir du moment où elle accepta d'épouser le prince Colonna et de quitter la France ; seule la perspective de devenir reine la maintenait auprès de Louis XIV. Simone Bertièrre et Benedetta Craveri nous donnent à la fin du XXe siècle, un autre point de vue : Marie Mancini est blessée par les promesses de mariage non tenues de Louis XIV et, ne mesurant pas les conséquences de ses actes, chercha sans doute à le blesser à son tour en se mariant elle aussi. Elle avait de l'esprit mais n'était pas assez réfléchie et calculatrice. La nièce de Mazarin ne s'est pas rendue compte que le destin royal auquel elle prétendait était impossible, n'ayant pas su discerner la réalité de ses rêveries. N'oublions cependant pas ce que la France doit à la nièce de Mazarin : Marie Mancini a initié le roi aux arts. Y aurait-il eu tant de divertissements à la

cour du Roi-Soleil sans l'influence de la jeune Italienne ? Nous pouvons néanmoins nous poser la question de savoir si cet amour contrarié eu pour conséquence la vie sentimentale si mouvementée du souverain.

Le mariage avec l'Infante, l'union indispensable :

Après la victoire des Dunes suivit de la prise de Dunkerque, la France se retrouve en très bonne position face à l'Espagne. Cependant, le roi Philippe IV ne semble pas pressé de signer la paix avec son vainqueur. Mazarin décide alors de faire accélérer les choses et de forcer la main du monarque espagnol. Ainsi, à l'automne 1658, le premier ministre annonce le mariage de Louis XIV avec le princesse Marguerite-Yolande de Savoie dont il a été question plus haut. Mazarin espère ainsi faire réagir Philippe IV qui verrait le plus brillant parti d'Europe échapper à sa fille. La cour de France se rendra à Lyon pour y rencontrer la reine Christine – sœur de Louis XIII- et la jeune promise. Bien entendu, personne à la cour de Savoie n'est au courant qu'il ne s'agit que d'un bluff du côté français. Louis XIV arrive à Lyon le 23 novembre mais la « comédie » ne dure que quelques heures. En effet, Philippe IV a cédé : une alliance entre la France et la Savoie constituerait un danger pour sa politique car il y aurait formation d'un bloc franco-savoyard. Mais ce mariage prive également l'Espagne d'une paix avec la France. Retenons ici les paroles du roi d'Espagne à l'annonce des fiançailles de Louis XIV avec Marguerite de Savoie « Cela ne peut pas être et ne se fera pas ! »¹. L'envoyé de Philippe IV, Pimentel, arrivera bientôt à Lyon avec la promesse de mariage. L'union avec la Savoie ne se fera donc pas. La reine Christine est furieuse, se dit humiliée. Anne d'Autriche ne peut que lui promettre que, si le mariage espagnol n'aboutit pas, c'est la princesse de Savoie que le roi de France épousera. On comble

¹ Cité dans *Madame Louis XIV* de Bruno Cortequise, p. 19

également la cour de Savoie de prestigieux cadeaux. Au total, ce voyage à Lyon et les présents offerts « en compensation » auront coûté cinq cent mille livres à la France.

Non seulement, le mariage entre la France et l'Espagne apporte la paix entre les deux pays, mais l'Infante est en elle-même un parti très avantageux : de la première union de Philippe IV avec Elisabeth de France –elle aussi sœur de Louis XIII- Marie-Thérèse est le seul enfant qui a survécu. De sa seconde union avec Marie-Anne de Habsbourg, le roi d'Espagne a eu une fille en 1651 et deux fils, Philippe-Prosper et Thomas-Carlos nés en 1657 et 1658. Cependant, on sait que la mortalité infantile est forte dans la famille royale d'Espagne, touchant davantage les enfants mâles. Ceci est principalement la conséquence des unions entre cousins –la seconde épouse de Philippe IV est d'ailleurs sa nièce-, la consanguinité jouant un rôle néfaste. L'aîné des fils de Philippe est continuellement malade et le second meurt en octobre 1659. A cette date, les pourparlers avec la France sont trop avancés pour que le roi d'Espagne puisse reculer. Pourquoi cette peur de Philippe IV ? Tout simplement parce que si en France la loi salique interdit aux filles d'hériter du royaume de leur père, ce principe n'existe pas en Espagne. Si ses demi-frères disparaissent tous, Marie-Thérèse recevra le royaume de son père et celui-ci sera rattaché à la France. Comme Anne d'Autriche l'avait fait lorsqu'elle avait épousé Louis XIII, l'Infante Marie-Thérèse doit renoncer à son héritage et à ses droits sur la couronne espagnole. Mazarin exige alors en contrepartie une dot de cinq cent mille écus de France (à l'époque, la monnaie espagnole se dévaluait presque tous les jours !). L'homme de confiance du premier ministre français, Hugues de Lionne, a l'ingénieuse idée de mettre une clause dans le texte de la renonciation de Marie-Thérèse : l'Infante renoncera à son héritage moyennant le paiement intégral de sa dot qui doit se faire en quatre échéances. Un

tiers devait être versé la veille du mariage. Ne voyant rien venir – et pour cause, les caisses sont vides- Lionne peut annoncer à Mazarin que Marie-Thérèse garde tous ses droits sur son héritage.

Le traité des Pyrénées signé le 7 novembre 1659 garantit la paix entre la France et l'Espagne. Pour les français, l'Infante sera leur « reine de la paix ». Cette union, Anne d'Autriche l'a voulu depuis la naissance à quelques jours d'intervalle des deux fiancés¹. Il fallut une dispense du pape pour unir Louis et l'Infante, ces derniers étant doublement cousins. En effet, Louis XIII et Elisabeth de France, enfants d'Henri IV, ont chacun épousé un rejeton de Philippe III d'Espagne, Anne d'Autriche et le futur Philippe IV. Pour la mère du roi de France, seule sa nièce pouvait être assez digne pour épouser Louis XIV et devenir sa bru. Après la Savoie, la cour de France s'est donc mise en route pour l'Espagne. Les membres de la cour espagnole, Philippe IV le premier, sont bien au courant de l'idylle du roi de France avec Marie Mancini. Cette relation avait d'ailleurs manqué de faire échouer les négociations. C'est pourquoi, il est demandé à Louis de tout simplement jouer à l'amoureux galant avec l'Infante. Depuis François Ier qui a instauré une cour galante, on a pris l'habitude de feindre quelques sentiments amoureux même en cas de mariage politique où aucun des deux époux n'éprouve d'attraction pour l'autre. Ainsi, François Ier puis Henri IV ont marqué leur union respective avec Eléonore de Habsbourg et Marie de Médicis en jouant les fiancés empressés alors qu'ils étaient tous deux contraints de les prendre pour épouse pour le bien de la France. Combien de lettres passionnées le Vert-Galant envoya-t-il à sa promise et à sa maîtresse dans le même temps ? A l'une comme à l'autre, il osait jurer un amour exclusif ! Il est vrai que Louis XIV n'est pas aussi bon en poésie que son illustre grand-père mais toute sa cour sait que Marie-Thérèse elle, ne joue pas la comédie.

¹ Louis XIV est né le 5 septembre et Marie-Thérèse voit le jour le 20 du même mois.

Depuis sa petite enfance, elle grandit dans la conviction d'épouser son cousin ; sa mère lui a également vanté la beauté et les fastes de la cour de France. L'Infante est une amoureuse sincère et croit que Louis XIV éprouve la même inclination qu'elle pour cette union. Si elle a entendu parler de l'affaire Marie Mancini, la future reine n'y accorde pas grande attention. Marie-Thérèse a été élevée dans la certitude que les rois n'épousent et n'aiment que les princesses. Comment donc Louis aurait-il pu lui préférer cette jeune italienne ? La naïveté dont fait malheureusement preuve l'Infante dans cette histoire ne sera pas un cas isolé. A chaque fois que Louis XIV prendra une nouvelle maîtresse, elle mettra énormément de temps à s'en rendre compte, ce qui la fera passer aux yeux de toute la cour pour une sottise.

L'Ile de Faisans –territoire neutre- a été choisi pour la rencontre. De chaque côté se tiennent, depuis le mois de mai 1659, les deux cours, très différentes l'une de l'autre : chacune veut rivaliser en grandeur. Les diamants que portent les espagnols sont énormes mais bien ridicules sur leurs vêtements au goût des français. Ces derniers trouvent également horrible le garde-Infante dans lequel se présente Marie-Thérèse. Ce garde-Infante a pour but de protéger la princesse de tout contact. Il s'agit d'une « armature montée dans les jupes, en forme de cercles de tonneaux un peu aplatis devant et derrière et s'élargissant sur les côtés, qui entrave tout mouvement »¹. Les espagnols ont décidément mauvais goût ! Impossible pour l'Infante de passer une porte sans la prendre de profil, ses bras peuvent à peine toucher son corps, bref, elle semble prisonnière de son habit d'apparat. On la dit blonde mais il est difficile de le confirmer lorsqu'on la voit avec sa coiffure d'apparat qui recouvre sa chevelure. L'Infante est coiffée « en large », sur le modèle de son garde-Infante, comme pour aller de pair avec la coupe de la robe. Autant le

¹ Simone Bertière, *op.cit.*, p. 65

dire de suite, Marie-Thérèse n'est pas à son avantage et n'attire pas Louis XIV !

Le contrat de mariage avait été établi le 7 novembre 1659 en même tant que la paix des Pyrénées. Le 2 juin 1660, l'Infante renonce solennellement à son héritage dans le palais épiscopal de Saint-Sébastien, avant d'épouser le lendemain Louis XIV par procuration à Fontarabie. Le 7 juin, Marie-Thérèse est remise à la France. Elle quitte enfin son garde-Infante pour être parée comme une princesse française. Le mariage où sont présents les deux époux a lieu le 9 juin à Saint-Jean de Luz où s'était établie la cour de France. Pourtant, Louis XIV n'est déjà plus si enchanté de son épouse qu'il a bien voulu le laisser croire. Le roi avait joué à merveille l'amoureux empressé jusqu'au jour du mariage pour assurer la paix à la France. Maintenant que celle-ci était certaine, il n'avait plus aucune raison de jouer la comédie. De plus, l'Infante ne lui plaît pas. Il aurait confié au vicomte de Turenne qu'il avait été déçu en voyant sa future épouse dès leur première rencontre. Cela ne présageait rien de bon pour la sérénité du nouveau couple royal. D'autant qu'alors que la cour remonte vers Paris, Louis XIV quitte le cortège pour se rendre à Brouage, là où avait été exilée Marie Mancini...

Chapitre 2
Les désillusions d'un roi :
de la reine à la belle-sœur



Chapitre 2 Les désillusions d'un roi : de la reine à la belle-sœur

Marie-Thérèse, la reine effacée :

Marie-Thérèse d'Autriche est désormais reine de France et chacun fonde beaucoup d'espoirs sur elle. Mais le rôle d'une reine de France a bien changé depuis le règne des premiers Bourbon. Le personnage du roi semble éclipser celui de la reine de plus en plus. Cette dernière est davantage l'épouse du monarque que la souveraine de son royaume. Tout d'abord, Marie-Thérèse ne sera pas sacrée reine de France. Pourtant, la cérémonie du sacre est très importante car elle introduit la reine au cœur de l'Etat. Or, pour l'épouse de Louis XIV, on ne s'est contenté que du mariage pour reconnaître en elle la reine de France. Marie-Thérèse est ainsi devenue reine par la grâce de son époux. Dés lors, doit-on parler de la reine ou de l'épouse du roi ? Car il semble bien que le mot « reine » ne désigne plus celle qui l'est par la grâce de Dieu mais plutôt celle qui l'est grâce à son union avec le roi. Si Marie-Thérèse n'a pas eu droit au couronnement, c'est surtout que cette cérémonie ne se fait plus depuis la mort d'Henri IV survenue le 14 mai 1610, au lendemain du couronnement de son épouse Marie de Médicis. Dés lors, on a estimé que le sacre de la reine pouvait porter malheur au roi de France. L'entrée solennelle de Marie-Thérèse auprès de Louis XIV le 26 août 1660 servait donc à la présenter aux français comme leur reine sans avoir à passer par la cérémonie du couronnement. La princesse doit désormais son titre royal à son mari.

Progressivement, il n'y a plus d'exaltation royale, la reine glisse dans l'ombre de son mari, elle est dépossédée des attributs de la souveraineté. Car, lors de son sacre, le roi prend en main les attributs de son pouvoir : comme le Christ, le roi

épouse l'Eglise lorsque, à son couronnement, il reçoit l'anneau de la foi. Comme lui, il est thaumaturge par le toucher des écrouelles, et certains s'imaginent même pouvoir devenir bienheureux au simple contact du manteau royal¹. Princesse élevée au sommet de la hiérarchie sociale, la reine apparaissait comme la référence la mieux adaptée à l'image que l'Eglise voulait donner de la Vierge Marie. Reine des Cieux, elle était représentée couronnée, le sceptre en main, en majesté. Désormais, cette image qui liait si étroitement la souveraine à la religion chrétienne n'existe plus. A partir de là, le terme de « reine » ne recouvre désormais d'autre réalité que celle d'épouse royale. Dès lors, le parcours de la reine s'assimile à celui d'une sujette, déterminé par le mariage chrétien qui l'unit étroitement au roi. Elle est la souveraine mais dégage davantage la figure d'une épouse et si l'on s'en tient là, la reine nous apparaît désormais comme une sujette puisqu'elle doit sa place non plus à Dieu mais au roi. Nous pouvons donc dire que de la reine du XVIIe siècle naît le paradoxe « Souveraine-Sujette » Elle est souveraine lorsqu'elle trône aux côtés du roi et sujette tout au long de sa royale existence. Exclue de la couronne par la loi salique, elle y est introduite par le mariage. En cela, la reine est d'abord l'épouse du roi.

L'épouse royale reste toujours indispensable pour assurer la dynastie. Le premier devoir de la reine de France est de donner des héritiers au trône. Nous avons vu que grâce à l'union matrimoniale, la reine peut avoir une relation privilégiée avec son époux-roi. La maternité royale garantit également à la souveraine un lien étroit avec son enfant-roi, celui-ci étant l'avenir du royaume. En revanche, elle ne paraît plus aussi nécessaire au fonctionnement monarchique. Elle est reléguée à l'arrière-plan de la scène politique. Marie-Thérèse n'est pas sacrée reine, ce qui annonce le déclin des reines du XVIIIe siècle. Elle est d'abord Infante d'Espagne et épouse de Louis XIV avant d'être reine de France (comme le

¹ Selon le théologien Balthazar de Riez

rappellera son oraison funèbre). Comme elle se retrouve reine par la grâce de son époux et non plus par celle de Dieu, elle perd l'autonomie que lui conférait la sacralité divine. Soumise à l'autorité maritale, Marie-Thérèse d'Autriche va glisser dans l'ombre du roi pour ne plus en sortir. Nous verrons par la suite que la nouvelle reine de France a tout fait –inconsciemment bien sûr- pour rester dans l'obscurité et pour que cet effacement devienne tout naturel pour la cour. Cependant, la reine incarnera toujours, à l'égal de Louis XIV, la grandeur de la monarchie -elle ne perd en rien sa dignité avec son effacement politique- devant contribuer à la parade royale et renoncer à avoir une vie privée. Versailles témoigne du caractère public de l'existence royale avec la répartition des pièces attribuées au roi et à la reine de chaque côté de la galerie des Glaces. La reine se distingue des autres femmes du royaume par son statut royal qui exige le sacrifice de son intimité. C'est par une constante exhibition - car les appartements des souverains sont des lieux de passages et de cérémonials- que s'exprime la souveraineté de la reine qui a disparu du domaine politique. Pour la cour, en sacrifiant sa vie privée, Marie-Thérèse devrait payer le prix de sa condition royale. Seulement voilà, la cour d'Espagne n'a pas habitué la jeune reine à vivre en public. En se fermant aux courtisans, Marie-Thérèse donne encore moins de poids à la fonction de reine de France.

Dorénavant, le roi fermera à la reine le cabinet du conseil. Anne d'Autriche sera la dernière souveraine avant plus d'un siècle à donner son avis en politique et à avoir un pouvoir sur les décisions du roi. Pouvoir qu'elle a remis officiellement à son fils le 7 novembre 1651, devant le Parlement : « A présent que la loi du Royaume vous appelle au gouvernement de cette monarchie, je vous remets avec grande satisfaction la puissance qui m'avait été donnée pour le gouvernement ». Louis XIV, en la remerciant, la maintiendra dans l'Etat

jusqu'à la mort de Mazarin : « je vous prie de continuer à me donner vos bons avis. Je désire qu'après moi vous soyez le chef dans mon Conseil ». Revenons ici sur le fait que, si Anne d'Autriche pu jouer un rôle politique, c'est uniquement à cause de la mort de Louis XIII et du jeune âge de Louis XIV. En effet, l'épouse royale, passée dans l'ombre du monarque, ne représente seule la souveraineté qu'en de rares occasions – en cas d'absence ou de maladie du roi comme ce fut le cas sous le règne de Louis XIII en 1627. Dans le cas de Marie-Thérèse, jamais Louis XIV ne lui confiera les rennes du pouvoir. Comment le pourrait-il puisqu'il l'a écartée de la politique ? Lorsqu'elle aura la régence du royaume durant l'absence de son époux en 1672, ce ne sera que purement symbolique, Louis ayant tout réglé d'avance avec ses ministres. Le roi apparaît donc tout-puissant, seul sur le devant de la scène politique. La reine n'a plus de place proprement politique et n'apparaît plus dans les écrits concernant l'institution royale. C'est grâce à une fusion totale du couple royal que s'accomplit la restitution à la reine de sa souveraineté. Il suffit désormais de parler du roi pour comprendre que l'on peut parler et du roi et de la reine, le premier ayant complètement absorbé la seconde. Dans les discours, évoquer le souverain indiquera aussi que l'on parle de la souveraine.

Pour bien comprendre que la personne de la reine n'existe plus sans celle du roi, prenons pour exemple la rédaction de l'épithète de la reine dans laquelle apparaissait autrefois le nom propre de la princesse (car toute reine de France est avant tout princesse) suivit de « par la grâce de Dieu Reyne¹ de France et de Navarre, femme de.... ». Sous Louis XIV, on ne marque plus que le nom de la princesse et qu'elle fut l'épouse de tel roi. Voyons l'épithète de Marie-Thérèse d'Autriche : « Messieurs, priez Dieu pour l'âme de très haute, très puissante très excellente et très vertueuse

¹ Orthographe de l'époque pour « Reine »

princesse Marie Thérèse Infante d'Espagne. Messieurs, priez Dieu pour l'âme de très haute, très puissante très excellente et très vertueuse princesse *Marie Thérèse, Epouse de très haut, très puissant, très excellent et très magnanime Prince Louis par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre*¹. Messieurs, priez Dieu pour l'âme de très haute, très puissante très excellente et très vertueuse princesse Marie Thérèse Reyne de France et de Navarre, décédée a Versailles le 30 juillet dernier. » (Service funèbre). Nous l'avons compris, jusque dans la mort, la reine est dépendante de son époux. Le recul de la reine sur la scène politique n'entame théoriquement rien de son capital symbolique, ses acquis matrimoniaux n'étant pas moindres qu'aux siècles précédents dans ce domaine. C'est pourquoi jamais une maîtresse royale ne recevra les honneurs d'une reine, même si elle peut avoir, sur les questions de gouvernement, une influence bien plus considérable comme ce sera le cas sous le règne de Louis XIV. Il y a au XVII^e siècle un partage de la souveraineté qui distingue la reine des autres sujets du roi – car nous l'avons dit, la reine est elle aussi un sujet de Sa Majesté. Ce n'était pas le cas au XV^e siècle où les favorites pouvaient supplanter la reine, l'exemple le plus pertinent étant celui d'Agnès Sorel qui éclipsera totalement l'épouse de Charles VII, Marie d'Anjou.

D'autres que Marie-Thérèse auraient tenté de s'imposer davantage dans la politique et auraient cherché à avoir une place plus importante au sein de la cour et du royaume. Mais Marie-Thérèse était d'une nature à s'effacer d'elle-même pour le grand contentement de Louis XIV qui comptait bien régner seul.

¹ Au lieu de « Marie Thérèse d'Autriche, par la grâce de Dieu Reyne de France et de Navarre, femme de très haut, très puissant, très excellent et très magnanime Prince Louis par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre »

Une reine de l'ombre pour le Roi-Soleil :

Lorsque Louis XIV épouse Marie-Thérèse d'Autriche, il a dans l'esprit qu'elle sera à l'image de la précédente princesse espagnole devenue reine, Anne d'Autriche : une épouse capable de rivaliser avec la reine mère en terme de beauté et de dignité. Cette image que Louis XIV gardera de sa mère le hantera toute sa vie si bien qu'il espèrera encore la retrouver à travers les épouses de son fils et de son petit-fils, la Grande Dauphine et la duchesse de Bourgogne.

Assurément, l'infante d'Espagne se montre dès le début une épouse docile, soumise et cependant aimante. Depuis sa plus petite enfance, elle est convaincue qu'elle épousera celui qu'elle surnomme « son cousin aux plumes bleu » (en référence à un portrait du jeune Louis XIV envoyé à la cour d'Espagne). Devenir reine de France paraît donc tout naturel à Marie-Thérèse. Seulement voilà, la jeune princesse n'a pas été préparée à « survivre » - tel est le terme employé par les contemporains de l'époque – à la cour de France. Une cour où tout n'est qu'apparence, mise en scène, fausses amitiés, calcul et perfidie. Recluse dans ses appartements durant toute sa jeunesse, on ne lui a rien appris des devoirs d'une reine. Marie-Thérèse va devenir reine de France et ne connaît pas un mot de français. Bien que les négociations de mariage aient traîné en longueur entre les deux pays, personne n'a songé à profiter de ce temps pour inculquer à l'Infante quelques bases de la langue de son pays d'adoption. C'est en parfaite étrangère qu'elle arrivera en France. La nouvelle reine a de la chance, Louis XIV parle fort bien l'espagnol. De plus, il se montre aimant, joue au galant alors qu'il est l'époux. Le mariage est pourtant fait, plus rien n'oblige donc le roi à montrer autant d'affection à une épouse qui lui déplaît. Et pourtant, Louis XIV a bien en tête que Marie-Thérèse est considérée comme « la reine de la paix » par le peuple. Pour

lui, c'est grâce à elle que la guerre avec l'Espagne est terminée. Louis sait parfaitement que la cour attend beaucoup du nouveau couple royal et qu'au moindre faux-pas, les insinuations se répandront entre les courtisans. Les Français ont toujours attendu d'un roi et d'une reine qu'ils paraissent amoureux l'un de l'autre, cette image renforçant la confiance du peuple car il pense que le couple royal est soudé. C'est pour lui un signe de prospérité.

Les deux jeunes mariés ont tout juste 22 ans, on aura bien le temps de faire de Marie-Thérèse une bonne reine française ! En attendant, le roi lui pardonne sa naïveté, ses manières de petite fille, le fait qu'elle préfère vivre retirée plutôt que de parader devant les courtisans. Marie-Thérèse ne recherche qu'une chose : faire plaisir à Louis. Le roi aime la chasse comme ses prédécesseurs. La jeune reine s'empresse de la suivre en forêt de Saint-Germain où lors de la première chasse, elle abat sous les yeux de tous, un sanglier d'un seul coup de feu. Louis en est fier, c'est tout ce qu'il faut à Marie-Thérèse pour être contente. Louis aime Versailles, son épouse l'y accompagne. Elle souhaite le rendre heureux et pense qu'elle y réussit car dans l'esprit de la reine, un prince ne peut aimer qu'une princesse. On ressent bien là le côté très « fleur bleu » - comme on dirait aujourd'hui- de Marie-Thérèse.

Il apparaît rapidement que l'épouse de Louis XIV se montre plus femme que reine : elle n'aime pas la vie qu'elle devrait mener à la cour, voudrait son époux pour elle seule oubliant parfois qu'il est le roi et qu'avant d'être à elle, il est à la France. Louis, lui, en a bien conscience et l'attitude de son épouse commence déjà à le lasser après seulement quelques mois de mariage. Marie-Thérèse ne tient pas son rôle de reine et elle ne sait qu'aimer le roi : elle l'aime avec soumission, timidité, crainte et l'on pourrait même dire avec une terreur admirative. Lorsqu'il est question de renvoyer sa suite qui

l'avait accompagné depuis l'Espagne, Marie-Thérèse, à l'inverse d'autres reines qui suppliaient qu'on leur laisse leurs gens, s'incline de bonne grâce disant au roi « je n'ai point d'autres volonté que la vôtre. J'ai quitté le roi mon père que j'aimais tendrement, mon pays et tout ce qui m'avait été offert pour me donner entièrement à vous »¹. La reine demande juste une chose en contre partie : « je vous supplie de m'accorder, en récompense, que je puisse être toujours avec vous, et que jamais vous ne me proposiez de me quitter, puisque ce serait pour moi le plus grand déplaisir que je pourrais recevoir ». Louis acceptera et tiendra parole : il la rejoindra tous les soirs même lorsqu'il aura des maîtresses. Mais à force, la docilité de son épouse l'ennuie. L'adoration silencieuse qu'elle lui porte lui pèse et bientôt, Louis renonce à s'en sentir flatté. En bref, Marie-Thérèse déçoit. Le roi aime la danse, se produit dans des ballets où il incarne le soleil, un dieu. A travers cet art, il est au sommet de sa gloire. La reine danse gauchement, n'y prend aucun plaisir sauf peut être celui de plaire au roi. C'est justement cela qui agace Louis. Marie-Thérèse ne fait aucun effort pour s'intégrer parmi les courtisans. Elle ne comprend toujours qu'un mot de français sur dix dans une cour où la conversation est un atout essentiel. Comment dans ce cas, tenir le cercle de la reine ? Comment nouer des alliances parmi les gens de la cour ? Car Marie-Thérèse a beau être reine et les courtisans ont beau se montrer respectueux envers elle, ce n'est pas pour autant que la souveraine peut compter sur eux et leur faire confiance. Elle n'est que l'épouse du roi, sans lui, elle n'est plus rien. Il lui faut donc se construire un réseau d'alliés comme l'ont fait les reines qui l'ont précédée de même que les favorites royales. Nous le verrons par la suite, la cour peut choisir de se ranger du côté de la maîtresse du roi plutôt que de celui de sa reine. Le titre de « reine » n'apporte rien d'autre qu'un semblant de respect de la part des courtisans. Il faut désormais que Marie-Thérèse agisse comme toute reine de France, soit digne de sa

¹ Bruno Cortequisse, *op.cit.*, p. 44

fonction pour attirer à elle la cour.

Marie-Thérèse semble bien se rendre compte de ces problèmes mais ne cherche pas à les régler. Elle se confine dans ses appartements avec ses femmes de chambre et ses nains qui ont le mérite de la distraire, et boit du chocolat à longueur de journée. La reine se condamne elle-même à vivre en marge de la vie de cour : « Elle aimait la retraite plus qu'une reine de France, qui se doit au public, ne la devait aimer ; mais ce défaut, étant fondé sur sa dévotion, méritait plus de louange que de blâme » avançait Mme de Motteville comme pour défendre Marie-Thérèse. Mais l'épouse du roi a beau être très pieuse, cela ne devrait pas l'empêcher d'agir en souveraine. Et en refusant d'accomplir les fonctions officielles d'une reine de France, Marie-Thérèse s'attire bientôt le mépris de la plus grande partie des courtisans qui ne reconnaissent pas en elle l'image de l'épouse d'un roi de France. Marie-Thérèse a pourtant une alliée de taille à la cour : sa belle-mère – qui est également sa tante. Jamais une reine mère n'aura si bien accueilli sa bru. Anne d'Autriche, qui sait combien la cour peut être un endroit cruel, entoure sa nièce de préventions dès l'arrivée de celle-ci. En effet, dès qu'elle avait posé le pied sur le sol français, Anne avait été tout de suite mise de côté par Marie de Médicis qui de suite l'écarte de Louis XIII et sème la discorde dans le jeune couple. Elle prive la nouvelle reine de tout soutien et Anne d'Autriche a tôt fait de se rendre compte que la cour n'est qu'un « nid de serpents ». Ayant dû batailler pour se faire une place aux côtés du roi Louis XIII, et sachant comment une princesse étrangère peut être méprisée des courtisans, Anne décide de préserver sa nièce de toutes les difficultés qu'elle-même avait dû surmonter. Ce qui partait d'une bonne attention ne fut hélas pas bénéfique pour Marie-Thérèse : la jeune reine se replie très vite sur sa tante, ne fait aucun effort pour se faire une place parmi les courtisans et accourt vers elle au moindre problème. Dès lors, la reine mère

protège et couve davantage sa bru. Elle ira jusqu'à trouver le roi elle-même afin de lui demander de ne point faire souffrir son épouse lorsqu'il apparaîtra clairement aux yeux de la cour que Louis XIV se détourne d'elle. En effet, en 1661 Louis XIV s'affiche fréquemment tantôt avec sa belle-sœur la duchesse d'Orléans, tantôt avec la demoiselle d'honneur de celle-ci, Louise de La Vallière. Avant que Marie-Thérèse ne se rende compte de la situation, Anne pria son fils de « l'aider à cacher sa passion à la reine, de peur que sa douleur ne causa de trop mauvais effets contre la vie de l'enfant qu'elle portait »¹. Le roi promit et toute la cour fut priée de suivre le mouvement. Louis poursuivit encore davantage le souhait de sa mère et même après la naissance du dauphin le 1^{er} novembre 1661, il continua à cacher ses amours coupables. Toute la cour s'amusait ainsi que la pauvre reine était constamment « en retard d'une maîtresse ». Cependant, Louis XIV ne tolérera jamais que l'on se moque ouvertement de son épouse ou qu'on lui manque de respect. Certes, Marie-Thérèse n'est pas la reine que les français attendaient mais elle est néanmoins leur souveraine. Chacun doit donc lui rendre tous les honneurs que lui concède son rang. Même les favorites devront le respect à Marie-Thérèse et si en tant que femmes, la maîtresse du roi et son épouse sont rivales, cette situation ne peut s'appliquer à Marie-Thérèse en tant que « reine » qui est seule au sommet de la hiérarchie. Cela n'empêche pas cette dernière d'être d'humeur chagrine et d'humeur maussade lorsqu'elle se rend compte que l'amour du roi – si amour il y a eu – envers elle diminue. A son entourage qui tente de lui faire entendre raison en lui expliquant que tous les hommes sont inconstants, elle ne sait que répondre « mais j'aime le roi, j'aime le roi ». La reine agit telle une petite fille et se borne à ne pas accepter la situation. Louis XIV déteste les pleurnicheries et lorsqu'un jour de 1663, il rentrera de chez sa maîtresse à quatre heures du matin, ce sera pour trouver la reine en pleurs lui disant « je vous aimerais toujours quoique

¹ Madame de Motteville, *Ibid.*, p. 62

vous fassiez ». Si Marie-Thérèse pensait de la sorte ramener vers elle son royal époux, elle se trompe car le roi est fatigué de cette attitude. A cela, il répond « j'en userais si bien que vous n'aurez plus aucune peine ». Afin de la reconforter, Louis promet « qu'à l'avenir, il quitterait la qualité de galant, pour prendre à trente ans celle de bon mari »¹. Quant à la reine mère qui tente de remettre son fils dans le droit chemin, elle entend pour toute réponse de Louis qu'il « connaissait son mal, qu'il en ressentait de la peine et de la honte, qu'il avait fait ce qu'il avait pu pour se retenir d'offenser dieu, et pour ne pas s'abandonner à ses passions, qu'il ne pouvait résister à leur violence et qu'il ne se sentait pas le désir de le faire »². En somme, si Louis avait eu une épouse comme il l'eut voulu, il n'aurait pas été attiré par d'autres femmes susceptibles de lui apporter ce dont était dépourvue Marie-Thérèse. Si cette dernière déçoit le roi, il en va de même avec Anne d'Autriche qui fera un jour confession « des peines qu'elle avait eues par l'humeur chagrine et jalouse de la reine, qui n'avait pas autant d'expérience des choses du monde et de force d'esprit pour s'y soutenir qu'elle lui en aurait souhaité ». La reine mère a elle aussi compris que sa bru ne saura jamais se montrer digne de la tache qui lui incombe.

Lorsqu' Anne d'Autriche est menée aux portes de la mort par un cancer du sein, Marie-Thérèse a ses paroles très significatives : « si je la perds, que deviendrais-je ? », preuve que la jeune reine se reposait entièrement sur sa tante. A la mort de la reine Anne le 20 janvier 1666, Marie-Thérèse se retrouve au premier plan. Tant que la mère du roi était là, c'était elle plus que l'épouse de Louis XIV, qui tenait réellement le rôle de la reine. D'ailleurs, on ne disait pas « la reine mère et la reine » pour parler d'elles mais « les deux reines » comme si Anne d'Autriche eut été la reine de fonction et Marie-Thérèse la reine de nom. Seulement voilà, en 1666,

¹ Madame de Motteville, *Mémoires sur Anne d'Autriche et sa cour*, IV, p.354

² Cité dans *Louise de La Vallière* de Jean-Christian Petitfils, p. 148

cette dernière doit assumer ce dont Anne se chargeait de son vivant : être la reine non pas seulement en apparence mais en démontrant bien par ses activités qu'elle l'est. Louis XIV qui a idolâtré sa mère, caresse encore l'espoir de la retrouver à travers son épouse. Espoirs quelque peu illusoire ! Privée de son principal soutien, Marie-Thérèse se replie davantage sur elle-même et Louis XIV finira par amplifier l'effacement consenti de la reine. Par rapport à Marie de Médicis ou à Anne d'Autriche qui ont marqué l'histoire de leur forte personnalité, Marie-Thérèse fait pâle figure. Elle fait de la figuration et n'aura finalement pour rôle que celui d'enfanter des héritiers. Pour Louis XIV, la reine manque à presque tous ses devoirs de souveraine et le seul dont elle s'acquittera sera en effet de donner six enfants à la France. Lors des accouchements, le roi se tient auprès d'elle, rassurant comme le plus affectueux des époux, ce que l'on a rarement vu chez un roi de France. On pourrait presque croire qu'il s'agit là d'amour. Ne serait-ce pas plutôt de l'amitié liée à de la reconnaissance envers celle qui fait perdurer la dynastie ? Lorsqu'en novembre 1664, on croit la reine perdue suite à un accouchement prématuré et difficile, Louis prie pour la vie de son épouse tant et si bien que l'on pourrait le croire vraiment épris d'elle. En réalité, le souverain redoute que la mort de la reine ne soit un châtement de Dieu, le punissant ainsi d'avoir négligé son épouse légitime au profit d'une maîtresse. La reine vivra, ce qui sera rarement le cas de ses enfants : seul l'aîné, le dauphin, survivra, les cinq autres mourant en bas âge. Ces décès auront au moins l'avantage de rapprocher un temps le roi de la reine, unis dans la même douleur. Mais Marie-Thérèse supportera avec d'autant plus de difficultés la mort de ses enfants quand elle sait que la majorité des bâtards de son époux vivent.

Pour mieux comprendre la personnalité et le repli de Marie-Thérèse, il fallu attendre l'ouvrage de Bruno Cortequisse. Perçue comme une incapable par ses

prédécesseurs, l'épouse de Louis XIV avait été complètement oubliée. Lorsqu'on évoquait une présence féminine auprès du Roi-Soleil, il s'agissait de l'une de ses maîtresses, la reine restant dans l'ombre. Bruno Cortequisse prend la défense de Marie-Thérèse, rappelant son éducation très stricte basée sur le modèle espagnol qui ne l'a pas préparé à devenir reine d'un pays étranger. Les contemporains de Marie-Thérèse ont pu la trouver sotte quand toute la cour savait qui était la maîtresse du roi, sauf elle. En réalité, selon M. Cortequisse, la reine était bien plus intelligente qu'elle ne l'a laissé paraître et savait fort bien vers qui regardait le roi. Mais quel avantage aurait-elle eu à s'opposer à la favorite de son époux, qui ne supportait aucune contrariété ? Puisqu'elle ne laissait rien paraître de ses suspicions, les courtisans en ont déduit qu'elle était stupide. De plus, Fanny Cosandey a récemment démontré le recul des reines de France sur le devant de la scène à l'époque des Bourbon, prenant à plusieurs reprises l'exemple de Marie-Thérèse. Le caractère timide et soumis de l'épouse de Louis XIV n'explique donc pas entièrement son maintien dans l'ombre du roi. Pour l'auteur de *Madame Louis XIV*, Marie-Thérèse n'a pas choisi son existence : en Espagne, les princesses sont confinées dans leurs appartements, ce que l'épouse de Louis XIV reproduit en France pour la simple raison qu'on ne lui a pas appris à faire autrement. Privée de mère très jeune, elle n'a bénéficié d'aucun conseil maternel concernant sa future vie de reine de France. Ce fut bien regrettable car l'épouse de Philippe IV était française ! L'Infante arrive dans une cour où elle ne comprend pas le moindre mot de ce qui s'y dit et dès lors, tout le monde se détourne d'elle, la méprise, l'ignore. Chercher refuge auprès d'une tante affectueuse comme Anne d'Autriche et s'éloigner de ces courtisans n'est-il pas alors légitime ? Très déçu de son épouse, Louis XIV n'a aucun remord lorsqu'il prend des maîtresses qui savent, elles, tenir un cercle, parader, bref « jouer la reine » à la perfection. Ainsi, Marie-Thérèse

cohabite avec les maîtresses de son époux en se résignant au fil du temps. Lorsque l'une de ses dames d'honneur lui apprendra un jour que Louis a une nouvelle maîtresse, la reine déclarera « c'est l'affaire de Mme de Montespan » (alors favorite en titre).

L'idylle avec Madame :

Souvenons-nous de la princesse d'Angleterre Henriette-Anne dont la mère aurait voulu qu'elle épouse Louis XIV. L'union qu'elle fera avec le frère du roi sera le dernier acte du « règne » de Mazarin qui n'en verra pas l'aboutissement. Le premier ministre décède le 9 mars 1661, le mariage se fera le 31 du même mois. La France avait refusé ce parti pour Louis XIV mais, un an plus tard, les choses semblent s'être stabilisées en Angleterre. Charles II se maintient sur le trône et la France entrevoit une alliance pour contrer les Pays-Bas espagnols. Cependant, cette union est surtout souhaitée par Anne d'Autriche. Mazarin n'est pas favorable du tout à ce mariage, se méfiant des Anglais, ennemis de France depuis des siècles. Le ministre va pourtant s'incliner par diplomatie car le roi d'Angleterre accorde tout volontiers la main de sa jeune sœur au frère de Louis XIV. C'est encore une union entre cousins, le défunt Louis XIII et la reine Henriette-Marie étant frère et sœur. La jeune Henriette-Anne vit en France depuis sa petite enfance. Elle parle donc couramment le français et connaît bien la cour et ses usages. Quant à Philippe, il ne paraît guère enchanté de ce mariage avec la princesse d'Angleterre. Rappelons que, comme pour son frère aîné, on ne lui pas demandé son avis sur le choix de sa future épouse. Avec la mort de son oncle, Gaston, survenu le 2 février 1660, Monsieur a hérité du titre de duc d'Orléans. Il est le frère unique du roi de France et donc, un parti prestigieux. Seulement, si l'on a pris soin de donner à Louis quelques

conseils sur les femmes, ce ne fut pas le cas pour Philippe. Le frère du souverain a été totalement écarté de la politique et des intrigues de la cour afin qu'il ne lui prenne pas un jour l'idée de s'opposer à son frère. Le duc d'Orléans est donc resté très proche de sa mère et de ses demoiselles d'honneurs qui, à force de l'habiller comme une petite fille avec rubans et dentelles, ont fini par efféminer le frère du roi. Monsieur se porte plus volontiers sur les hommes que sur les femmes ! On tolère de sa part cette particularité mais cela ne l'empêchera pas de se marier. Pourtant, Philippe n'est pas prêt à laisser une nouvelle femme entrer dans sa vie. Il porte à sa mère un amour abusif qui l'empêche de vraiment s'attacher à une autre personne de sexe féminin. La reine mère veut son fils cadet soumis à son aîné. Il accompagne Anne d'Autriche partout que ce soit à ses dévotions, à la comédie, au jeu ou sur le front. Encore là, au lieu de suivre le roi à cheval, Philippe a toujours voyagé dans le carrosse de sa mère. Au siège de Dunkerque en 1658, au lieu d'être avec le roi et l'armée, le prince « demeurait auprès de sa mère comme un enfant »¹. En raison de son courage, Philippe fut vite écarté des combats. Il aurait pu y acquérir une gloire et faire de l'ombre à son frère comme à Montmédy, où, seulement âgé de seize ans, il avait su montrer sa bravoure. Quant à la promise, Henriette, elle est depuis toujours très mal jugée par la cour à cause de sa maigreur. On la dit de santé fragile et constamment malade. Louis XIV est le premier à se moquer de son frère, lui disant « Mon frère, vous allez épouser tous les os des Saints-Innocents » en référence au cimetière du même nom situé près de l'Eglise Saint-Eustache, connu à l'époque pour la Danse macabre ornant l'une de ses galeries². Le mercredi 30 mars au Louvre, le contrat de mariage est signé. Les fiançailles ont lieu le soir dans le grand salon du Palais-Royal en présence

¹ Cité dans *Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans* de Jacqueline Duchêne, p. 110

² La *Danse macabre* était une série de quinze tableaux peints vers 1416 sur le mur intérieur du cimetière. Ils représentaient la société féodale au XV^e siècle avec l'ordre ecclésiastique et l'ordre laïque. Chaque tableau mettait en scène un représentant de chaque ordre accompagné de la mort se manifestant sous la forme d'un squelette souriant ou grimaçant.

du roi, de la reine, des princes et princesses du sang, et de quelques invités de haut rang. Henriette semble métamorphosée : elle a pris du poids lors d'un récent voyage en Angleterre, et a désormais tout pour plaire : un teint de rose, de belles dents – atout rare à l'époque- et des yeux noirs, vifs, « pleins de feu contagieux que les hommes ne sauraient fixement observer sans en ressentir l'effet » notera l'abbé Choisy¹. Le mariage religieux est célébré le lendemain à midi dans la chapelle du Palais-Royal. Les gazetiers rendent compte de la somptueuse fête et de la splendide mariée. La mémorialiste de la Visitation soulignera : « Les reines mères étaient au comble de leurs souhaits, ayant désiré avec passion cette alliance ». A cette occasion, quelques vers sont écrits par le poète Jean Loret :

*Et Dieu sait si le sacrement
Fut suivi de chères caresses,
De félicités, de tendresses,
Et, bref, de toutes les douceurs
Dont les amants sont possesseurs
Quand leur ardeur est couronnée
Des fraîcheurs de l'hyménée.*

Monsieur et la nouvelle Madame possèdent Saint-Cloud acheté pour le duc d'Orléans par Mazarin en 1658 et le Palais-Royal (ancien Palais-Cardinal), prêté à la reine d'Angleterre, où logeait Henriette-Anne.

La nouvelle duchesse d'Orléans va bientôt devoir jouer un rôle auquel elle ne s'attendait pas : celui de la reine. Car Marie-Thérèse se dérobe très rapidement à ses devoirs de souveraine : le Jeudi Saint de l'année 1661, le rituel voudrait qu'elle lave les pieds de quelques jeunes filles pauvres rassemblées dans la cour du Louvre. Prenant prétexte de sa grossesse, Marie-Thérèse se dit trop fatiguée pour accomplir

¹ Simone Bertière, *op.cit.*, p. 97

cette tâche. Dans la hiérarchie, Madame occupe la place juste derrière la reine, c'est donc elle qui devra la remplacer. Faisant la chose de bonne grâce, Henriette semble être tout le contraire de Marie-Thérèse qui reste en retrait alors qu'une reine de France appartient davantage au public. Anne d'Autriche ne peut décidément apprécier l'application de sa bru espagnole que dans les pratiques religieuses et son amour pour le roi. Louis XIV lui, aime les femmes brillantes et ne tarde pas à se rendre compte que la duchesse d'Orléans a bien des qualités que ne possède guère son épouse qui est timide, presque infantile et peu cultivée. Celle dont il se moquait jadis a désormais la stature d'une reine. Et Mme de La Fayette d'écrire sur ce point « Il (le roi) avait été injuste en ne la trouvant pas la plus belle personne du monde. Il s'attacha fort à elle ». Pour Louis XIV, « ce fut une nouvelle découverte de lui trouver l'esprit aussi aimable que tout le reste »¹ et la Grande Mademoiselle note que son royal cousin va fréquemment aux Tuileries où Monsieur et Madame ont un appartement. Dès lors que la cour sent monter chez le roi beaucoup d'admiration pour la duchesse, tous les courtisans vont faire leurs compliments à Henriette, délaissant la reine qu'ils trouvent triste et maussade. Parmi les dames qui vont bénéficier de l'amitié de Madame, on compte bien sûr Mme de La Fayette mais aussi la princesse de Monaco ou encore Mme de Châtillon. L'Abbé Choisy écrira sur Henriette « Jamais princesse ne fut si touchante, ni n'eut autant qu'elle l'air de vouloir qu'on fut charmé de la voir ». Car Madame est de tous les divertissements, comme le spécifie Mme de La Fayette : « Elle disposait de toutes les parties de divertissements, elles se faisaient toutes pour elle et il paraissait que le roi n'y avait de plaisir que par celui qu'elle en recevait ». Moins d'un mois après le mariage de Monsieur, le 29 avril 1661, Henriette reçoit une lettre significative du roi qui regrette déjà le départ du couple des Tuileries pour Saint-Cloud : « Si je ne croyais vous voir demain, je ne sais quel parti je prendrais et si je

¹ Mme de La Fayette, cité par Jacqueline Duchêne, *op.cit.*, p. 158-159

pourrais m'empêcher de faire un voyage auprès de vous ». Louis XIV se comporte avec sa belle-sœur comme avec une maîtresse. Celle-ci semble avoir toutes les grâces et tous les atouts qui manquent à Marie-Thérèse : elle danse à merveille, parle couramment le français, a de l'esprit, de la répartie, elle aime la conversation. Témoigne de son charme Daniel de Cosnac, son aumônier « Elle mêlait dans toute sa conversation une douceur qu'on ne trouvait point dans toutes les autres personnes royales ; ce n'est pas qu'elle eût moins de majesté, mais elle savait en user d'une manière plus facile et plus touchante : de sorte qu'avec tant de qualités, toutes divines, elle ne laissait pas d'être la plus humaine du monde ¹ ». Bref, le roi a là toutes les raisons d'être jaloux de son frère et commence à se demander si ce n'est pas ce dernier qui a eu le meilleur parti. Quant à Henriette, elle se montre ravie de pouvoir jouer « à la reine ». Le roi passe ainsi de plus en plus de temps en compagnie de Madame au détriment de Marie-Thérèse qui s'en va se plaindre à sa tante, Anne d'Autriche. Du 30 juillet au 3 août à Fontainebleau, on danse le nouveau *Ballet des Saisons* sur une musique de Lully. Madame est en Diane et selon l'étiquette, on la nommera « de l'univers la seconde lumière ». Ce « titre » donné à la duchesse d'Orléans peut nous paraître étrange et à la cour, chacun l'interprétera comme il le voudra. Le roi devrait être la « première lumière » de cet univers et la reine la seconde. Doit-on comprendre ici qu'Henriette est la seconde lumière féminine ou qu'au contraire, elle est placée en deuxième position juste après Louis XIV et que donc elle éclipse la reine ? Sur cette Diane on déclame « Elle enchante les cœurs, elle éblouit les yeux, Glorieuse sans être fière, Adorable en toute manière »². Durant l'été 1661, on voit donc souvent le roi aux côtés de Madame en calèche, en gondole mais également lors de promenades nocturnes avec elle. Les apparences sont heureusement sauvées car le roi rejoint toujours la couche de la reine. Il apparaît

¹ Jean-Christian Petit-fils, *op.cit.*, p.62-63

² Jacqueline Duchêne, *op.cit.*, p. 165

pourtant clairement que tous les divertissements sont en l'honneur d'Henriette et personne à la cour – sauf peut être la pauvre reine- n'en est dupe. Si Marie-Thérèse se plaint des absences de son époux, en revanche, Monsieur lui, n'est nullement dérangé par la situation. Il est au contraire ravi d'avoir, pour une fois, fait une meilleure affaire que son aîné. L'Infante d'Espagne était peut être un parti plus prestigieux que la princesse d'Angleterre mais au final, elle se révèle médiocre dans ses fonctions de reine à l'inverse de son épouse. Par l'intermédiaire de sa femme, le duc d'Orléans satisfait son frère. Il sait que le roi a beaucoup de considération pour Henriette et que cela peut s'avérer avantageux pour lui.

Seulement, plus le temps passe et plus il est clair que le roi est attiré par sa belle-sœur. Laissons ici la parole à Mme de La Fayette, confidente d'Henriette, qui analyse si bien la situation : Madame « ne pensa qu'à plaire au roi comme belle-sœur. Je crois qu'elle lui plut d'une autre manière ; je crois aussi qu'elle pensa qu'il ne lui plaisait que comme beau-frère, quoiqu'il lui plût peut-être davantage ; mais enfin, comme ils étaient tous deux infiniment aimables, et tous deux nés avec des dispositions galantes, qu'ils se voyaient tous les jours au milieu des plaisirs et des divertissements, il parut aux yeux du monde qu'ils avaient l'un pour l'autre cet agrément qui précède d'ordinaire les grandes passions »¹ ou encore « Les plaisirs le jour, et les promenades jusqu'à deux ou trois heures après minuit dans les bois commencèrent de s'introduire et de se pratiquer d'une manière qui avait un air plus que galant et où la volupté paraissait devoir corrompre une vertu ».² Nous sommes ici face à des sentiments ambigus, et il y a visiblement plus que du respect et de l'amitié entre Louis et Henriette. Doit-on pour autant parler d'amour ? N'oublions pas que le roi est fort déçu de son épouse de qui

¹Simone Bertière, *op.cit.*, p. 99

²Jean-Christian Petitfils, *op.cit.*,p. 67

tout le monde attendait beaucoup. Marie-Thérèse n'est pas à la hauteur de ses espérances et Louis XIV cherche des consolations auprès d'autres femmes. Quant à Madame, elle subissait un époux qui « n'était pas tout à fait tourné vers du côté des femmes »¹ et dont « aucune femme n'avait la faculté d'enflammer son cœur »². Ayant passé son enfance en France, elle avait toujours rêvé d'épouser son royal cousin. De plus, pour Henriette, séduire le roi, c'était se venger des affronts qu'elle avait eu de sa part étant plus jeune : dédaignée par un roi plus âgé qu'elle qui répétait « je n'aime pas les petites filles », Henriette tenait à présent sa victoire sur un roi qui n'avait pas voulu d'elle par le passé. Cependant, Louis recherchait plus qu'une jolie jeune femme, il voulait être aimé par celle qu'il aimait. Mais bien que le roi trouva en elle une reine, la duchesse d'Orléans ne fut point une amante désintéressée. Ce qui la maintenait auprès du monarque, c'était justement le fait de pouvoir, par son intermédiaire, briller en public, prendre la place de Marie-Thérèse, incapable de jouer son rôle de souveraine comme Louis l'entendait.

Madame, ambassadeur entre la France et l'Angleterre :

Nous reviendrons sur l'idylle entre le roi et la duchesse d'Orléans ainsi que sur sa fin qui introduisit la première favorite de Louis XIV. Mais à la cour de France, si Madame a d'abord eu les fonctions d'une souveraine, elle aura bientôt celles d'un ambassadeur. Le mariage d'Henriette d'Angleterre et de Monsieur devait amener la paix entre Louis XIV et Charles II. Or, en 1665, l'Angleterre entre en conflit avec les Pays-Bas espagnols pour cause de rivalités commerciales. Louis XIV, qui avait signé un traité avec la Hollande en 1662, doit se ranger de son côté. Charles II est le premier à déclarer

¹ Benedetta Craveri, *op.cit.*, p. 163

² *Idem*

la guerre aux Pays-Bas espagnols. La France doit suivre pour tenir ses engagements auprès de la Hollande. Il s'agissait de plus d'une excellente occasion pour le royaume d'étendre son influence et d'accroître son pouvoir ainsi que son rôle dans le domaine maritime. Louis XIV attendra le décès de sa mère au début de l'année 1666 pour déclarer la guerre à l'Angleterre le 26 janvier. Si le monarque a agit ainsi, ce fut par égards pour Anne d'Autriche qui haïssait les guerres et avait lutté pour la paix toute sa vie. En revanche pour son fils, faire la guerre est un moyen d'affirmer sa supériorité. A cette date, Louis et Madame ne sont plus aussi proches que par le passé mais le conflit entre la France et l'Angleterre ne nuira jamais au respect et à l'affection que témoignera toujours le roi à sa belle-sœur. Dans une lettre datée de 1668, Louis XIV écrit de Dijon à la duchesse d'Orléans peu de temps après avoir envoyé un courrier à Monsieur. Dans cette seconde missive adressée uniquement à Madame et non au couple d'Orléans, le roi dit écrire non pas pour donner des nouvelles mais pour assurer Henriette de son amitié. En 1667, Louis a déclaré également la guerre à l'Espagne pour revendiquer l'héritage de son épouse, ce dont il sera question plus loin. Il apparaît bientôt qu'une alliance franco-anglaise est nécessaire pour lutter contre l'Espagne et contre le commerce des Pays-Bas espagnols. Les deux rois ont tout intérêt à s'allier : en effet, Louis XIV a besoin d'être libre pour pouvoir développer sa politique d'expansion. Quant à Charles II, il a besoin d'argent et la guerre coûte cher. Ce n'est pour autant qu'il est prêt à voir diminuer sa suprématie maritime et son commerce. Les deux rois ont cependant en commun une profonde haine pour la Hollande qui n'a pas les mêmes intérêts économiques qu'eux. Les négociations entre la France et l'Angleterre sont donc entamées mais n'avancent pas, chacun des deux pays voulant tirer le maximum d'avantages d'une paix. Louis XIV entrevoit alors la possibilité d'impliquer la duchesse d'Orléans dans les négociations. Madame a noué de très forts liens

fraternels avec son frère aîné qui se considère comme son protecteur. Du côté français, elle a toute l'amitié de son royal beau-frère. Henriette apparaît donc comme la meilleure intermédiaire entre les deux rois. Les ambassadeurs ayant échoué dans le traité d'union, la princesse d'Angleterre semble être la seule qui puisse le réaliser. Correspondant avec Charles II, Henriette est tenue au courant dans les grandes lignes de ce qui se passe entre les deux nations. Mais en faire une intermédiaire signifie lui livrer tous les détails sur les attentes de la France. Son intimité avec Louis XIV et la tendresse de Charles II font de la duchesse l'ambassadeur idéal car elle saura jouer de ses liens familiaux avec son frère, atout qu'aucun ambassadeur avant elle ne pouvait prétendre avoir. Ainsi, Henriette ne devient pas ambassadeur de France ou d'Angleterre mais entre la France et l'Angleterre car elle a à cœur une paix profitable aux deux partis. Madame entre donc en politique. On s'en souvient, depuis que la Grande Mademoiselle s'était impliquée dans la Fronde contre son roi, Louis XIV avait eu l'intention de tenir éloignées toutes les femmes de la politique même la reine de France. Depuis la mort de Mazarin, Anne d'Autriche n'avait plus le moindre droit de regard sur les affaires du royaume et voilà que Louis va demander à sa belle-sœur de s'impliquer. Pas au grand jour cela va de soi. Son rôle de négociateur est une fonction secrète que toute la cour, à commencer par Monsieur, ne doit en rien soupçonner. En effet, comment faire accepter au duc d'Orléans que son épouse a un rôle à jouer dans la politique française alors qu'il est lui-même écarté de ce domaine. Il faudra cependant bien le mettre au courant de la situation car, en tant qu'époux, il peut s'opposer à tout départ de sa femme. Monsieur fut donc mis tardivement dans la confession et fut très mécontent que l'on confia à la duchesse et non à lui cette tâche. Selon lui, Henriette n'a rien à faire en politique, Louis XIV clamant depuis tant d'années que ce n'est pas là la place d'une femme. Philippe aimerait lui aussi travailler pour la paix

de son pays avec l'Angleterre, étant après tout, le beau-frère de Charles II. Il ne supporte pas qu'on propose à Madame et non à lui de jouer un rôle dans les négociations. Deux raisons expliquent ce choix de Louis XIV : Monsieur a beau être le frère du roi de France et le beau-frère du roi d'Angleterre, il n'a jamais entretenu avec Charles II une relation aussi étroite qu'Henriette. Quant à Louis, il ne tient pas à ce que son frère prenne goût à la politique. Les rapports entre Madame et Monsieur, qui n'avaient jamais été très bons, allaient encore se dégrader. Le duc d'Orléans jalouse son épouse qui brille à la cour par son esprit et s'attire parfois les faveurs de ses propres favoris. Lorsqu'à l'époque, un mari voulait priver son épouse des divertissements et des fêtes de la cour, il la mettait enceinte. C'est une solution dont Philippe d'Orléans usera avec Henriette qui supportera huit grossesses en huit ans. Le départ de la duchesse d'Orléans prend d'ailleurs du retard à cause de la dernière dont elle est délivrée le 27 août 1669. Son voyage en Angleterre est reporté en 1670.

Le traité qui est signé prend alors le nom de « la grande affaire ». Au départ, il s'agit d'une alliance entre les deux pays pour contrer la Hollande. En vérité, Charles II a besoin de l'appui de la France pour son projet secret baptisé « R », code pour dire « projet de religion, de conversion ». En contrepartie, la France exige une alliance contre la Hollande. Ceci est avantageux pour le roi d'Angleterre qui pourra être le maître du commerce maritime. Il faut cependant l'accord de Monsieur pour le voyage de la duchesse d'Orléans. Philippe finit par céder mais à condition qu'il l'accompagne. L'attitude de Monsieur dérange beaucoup le roi, car son frère devrait se plier à sa volonté. Henriette ira seule en Angleterre avec ou sans le consentement de son époux, parce que le roi le veut. D'ailleurs, pour empêcher Monsieur d'accompagner la duchesse, Charles II aura l'idée de changer le protocole : en principe, le roi d'Angleterre aurait dû être accompagné de son

frère, le duc d'York, à Calais pour accueillir Henriette. Charles II amenant avec lui un membre de sa famille, le duc d'Orléans pouvait revendiquer le droit d'être également présent aux côtés de son épouse sur le sol anglais. Le roi d'Angleterre stipule alors qu'il viendra seul à Calais : la présence de Monsieur n'est donc pas indispensable à Douvres. Le départ de Madame de Saint-Germain est prévu le 28 avril 1670. Le couple d'Orléans quitte Paris le 25 pour rejoindre le roi. Monsieur se montre odieux, exige de sa femme qu'elle ne dépasse pas Douvres et refuse qu'elle soit plus de trois jours en Angleterre. Son attitude est jugée cruelle, Henriette n'ayant pas revu son frère depuis neuf ans. Seuls quelques privilégiés connaissent les véritables raisons du départ de Madame pour l'Angleterre. Le reste de la cour qui accompagne le cortège pense à une simple visite de la princesse dans sa famille. Le motif du séjour de la duchesse d'Orléans est tenu secret jusqu'à l'embarquement de celle-ci à Dunkerque le 23 mai. Si Louis XIV a voulu faire les choses ainsi, c'est que devant la réaction de Monsieur, il était facile de prévoir celle des autres courtisans qui auraient tenté d'en savoir plus auprès de la principale intéressée. Le 26 mai, Madame arrive à Douvres où doit être signé le traité. Henriette tient Louis XIV informé de tous les avancements dans « la grande affaire ». Les choses allant si bien, Charles II se permet de demander que sa sœur reste dix ou douze jours en Angleterre à la grande colère de Monsieur, qui ne peut que s'effacer devant l'accord donné par le roi de France. Le traité de Douvres est signé le 1^{er} juin 1670. Les points les plus importants sont les suivants : une alliance perpétuelle entre la France et l'Angleterre, le soutien de l'Angleterre aux prétentions françaises sur la succession d'Espagne, le respect du traité d'Aix-la-Chapelle, une déclaration de guerre commune à la Hollande (ce sera chose faite en 1672), une interdiction de signer une paix séparée, le commandement sur mer confié au duc d'York et des efforts pour rallier d'autres pays à la lutte contre la Hollande. Ce

traité demeurerait néanmoins secret pour le peuple car l'article 2 stipule : « le roi d'Angleterre, convaincu de la vérité de la religion catholique ». Or, depuis 1531, l'Angleterre – par décision du roi Henry VIII – a rompu toute relation avec la papauté et l'on se souvient encore de l'antipathie des anglais à l'encontre de l'épouse de Charles I^{er}, Henriette-Marie de France, fervente catholique. En aucun cas, le peuple d'Angleterre ne devait savoir que son roi envisageait une conversion. Henriette reprendra la mer le 12 juin. Personne n'est là pour l'accueillir à Calais. Mademoiselle témoigne : « Monsieur ne fut point au-devant d'elle et empêcha son frère d'y aller, bien que celui-ci l'en priât instamment ¹ ». Il est difficile d'adhérer à l'hypothèse émise par Monique de Huertas qui écrit que le roi n'alla pas au devant de Madame pour la simple raison qu'il n'appréciait pas les ovations lorsqu'elles ne s'adressaient pas à lui. Nous pensons que Louis XIV a accepté la demande de son frère car ce dernier était l'époux d'Henriette et en tant que tel, il avait sur elle une autorité que le roi avait déjà trop négligée. Si Louis XIV fut jaloux des rares succès remportés par le duc d'Orléans, il ne réagit pas de même avec sa belle-sœur car officiellement, c'est bien le roi de France qui a conclu l'accord avec l'Angleterre.

Plus qu'une femme qui compta beaucoup dans la vie sentimentale de Louis XIV, Henriette d'Angleterre joua un rôle sur deux des tableaux les plus prestigieux : elle reprit les fonctions de reine délaissées par Marie-Thérèse d'Autriche et fut à l'origine d'un traité important entre son pays natal et son pays d'adoption. Aucune favorite du Roi-Soleil ne se vit confier une tâche aussi importante. Officiellement, la princesse Henriette-Anne d'Angleterre sera la dernière femme qui, en plus d'avoir eu une grande place dans le cœur du monarque, aura pu participer activement à la politique. Félicitée par tous à son retour, Madame s'attira encore davantage le mécontentement de son époux. La princesse ne

¹ Mlle de Montpensier, citée par Jacqueline Duchêne, *op.cit.*, p. 379

profita pas longtemps de cette gloire : elle mourut le 30 juin 1670 à l'âge de 26 ans. Mme de Sévigné rapporta le 6 juillet qu'Henriette avait emporté avec elle « toute la joie, tout l'agrément et les plaisirs de la cour »¹.

¹*Ibid.*, p. 427

Chapitre 3
Louise de La Vallière ou l'amour retrouvé



Chapitre 3 *Louise de La Vallière ou l'amour retrouvé*

Les réprimandes d'Anne d'Autriche et de l'Eglise :

Louis XIV a fait d'Henriette d'Angleterre « sa reine » au détriment de Marie-Thérèse. Cette dernière qui se rend bien compte que son époux passe de plus en plus de temps avec Madame commence à trembler. En effet, Marie-Thérèse a toujours été convaincue qu'un roi ne peut aimer qu'une fille de roi, c'est pourquoi elle n'avait pas accordé grande importance aux rumeurs sur Marie Mancini. Cependant, la duchesse d'Orléans est la fille d'un roi et également la cousine de Louis XIV, tout comme son épouse. Pour ces deux raisons, la reine craint de perdre l'amour – entendons surtout « amitié »- de son mari. La liaison de Madame avec le roi ne dérange pas uniquement Marie-Thérèse. Monsieur ne tarde pas à se rendre compte qu'il s'est fait des illusions sur la situation : il espérait avoir une place plus importante auprès de son frère grâce à l'intermédiaire de son épouse. Or, celle-ci a droit à tous les honneurs mais le duc d'Orléans n'obtient rien. Se développe alors chez lui une extrême jalousie envers son épouse. Avec la reine, tous deux se plaignent à Anne d'Autriche, espérant qu'en qualité de mère, elle a encore de l'influence sur le roi. C'est mal connaître Louis XIV, qui depuis la mort de son premier ministre, a exclu la reine mère du conseil et entend désormais gouverner seul et ne recevoir de leçons de personne. De plus, si le roi aime certaines femmes, il les aime moins que la France. L'exemple de Marie Mancini en est une preuve. Ses amours, Louis les considère comme un passe-temps. Un roi est prisonnier de sa fonction royale, ce qui compte avant tout, c'est la grandeur de l'Etat. L'amour vient ensuite, une fois la journée de travail terminée. Louis XIV appartient d'abord à la France avant de pouvoir être à une femme. C'est uniquement après avoir posé et révolu

les questions politiques que le roi peut se consacrer à une maîtresse. Louis a beau être amoureux, son métier de roi passe avant tout. Il ne peut se soustraire aux obligations imposées par l'étiquette, ne peut être entièrement à celle qu'il aime. Anne d'Autriche va tenter, dans un premier temps, de convaincre sa belle-fille espagnole qu'elle se fait des idées sur la relation de Louis et d'Henriette. Cela dit, dès qu'elle a rassuré sa nièce, la reine mère accourt auprès du roi pour justifier l'attitude de Marie-Thérèse en avançant que la jeune reine a pour lui « un excès de tendresse »¹. Mais à la cour, tout le monde a bien compris que le roi n'est pas disposé à obéir à sa mère comme un enfant. Il va quand même sur ses 23 ans ! Quand à Madame, elle n'écoute ni les recommandations de Mme de Motteville, ni les menaces de sa belle-mère qui lui rappelle qu'elle l'a accueillie en France dès son plus jeune âge. Quant aux courtisans, en apparence respectueux, ils suivent avec beaucoup d'attention « ces galanteries qu'on cache avec le plus grand soin » pour reprendre l'expression de Mme de Motteville. La relation qu'entretiennent Louis XIV et Henriette-Anne dérange davantage qu'une liaison du roi avec une autre femme car la duchesse d'Orléans appartient à la famille du monarque. Madame est non seulement sa cousine au premier degré mais également l'épouse de son frère cadet. Si le roi prenait une maîtresse, cela pourrait être accepté, ses prédécesseurs ayant donné l'exemple. En revanche, il est impossible que sa favorite soit également sa belle-sœur. A l'époque, le terme de « belle-sœur » n'est pas d'usage et il convient de désigner la duchesse d'Orléans comme étant devenue, par son mariage, la « sœur » de Louis XIV aux yeux de l'Eglise. Un frère et une sœur ne pouvaient être amants car ils auraient alors commis un inceste, renforcé, dans le cas du roi et d'Henriette, d'un double adultère, chacun étant marié. Même si Louis XIV prit par la suite des favorites, nous aurons l'occasion de le voir, la peur de l'enfer le hantait et si l'Eglise dénonçait trop longuement l'une de ses liaisons, le roi

¹ Simone Bertière, *op.cit.*, p. 100

renonçait alors à son bon plaisir – temporairement il est vrai – par crainte de dieu. D'autant qu'à l'époque, et jusqu'au XVIIIe siècle, pour le Clergé, la femme use de la sensualité pour arriver à ses fins et l'Eglise craint qu'une favorite se serve de son pouvoir de séduction pour influencer le monarque. De plus, les hommes de Dieu sont alors persuadés que l'amour pour son conjoint, ou pour son amant, empêche l'amour pour le Seigneur divin. On imagine les courtisans faire gorge chaude si ils avaient été persuadés de la liaison intime de Louis XIV et de la duchesse d'Orléans. Si l'Infante d'Espagne avait été prise, Anne d'Autriche aurait probablement favorisé une union entre son fils aîné et la princesse d'Angleterre. Auraient-ils été aussi soudés dans leur couple qu'ils pouvaient l'être en tant que « frère et sœur » ? Ce qui est certain, c'est que Louis XIV fit toujours preuve vis à vis d'Henriette du respect et de l'affection qu'il lui témoignait dans des lettres jusqu'à la mort de celle-ci en 1670. A la cour, on guette le moindre geste, la plus petite des attentions de Louis XIV pour la duchesse d'Orléans qui pourrait confirmer leur relation. La mort du fils unique de Madame, survenu le 8 décembre 1666, fera beaucoup de bruit. Le roi se montrera fort attristé en apprenant la perte du petit duc de Valois âgé de 2 ans. Le souverain se serait même montré plus peiné que le duc d'Orléans.¹ En effet, Louis XIV enverra à Charles II un billet dans lequel il évoque une perte commune. On serait tenté de croire que les enfants mis au monde par Henriette furent ceux du roi et non de son époux. Mais, nous l'avons vu plus haut, comme on parle à l'époque de « frère » et de « sœur » pour désigner un beau-frère et une belle-sœur et, lors d'un décès, tous les membres d'une famille peuvent se montrer aussi touchés de cette perte, qu'ils soient proches ou non du défunt. N'oublions pas que le roi de France parle dans sa lettre d'une « perte commune » et pourtant, Charles II n'a jamais vu son neveu. Nous devons donc en conclure que ce billet n'est pas une reconnaissance de

¹ Jacqueline Duchêne, *op.cit.*, p. 278

paternité mais sous-entend l'amitié qu'a Louis XIV pour le roi d'Angleterre et pour Madame. Louis étant attaché et proche d'Henriette, il partage son chagrin¹.

Pour Anne d'Autriche, il semble bien que l'édifice matrimonial pour lequel elle avait tant travaillé est en train de se fissurer à la base. La reine mère avait souhaité des unions prestigieuses malgré un manque d'inclination évident qui émanait de ses deux fils : l'aîné ne voulait pas entendre parler du mariage espagnol, n'ayant aucune attirance pour l'Infante, et le cadet affichait ses goûts masculins. Monsieur avouera d'ailleurs à sa cousine la Grande Mademoiselle, des années après son mariage, qu'il n'avait aimé son épouse que quinze jours. Car si Philippe d'Orléans avait des mignons, il voulait également avoir une descendance. Le frère cadet de Louis XIV tient à laisser une lignée royale, c'est pourquoi Madame est constamment enceinte. Anne d'Autriche a choisi pour ses fils les partis les plus prestigieux d'Europe mais aussi des princesses avec lesquelles ils ont des liens de parenté. Elle espérait de la sorte que Louis et Philippe fassent tout deux une union harmonieuse. Cependant, le roi et Henriette d'Angleterre ne se montrent guère satisfaits de leur mariage, ce que la reine mère n'avait pas prévu. Pourtant, rares furent les unions arrangées qui fonctionnèrent mais il semble qu'Anne d'Autriche y ait cru pour son fils aîné et Marie-Thérèse. Depuis toujours, elle n'entrevoit que l'Infante d'Espagne pour le roi de France et on disait de la princesse qu'elle était parée de toutes les grâces. Il est bien vrai que Marie-Thérèse ne fait pas de scandales, ne se montre pas frivole, est soumise à son époux mais n'a goût à rien. La reine Anne qui avait fondé tant d'espairs sur sa nièce commence à s'apercevoir quelle s'est trompée. Marie-Thérèse n'est pas

¹ Le lecteur pourrait s'y perdre. Il est difficile de concevoir que Charles II puisse pleurer son neveu de 2 ans qu'il n'a jamais vu et que Louis XIV partage son chagrin « par amitié ». En réalité, tout est prétexte à resserrer les liens entre la France et l'Angleterre. La mort du fils d'Henriette permet à son pays natal et à son pays d'adoption d'échanger des lettres de « sympathie ». Le « chagrin » de Louis XIV et de Charles II est sans doute exagéré.

faite pour être reine de France à l'image de Louis XIV. Si le roi aime passer du temps avec sa belle-sœur, rien ne nous prouve qu'ils sont véritablement amants. Mme de La Fayette a bien fait mention de l'inclination qu'ils avaient l'un pour l'autre mais elle n'a jamais écrit qu'il y avait eu entre eux une relation plus intime. Pour Louis Bertrand, il n'a pu y avoir qu'un amour platonique. Jacqueline Duchêne, qui nous a livré une magnifique biographie de la duchesse d'Orléans, basée sur une documentation solide tout en reprenant certains écrits des contemporains de Louis XIV, reste également très prudente sur la relation entre le roi et Madame. Rien ne prouve qu'ils furent amants car cela aurait entraîné, chez Louis comme chez Henriette, une certaine angoisse, l'inceste étant un péché mortel.

Le paravent aux amours du roi :

Jacqueline Duchêne expose dans son ouvrage les raisons qui ont poussé Louis XIV et la duchesse d'Orléans à se rapprocher : tout deux étaient jeunes, mal mariés et avaient beaucoup de points communs. Quoi de plus normal dans cette situation que de passer du temps ensemble ? Mais ce qui peut nous paraître naturel aujourd'hui ne l'est pas forcément au XVII^{ème} siècle : à la cour, on interprète et on imagine souvent qu'il y a des intrigues et des secrets partout. La période où Louis XIV est proche de Madame ne dure que trois mois et pourtant, cela est suffisant pour que les courtisans donnent des proportions démesurées à cette relation sans avoir de preuve. De ce fait, Marie-Thérèse en veut publiquement à sa belle-sœur, l'accuse de lui « voler » le cœur du roi. De son côté, Monsieur en veut toujours autant à son épouse d'attirer l'attention du roi sans que lui en tire profit. Il en va de même pour Anne d'Autriche qui ne supporte plus que Marie-Thérèse soit raillée par toute la cour qui lui préfère la duchesse

d'Orléans. Exerçant sur son fils cadet une grande influence depuis toujours, la reine mère l'engage à rendre la vie impossible à son épouse. Jusqu'au bout, Anne d'Autriche traite froidement Henriette et se montre distante d'elle. Elle a et gardera énormément de rancune envers sa belle-fille qu'elle a pourtant aimée et protégée. Madame de Motteville confie que la reine mère pensait alors que plus rien ne pourrait jamais ramener la princesse sur le chemin du salut. L'idylle impossible du roi et de Madame inspira peut être la confidente de cette dernière, Marie-Madeleine de La Fayette, lorsqu'elle publia en 1678 – huit ans après la mort d'Henriette- *La princesse de Clèves*, roman d'amour romanesque retraçant une liaison impossible entre une dame mariée et son soupirant, au XVI^e siècle. Par principe, et parce qu'une relation intime serait un adultère, l'amour entre la princesse de Clèves et le duc de Nemours restera un amour platonique, peut être à l'image de celui entre Louis et Henriette¹.

A force de devoir endurer les plaintes de la reine, la mauvaise humeur de Monsieur, les remontrances d'Anne d'Autriche et les soupçons de toute la cour, la duchesse d'Orléans en vient à proposer au roi de se servir de l'une de ses demoiselles d'honneur comme paravent à leur relation : Louis XIV feindra de courtiser une jeune fille appartenant à la Maison d'Henriette et pourra ainsi voir sa belle-sœur sans qu'il y ait scandale. Olympe de Soissons, qui devait sa place de Surintendante de la Maison de la reine à Madame, proposa quelques unes de ces demoiselles sans histoire parmi lesquelles Françoise-Louise de La Baume Le Blanc, demoiselle de La Vallière. Il fut convenu que le roi jouerait les galants auprès de la jeune fille de dix-sept ans. Madame n'aurait pas dû souffrir d'une comparaison avec Louise de La Vallière qui était d'un naturel timide et dont la beauté était assez fade (elle n'avait pas de formes comme on les aimait à

¹ Mme de La Fayette ne signa pas de son nom cet ouvrage mais on lui attribut généralement. Elle ne fut associée à ce roman qu'en 1780

l'époque). De plus, elle boitait légèrement, conséquence d'une chute qu'elle avait faite dans sa jeunesse. Cependant, d'après l'abbé de Choisy, Louise « avait la grâce plus encore que la beauté ». Témoigne de son charme un chroniqueur du XVII^e siècle : « Elle a la taille belle et noble et quelque chose dans sa manière de marcher ; elle a dans les yeux une certaine langueur qui est un charme inévitable pour tous ceux qui ont le cœur un peu tendre. Elle a les plus beaux cheveux du monde, et en quantité. Elle a l'esprit doux, le goût bon, aime les livres et en juge bien. Elle est civile, obligeante, libérale, et l'on voit de la magnificence dans tout ce qu'elle fait. Elle a de l'égalité dans l'humeur et s'est toujours gouvernée d'une manière qui a donné de l'admiration et de l'amitié pour elle »¹. La pureté, l'innocence – qui faisait dire à certain qu'elle était sotte-, la discrétion et la sincérité qu'on trouvait chez Mlle de La Vallière ne laissèrent pas longtemps Louis indifférent. L'idée de Madame se révélait fort bonne : le roi courtisait ouvertement Louise lorsqu'il se rendait chez sa belle-sœur, montait dans le carrosse de la demoiselle d'honneur pour en sortir discrètement et rejoindre celui de la duchesse d'Orléans qui se trouvait à côté. Mais il apparut bientôt que le rôle de « chandelier » fut inversé et que la véritable motivation qui amenait le roi chez les Orléans, à Saint-Cloud ou au Palais-Royal, n'était pas Henriette mais bien Louise. Lorsque Madame s'aperçut, à la fin du mois de juillet, que le roi venait uniquement chez lui dans le but de voir sa demoiselle d'honneur, elle s'en trouva fort vexée : le roi avait préféré une provinciale sans naissance à une princesse d'Angleterre. Curieusement, son époux lui aussi fut fâché que le roi se détourne de Madame. Pour Monsieur, le fait que le roi se serve d'Henriette pour courtiser une demoiselle d'un rang inférieur passait pour une humiliation. A la cour, on se rendit vite compte que la duchesse d'Orléans avait été dupée par le roi et même si Louis tentait de sauver les apparences en s'affichant avec sa belle-sœur, personne n'ignorait plus qu'il lui préférait

¹ Jean-Christian Petitfils, *op.cit.*, p. 70

Louise. Qu'il penche pour Madame ou pour sa demoiselle de compagnie, la situation était difficile pour le roi : sa relation avec Henriette avait fait scandale car elle était sa belle-sœur, en courtiser une autre d'un rang inférieur, c'était maintenant humilier la princesse d'Angleterre. Le penchant du monarque pour une jeune fille venant de Province déclenchait de vives oppositions émanant des dames de la noblesse qui ne cachaient pas qu'elles étaient plus dignes de devenir la favorite du roi que Mlle de La Vallière. Pour Jacqueline Duchêne, il n'est pas impossible que le roi ait fait la cour à Louise par dépit amoureux : en effet, Madame avait entrepris de séduire le comte de Guiche qui était le favori de Monsieur ! La cour n'est alors qu'un lieu d'intrigues amoureuses. Le roi a pu être blessé dans son orgueil de voir Madame ne pas se contenter de son affection et de chercher celle d'un autre. A la fin de l'année 1661, il était évident pour tout le monde qu'Henriette avait perdu l'amour du monarque au profit de Louise de La Vallière. Madame avait eu trois mois de gloire à la cour ; pendant cette période elle avait fait office de reine. Il ne faudrait pas croire que ce rôle est désormais terminé pour elle, la duchesse d'Orléans continuera de briller là où Marie-Thérèse d'Autriche fait pâle figure. Louis XIV continuera à manifester de l'amitié pour Henriette d'Angleterre et sa compagnie lui sera toujours agréable. Avec cette première relation, la cour a compris que son roi ne resterait pas fidèle à son épouse et qu'il renouait avec la « tradition » qui veut que les rois aient des maîtresses. Les contemporains entreprirent alors de raconter comment Louis XIV était tombé sous le charme de Louise de La Vallière en l'entendant dire « La couronne n'ajoute rien aux charmes de sa personne ; elle en diminue même le danger. Il serait trop redoutable pour un cœur sensible s'il n'était pas roi ; mais, au moins, il dégoûte de tout ce qui n'est pas lui »¹. Poncet de La Grave reprendra l'anecdote à des pamphlets. Parallèlement, Alexandre Dumas

¹*Ibid.*, p. 71

évoquera une scène dans laquelle, pour protéger Louise de la pluie, le roi la couvrira de son chapeau, montrant ainsi aux courtisans son affection pour la demoiselle d'honneur de Madame.

Première favorite, premiers scandales :

Louis XIV était d'un naturel timide – on a pu le constater très rapidement- et redoutait les femmes trop entreprenantes. La nature secrète de Louise de La Vallière l'attira plus que les autres. Mais avec ce caractère trop doux, il va être difficile pour Louise de se faire sa place à la cour. Trop gentille, elle ne se méfie de personne. En février 1662, son amie Anne-Constance de Montalais lui confiant que Madame a une liaison avec le comte de Guiche, Mlle de La Vallière promet de ne pas en dire un mot au roi. Contrairement à beaucoup de courtisans, Louise ne sait pas mentir et lorsque Louis XIV veut apprendre de quoi il est question, la demoiselle ne peut que lui répondre qu'elle ne peut rien lui dire. Fâché de comprendre que sa maîtresse refuse de lui divulguer ce qu'elle sait, le roi la quitte fort mécontent. Mlle de La Vallière a alors une réaction qui révèle de sa fragilité et de son désespoir : n'attendant même pas de revoir le souverain, Louise déduit du silence de Louis que leur liaison est terminée. Désemparée, elle s'enfuit des Tuileries, le lendemain à l'aube, pour le couvent de Chaillot avec dans l'esprit de ne plus en sortir. Le roi reçoit ce jour là Don Christobal de Gaviria, ambassadeur de Sa Majesté Catholique, venu complimenter Louis XIV pour la naissance du dauphin. Devant l'agitation de quelques courtisans à la fin de l'audience, le roi fait demander de quoi il est question. C'est M. de Saint-Aignan qui informe le souverain que Mlle de La Vallière vient de rentrer en religion. Après avoir « expédié »¹ l'ambassadeur, le roi de France se précipite à Chaillot pour ramener sa maîtresse à la cour. Cette

¹ L'expression est de Jean-Christian Petitfils, *Ibid.*, p. 99

action sera très mal vue par la reine mère : pour sa favorite, le monarque a congédié au plus vite un ambassadeur important venu spécialement pour lui faire compliment. Louis XIV est encore jeune et impulsif. Quant à Louise, avec cette fuite, elle a révélé son caractère passionné. Mlle de La Vallière a démontré qu'elle était capable d'avoir de grands emportements, de faire sans penser aux conséquences de ses actes, d'agir sans réfléchir lorsqu'elle estimait que son amour était en danger. Ce refuge dans l'Eglise révèle déjà le combat intérieur de Louise entre le roi et Dieu, la passion et le devoir chrétien. Pensant que le roi avait cessé de l'aimer parce qu'il n'est pas venu la voir durant la nuit, la jeune femme a cru sa vie brisée et a quitté la cour sans même chercher à savoir ce qu'il en était vraiment de la situation. Cet incident a profondément touché les deux amants : le roi est jaloux et veut être exclusif. Si Louise lui est fidèle, il ne comprend pas qu'elle puisse l'être également envers ses amies et qu'elle puisse lui cacher des choses même infimes et sans conséquences. Il va jusqu'à lui reprocher son amourette de jeune fille avec le vicomte de Bragelongne. Egoïste, Louis aurait voulu que « le cœur de Louise n'eut jamais battu que pour lui, qu'elle eut été vierge de cœur comme de corps »¹. Cette pensée paraît bien injuste quand on sait que le roi ne se prive pas lui de tomber sous le charme d'autres femme et qu'avant Louise il y avait eu Marie Mancini qui avait fait battre son cœur ! Louise peut également se montrer possessive, ne supportant pas de partager Louis avec la fonction de roi. Selon Mme de La Fayette : « Il (le roi) ne pouvait se consoler qu'elle eût été capable de lui cacher quelque chose, et elle ne pouvait supporter d'être moins bien avec lui ; en sorte qu'elle eut pendant quelque temps l'esprit égaré ». La fuite de la nouvelle favorite fait scandale et indigne les courtisans mais Louise de La Vallière ne tarde pas à être au cœur d'une nouvelle affaire dont on parlera beaucoup à la cour.

¹ Monique de Huertas, *Louise de La Vallière : de Versailles au Carmel*, p. 61

Madame supporte toujours aussi mal d'avoir perdu l'attention de Louis XIV qui a osé lui préférer sa demoiselle d'honneur. Olympe de Soissons aimerait également faire tomber en disgrâce celle qu'elle considère comme une fille sans esprit. Aidée par son amant, le marquis de Vardes, et par le comte de Guiche, tout heureux de rendre service à la duchesse d'Orléans, Henriette et la comtesse de Soissons échafaudent ce que l'on nommera « l'Affaire de la lettre espagnole » en 1663. Il s'agit d'écrire à Marie-Thérèse pour lui dire la vérité au sujet de la maîtresse du monarque. En effet, la reine est toujours persuadée que son époux est attiré par la princesse d'Angleterre et cette dernière refuse d'endosser plus longtemps le rôle du « chandelier » et de subir la jalousie de la souveraine. Le marquis de Vardes écrit la lettre destinée à Marie-Thérèse d'Autriche. Le comte de Guiche se charge de la traduire en espagnol, la reine ne comprenant pas le français. Le billet est glissé dans un dessus de lettre¹ qui venait de Madrid. La dépêche arrive dans les mains de Maria Molina, première dame de Chambre de la reine. Or, en apercevant le cachet provenant de la cour d'Espagne, celle-ci craint que la lettre ne contienne une funeste nouvelle à propos de Philippe IV que l'on sait souffrant. Décidant d'ouvrir le pli, la dame de Chambre transmet la lettre à la reine mère puis au roi. Louis est fâché – le terme est faible- lorsqu'il apprend que l'on se mêle de sa vie privée. Certes il n'éprouve pas envers la reine de sentiments amoureux mais il a pour elle de l'amitié et ne supporte pas qu'on lui fasse du tort. Sa colère est d'autant plus grande que l'on a voulu se jouer de lui. Fautes de preuves, les coupables ne seront pas punis mais l'Affaire a fait du bruit. La comtesse de Soissons trouve cependant le moyen de mettre la reine au courant des infidélités de son époux en juillet 1663 même si, selon Mme de Motteville, la reine « n'eut pas besoin de confident pour l'avertir de ce secret ; avant que d'en connaître

¹ Ce que l'on appellerait aujourd'hui une enveloppe. Il s'agit à l'époque d'un papier plié sur le dos duquel on écrivait l'adresse. Le pli était ensuite cacheté.

la cause, elle en sentit les effets et disait souvent à sa mère (Anne d'Autriche), en pleurant excessivement que le roi ne l'aimait plus ». Bien que mécontent, le roi est soulagé par la situation puisqu'il n'a plus à tout cacher à son épouse. « Le seul changement qu'il fit paraître dans sa conduite fut qu'au lieu qu'il disait tous les jours à la reine qu'il venait de chez Madame, il lui avouait librement qu'il avait été ailleurs »¹. Ce ne sera pas la dernière fois que l'on voudra du mal à Mlle de La Vallière et que l'affaire restera irrésolue. En avril 1664, au château Brion où elle logeait depuis 1663, Louise fut réveillée par les aboiements de sa chienne. Elle entendit des bruits près de la fenêtre puis une voix près de son lit « Dormez-vous ? ». Affolée, la maîtresse de Louis XIV courut s'enfermer dans sa garde-robe et appela ses gens. D'après une lettre du duc d'Enghien à la reine de Pologne, Marie-Louise de Gonzague, on trouva « la marque d'un pied crotté sur un petit placet qui était auprès de la fenêtre, la muraille égratignée comme si on y avait jeté des crampons pour attacher une échelle de corde, et une autre échelle de bois à une autre muraille qu'il fallait passer pour venir au bas de la fenêtre. »². Le roi promit une forte récompense à qui lui livrerait le ou les coupable(s) mais cependant, il ne sut jamais qui était rentré chez sa maîtresse. A la cour, certains avançaient que l'auteur de cette effraction ne pouvait qu'en vouloir à la vie de Mlle de La Vallière par jalousie. Par précaution, Louis XIV fit renforcer la garde du palais Brion et donner à Louise un goûteur par crainte d'une tentative d'assassinat par le poison.

En prenant une maîtresse, Louis XIV renoue avec le passé d'Henri IV encore que pour l'instant, Mlle de La Vallière n'est pas encore favorite en titre. Les choses se compliquèrent en 1663 lorsqu'il apparut que Louise était enceinte. Celle-ci est au désespoir tandis que toute autre

¹ Simone Bertière, *op.cit.*, p. 117

² Le Grand Condé et le duc d'Enghien, *Lettres inédites à Marie-Louise, reine de Pologne, sur la cour de Louis XIV (1660-1667)*, p. 32.

favorite se serait montrée ravie de cette situation venant conforter sa position. Comment cacher une telle chose à la cour ? Si Louis était heureux que sa bien-aimée porte son fruit, il était également inquiet. Sa mère lui avait déjà assez reproché sa conduite avec Mlle de la Vallière mais jamais encore il n'avait été question d'un bâtard. Personne ne devait être au courant. Le dernier bâtard d'un roi de France était né en 1609 et si son grand-père, Henri IV, avait eu quantité de bâtards et les avait faits vivre avec les enfants de la reine, les temps ont bien changé. Louis XIV redoute le scandale et décide d'installer sa maîtresse, enceinte, au Palais Brion. Voilà pourquoi à l'automne 1663, Louise doit abandonner sa charge de demoiselle d'honneur de Madame, personne ne devant se rendre compte de son état. C'est la première fois que le roi va mêler à ses affaires de cœur un ministre en la personne de Colbert qui est chargé d'acheter le palais Brion mais qui devra également faire disparaître l'enfant à venir aux yeux du monde et s'en occuper ! Le chirurgien Boucher fut également averti qu'on aurait sous peu besoin de ses services. Ce dernier resta introuvable dans la nuit du 18 au 19 décembre alors qu'on le cherchait pour accoucher la marquise de Villeroy. Arrivé à temps chez cette dernière, il raconta plus tard qu'on l'avait emmené les yeux bandés pour accoucher une femme masquée. Cette mystérieuse femme était en réalité Louise de La Vallière. L'enfant est baptisé sous une fausse identité, Charles, fils de M. de Liancourt et de demoiselle Elisabeth du Beux, de parfaits inconnus. Le bâtard du roi est confié aux époux Beauchamp, d'anciens domestiques des Colbert qui pensent élever un enfant illégitime de l'un des frères du ministre. Tout est organisé pour que personne ne soupçonne rien, Louis XIV n'étant pas prêt à avouer à la cour et à sa famille, surtout à la pieuse Anne d'Autriche, qu'il a eu un enfant de sa maîtresse. Cependant, la disparition puis le récit incroyable de Boucher ne tardent pas à faire naître les soupçons qui sont dévoilés dans le Journal de Lefebvre

d'Ormesson : « L'on applique cette histoire à Mlle de La Vallière, que l'on prétend être accouchée [...] Mlle de La Vallière, depuis longtemps, vit fort retirée sans sortir [...], le roi l'a fait loger au palais Brion et l'a tirée d'auprès de Madame. Depuis longtemps, feignant d'être incommodée, elle ne sortait point [...] et ceux qu'elle recevait [...] ne la voyaient que dans le lit. »¹. En effet, comment expliquer le départ de Louise de La Vallière de la cour et son installation si rapide au palais Brion ? Pour étouffer les rumeurs de son accouchement, Louise paraîtra à la messe de minuit célébrée dans la Chapelle des Quinze-Vingts, le 24 décembre. Mal remise et paraissant plus morte que vive, les soupçons ne font que se renforcer car tout le monde la trouve « pâle et fort changée ». Pourtant, si la rumeur se propage entre les courtisans, officiellement, le roi de France n'a aucun bâtard. A la cour, chaque s'interroge et suppose mais ne peut rien prouver.

Les *Plaisirs de l'Île enchantée* de 1664 marquent le premier hommage – bien que secret- du roi à Louise car officiellement, ils sont donnés pour les deux reines, Anne d'Autriche et Marie-Thérèse. Il n'est pas difficile pour les courtisans de se rendre compte que la véritable reine de ce divertissement est en réalité Mlle de La Vallière : en effet, depuis plusieurs mois Louise a quitté la cour où elle n'occupe plus aucune fonction auprès de Madame. Son retour en tant qu'invitée ne trompe personne d'autant que la reine soupçonne désormais qu'elle soit la maîtresse du roi. Les personnes conviées à la fête arrivent le 5 mai à Versailles. Louis XIV a lancé six cents invitations mais il n'entend pas loger les courtisans au château qui est alors en construction. La situation crée bien des mécontentements comme l'écrit Mme de Sévigné : « Les courtisans étaient enragés car le roi ne prenait pas soin d'eux ». Les festivités commencent le 7 mai pour durer jusqu'au 13 du même mois. Molière jouera *La*

¹ Jean-Christian Petitfils, *op.cit.*, p. 135

Princesse d'Elide, Tartuffe, les Fâcheux et le Mariage forcé.
Le roi organise également une promenade dans la ménagerie de Versailles ainsi qu'une grande loterie. Bien entendu, les lots ont été distribués à l'avance et la reine Marie-Thérèse a le plus gros bijou qui vaut cinq cents pistoles. Mlle de La Vallière, bien qu'elle n'a gagné qu'un bijou d'une modeste valeur comparé à celui reçu par l'épouse du roi, se voit rendre un hommage dans *La Princesse d'Elide* :

*Je dirai que l'amour sied bien à vos pareils,
Que ce tribut qu'on rend aux traits d'un beau visage
De la beauté d'une âme est un clair témoignage,
Et qu'il est malaisé que sans être amoureux
Un jeune prince soit et grand et généreux.*¹

Après les divertissements, Louise de La Vallière regagne le palais Brion tandis que Louis XIV prend la route de Fontainebleau. Ayant quitté ses fonctions de demoiselle d'honneur chez la duchesse d'Orléans –qui n'est pas mécontente de voir sa rivale la quitter– Mlle de La Vallière est écartée de la cour où sa présence à temps plein ne peut être justifiée. Quand Louise s'y trouve, c'est en tant qu'invitée de Sa Majesté. Car si à cette date, plus personne n'ignore qu'elle est la maîtresse du souverain, ce dernier n'ose pas encore installer Louise à une place de favorite officielle. Si le roi tient Mlle de La Vallière à l'écart, sa mère en est pour grande partie responsable : en octobre 1664, la reine et Anne d'Autriche sont absentes. Le roi, profitant de l'occasion, met en avant sa favorite en la faisant asseoir à ses côtés à la même table de jeu que Monsieur et Madame. Immense honneur qui fait comprendre à toute l'assemblée ce que représente Mlle de La Vallière pour le souverain. Si Anne d'Autriche ne dit rien en apprenant la chose, Marie-Thérèse est tellement désespérée de voir la position de Louise confirmée qu'elle tombe malade. Elle a la fièvre, des nausées et mal aux jambes. Il en résulte un

¹*Ibid.*, p. 120

accouchement avant terme le 16 novembre au cours duquel la reine faillit mourir. Le roi confit au maréchal de Villeroy « encore que ce serait pour moi un grand malheur si la reine perdait son enfant, je m'en consolerais pourvu que dieu me fit la grâce de me conserver la reine et que son enfant pût être baptisé ». Le souhait du monarque sera exaucé : Marie-Thérèse vivra et la petite princesse qu'elle mit au monde avant terme aura le temps d'être baptisée Marie-Anne de Bourbon avant de s'éteindre le 26 décembre. Louis XIV ordonne de nombreuses prières pour la guérison de la reine tandis que tous rendent Louise de La Vallière responsable de l'état de la souveraine. Le duc de Mazarin aurait été jusqu'à dire au roi que l'ange Gabriel l'avait averti du malheur qui s'abattrait sur la France si le monarque ne rompait pas avec sa maîtresse¹. L'Eglise voit également d'un mauvais œil l'adultère que le roi commet. Le confesseur le Père Annat qui menaçait de se retirer si son roi ne quittait Mlle de La Vallière, dû bien abandonner ses fonctions auprès de Louis XIV qui était résolu à ne pas se séparer de sa maîtresse. Devant la passion du souverain pour Louise, les courtisans hésitent. A l'époque il existe deux cours en une seule : la « vieille cour » rassemblant la reine mère et les dévots, et la « jeune cour » comprenant le roi et les courtisans de sa génération qu'Anne d'Autriche trouve indisciplinée. Chacun sait fort bien que bientôt il n'aura plus qu'une seule cour entourant Louis XIV. Entre plaire à la reine mère, qui va sur son déclin, et le jeune roi qui s'affirme de plus en plus, les courtisans indécis choisissent vite et de nombreuses dames de la cour recherchent désormais la compagnie de Mlle de La Vallière. Anne d'Autriche ne peut que s'incliner. Quant à Marie-Thérèse, elle ne peut que se taire. Peut être que si la reine avait eu un caractère plus imposant, elle aurait pu décider Louis XIV à renoncer à prendre une maîtresse. Il semble au contraire

¹ Le duc de Mazarin est décrit par Jean-Christian Petit-fils comme un « bigot ridicule, obsédé sexuel aux mœurs invertis ». Mentalement dérangé, il séquestrait son épouse Hortense Mancini et mutilait les statues et tableaux de la collection du Cardinal Mazarin basés sur le thème de la nudité. Autant dire que l'on accordait pas beaucoup d'importance à ce qu'il pouvait dire.

que la souveraine ait capitulé un peu trop rapidement. Cependant, cela ne l'empêchait pas de faire des scènes à toute la cour comme l'a consigné dans ses Mémoires la Grande Mademoiselle car Marie-Thérèse était très susceptible : « La reine avait toujours dans la tête qu'on la méprisait ; cela faisait qu'elle était jalouse de tout le monde et surtout quand on dînait. Elle ne voulait pas qu'on mangeât ; elle disait toujours : "On me mangera tout ; on ne me laissera rien !" Et le roi s'en moquait. »¹. Oui, Louis XIV s'en moque car il sait fort bien que son épouse ne fera que crier, se plaindre et boudier lorsqu'elle sera en colère ; et de cela, il n'a rien à craindre. De plus, le roi demeurait fidèle à la promesse faite à la reine juste après leur mariage : chaque nuit, il la rejoignait comme en témoigne Primi Visconti : « Le roi la traite avec tous les honneurs de sa condition : il mange, dort avec elle, remplit tous ses devoirs de famille, comme s'il n'avait pas de maîtresse. Quant à elle, la moitié de son temps se passe en dévotions ». Le souverain, en choisissant de ne pas afficher officiellement sa liaison avec Mlle de La Vallière choisit également de sauver les apparences même si beaucoup sont au courant de la situation. Comme l'écrit Primi Visconti, Louis XIV agit avec la reine et ses enfants comme si il n'était pas infidèle envers son épouse. N'oublions pas qu'à la cour, c'est toujours l'apparence qui prime et le roi l'a bien compris.

Comment Mademoiselle de La Vallière aime Louis XIV :

Les contemporains de Louise de La Vallière, tout comme les historiens du XXe siècle, reconnaissent que la jeune provinciale a aimé le Roi-Soleil d'une manière tout à fait particulière pour l'époque. Toutes les dames de la cour recherchent les faveurs du roi et espèrent en tirer profit. En effet, on peut encore s'interroger aujourd'hui sur l'évolution de l'amour « sincère » que Marie Mancini porta à Louis – ne

¹*Ibid.*, p. 61

visait-elle pas également la couronne en plus du cœur du jeune homme ? Quant à Henriette-Anne d'Angleterre, elle fut attirée par son beau-frère de par leurs nombreux points communs mais également parce qu'il était le roi et que cela lui permettait de briller à ses côtés. Louise de La Vallière est la première femme à n'avoir aimé que Louis sans penser au prestige de la couronne. Durant sa liaison avec Mlle de La Vallière, Louis XIV eu des passades amoureuses avec d'autres jeunes filles sur lesquelles nous reviendrons. A chaque fois, malgré les charmes de ses conquêtes, le roi est revenu vers Louise. Guillaume Poncet de La Grave a probablement tiré de son imagination la scène de Louis XIV entendant Mlle de La Vallière dire qu'elle l'aimerait davantage si il n'était pas le roi. En revanche, il semble qu'il ait raison sur le fait que Louise n'était pas attirée par l'argent. L' Abbé de Choisy le confirmera en écrivant au sujet de Louise qu'elle n'avait « point d'ambition, point de vues ; plus attentive à songer à ce qu'elle aimait qu'à lui plaire ; toute renfermée en elle-même et dans sa passion, qui a été la seule de sa vie...Elle voulait toujours ou voir l'objet de sa passion ou songer à lui sans être distraite par des compagnies indifférentes »¹. On put très vite s'en rendre compte à la cour car pour certains la disgrâce du surintendant des finances, Nicolas Fouquet, avait commencé avec Louise de La Vallière : Fouquet qui avait la réputation d'être « insatiable sur le chapitres des dames » jeta d'abord quelques regards sur Louise. S'il n'envisageait pas d'en faire sa maîtresse, il est certain qu'il souhaitait qu'elle fasse partie de ses « contacts » à la cour afin de mieux le renseigner sur Louis XIV. Comment être mieux informé sur les agissements du roi si l'on est renseigné par sa maîtresse ? Car bien que nous ne sommes à l'époque qu'à la fin du mois de juin 1661, Fouquet a déjà pris conscience, grâce à son réseau d'espions, que Mlle de La Vallière a toute l'attention du monarque. Il envoie donc Mme du Plessis-Bellières auprès de Louise qui selon son rapport fit « la capable ». L'entremetteuse vient

¹ Benedetta Craveri, *op.cit.*, p. 172

pourtant de promettre à la demoiselle qu'elle ne manquerait jamais de rien si elle avait Fouquet comme protecteur, lui proposant pour commencer, de mettre à sa disposition 20.000 pistoles. Louise aurait refusé : « Madame, 200.000 livres ne seraient même pas capables de me faire commettre un faux pas ». Mme du Plessis-Bellières avertit Fouquet « je crains fort qu'elle n'en parle au roi, de sorte qu'il faut prendre les devants pour cela. Ne trouvez-vous pas à propos de dire pour la prévenir, qu'elle vous a demandé de l'argent et que vous lui avez refusé ? Cela rendrait suspectes toutes ses plaintes »¹. On sait que le surintendant n'aura pas le temps de faire quoique ce soit et il est fort probable que Mlle de La Vallière ait de suite averti Louis XIV des intentions de Fouquet envers elle. Suite à la trop somptueuse fête donnée à Vaux le 17 août, le surintendant des finances signe sa disgrâce. Anne d'Autriche avait découvert en conversant avec son amie la duchesse de Chevreuse, qu'il y avait des exactions et irrégularités dans les comptes confiés à Fouquet. Cela avait été découvert par Colbert. Arrêté le 5 septembre 1661, le surintendant des finances fut conduit le 22 décembre 1664 à la forteresse piémontaise de Pignerol. Loin de nous l'idée de croire que le fait d'avoir proposé de l'argent à la maîtresse du roi fut à l'origine de la chute du surintendant des finances. Disons plutôt que cette faute s'ajoutait aux autres car il put être fort déplaisant à Louis XIV d'apprendre que Nicolas Fouquet n'hésitait pas à payer des personnes de son proche entourage pour l'espionner. Si certains membres demeurant à la cour, qu'ils soient courtisans ou domestiques, pouvaient alors s'acheter, dans cette affaire, Louise de La Vallière fit bien comprendre qu'elle ne trahirait pas pour de l'argent.

Bien que maîtresse du roi, Louise ne demanda jamais quelques faveurs pour elle ou pour ses proches à l'inverse des autres favorites. Elle refusa souvent les bijoux que le roi désirait lui offrir et ne les portait que rarement car pour elle, ils

¹ Jean-Christian Petitfils, *op.cit.*, p. 83

mettaient en avant sa condition de favorite, ce qu'elle cherchait à cacher tant elle en a honte. C'est justement ce côté de Mlle de La Vallière qui attirait le roi, il aimait d'autant plus Louise que cette dernière était tiraillée entre les hésitations et les scrupules de sa liaison. D'un côté il y avait l'amour du roi, de l'autre la crainte de Dieu car en aimant le roi, elle commettait un péché Louis étant marié. Comme l'affirmera un légat du pape « elle ne s'est jamais montrée fière de la faveur du roi »¹. Si on ne reconnaissait pas à Mlle de La Vallière une grande beauté, en revanche, beaucoup s'accordaient pour dire qu'elle avait un certain charme. La Grande Mademoiselle, qui pourtant n'appréciait pas vraiment Louise, avouait volontiers « que ses regards avaient une douceur inexprimable...qu'elle était aimable et que sa beauté avait de grands agréments par l'éclat de sa blancheur et de l'incarnat de son teint, par le bleu de ses yeux...par la beauté de ses cheveux argentés »². Quant à Mme de La Fayette, elle nous décrit Mlle de La Vallière comme une personne « fort jolie, fort douce et fort naïve »³. La confidente de la duchesse d'Orléans n'a pas tout à fait tort : Louise n'est pas comme la plupart des courtisans, elle vit son amour avec le roi en oubliant totalement que la cour est un lieu d'intrigues. Elle ne se doute pas qu'on peut lui vouloir du mal, qu'on jalouse sa place ce qui fait dire qu'elle est naïve. Cette confiance absolue que Louise a envers le roi l'empêche même de se rendre compte de ses infidélités lorsqu'il la trompe. Nous pouvons néanmoins voir les choses sous un autre angle : Mlle de La Vallière pouvait être bien plus intelligente qu'elle en avait l'air et parfaitement se rendre compte des passades amoureuses de son amant. Mais, sachant qu'il lui reviendrait toujours, elle se serait efforcée de ne pas laisser paraître sa jalousie. Les années passant, la vie du roi étant publique, non seulement, plus personne ne doutait de la liaison du souverain

¹ Cité dans *Favorites et Dames de cœur* de Pascal Arnoux, p. 167

² Cité dans *Louise de La Vallière* de Christiane Moyne, p. 42

³ *Idem*

avec Mlle de La Vallière, mais celle-ci était également évoquée dans les courriers diplomatiques comme en témoigne un écrit d'un proche du légat pontifical : « la personne qui jouit plus que toute autre de sa faveur est Mademoiselle de La Vallière. Il a eu les prémisses de sa virginité... [L'amitié du roi] dure déjà depuis trois ans sans qu'il y ait le moindre refroidissement »¹. Louis XIV se montre sensible face au désintéret de sa maîtresse pour sa couronne ainsi que pour l'attachement et l'adoration que Louise montre pour lui. Le roi de France aime être aimé mais cependant, jamais il ne n'oserait se compromettre pour une femme. Le souverain évolue, devient plus responsable et en 1666, on est déjà bien loin du jeune souverain romanesque qui avait fait sa cour à Marie Mancini. L'amour sincère de Louise apparaît dans l'œuvre de Racine, *Bérénice*, lorsqu'il fait dire au personnage principal :

*Depuis quand croyez-vous que ma grandeur me touche ?
Un soupir, un regard, un mot dans votre bouche,
Voilà l'ambition d'un cœur comme le mien :
Voyez-moi plus souvent, et ne me donnez rien.*
(Bérénice, acte II, scène 4)

*Mon cœur vous est connu, seigneur, et je puis dire
Qu'on ne l'a jamais vu soupirer pour l'empire.
La grandeur des Romains, la pourpre des Césars
N'a point, vous le savez, attiré mes regards.
J'aimais, seigneur, j'aimais, je voulais être aimée²*
(Acte V, scène 7)

Devant la liaison durable de Louis XIV avec Louise de La Vallière, on pourrait se ranger à l'avis du l'abbé de Choisy pour qui le roi de France et sa maîtresse étaient « deux personnes, nées pour s'aimer véritablement, ne se sont jamais

¹ Benedetta Craveri, *op.cit.*, p. 169

² Jean-Christian Petitfils, *op.cit.*, p. 122

aimées de meilleure foi plus tendrement ».¹ Et cependant, c'est cet amour trop sincère et désintéressé qui va perdre Mlle de La Vallière car elle évolue dans un milieu où le calcul et l'ambition sont indispensables pour se faire une place et surtout, pour la conserver.

¹Christiane Moyne ,*op.cit.*, p. 165

Chapitre 4
De Louise à Athénaïs : la fin d'une époque



Chapitre 4 *De Louise à Athénaïs : la fin d'une époque*

Les conséquences de la mort d'Anne d'Autriche :

Depuis qu'il a une maîtresse, Louis XIV s'éloigne de la religion. S'il assiste toujours à la messe, il ne communie plus. A la Pentecôte 1664 alors que Monsieur lui demande s'il fera ses dévotions, Louis répond « qu'il ne ferait pas l'hypocrite comme lui, qui allait à confesse parce que la reine mère le voulait »¹. En effet, Philippe d'Orléans accompagne toujours Anne d'Autriche dans toutes ses dévotions tandis que le roi a décidé, depuis quelques temps, de vivre comme il l'entendait, sans se soucier des sermons de sa mère. De ce fait, Louis XIV et Anne d'Autriche sont en froid et ce, malgré les efforts de Monsieur et de Mademoiselle pour les réconcilier. La reine mère désapprouve la liaison de son fils aîné avec Louise de La Vallière et le monarque ne supporte plus de se voir reprocher sans cesse sa conduite. Dès lors, il préfère rester à l'écart d'Anne d'Autriche. Celle-ci vit très mal l'échec des mariages de ses fils, surtout celui de Louis. Elle avait placé tant d'espoir dans l'Infante d'Espagne que la déception n'en est que plus vive. La mère du roi se plaint des contrariétés que lui cause « l'humeur chagrine et jalouse de la reine, qui n'avait pas autant d'expérience des choses du monde et de force d'esprit pour s'y soutenir qu'elle lui en aurait souhaité »². En septembre 1664, après les fêtes de *l'Ile enchantée* où chacun a pu se rendre compte son affection pour Mlle de Vallière, Louis XIV décide de laisser son épouse, enceinte, à Vincennes, et en profite pour introduire sa maîtresse chez la reine mère. Dans la chambre d'Anne d'Autriche, Louise est conviée à s'asseoir à la même table de jeu que le roi, Monsieur et Madame. La reine douairière se montre fort mécontente de l'initiative prise par le roi. Quant à Marie-Thérèse, sitôt mise

¹ Jean-Christian Petitfils, *op.cit.*, p. 147

² Simone Bertière, *op.cit.*, p. 124

au courant, elle redouble de jalousie envers Mlle de La Vallière. Mais les pleurnicheries de la reine exaspèrent maintenant toute la cour qui s'en moque. Elle a quand même 26 ans et se comporte toujours comme une petite fille. La princesse Palatine racontera plus tard sur Marie-Thérèse : « Elle était bien aise que le roi couchât avec elle, car en bonne Espagnole elle ne détestait point ce métier-là. Elle montrait toujours de la gaîté quand cela lui arrivait. On pouvait en juger tout de suite. Elle aimait qu'on la plaisantât là-dessus, et riait en battant ses petites mains »¹. On s'en rend bien compte ici, Marie-Thérèse agit avec un manque de maturité évident. A-t-on jamais vu une souveraine rire et battre des mains comme une sotte pour faire comprendre à tout le monde que le roi a accompli son devoir conjugal ? A la fin de l'année 1664, Mlle de La Vallière est considérée par toute la cour comme la favorite de souverain. Louis XIV a décidé de faire de Louise sa favorite officielle non pour contrarier sa mère ou son épouse ainsi que l'Eglise, mais pour faire sortir Louise de son isolement, parce qu'il désire qu'elle occupe la place qui lui revient depuis maintenant trois années. C'est là un beau geste d'amour mais Louise en demande-t-elle autant ? On ignore ce que la maîtresse du roi pensa de ce changement de situation ni même si elle fut consultée par Louis XIV. Les historiens s'accordent néanmoins pour dire qu'il est fort improbable que se soit Mlle de La Vallière qui ait demandé de devenir favorite en titre. De ce fait, Louise devient l'égale de Madame et des deux reines. La cour lui rend des hommages, elle a droit aux honneurs, aux distinctions, pour le bon plaisir du roi. Pour la nouvelle favorite, la situation est des plus embarrassantes. Les nobles crient au scandale de se voir précédés par une fille sans fortune et sans titre, Mlle de La Vallière n'étant ni duchesse, ni marquise, pas même comtesse.

L'année suivante, la reine mère se plaint de plus en plus de sa poitrine. Anne d'Autriche est atteinte d'un cancer du

¹ Christiane Moyne, *op.cit.*, p. 92

sein et se sait condamnée. Fatiguée par sa maladie, elle renonce à défendre sa bru espagnole et à se mettre mal avec son fils aîné. Cependant, jusqu'au bout, Anne d'Autriche n'aura de cesse de mettre en garde le roi contre le péché de l'adultère qu'il commet avec Louise de La Vallière et qui compromet son salut éternel. Marie-Thérèse redoute le jour où la reine mère disparaîtra car elle a toujours vécu dans son ombre. C'est au Louvre que la reine mère agonise. Lors de la bénédiction à ses enfants, Anne d'Autriche reçoit ses fils et la reine, à qui elle donne une bénédiction pour le dauphin. En revanche, tout le monde a remarqué que la mourante n'a pas reçu Henriette d'Angleterre en privé, preuve de la rancune qu'elle lui a gardée jusqu'au bout. Louis XIV montre sa grande sensibilité en s'évanouissant lorsqu'il croit sa mère décédée. Il s'enfuit ensuite de la chambre de celle-ci. L'Etiquette interdit de toute façon au roi de France d'être en contact direct avec la mort. Le duc d'Orléans demeure auprès de sa mère, refusant d'obéir à son frère qui lui ordonne de quitter la chambre¹. La reine meurt le 20 janvier 1666, entre 4 et 5 heures du matin. A un courtisan qui lui dit à propos de la défunte « Elle peut être mise au rang de nos plus grandes reines », Louis XIV répond « Non, de nos plus grands rois »². Les paroles du souverain reflètent parfaitement ce que le roi pensait de sa mère : c'était grâce à elle qu'il avait conservé son trône lorsqu'il était enfant et elle lui avait toujours prodigué ses conseils même si il est vrai que Louis avait fini par ne plus les écouter. Mais bien qu'ils la regrettent, la mort de la reine Anne est pour ses fils une libération. Tous deux vont pouvoir afficher clairement leurs favorites et favoris. Ils l'aimaient et la craignaient c'est pourquoi ils se soumettaient. En témoigne le comportement du roi lors de la messe qui eu lieu à Saint-Germain le 27 janvier : Louise de La Vallière se trouve dans la tribune d'honneur à la droite de la reine. Jamais

¹ C'est la première fois que le duc d'Orléans désobéit de la sorte à son frère. Il promet cependant, que ce sera aussi la dernière.

² Claude Dulong, *op.cit.*, p. 225

du vivant d'Anne d'Autriche le roi ne se serait permis de paraître accompagné de son épouse et de sa favorite. Cela fera dire à la duchesse de Montpensier qu'après la disparition de sa mère « le roi ne se contraignit plus, et cela parut fort »¹. D'autant qu'après la mort d'Anne d'Autriche, le monarque fuit Paris et les Tuileries pour Versailles où il emmène Louise. Il explique dans ses mémoires : « Ne pouvant, après ce malheur, souffrir la vue d'un lieu où il m'était arrivé, je quittai Paris à l'heure même et me retirai premièrement à Versailles, comme à l'endroit où je pourrais être plus en particulier »². Si on peut comprendre aujourd'hui la réaction du roi de France, à l'époque la cour ne le peut. Pour les courtisans, Louis XIV manque de respect à la mémoire de sa mère en s'échappant de Paris avec sa maîtresse. Quant à Marie-Thérèse, elle sait qu'elle doit désormais s'affirmer et tente de faire front. Cette même année, profitant de l'absence du monarque, la reine reproche à Mlle de La Vallière d'oser se présenter enceinte devant elle. Lorsqu'il apprend les reproches de son épouse à sa favorite, Louis XIV fait donner un dîner par cette dernière auquel toutes les dames de la cour et la reine sont priées de paraître. Seule la duchesse d'Orléans ne cède pas, menaçant de s'en retourner en Angleterre si on l'a contraint à être l'invitée de son ancienne demoiselle d'honneur. En revanche, Marie-Thérèse doit subir cette humiliation. La pauvre reine renonce ensuite à se plaindre directement à la favorite de son époux, se contentant de manifester sa jalousie à l'encontre de Louise lorsqu'elle est avec ses dames d'honneur et ses confidentes espagnoles.

Tenir son rôle de favorite :

La mort d'Anne d'Autriche fut, nous l'avons dit, une délivrance pour Louis XIV tiraillé entre l'amour et le respect

¹ Jacqueline Duchêne, *op.cit.*, p. 254

²Christiane Moyne, *op.cit.*, p. 157

qu'il avait pour sa mère et son désir d'afficher sa favorite sans s'attirer sa colère. Quant à son épouse, elle n'ose pas afficher devant le roi son mécontentement. Louis XIV décide donc de mettre en avant sa maîtresse. En été 1665, Louise avait déjà quitté le palais Brion pour un hôtel particulier près des Tuileries. Le palais qui avait logé Mlle de La Vallière fut laissé à l'Académie royale de peinture et de sculpture. La favorite s'était principalement retirée dans ce palais pour cacher ses grossesses. A présent, le roi entendait que celles-ci ne soient plus dissimulées à la cour. Il mettait en Mlle de La Vallière les mêmes espoirs qu'il avait jadis mis en Marie-Thérèse : remplir ses fonctions. L'épouse du Roi-Soleil y avait manqué, Henriette d'Angleterre avait en quelque sorte pris sa place au grand contentement de Louis XIV. Mais une favorite a également des devoirs, un rôle à tenir comme l'ont démontré celles qui ont précédé Mlle de La Vallière dans l'histoire. La maîtresse en titre du roi de France est souvent autant respectée que la souveraine, voire davantage lorsque la cour comprend que celle que le roi aime est plus écoutée par ce dernier que son épouse. Rappelons-nous d' Agnès Sorel, première favorite officielle dans l'histoire de France, qui éclipsa totalement la reine Marie d'Anjou au XVe siècle. Il faudra ensuite attendre le règne de François Ier pour retrouver les favorites royales autour desquelles s'organisera la cour, ces dernières reléguant la reine au second plan. Pour en être convaincu, il suffit de s'apercevoir que l'on se souvient davantage des favorites de François Ier, telle Françoise de Foix ou la duchesse d'Etampes plutôt que de son épouse la reine Claude. Catherine de Médicis ne fera parler d'elle qu'après la mort d'Henri II en 1559, le roi lui ayant préféré sa favorite la célèbre Diane de Poitiers, qui occupa la place de son épouse légitime durant tout son règne. La cour d'Henri IV voit cohabiter la reine Marie de Médicis avec la maîtresse en titre Henriette-Catherine d'Entraques, chacune luttant pour avoir la première place auprès du souverain. Dans cette cour, la reine et la

favorite s'étaient chacune tissées un réseau de relations qui chaque jour s'amusaient à compter les points gagnés par l'une et l'autre la veille. Si les partisans de la reine et ceux de la favorite s'épiaient mutuellement, c'était bien entendu pour espérer recevoir des faveurs si celle qu'ils soutenaient était écoutée par Henri IV. Pour la favorite, avoir un réseau d'alliance est également une protection : si sa faveur baisse ou si le monarque la délaisse pour une autre, ses alliés peuvent intercéder pour elle auprès du roi ; car, rappelons que si le crédit de la favorite diminue, ses proches ne peuvent plus compter sur son influence auprès du roi pour obtenir ce qu'ils espèrent (il s'agit souvent de titre ou de pension). L'alliance entre la favorite et des courtisans est donc une alliance intéressée de la part de ceux qui vont composer ce réseau « d'amis ». En soutenant la favorite contre la reine – tout en sachant que le roi aime sa maîtresse et lui accorde souvent ce qu'elle demande- ils espèrent en tirer avantage. Il est d'ailleurs dans l'intérêt de la favorite de parler en leur faveur au monarque car si ils obtiennent ce qu'ils désirent grâce à la maîtresse en titre, ses « amis » vont davantage se préoccuper de l'évolution du crédit de celle-ci auprès du roi, leurs intérêts étant que la favorite conserve sa place pour qu'ils puissent conserver eux aussi leurs avantages. Maintenant que Louis XIV a une maîtresse en titre et que leur liaison est officielle, il serait normal donc que Louise de La Vallière cherche à se créer un réseau d'amitié au sein de la cour. Il apparaît assez vite que la nouvelle favorite ne s'occupe guère de ce point là. Son amour pour le roi est tellement désintéressé et Louis XIV paraît si attaché à elle que Louise n'éprouve pas le besoin d'avoir des appuis à la cour. Une bonne partie des courtisans n'apprécie déjà pas Mlle de La Vallière en raison de sa trop basse extraction sociale. Elle n'est pas digne d'un roi de France. Quant à ceux qui lui font leur cour pour s'attirer son amitié, ils comprennent bien vite qu'il n'y a rien à attendre de la favorite. Elle n'a jamais demandé au roi une faveur pour

elle, et fera de même pour les autres. Ses interventions auprès de Louis XIV pour un membre de la cour seront quasi-inexistantes.

De plus, Louise de La Vallière n'est pas préparée à ses nouvelles fonctions de favorite officielle. Pendant des années, elle a été la favorite de l'ombre et c'est justement tout ce mystère autour de sa relation avec le roi qui donnait du piquant à leur liaison. Rappelons ici que Louis XIV a d'abord souhaité que le château de Versailles soit habitable afin de pouvoir s'y retrouver avec Louise. L'entêtement de roi à propos de ce palais agaçait beaucoup son ministre Colbert qui trouvait qu'embellir et agrandir le château, et surtout faire sur son site de somptueux jardins, était une perte de temps et d'argent. Le ministre des finances tentera plus d'une fois de faire entendre raison au roi en lui vantant la beauté de ses autres résidences : « Votre Majesté retourne à Versailles. Je la supplie de me permettre de lui dire sur ce sujet deux mots de réflexions que je fais souvent et qu'elle pardonnera, s'il lui plait, à mon zèle. Cette maison regarde bien davantage le plaisir et le divertissement de Votre Majesté que sa gloire... Il est bien juste qu'après une si grande et si forte application qu'elle donne aux affaires de son Etat avec l'administration de tout le monde, elle donne quelque chose à ses plaisirs et à ses divertissements, mais il faut bien prendre garde qu'ils ne préjudicient à sa gloire... Si Votre Majesté veut faire réflexion que l'on verra à jamais dans les comptes des trésoriers de ses bâtiments que pendant le temps qu'elle a dépensé de si grandes sommes en cette maison, elle a négligé le Louvre qui est assurément le plus superbe palais qu'il y ait au monde et le plus digne de la grandeur de Votre Majesté ¹ ». On sait que les *Plaisirs de l'Île enchantée* donnés là-bas constituaient un hommage secret pour sa maîtresse et que Versailles fut toujours le refuge de roi et de Louise de La Vallière. Cette dernière aimait ce côté secret de sa relation avec Louis XIV et

¹*Ibid.*, p. 112

il ne semble pas qu'elle ait voulu être mise plus en avant. Le monarque quant à lui, se devait de vivre en public et souhaitait qu'il en fût de même pour sa maîtresse. Mais à la cour, Mlle de La Vallière fait en définitif pâle figure. Elle désirait une relation simple avec Louis, d'autant plus discrète qu'il s'agissait d'un adultère dont elle avait honte. Louise n'est pas faite pour la vie de cour. Elle ne réussit pas à s'y intégrer, ne soutient pas de longues conversations dans les salons, n'anime pas les jeux d'appartement, ne tient pas autour d'elle sa « petite cour ». A l'automne 1666, Louis XIV commence à être lassé des scrupules de Louise à être la favorite déclarée. Elle ne veut pas de ce rôle de représentation. Le souverain réalise avant la fin de l'année que sa favorite n'est pas à la hauteur de ses espérances. Citons pour mieux comprendre, Jean-Christian Petitfils : « Il (le roi) voulait une femme piquante, fière, belle, intelligente, n'ayant pas peur de paraître, en un mot, royale¹ ». Et force est de constater que Mlle de La Vallière ne correspond pas à ce qu'attend le souverain : elle n'a pas de répartie, ne se montre pas fort subtile, n'aime pas paraître, préférant rester en retrait et demeure très innocente. Comme le résume très bien M. Petitfils « elle rêvait de l'ombre et lui de soleil ». Citons encore Jules Lair pour qui Louise était « plutôt gracieuse que belle, moins spirituelle que tendre et aimante, le mystère convenait et l'isolement respectueux. Le grand jour était trop dur pour ses traits délicats² ». Nous l'aurons compris, avec Louise, le roi commence à s'ennuyer : leur amour a perdu de son charme au fil du temps. Elle a perdu de sa beauté alors que le souverain aime les belles femmes, elle ne veut pas paraître en public, Louis XIV a besoin d'une femme à l'allure royale qui n'ait pas peur de se mettre en avant, de recevoir les honneurs de la cour. Si Mlle de La Vallière a perdu de son éclat physique, cela est dû principalement à ses grossesses qu'elle supporte mal et qui sont assez rapprochées les unes des autres. Bien entendu, cela

¹ Jean-Christian Petitfils, *op.cit.*, p. 183

² *Ibid.*, p. 173

a des répercussions sur l'amour que lui porte le roi car il a toujours sous les yeux de jolies jeunes femmes qui ne demandent qu'à être à lui. C'est cette situation qui fera écrire au duc d'Enghien le 2 novembre 1666 : « On veut dire à la cour qu'il (le roi) songe un peu à Mme de Montespan et, pour dire la vérité, elle le mériterait bien car on ne peut avoir plus d'esprit ni de beauté qu'elle en a ».¹

Les bontés de Louis XIV pour sa maîtresse : signes de la disgrâce

En septembre 1666, Louis XIV a eu 28 ans. Depuis sa rencontre avec Louise de La Vallière en 1661, le souverain a évolué, la période de sa jeunesse est désormais révolue et son amour pour sa maîtresse en titre a changé. Comme le décrit si bien Jean-Christian Petitfils : « Le temps est l'ennemi mortel des grandes passions. Dès qu'elles s'installent dans la durée, elles se dégradent, déclinent inexorablement. On glisse de l'amour fou à l'amour sage, de l'amour sage à l'amitié amoureuse qui n'est déjà plus rien ² ». L'amour que le roi avait pour sa favorite s'est peu à peu transformé en tendresse. C'est principalement le souvenir de cet amour qui rattache encore Louis XIV à Mlle de La Vallière. Nous constatons que jusqu'à la mort d'Anne d'Autriche, les sentiments du roi envers elle n'avaient pas faibli. C'est à partir du moment où il l'a sorti de l'ombre que l'amour du monarque pour sa favorite a diminué. La preuve : à la fin de l'année 1666, certains courtisans ont déjà remarqué que Louis regarde en direction de la marquise de Montespan. Il faut dire qu'au même moment, la favorite vient d'accoucher et que, comme toujours, elle se remet mal, maigrit et perd de sa beauté. Olivier Lefèvre d'Ormesson –maître des requêtes au Conseil d'Etat- écrit qu'elle a alors « les yeux forts beau et le teint mais elle est

¹*Ibid.*, p. 184

²*Ibid.*, p. 181

décharnée, les joues cousues, la bouche et les dents laides, le bout du nez gros et le visage fort long¹» Cette grossesse, Louise n'a pas pu la cacher au palais Brion comme les précédentes. Elle a donc fait de son mieux pour la dissimuler aux courtisans sous des robes amples. A chaque fois que Mlle de La Vallière sera enceinte, elle y verra un signe néfaste. Pour elle, c'est une punition de Dieu qui condamne son péché. L'enfant à naître ne pourra être que celui de la honte, du malheur. Alors que la plupart des femmes auraient été ravies de porter un enfant du roi, Louise ressent à chaque fois de la culpabilité et tient toujours à cacher les fruits de son péché. Elle est à Vincennes lorsqu'elle ressent les douleurs de l'accouchement. Problème : sa chambre est en enfilade et reste un lieu de passage. A Madame, qui la traverse pour se rendre à la messe à la Sainte-Chapelle, Louise dira qu'elle se meurt de colique ! Pour ensuite presser le chirurgien Boucher afin d'être accouchée avant que la duchesse d'Orléans ne revienne ! Laissons Primi Visconti nous conter la suite : « Au sortir de la Sainte-Chapelle, chacun se précipita jusqu'à la chambre de Mlle de La Vallière où on ne trouva ni médecin, ni nouveau-né, ni volets clos. Chacun pensa qu'il y avait là subtile magie ou grand mystère, car on ne pouvait de la sorte mettre au monde un enfant en moins d'une heure de temps. Chacun s'en retourna donc fort dépité. Le soir même, soucieuse de cacher à la reine l'offense qu'elle lui avait faite dans son propre palais, Louise de La Vallière commanda qu'on remplit sa chambre de fleurs odorantes, et, en grand habit sur son lit, fit médianoche devant elle. A peine remarqua-t-on sa grande faiblesse et la pâleur extrême de son visage ». Il est important de savoir qu'au XVII^e siècle, on considérait comme néfaste, voire mortel, le fait qu'une femme venant d'accoucher soit en contact avec des fleurs. En agissant pourtant de la sorte, Mlle de La Vallière espère faire taire les rumeurs sur son accouchement. Notons ici que Louise préfère mettre sa vie en danger plutôt que de supporter le scandale de la naissance

¹*Ibid.*, p. 173

d'un bâtard à la cour.

Le 23 mars 1667, le duc d'Enghien écrit à la reine de Pologne « On croit que Sa Majesté va bientôt faire de Mlle de la Vallière une duchesse : elle le mérite et on ne peut pas être plus aimée qu'elle l'est dans la cour, ne faisant jamais de mal à personne et faisant toujours le bien qu'elle peut ¹ ». Le fils du Grand Condé n'a pas tort, Louis XIV envisage bien de faire de sa maîtresse une duchesse mais pourquoi maintenant ? Pour les courtisans, ce titre a tout l'air d'un cadeau d'adieu, de remerciement car le roi cache mal son attirance pour Mme de Montespan. Le 13 mai, le parlement de Paris enregistre l'acte d'érection en duché-pairie des terres de Vaujours. Il est approuvé le lendemain par la chambre des comptes. Louise de La Vallière est faite duchesse de Vaujours en raison de « l'affection très singulière » que lui porte Louis XIV et de sa « modestie ». Cependant, le duché de Vaujours n'est pas donné à Louise mais à sa fille, elle n'en a que l'usufruit. Car le jour où Mlle de La Vallière devient duchesse, Louis a reconnu leur fille née l'année précédente. L'enfant porte désormais le nom de Marie-Anne de Bourbon et est titrée « Mademoiselle de Blois ». C'est elle qui, à la mort de sa mère, recevra le duché de Vaujours. En élevant sa maîtresse au rang de duchesse, Louis XIV lui assure un rang très élevé dans la hiérarchie sociale ainsi qu'un revenu. La nouvelle duchesse de La Vallière a désormais une indépendance financière. Les courtisans voient dans ce présent royal « la récompense des services passés² ». On se souvient que le roi avait promis à la reine de se ranger vers la trentaine et certains –en particulier les plus pieux- pensent que ce moment est venu. D'autres ne cachent pas leur indignation devant le cadeau du roi à sa maîtresse : en faire une duchesse c'était lui donner le tabouret tant convoité à la cour. La duchesse de La Vallière peut désormais s'asseoir devant les souverains. Pour celle qui était

¹ Monique de Huertas, *op.cit.*, p. 104

² Georges Couton, *La chair et l'âme : Louis XIV entre ses maîtresses et Bossuet*, p. 84

considérée comme une petite provinciale, c'était lui faire gravir tous les échelons de la hiérarchie sociale. Les plus jaloux murmurent entre eux qu'après s'être couchée, Mlle de La Vallière peut désormais s'asseoir devant le roi. On voit très bien ici combien les courtisans pouvaient être cruels. Louis XIV justifie dans ses *Mémoires*, destinées au Grand Dauphin, les raisons de la légitimation de Marie-Anne, faite juste avant qu'il ne parte en guerre : « N'étant pas résolu d'aller à l'armée pour y demeurer éloigné de tous périls, je crus qu'il était juste d'assurer à cet enfant l'honneur de sa naissance et de donner à sa mère un établissement convenable à l'affection que j'avais pour elle depuis six ans¹ ». Légitimer la petite Marie-Anne, c'était pour Louis XIV avouer publiquement – bien que personne n'en doutait plus – avoir commis l'adultère. Reconnaître l'enfant de Louise, c'était bien démontrer à tout le monde que l'on ne devait pas la considérer comme une simple passade amoureuse. Le roi avait également que leur liaison durait depuis six ans. C'était dire qu'il était infidèle à Marie-Thérèse depuis son mariage ! On peut cependant se poser la question suivante : pourquoi Louis XIV n'a-t-il pas légitimé les enfants que Louise de La Vallière lui avait précédemment donnés ? On se souvient des mille précautions prises lors de la naissance du premier enfant en décembre 1663 : tant que la reine mère était en vie, le roi n'a pas osé franchir l'étape de la légitimation de ses bâtards. Un fois sa maîtresse installée à la cour, Louis XIV songe à légitimer ses enfants. Si seule Marie-Anne est reconnue en 1667, c'est parce que les autres enfants de Louise sont à cette date décédés². Cette même année, le roi part rejoindre ses troupes en Flandres – nous reviendrons sur cette campagne dans la seconde partie du mémoire- et emmène la reine Marie-Thérèse ainsi que ses dames d'honneur. Louise, enceinte une fois de plus, est priée de rester à Versailles. Pour

¹ Louis XIV, *Mémoire de Louis XIV*, tome 2, p. 290 – Cité par Jean-Christian Petitfils, *op.cit.*, p. 192

² D'après Jean-Christian Petitfils, avant la naissance de Marie-Anne, Louise de La Vallière a donné trois fils à Louis XIV : Charles (1663-1665) ; Philippe (7 janvier 1665-1666) et Louis (27 décembre 1665- 1666).

la favorite, la décision de son royal amant n'augure rien de bon. Tentant le tout pour le tout, la duchesse de La Vallière rejoint la cour à La Fère, le 7 juin et se présente le 9 devant Louis XIV, avant l'arrivée de la reine. L'accueil du souverain est glacial et il se montre fort fâché que sa maîtresse lui ait désobéi et qu'elle provoque un scandale en précédant Marie-Thérèse –c'est manque de respect à l'étiquette. Pourtant, on sait que Louise n'aime pas les scandales mais cette scène doit nous rappeler sa fuite de 1662. Chez la favorite en titre, l'amour a pris le dessus sur la raison et elle préfère désobéir au roi plutôt que de le voir s'éloigner d'elle sans réagir. Si le monarque se montra mécontent d'elle en public, il a pu être sensible au comportement passionné de la duchesse de Vallière. Pour la rassurer sur ses sentiments, il ajouta à la lettre patente du mois de mai qu'en cas de décès de Mademoiselle de Blois avant sa mère, Louise conserverait son duché. C'était une nouvelle marque d'affection envers la duchesse de La Vallière mais ce que cette dernière ignorait encore, c'est que la marquise de Montespan était devenue la maîtresse du roi pendant la campagne. Il était évident que le monarque consacrait désormais tout son temps libre à sa nouvelle conquête. La naissance d'un fils le 3 octobre ne rapprocha pas Louis XIV de la duchesse de La Vallière. Le dernier cadeau du roi pour elle fut la légitimation de cet enfant en novembre 1669. Le fils de Louise recevait le prénom de son royal père ainsi que le titre de comte de Vermandois et la charge d'Amiral de France. Cela malgré l'intervention de Mme de Montespan qui tenta de faire croire à Louis XIV que ce fils n'était pas le sien. Cependant, comme le fera remarquer plus tard la princesse Palatine « Il eût été à désirer que tous les bâtards du roi eussent été à lui aussi sûrement que celui-là ».

Le déclin de Louise de La Vallière : l'appel de Dieu

Depuis la campagne de Flandres de 1667, Françoise-Athénaïs de Rochechouart Mortemart, marquise de Montespan, est devenue la nouvelle maîtresse de Louis XIV. La duchesse de La Vallière reste cependant à la cour, est toujours traitée en public comme étant la maîtresse en titre. En réalité, elle sert une fois de plus de paravent aux amours du roi car Mme de Montespan est mariée. Louise ne quittera la cour qu'en 1674 non sans avoir insisté à maintes reprises auprès du souverain. Il faut dire que ce dernier lui est toujours très attaché et même si leur relation intime a cessé, il a gardé pour sa première favorite beaucoup d'affection. Elle lui rappelle aussi sans doute le temps de sa jeunesse. Mais pendant les sept années qu'elle va passer à la cour sans être aimée du roi, la vie de la duchesse de La Vallière va être au cœur de toutes les discussions. Pourquoi donc la favorite déchuë ne prend pas de suite la décision de quitter la cour ? Certes, elle peut y rester ayant un titre de duchesse, des revenus confortables et des enfants du roi. Notons tout de suite que Louise de La Vallière ne manifesterà jamais beaucoup d'attachement pour ces derniers. Pour elle, ils sont avant tout le fruit du péché, les enfants de la honte. Monique de Huertas se laisse trop attendrir par le personnage de Louise lorsqu'elle en fait une mère aimante qui reste à la cour non seulement par amour pour le souverain mais aussi pour ses enfants. Comme la plupart des femmes du XVIIe siècle, la duchesse ne se révélera pas être une femme affectueuse bien que ce fut pour elle un soulagement que Louis XIV ait reconnu Mlle de Blois et le comte de Vermandois. Louise de La Vallière semble dans les premières années s'accrocher à son titre de favorite officielle. Non pas qu'elle aime particulièrement être reconnue comme telle par les courtisans mais parce qu'elle a l'illusion que si elle conserve ce titre, c'est que quelque part, elle conserve aussi l'amour du roi. Louise pense donc que la

marquise de Montespan n'est qu'une passade amoureuse –ce ne serait pas la première- et que lorsqu'il sera lassé, le roi reviendra vers elle comme il l'a toujours fait. En attendant ce moment –qui n'arrivera jamais- Louise accepte d'endurer les humiliations du roi et de la marquise plutôt que de ne pas voir le souverain. Elle espère en secret le toucher par cet amour qu'elle lui porte toujours en dépit de ce qu'il lui fait vivre, par la fidélité qu'elle montre face à bien des épreuves. On peut effectivement parler d'humiliations : A Saint-Germain, par exemple, Louise et Françoise-Athénaïs ont des logements contigus, situés au deuxième étage de la façade est. Le roi, qui loge au premier, accède à leurs chambres par un escalier secret. Quant aux appartements des deux favorites, ils sont pratiquement identiques. Pour aller dans les appartements de la marquise de Montespan, le roi doit d'abord traverser ceux de la duchesse de La Vallière, avec laquelle il passe peu de temps comparé à celui qu'il accorde à sa nouvelle maîtresse. Le comble pour Louise est qu'elle doit parer elle-même sa rivale. Fièremment - ou désespérée- Louise s'accroche à sa position, essayant les humiliations que lui cause la nouvelle relation du roi avec Mme de Montespan. Elle espère toujours que le roi lui reviendra comme par le passé. Elle ne voit pas que son temps est révolu et que la marquise est une sérieuse concurrente. Comme elle fait paravent aux nouveaux amours du monarque, Louise se raccroche à un semblant de sentiment. L'amour du roi pour elle n'est plus qu'apparence mais elle préfère se mentir à elle-même plutôt que d'admettre sa défaite et la fin de ses amours avec Louis. Les membres de la cour ont bien conscience de la situation délicate pour les deux femmes : elles vivent ensemble, en public, elle doivent paraître bonnes amies et pourtant chacune ne supporte plus la présence de l'autre. Henriette d'Angleterre, témoin de cette « mise en scène » écrira « Le roi n'est point de ces gens à rendre heureux ceux qu'il veut le mieux traiter. Ses maîtresses, à ce nous voyons, ont plus de trois dégoûts par semaine¹ ». Louise est

¹ Jean-Christian Petitfils, *op.cit.*, p. 225

bien consciente de la situation même si elle refuse de se rendre à l'évidence. On lui attribue – sans pouvoir formellement attester qu'il fut écrit par elle- ce sonnet :

*Tout se détruit, tout passe, et le cœur le plus tendre
Ne peut du même objet se contenter toujours ;
Le passé n'a point eu d'éternelles amours,
Et les siècles suivants n'en doivent point attendre.*

*La constance a des lois qu'on ne veut point entendre ;
Des désirs d'un grand roi rien n'arrête le cours ;
Ce qui plaît aujourd'hui déplaît en peu de jours ;
Cette inégalité ne saurait se comprendre.*

*Tous ces défauts, grand roi, font tort à vos vertus ;
Vous m'aimiez autrefois, mais vous ne m'aimez plus.
Mes sentiments, hélas ! diffèrent bien des vôtres !*

*Amour, à qui je dois mon mal et mon bien,
Que ne lui donniez-vous un cœur comme le mien,
Ou que n'avez-vous fait le mien comme les autres.¹*

La situation se compliqua davantage lorsqu'il apparut en mars 1670 que la duchesse de La Vallière attendait un nouvel enfant du roi. D'après le marquis de Saint-Maurice, Louise avait exigé du roi que « les faveurs fussent égales ». Le 14 mars, l'ambassadeur de Savoie pouvait écrire : « La duchesse de La Vallière est assurément grosse ; toute son adresse et [celle] du roi est de le cacher à Mme de Montespan jusqu'à ce qu'elle ait accouché de crainte que cette nouvelle, la fâchant, ne lui cause quelques mots ». Une semaine après : « Il y a eu des pleurs chez les dames de la faveur parce que la dernière venue a pénétré la grossesse de l'autre ; on dit que leur galant a bien eu de la peine à les consoler et qu'il s'est trouvé dans un grand

¹*Ibid.*, p. 218

embarras¹ ». A la cour, chaque se demande si la nouvelle grossesse de la duchesse n'est pas le signe de sa faveur retrouvée auprès de Louis XIV. Il n'en fut rien. A la fin du mois de mars –ou début avril- Louise tombe gravement malade. Elle a probablement fait une fausse-couche suivie de complications. Bien qu'elle se rétablît, la duchesse de La Vallière est frappée par ce qu'elle vient de traverser. Elle s'est vue aux portes de la mort alors qu'elle était dans l'état de pécheresse. Se rendant compte de ses fautes, elle craint maintenant la mort et le jugement de Dieu car elle n'a pas fait pénitence pour ses fautes. Si elle est en vie, Louise estime que c'est grâce à la Providence et dès lors, elle est convaincue qu'elle doit racheter ses crimes en se consacrant à Dieu. C'est à partir de là que la favorite commence à écrire ses *Réflexions sur la miséricorde de Dieu*. Elle se rappellera plus tard la mort édifiante de Madame qui fit preuve de courage jusqu'à la fin malgré les souffrances : « O Mort, que tes approches sont cruelles à celui qui n'a jamais pensé à la mort et qui a mis toutes ses espérances dans les biens de la terre, ô mort, que ta vue est terrible à celui dont tu finis les désirs [...]. Que ta vue est épouvantable à celui qui n'a jamais connu Dieu que pour t'offenser !² ». Ces paroles ne sont pas sans rappeler que Louise vient d'échapper à la mort et qu'elle n'avait jusqu'alors pas le moins du monde pensé à ce moment. D'ailleurs, Louis XIV ne pensera à son Salut que bien plus tard et pour Bossuet, il est était bien « cruel » que le roi ne regrette pas véritablement ses péchés de la chair. La cour peut désormais voir que la duchesse de La Vallière se repentit sincèrement du péché qu'elle a commis avec le roi.

Le 11 avril 1671, mercredi des Cendres, la duchesse de La Vallière quittait les Tuileries pour se rendre au monastère des dames de la Visitation avec l'intention d'y rester. Cette fuite ne peut que nous rappeler celle de 1662. Seulement, neuf

¹*Ibid.*, p. 226

²*Ibid.*, p. 237

ans plus tard, Louis XIV n'est plus disposé à courir chercher sa maîtresse et à bouleverser son emploi du temps. Le jeune monarque amoureux n'existe plus. Il doit se rendre à Versailles et décide de s'y tenir. Puis sur la route, il fait demi-tour, peut être pris de remords comme le suppose Jean-Christian Petitfils. Il ne faut pas oublier que Louise de La Vallière a énormément compté pendant six années pour le roi et qu'il la maintient à la cour même si elle n'est plus sa maîtresse. Deux raisons peuvent pousser Louis XIV à faire chercher la duchesse : elle n'a pas demandé sa permission pour se retirer et le souverain ne le tolère pas. Ou bien, Louise de La Vallière fait tout simplement partie de l'ornement de sa cour, il est habitué à sa présence, y est attaché et surtout, a besoin d'elle pour faire paravent à sa liaison avec Françoise-Athénaïs de Montespan. Pour Bussy-Rautin, le monarque ne la fait revenir que pour cette raison et pour Jean-Christian Petitfils, c'est l'explication la plus vraisemblable. Le roi n'enverra pas moins de trois personnes tour à tour pour ramener Louise de La Vallière à la cour : le duc de Lauzun puis le maréchal de Bellefonds et enfin Colbert. La favorite déchue reste donc à la cour malgré son attirance pour une vie retirée et consacrée à Dieu. Louis se montre une fois de plus touché par le geste de Louise. Il pleure un peu – il a la larme facile- et parvient à la convaincre de rester et de partir le lendemain avec la cour pour Saint-Germain. Mme de Sévigné écrira le 18 février « Mme de la Vallière¹ est toute rétablie à la cour. Le roi la reçut avec des larmes de joie, elle a eu plusieurs conversations tendres. Tout cela est bien difficile à comprendre, il faut se taire² ». De nouveau le 27 : « A l'égard de Mme de la Vallière, nous sommes au désespoir de ne pouvoir vous la ramener à Chaillot ; car elle est à la cour beaucoup mieux qu'elle n'a été depuis longtemps, il faut vous résoudre à l'y laisser³ ». Tout le monde croit à un retour de

¹ Depuis qu'elle était duchesse, on usait du « Madame » plutôt que du « Mademoiselle » pour désigner Louise de La Vallière.

² Monique de Huertas, *op.cit.*, p. 149

³ Jean-Christian Petitfils, *op.cit.*, p. 241

flamme du roi pour « l'ex » favorite et pourtant rien n'a changé. La duchesse de La Vallière ne trouve plus sa place dans une cour où beaucoup lui sont hostiles et où il est évident que le roi ne souhaite sa présence que par habitude. Louise n'a pas renoncé à l'idée de se consacrer à dieu. Même ses enfants n'auront pas la capacité de la retenir auprès du roi. Elle n'avait eu aucun scrupule à les abandonner lors de sa seconde fuite en 1671. En 1674, elle parvient à obtenir du monarque l'autorisation de quitter la cour pour le Carmel pourvu que son départ coïncide avec celui du roi qui part pour la Bourgogne fin avril. Pas question cependant pour la duchesse de partir sans avoir demandé publiquement pardon à la reine. Le 18 avril, elle s'agenouillait devant Marie-Thérèse pour obtenir son pardon. Contrairement aux autres favorites de Louis XIV, Mme de La Vallière a toujours eu du respect pour sa souveraine. La reine la releva et lui pardonna. Jean-Christian Petitfils évoque la pitié que la favorite déchuë fit à l'épouse de Louis XIV. Monique de Huertas évoque la bonté de la souveraine et le fait qu'elle ait compris que la duchesse n'était pas la favorite qui la fit le plus souffrir. Le lendemain, Louise de La Vallière quitte définitivement la cour pour le Carmel. M. de Montausier se permit de faire un demi reproche à celle-ci : « Madame, voici le plus grand exemple d'édification qu'on puisse donner au monde, et je m'étonne qu'une dame d'un esprit si élevé ait tant tardé à prendre cette sainte résolution !¹ ». Mme de Montespan vécut pour sa part fort mal le départ de sa rivale pour le Carmel car elle se sentait visée : dans l'esprit de tous désormais une favorite royale devait réparer sa faute en se consacrant à dieu. Certains purent trouver le choix de Louise sévère. Pour elle au contraire, cet endroit allait être plus doux que la cour où elle était restée pour faire pénitence puisque c'était en ce lieu qu'elle avait péché. La princesse Palatine rapportera qu'elle « était

¹ Jean-Christian Petitfils, *op.cit.*, p. 272

demeurée de la sorte chez Mme de Montespan par mortification¹».

Avec le départ de Louise de La Vallière pour le Carmel, c'est une page qui se tourne dans la vie de Louis XIV. Sa jeunesse est passée, il a gagné en maturité. Chez lui, la raison d'Etat et la grandeur de la France semblent prendre le pas sur ses amours. Il lui faut à ses côtés une femme brillante qui ait l'étoffe d'une reine. Louise ne remplissait pas cette condition. Favorite discrète, elle ne correspondait plus aux attentes du souverain. La duchesse de La Vallière a toujours attiré la sympathie des historiens en raison de son amour désintéressé et de son statut de « victime » du roi et de cet amour passionné. Mais elle n'était pas faite pour être la favorite de Louis XIV. Pour Mme de Sévigné elle était une « petite violette qui se cachait sous l'herbe, et qui était honteuse d'être maîtresse, d'être mère, d'être duchesse² ».

¹ Cité dans *Madame de Montespan* de Henri Carré, p. 64

² Christiane Moyne, *op.cit.*, p. 182



Louise de La Vallière et ses enfants
Par Pierre Mignard
Château de Versailles et de Trianon

Avant de partir pour le Carmel, Louise de La Vallière laisse à ses deux enfants légitimés un tableau la représentant à leurs côtés. La duchesse y apparaît simplement vêtue et coiffée, portant des pendants d'oreilles assortis à sa broche discrète, présents de Louis XIV. Remarquons que les perles forment des « larmes », un indice discret faisant sans doute allusion à l'amour du roi qui s'est éteint. De même, de sa main droite, Louise tient une rose qui s'effeuille à l'image du temps qui passe et de la passion du roi pour elle. Le visage de la favorite dévoile une certaine sérénité, un détachement comme si l'esprit de la duchesse de La Vallière avait déjà franchi les portes du Carmel.

A ses pieds, nous pouvons distinguer les plaisirs et la vanité d'un monde auquel elle n'appartient désormais plus : la cour. Nous remarquons le globe terrestre, symbole de puissance et de suprématie qui désigne sans doute le roi ; un jeu de carte dévoilant un as de cœur ! , plaisir des

courtisans auquel Louise n'a jamais adhéré ; la cassette remplie de bijoux et la bourse renversée renvoient sans doute au désintéressement de Mlle de La Vallière pour l'argent et les cadeaux que pouvait lui offrir le roi mais nous pouvons également y voir l'avidité des courtisans. Le masque et la guitare symbolisent les fêtes bien que l'on peut les interpréter comme une référence à Louis XIV : le monarque aime jouer de cet instrument de musique. Quant au masque, ne peut-il se rapporter à la relation de Louise avec le souverain qui dut rester secrète pendant des années ?

Sur le tableau, deux livres de religion posés en évidence sur la table, renvoient à l'entrée prochaine de la duchesse au Carmel. Ce sentiment pieux est renforcé par l'inscription sur la colonne *SIC TRANSIT GLORIA MUNDI* (*AINSI PASSE LA GLOIRE DU MONDE*).

Marie-Anne de Bourbon, debout à gauche du tableau, s'affère auprès d'un vase de fleurs tout en désignant les pétales tombés de la rose que tient sa mère. Doit-on y voir le signe d'un passé révolu ? Louise de La Vallière céderait-elle ici la place à sa fille ? Probablement. Le comte de Vermandois, assis sur un carreau tient dans ses mains un compas et une carte : le peintre met ici en avant la charge d'Amiral de France qu'a octroyé Louis XIV à son fils.

Dans ce tableau, le délaissement du monde dans lequel vivait la duchesse de La Vallière, est mis en évidence. Le temps de sa jeunesse et de l'insouciance est terminé, elle fuit désormais la cour frivole pour une vie de piété.

Partie 2 : Le roi en gloire
Chapitre 5
Mme de Montespan : la Grande Sultane



Partie 2 : Le roi en gloire
Chapitre 5
Mme de Montespan : la Grande Sultane¹

La nouvelle favorite ou l'époque des trois reines :

Comme nous l'avons précédemment dit, à la fin de l'année 1666, le roi « songe un peu à Mme de Montespan ». A la vérité, quoi de plus normal quand on connaît la grande beauté de la marquise. Les contemporains de l'époque ne tarissent pas d'éloge sur l'aspect physique de la fille du duc de Mortemart, à commencer par Primi Visconti : « Blonde, de grands yeux bleus, un nez aquilin mais bien fait, la bouche petite et vermeille, de très belles dents, un visage parfait, un corps de taille moyenne mais de proportions accomplies. Son teint d'une merveilleuse blancheur la rendait rayonnante entre toute...son plus grand charme était une grâce, un esprit et certaine manière de tourner la plaisanterie »². Au XIXe siècle, Arsène Hussaye, homme de lettres, nous fera de Françoise de Rochechouart de Mortemart une description similaire : « Un profil fier et noble , un front de marbre, de blonds cheveux jaillissant en gerbes rebelles aux morsures du peigne, des yeux mordants, tour à tour par l'esprit et la passion, un nez franco grec aux narines mobiles comme des ailes d'oiseau, une bouche rieuse, toujours ouverte pour railler, montrant à demi des dents destinées à vivre cent ans comme les perles ; un cou divinement attaché à des épaules d'un dessin ferme et d'un ton vivant. Quand il la peint, Mignard dévoile son sein, parce qu'elle a le sein fort beau et fort orgueilleux, comme tout le reste...³ ». Mariée depuis 1663 au marquis de Montespan Louis-Henry de Pardailan de Gondrin, celle que tout le monde surnomme Athénaïs, fréquente la cour depuis 1660.

¹ Terme emprunté à Simone Bertière

² Cité dans *Madame de Montespan : la favorite du Roi-Soleil à son zénith*, de Michel de Decker p. 19

³ Arsène Houssaye, *Madame de Montespan, études historiques sur la cour de Louis XIV*, 1864

D'abord demoiselle d'honneur de Madame puis dame d'honneur de la reine, la marquise sait comment fonctionne la cour. On a veillé, lors de son éducation, à lui apprendre l'art de la conversation qu'elle manie fort bien. Athénaïs a de l'esprit, du répondant et joue parfois les insolentes pour plaire. Elle a tout le piquant qui manque à Mlle de La Vallière et cette dernière le ressent bien. Mais au lieu de se méfier de la marquise, Louise en fait son amie car Athénaïs sait distraire le roi lorsqu'il rend visite à sa maîtresse. Pour la marquise, « il n'était pas difficile de réussir avec beaucoup d'esprit, auprès de la Vallière qui en avait peu ».

La guerre de Dévolution va permettre à Louis XIV d'aller plus loin avec Mme de Montespan. C'est la première grande guerre menée par Louis XIV. Celle-ci est déclenchée avec la mort du roi Philippe IV d'Espagne. La dot de Marie-Thérèse n'ayant pas été payée, Louis XIV revendique l'héritage de son épouse au nom de celle-ci. La France évoque également l'ancienne coutume du Brabant selon laquelle les enfants du premier lit conservent l'héritage de leur père au détriment des enfants nés d'un second mariage. Or, Marie-Thérèse est le seul enfant survivant du premier mariage de Philippe IV. L'héritier de la couronne espagnole, Charles II, n'est que son demi-frère. Le roi de France réclame quatorze provinces ou fiefs importants, entre autre la moitié du Luxembourg, un tiers de la Franche-Comté, le Hainaut et le Brabant, soit toutes les grandes villes du Nord-Est. Louis XIV envoie le 8 mai 1667 à Madrid le *Traité des droits de la Reine très chrétienne sur divers Etats de la Monarchie d'Espagne*. Le nouveau roi d'Espagne n'ayant que 6 ans, la veuve de Philippe IV, la reine Marie-Anne de Habsbourg, devenue régente, refuse catégoriquement. En juin 1667, le roi insiste pour que Marie-Thérèse et la cour l'accompagnent en Flandres. On prend prétexte d'amener la reine au devant de ses futurs sujets. L'épouse de Louis XIV joue ici un rôle symbolique : c'est son

héritage qui est revendiqué, il est donc normal qu'elle s'implique en étant présente. Son rôle demeure cependant purement symbolique, le roi ne l'ayant pas consultée avant de réclamer des territoires à l'Espagne. Pour Louis XIV, la guerre est avant tout synonyme de gloire. Nous l'avons vu, la duchesse de La Vallière ne fut pas conviée au voyage. En revanche, Mme de Montespan suit sa souveraine en qualité de dame d'honneur. A cette occasion, l'ambassadeur d'Angleterre écrit : « Mme de Montespan est la beauté du jour en ce voyage de Flandres ». Après la prise d'Armentières et de Charleroi, Louis XIV se pose à Avesnes avant d'aller prendre Tournai et Douai. La reine revient de Compiègne pour rejoindre le roi. Tandis que la duchesse de La Vallière osait se présenter devant le monarque avant Marie-Thérèse, on rapporte que Mme de Montespan aurait déclaré « J'admire sa hardiesse de s'oser présenter devant Votre Majesté sans avoir été mandée. » puis « Dieu me garde d'être la maîtresse du roi ! Mais si je l'étais, je serais bien honteuse devant la reine ! ». C'est pourtant au cours de cette campagne qu'elle va devenir la maîtresse de Louis XIV. Une fois de plus, la reine ne soupçonne rien. En revanche, certains membres de la cour sont déjà au courant de la nouvelle liaison de Louis XIV et s'en font les complices, à l'exemple de la Grande Mademoiselle qui relate : « Mme de Montespan était accoutumée de demeurer dans sa chambre, qui était l'appartement de Mme de Montausier et elle fut mise jusque-là dans un degré qui avait communication du logement du roi à celui de Mme de Montausier et elle fut mise en bas pour empêcher que personne n'entrât par l'escalier. Le roi demeurait dans sa chambre quasi toute la journée, qu'il fermait lui-même et nul ne voyait plus Mme de Montespan, elle ne venait point jouer aux cartes et ne suivait plus la reine lorsqu'elle allait se promener ¹ » ou encore « La reine se plaignant de quoi on se couchait tard, se tourna de mon côté et me dit :

¹ Michel de Decker, *op.cit.*, p. 57

"Le roi ne s'est couché qu'à quatre heures. Il était grand jour. Je ne sais à quoi il peut s'amuser ?"

"Je lisais les dépêches et j'y faisais réponses." répliqua le roi, en souriant, tournant la tête de mon côté pour que la reine ne le vît pas.

J'avais bien envie d'en faire autant, mais je ne levais pas les yeux de dessus mon assiette.

"Mais ne pourriez-vous prendre une autre heure ?" soupira la reine¹ »

Il n'est pourtant pas certain que Mme de Montespan ait souhaité être la maîtresse du roi. Elle en voulait à l'esprit du souverain, voulait le dominer intellectuellement mais ne pensait pas commettre le péché de la chair avec lui d'après l'historien Jean-Christian Petitfils. En témoigne Mme de Caylus : « Loin d'être née débauchée, le caractère de Mme de Montespan était naturellement éloigné de la galanterie et porté à la vertu. Son projet avait été de gouverner le roi par l'ascendant de son esprit : elle s'était flattée d'être maîtresse non seulement de son propre goût, mais de la passion du roi. Elle croyait qu'elle lui ferait toujours désirer ce qu'elle avait résolu de ne lui pas accorder. » Car rappelons-le, Athénaïs est alors très pieuse et d'après le récit de Mme de Caylus, elle voulait uniquement plaire au roi de par son esprit mais n'envisageait pas au départ, de devenir sa maîtresse. D'ailleurs, suspectant les intentions de Louis XIV, la marquise avait demandé à son époux de l'emmener avec lui en Province. On s'interroge toujours aujourd'hui sur les motivations réelles d'Athénaïs : était-elle sincère ou voulait-elle juste se donner bonne conscience ? Toujours est-il que M. de Montespan refusa d'accéder à la demande de son épouse. Pour Jean Lemoine, cette conduite fut « la meilleure excuse de sa femme² ». A la cour, certains ont encore du mal à prendre conscience que la marquise est désormais la maîtresse

¹*Ibid.*, p. 57 et 58

² Jean-Christian Petitfils, *Madame de Montespan* (réf. 2) p. 36

du roi, elle qui était l'amie de l'ancienne favorite. La duchesse de La Vallière, occupée uniquement à aimer le roi, ne s'est pas rendue compte du danger que représentait Athénaïs pour elle et « Si elle eut été plus prudente, elle aurait cherché quelque autre dame dont la beauté et les charmes de la personne n'eussent pas répondu à ceux de son esprit¹ ». Selon Alain Decaux « Pour parvenir à se glisser dans le lit royal, elle [Mme de Montespan] met un acharnement qui, après trois siècles, stupéfie encore l'historien² ». Cependant, après coup, personne ne s'étonne plus de la faveur de la marquise qui est parée de toutes les grâces. D'après Mme de Sévigné : « C'est une chose surprenante que sa beauté ; et sa taille qui n'est pas de la moitié grosse qu'elle était, sans que son teint, ni ses yeux, ni ses lèvres, en soient moins bien. Elle était habillée de France ; coiffée de mille boucles ; les deux tempes lui tombaient fort bas sur les deux joues [...] en un mot, une triomphante beauté à faire admirer à tous les ambassadeurs ». Le 16 janvier 1668, Molière joue *Amphitryon* au palais des Tuileries. Que cela fut fait intentionnellement ou non, la pièce apporta beaucoup d'indices sur la nouvelle liaison de Louis XIV avec Mme de Montespan : on y trouvait Amphitryon trompé par sa femme Alcmène qui lui préférait Jupiter :

*Un partage avec Jupiter
N'a rien du tout qui déshonore
Et sans doute il ne peut être que glorieux
De se voir le rival du souverain des dieux*

On peut facilement reconnaître le marquis de Montespan derrière Amphitryon et Louis XIV derrière Jupiter et ce « roi glorieux ». Le mari d'Athénaïs est ici ridiculisé.

¹ Henri Carré, *op.cit.*, p. 23

² Christiane Moyne, *op.cit.*, p. 173

La guerre de Dévolution s'achève avec le traité d'Aix-la-Chapelle le 2 mai 1668. En échange de la Franche-Comté rendue à l'Espagne, la France a acquis un grand nombre de places flamandes. S'en suit le Grand Divertissement qui célèbre la victoire et qui rend hommage à la reine Marie-Thérèse. Cependant, comme pour les *Plaisirs enchantés* de 1664, c'est à sa maîtresse du moment que le roi dédie secrètement ces fêtes. Avec la guerre de Dévolution, Louis acquit plus de maturité, plus de confiance en lui et une assurance certaine. Le roi gagne en raffinement et en noblesse vis à vis des femmes –peut être en suivant les conseils d'Athénaïs. A l'inverse de la duchesse de La Vallière, Mme de Montespan n'a pas honte de sa situation de favorite. Pourtant, le péché est d'un degré supérieur puisqu'elle est mariée. Elle et le roi commettent cette fois un double adultère que dénoncent fortement les plus pieux. On jalouse désormais la marquise et l'on plaint Louise de La Vallière car le roi a toujours besoin d'elle pour cacher – bien que la situation est de plus en plus voyante- sa scandaleuse relation avec Athénaïs. Officiellement, la duchesse reste la favorite du roi de France. Commence alors la période dite des « trois reines » : la souveraine, la favorite officielle et la véritable favorite. Dans ses déplacements, Louis XIV tient à ce qu'elles fassent toutes les trois parties du voyage. A la fin de l'année 1668, se murmure entre courtisans :

*On dit que La Vallière
S'en va sur son déclin
Ce n'est que par manière
Que le roi va son train
Montespan prend sa place
Il faut que tout y passe
Ainsi de main en main...*

Dans sa correspondance, Mme de Sévigné parle en code pour désigner les favorites et les souverains, leur donnant des surnoms révélateurs, soulignant leurs différences de tempérament : « La Rosée et le Torrent se sont liés d'une confiance réciproque et voient tous les jours le Feu et la Neige. Vous savez que tout cela ne pourra être longtemps ensemble sans de grands désordres.¹ ». On s'en doute, « la Rosée » désigne la douce Louise de La Vallière, « le Torrent » est attribué à l'audacieuse Athénaïs de Montespan, « le feu » ne peut être que le roi, quand à « la neige » il renvoie à Marie-Thérèse qui va mettre du temps avant de se rendre compte que son mari a changé de favorite bien qu'elle dise « je sais plus qu'on ne croit, je suis sage et prudente et ne suis la dupe de personne, quoiqu'on puisse imaginer² ». Mais, comme le fait remarquer Bruno Cortequisse, que savait-elle au juste ? Durant les premiers mois qui suivirent le début de la liaison de Louis XIV et de Mme de Montespan, elle en voulait toujours à la duchesse de La Vallière, se montrant amicale avec sa dame d'honneur.

La reine n'est pas la seule à en vouloir à la duchesse : sa dame d'honneur, désormais maîtresse de Sa Majesté a également du mal à supporter la présence de la favorite officielle à la cour. La situation n'est pas claire et Athénaïs craint un retour du roi vers la duchesse de La Vallière. Si cela se produit, elle perd tout. Tant que sa rivale est à la cour, Athénaïs ne peut être sûre de l'amour du roi pour elle. Celle qui fut jadis l'amie de Louise entreprend alors de la rabaisser, espérant peut être lui donner le dégoût de la cour. On attribue ainsi à la famille des Mortemart les vers suivants :

*Soyez boiteuse, ayez quinze ans,
Pas de gorge, fort peu de sens,
Des parents, Dieu le sait. Faites-en fille neuve,*

¹ Michel de Decker, *op.cit.*, p. 79

² Bruno Cortequisse, *op.cit.*, p. 102

*Dans l'antichambre vos enfants,
Sur ma foi, vous aurez le premier des amants
Et La Vallière en est la preuve.¹*

Les courtisans s'amuse de la situation et tous se demandent si la duchesse de La Vallière parviendra à reprendre le cœur du roi. En observant ce tableau, Gonzague Truc écrit à propos de la cour que c'est «une société déjà égoïste, frivole, infiniment peu charitable par nature, où les luttes pour les faveurs, c'est à dire pour la vie, prenaient un tour sauvage». Cette même cour est d'autant plus perplexe quand, en 1671, Louis XIV fait revenir la duchesse de La Vallière du couvent où elle s'était réfugiée. Bussy-Rabutin témoignera de l'incompréhension des courtisans : « Je ne comprends rien à ce qu'il [le roi] fait car il est certain qu'il a une grande passion pour Mme de Montespan. S'il s'était contenté de faire revenir simplement la duchesse, je dirais que la politique l'y aurait pu obliger, puisqu'il a besoin d'un prétexte pour la marquise. Mais les pleurs qu'il répandit de douleur quand Mlle de La Vallière s'est retirée et de joie à son retour, marquent en lui une tendresse extraordinaire...² ». Bussy-Rabutin se passionnait tant pour les histoires de cœur du monarque qu'il avait rédigé une *Histoire amoureuse des Gaules*, ouvrage dans lequel il dissertait sur les amours du roi et malmenait les dames de la cour. Cela avait valu au cousin de la célèbre Mme de Sévigné d'être envoyé à la Bastille en 1665.

Au printemps 1671, Louis prévoit de se rendre en Flandres et entend voyager avec son épouse et ses deux favorites. A cette date pourtant, plus personne n'est dupe et chacun sait, dont le marquis de Montespan, qu'Athénaïs de Rochechouart de Mortemart est la véritable favorite. Louise de La Vallière ne sert plus de paravent que dans l'esprit du souverain et sa présence n'est plus indispensable. Pour ces

¹ Jean-Christian Petitfils, *op.cit.*, p. 187

² Henri Carré, *op.cit.*, p. 65

raisons, la duchesse refuse d'accompagner le roi qui pourtant va l'y obliger. On a gardé la trace d'un document envoyé par Louvois à l'intendant de Dunkerque le 6 mars 1671 au sujet des appartements des deux favorites : « Il faut faire accommoder la chambre V pour Mme de Montespan, y faire percer une porte à l'endroit marqué I et faire une galerie pour qu'elle puisse entrer dans la chambre marquée II, qui lui servira de garde-robe. Mme la duchesse de La Vallière logera dans la chambre marquée Y, à laquelle, il faut faire une porte dans l'endroit marqué III, pour qu'elle puisse aller à couvert dans la chambre de Mme de Montespan, et une autre en celui marqué IV ¹ ». Encore une fois, c'est un ministre qui se charge de l'organisation concernant les maîtresses du monarque. Nous voyons ici que Louis XIV entendait que les appartements de la marquise et de la duchesse communiquent pour pouvoir passer à son aise de l'une à l'autre. En 1672, commence la guerre de Hollande, faisant suite à l'accord passé entre le roi de France et Charles II d'Angleterre. Louis XIV va de nouveau partir en guerre contre l'Espagne et les Provinces-Unis. C'est à cette occasion que des bruits fous se mettent à circuler à la cour : « On dit que les dames sortiront de la cour et se sépareront. On dit que Mme de La Vallière se retirera chez les religieuses de Chaillot, et Mme de Montespan à Fontevault, près de l'abbesse sa sœur. On dit que le roi ne veut plus de galanteries, et qu'il réalisera ce qu'il a toujours dit, qu'à l'âge de trente-quatre ans il renoncerait aux femmes. Ce serait un grand miracle.² ». En effet, ce serait un miracle car Louis XIV n'a pas tiré la duchesse de La Vallière de Chaillot pour l'y renvoyer et il n'est pas question que la nouvelle favorite se retire chez sa sœur cadette qui vient tout juste de devenir abbesse. Louis XIV ne renoncera pas aux femmes. Il va même donner un exemple inédit en France en s'affichant lors de ses campagnes avec son épouse et ses deux favorites, lesquelles sont priées de s'entendre et de voyager dans le même carrosse.

¹*Ibid.*, p. 68

²*Ibid.*, p 70

C'est l'époque des « trois reines ». Avec ces trois femmes dont il ne se sépare pas, le Roi-Soleil est qualifié de polygame. Ce n'est plus une mais désormais deux maîtresses officielles qu'il montre à tous. Il est difficile de ne pas comparer cela avec l'image d'un sultan et de son harem. Car Louis XIV n'aura jamais une seule maîtresse à la fois. La marquise de Montespan le sait bien et devra s'y habituer : bien qu'elle soit la favorite en titre, le roi aura beaucoup de passades amoureuses durant le « règne » de celle-ci. Ajoutons cependant qu'il semble que ce comportement permettait à Athénaïs de souffler un peu, car Louis XIV passait pour avoir un « appétit sexuel hors du commun ¹ ». Mais dans le cas présent, Louise de La Vallière n'est en rien une passade, étant l'ancienne favorite. Deux raisons expliquent sa présence : Louis XIV est toujours attaché à elle en souvenir de leur amour passé et il est fort possible que dans l'esprit du monarque absolu, une seule maîtresse ne puisse suffire à un roi. Certains gentilshommes de la cour ont une maîtresse mais lui, qui demeure le premier de ces gentilshommes, est au dessus d'eux. Quoi de plus normal donc, d'affirmer sa supériorité en ayant plusieurs favorites ? Et en égoïste, le roi de France ne se pose même pas la question de savoir si sa décision fait souffrir les « trois reines ». Imbu de sa personne, Louis XIV doit les croire bienheureuses d'avoir pour amant l'un des plus puissants monarques d'Europe. Le roi n'oublie cependant pas que la première de ses dames, même si elle semble être la plus discrète, voire insignifiante, c'est son épouse, Marie-Thérèse d'Autriche. Celle au nom de laquelle il a déclaré la guerre aux grandes puissances. Même Athénaïs lui devra le respect lorsqu'elle sera la favorite en titre. La fille des Mortemart fera un jour une réflexion au sujet de la souveraine que Louis XIV corrigera immédiatement comme nous le conte Mlle d'Aumale dans ses Mémoires : « Un jour, on vint dire au roi que le carrosse dans lequel était la reine avait été tout rempli d'eau ; ce qui avait assez effrayé cette princesse. Sur-

¹ Expression de Benedetta Craveri

le-champ, Mme de Montespan, présente à ce récit, dit avec un air moqueur : " Ah ! si nous l'avions su, nous aurions crié : la reine boit". Le roi fut fort piqué de cette raillerie, et il reprit à l'instant : " Souvenez vous, madame, qu'elle est votre maîtresse"¹ ».

Avec le départ de la duchesse de La Vallière pour le Carmel s'achève l'époque des « trois reines » que le roi de France avait fait admirer à toute l'Europe. Le « règne » de Mme de Montespan commençait réellement. Pour en terminer avec la liaison de roi et de Louise de La Vallière, nous citerons La Rochefoucauld « Il y a dans le cœur humain une génération perpétuelle de passions, en sorte que la ruine de l'une est presque toujours l'établissement d'une autre² » Après Marie Mancini et Louise de La Vallière, Françoise-Athénaïs de Montespan était la troisième grande passion du monarque, celle qui entraîna la disgrâce de la seconde mais également celle qui allait connaître les plus grandes gloires de Louis XIV.

Les années Montespan : la grandeur de la France

Ce que l'on a appelé « l'Age Montespan » correspond justement aux plus grands triomphes de Louis XIV, à la période où il multiplie les victoires militaires et les succès diplomatiques qui lui valurent le titre de « Grand ». Entendons-nous d'abord sur ce qualificatif. En aucun cas « Grand Homme » ne veut dire « homme intelligent ». Nous devons plutôt y voir un homme qui réussit à résoudre les problèmes rencontrés à son époque et dont les actes ont un retentissement sur toute sa vie. Selon Saint-Simon, Louis XIV ne brille ni par son intelligence ni par son ingéniosité ou sa force créatrice mais par son sérieux et la méticulosité avec

¹ Jean-Christian Petitfils, *op.cit.*, (réf; 2) p. 48

² La Rochefoucauld, *Maximes* -Cité par Antonia Fraser, *op.cit.*, p. 76

laquelle il sait incarner toute sa vie, par son comportement, de la grandeur, de la dignité, de la gloire du roi de France. Cette gloire, c'est avec Mme de Montespan à ses côtés qu'il va l'acquérir et le premier amour de Louis XIV n'est pas sa maîtresse mais bien cette gloire comme il l'écrira lui-même : « L'amour de la gloire va assurément devant tous les autres dans mon âme..., la chaleur de mon âge et le désir violent que j'avais d'augmenter ma réputation me donnaient une très forte passion d'agir, mais j'éprouvais dès ce moment que l'amour de la gloire a les mêmes délicatesses, et, si j'ose dire, les même timidités que les plus tendres passions...Je me trouvais retardé et pressé presque également par un seul et même désir de gloire » C'est bien au cours des « années Montespan » – c'est-à-dire de 1668 à 1680- que l'on assiste à un renforcement de l'autorité monarchique et à un développement économique « impulsé par Colbert ». Le roi se préoccupe encore davantage du développement du château de Versailles qui deviendra le siège de son pouvoir. Le règne d'Athénaïs de Montespan, ce sera aussi l'époque des mécénats royaux qui ne seront qu'approuvés par Louis XIV, sa favorite en ayant eu l'idée. Sans se laisser gouverner par la marquise -au moins officiellement-, le roi lui demande conseil pour mettre au point un style « à la hauteur de ses ambitions ». Il la place au premier plan par amour et parce qu'il a besoin d'elle pour faire fonction de reine. Cela, Athénaïs le reproche au roi et s'en sert contre lui : plus fort que l'amour, le monarque tient à la marquise par vanité et intérêt. Il est fier d'être aimé par l'une des plus belles femmes de France et entend le faire voir publiquement. L'Académicien Louis Bertrand ne nous contredira pas : « Cette maîtresse éclatante et tapageuse comme une courtisane, fastueuse et hautaine comme une grande dame, éblouissante d'esprit et de fantaisie comme un poète, était faite pour être montrée. Le roi pouvait être fier d'une telle conquête et prendre plaisir à la faire admirer comme il faisait admirer ses bâtiments et ses jardins aux

notables étrangers qui passaient à Versailles.¹». Saint-Simon quant à lui, bien qu'il n'ait guère eu de sympathie pour la marquise, releva son intelligence et son charme qui savait s'exprimer autrement que par une beauté physique : « Il n'était pas possible d'avoir plus d'esprit, de fine politesse, des expressions singulières, une éloquence, une justesse naturelle qui lui formait comme un langage particulier, mais qui était délicieux...² ». Ses grâces, Mme de Montespan les a « transmises » au roi : ce dernier qui ne pouvait soutenir le regard d'une femme sans rougir, acquit de l'assurance avec Athénaïs. Avec elle, ce n'est que jeu d'esprit et manières de gentilhomme comme le fait remarquer Saint-Simon : « jamais homme (le roi) ne fut si naturellement poli, ni d'une politesse si fort mesurée, si fort par degrés, ni qui distinguât mieux l'âge, le mérite, le rang [...]. Mais surtout pour les femmes rien n'était pareil. Jamais il n'est passé devant la moindre coiffe sans soulever son chapeau ». La mort d'Henriette d'Angleterre en juin 1670, a privé Louis XIV d'une figure de souveraine. C'est désormais Athénaïs qui va devoir remplir ce rôle. Les qualités de la marquise énoncées ci-dessus prouvent qu'elle est tout à fait capable d'occuper la place de la souveraine. Dans la société de Louis XIV, avoir de l'esprit est une chose primordiale pour pouvoir déjouer les intrigues et savoir choisir ses amis. La marquise de Montespan n'en manque pas et elle fait souvent preuve de beaucoup d'humour, un élément essentiel pour pouvoir briller parmi les courtisans. Ce don, elle s'en sert pour rire d'elle-même et surtout, pour rire des autres. C'est justement ce trait de son caractère qui va donner une mauvaise image d'elle. Selon Jean-Christian Petitfils et Lisa Hilton, lorsqu'elle faisait de l'humour, la marquise n'avait pas l'intention de blesser, bien que ses plaisanteries fussent parfois cruelles. Les courtisans qui se disaient indignés par son comportement étaient les premiers à rire de ses remarques. L'humour d'Athénaïs est le reflet d'une société bien moins

¹Michel de Decker, *op.cit.*,p. 127

²Benedetta Craveri, *op.cit.*,p. 187

compatissante que la notre. Certains auteurs ne l'on pas compris. Pour Monique de Huertas, Mme de Montespan était une personne cruelle qui aimait rire du malheur des autres et les humilier¹. Pour certains courtisans, Athénaïs s'est « métamorphosée » une fois qu'elle est devenue la maîtresse du roi. Elle devient hautaine, car sûre de l'appui de Sa Majesté, et elle s'éloigna des préoccupations religieuses qui jadis avaient tant compté pour elle. A la cour, où elle mène un train de vie royal, la favorite va jusqu'à lancer de nouvelles tendances que les courtisanes adoptent puisque que cela plaît à Sa Majesté. Athénaïs lance la mode de la coiffure baptisée *hurluberlu* : les cheveux tirés en arrière sont maintenus par une couronne, ils retombent de chaque côté de cette dernière en cascades de boucles encadrant le visage. La reine elle-même adopte cette coiffure que son époux apprécie beaucoup. A titre de comparaison, ce n'est pas sous le « règne » de Louise de La Vallière que la maîtresse en titre lançait de nouvelles manières de se parer et de se mettre en valeur. Nouvelles modes en 1676 lancées par Athénaïs : les *falbalas* (bandes d'étoffes plissée qui ornaient le bas des robes) et les *transparents* (tissu translucide ornés de broderies en dentelles que l'on portait sur une robe noire ou simple). Si Marie-Thérèse suit la tendance mise au goût du jour par la maîtresse de son époux, c'est bien que la souveraine ne fait décidément preuve d'aucune imagination pour tenter d'impressionner Louis XIV comme sait si bien le faire la favorite.

Lors de la guerre de Hollande, Mme de Montespan suit le roi au front. Le souverain affiche sa maîtresse en titre davantage que Marie-Thérèse, et c'est bientôt Athénaïs que l'on considère comme « la véritable reine de France² ». Au contraire des dames de la cour qui se plaignent souvent des voyages lors des campagnes, la favorite suivra toujours le

¹ Rappelons-nous néanmoins que Mme de Huertas prend le parti de Mlle de La Vallière et ne manque jamais une occasion mettre en avant et d'accentuer les défauts d'Athénaïs.

² Le terme est de Primi Visconti

monarque sans jamais montrer son mécontentement face à des conditions de voyage déplorables. Le 1^{er} juin 1673, Athénaïs accouchera à Tournai, à quelques lieux de la ligne de front. Même enceinte de plusieurs mois, la favorite ne renonce pas à accompagner son royal amant. Elle a la faculté de vite se remettre de ses couches à l'inverse de la reine et de l'ancienne maîtresse du roi, qui perdait un peu de sa beauté après accouchement. Louis XIV n'aime pas les femmes malades ou indisposées. Il est bienheureux de ne pas rencontrer ce genre de problème avec Mme de Montespan. D'ailleurs, ses premières grossesses –qui doivent être cachées- donnent à la marquise l'occasion d'inventer la robe *Innocence*, une toilette battante, en mousseline très ample qui reste à la mode même lorsque la favorite n'est plus obligée de dissimuler un ventre rond, à partir de 1674. Bien au contraire, à partir de cette date, elle use fièrement de cette tenue pour désormais annoncer qu'elle est enceinte. Celle que l'on surnomme « la véritable reine de France » dispose bientôt de huit gardes du corps lors de ses sorties, marque d'honneur extraordinaire qui accentue l'écart qu'il y a encore entre elle et Marie-Thérèse. Les sommes d'argent qu'elle a à sa disposition sont énormes : selon Primi Visconti, Athénaïs dépense 800.000 livres par an, sa pension pour l'achat de nouvelles robes s'élève à 100.000 livres auxquels viennent s'ajouter 150.000 livres pour ses enfants. Athénaïs a d'ailleurs compris comment fonctionne le roi : elle refuse tous les bijoux qu'il lui offre et son refus rend le roi plus généreux encore avec elle qu'avec ses autres maîtresses. En témoignent les lettres écrites à Colbert depuis le front à ce sujet : « Mme de Montespan ne veut absolument pas que je lui donne des pierreries ; mais, afin qu'elle n'en manque pas, je désire que vous fassiez travailler à une petite cassette bien propre, pour mettre dedans ce que je vous dirais ci-après, afin que j'aie de quoi lui prêter à point nommé ce qu'elle désirera. Cela paraît extraordinaire, mais elle ne veut entendre raison sur les présents. Il y aura dans cette cassette un

collier de perles que je veux qu'il soit beau, et une de toutes pierres ; une boîte et des attaches de diamants, une boîte et des attaches de toutes pierres, dont les pierres se pourront lever à toutes deux ; il faut avoir des pierres de toutes couleurs pour en changer. Il faut aussi une paire de pendants d'oreilles de perles. Il faut aussi quatre douzaines de boutons dont on changera les pierres du milieu ; le tour étant de petits diamants, tout ira bien dessus¹ », « Je pourrai me servir quelquefois de ces pierreries à autre chose si elles y sont propres, car cette cassette sera toujours prête pour que j'en puisse tirer ce que je jugerai à propos. Il faudra faire quelque dépense à cela, mais elle me sera fort agréable² ». Aux demandes de Louis XIV, Colbert répond rapidement : « Je commence à faire chercher les pierreries que Votre Majesté m'ordonne. Je crois qu'il sera nécessaire d'envoyer Piteau (joaillier de la cour) à Anvers, peut être, jusqu'à Amsterdam. De quelque façon que ce soit, j'y apporterai toute la diligence requise et tacherai que tout soit préparé tel que Votre Majesté le désire ». Imaginons le roi de France énumérer avec autant de précision ces bijoux qu'il destine à sa maîtresse entre deux batailles ! C'est dire l'emprise que la marquise de Montespan exerce sur lui. Dans une lettre datant du 2 juillet 1677, Mme de Sévigné va jusqu'à écrire sur Athénaïs : « Jamais on a vu d'empire plus établi³ »

Celle qui était à *faire admirer à tous les ambassadeurs*, fut une magnifique propagandiste de l'art français et du goût français pour l'architecture et les jardins. Elle encouragea Louis XIV à embellir les jardins du château de Versailles, de les étendre afin qu'ils soient à l'image de la grandeur du roi de France. Aimant tous deux énormément l'architecture, le monarque et sa maîtresse imaginèrent pour elle le Trianon de Porcelaine, achevé en 1670 qui présentait une succession de

¹ Henri Carré, *op.cit.*, p. 79-80

² *Ibid.*, p. 80

³ Pascal Amoux, *op.cit.*, p. 188

pavillons miniatures aux murs recouverts de carreaux de porcelaine (ou de faïence) blanc et bleu. Mais le grand cadeau du souverain à Athénaïs de Montespan fut sans doute le château de Clagny dont la construction commença en 1674. Il était question d'y loger la favorite et ses enfants. Les dix années de travaux coûteront plus de 2.073.000 livres sans compter le prix d'acquisition¹ et la présence sur le terrain de 1200 ouvriers. Et là encore, Louis XIV ne décide de rien sans l'avis de la marquise comme en témoigne cette lettre à Colbert : « [En ce qui concerne] le plan de la maison [de Clagny], je ne réponds rien encore là-dessus car je veux savoir la pensée de Mme de Montespan.² » Et pour cause : toute la cour sait que dans un premier temps, le roi avait fait bâtir sur ce domaine une grande maison pour sa favorite que celle-ci trouva bon « pour une fille d'opéra ». Afin de contenter entièrement Athénaïs, le roi fit donc appel à Mansart, qui cette fois, traça les plans d'un palais sur les mêmes critères que le château de Versailles. Rien n'est trop beau pour la maîtresse du roi de France ! Dans une autre missive du roi adressée à Colbert, on peut sentir combien Mme de Montespan est présente et qu'elle régenté toutes les modifications apportées à sa nouvelle demeure : « J'ai ordonné à votre fils de vous envoyer le plan de Clagny et de vous dire que nous l'approuvons tous deux et qu'il faut, sans perdre un moment, commencer à y travailler. Mme de Montespan a grande envie que le jardin soit en état d'être planté cet automne. Faites tout ce qui sera nécessaire pour qu'elle ait satisfaction et mandez les mesures que vous aurez prises pour cela. ». Le Château de Clagny comportait deux ailes, une grande cour en demi-lune, cinq perrons, une grande galerie ornée de tableaux, un escalier qui conduisait à un vaste vestibule menant au grand salon contigu à deux appartements ouvrant sur la chapelle. La marquise possédait également une orangerie dallée de marbre un peu sur le modèle de celle de Versailles. Les plus beaux

¹ Environ un million d'euro

² Cité dans *Athénaïs de Montespan* de Lisa Hilton, p. 199

orangers y furent amenés sur les bons soins de Colbert. A Clagny comme au Trianon de Porcelaine, Mme de Montespan agit en reine recevant même Marie-Thérèse qui va, non pas chez la maîtresse du roi, mais chez sa dame d'honneur ou plus tard chez sa surintendante, fonction qu'occupera la marquise à la cour. Cependant, devant cette situation, les courtisans ne peuvent que se demander qui de Marie-Thérèse ou d'Athénaïs est véritablement la souveraine, et ce n'est pas pour rien que les ambassadeurs étrangers parlent de la favorite comme étant la « seconde épouse » du Roi-Soleil. La marquise est d'ailleurs considérée comme « l'ornement le plus splendide de ce siècle splendide¹ » et tous les historiens s'accordent pour dire qu'elle fut une source d'inspiration pour Louis XIV. Elle pousse le roi de France à construire, créer, s'exposer. Françoise-Athénaïs de Montespan préfigure en quelque sorte Mme de Pompadour et c'est probablement sous l'influence de celle-ci que furent créées l'Académie d'architecture en 1671 et l'Académie de musique en 1672. Si le roi ne demanda jamais conseil à Athénaïs pour la politique, il souhaitera toujours son avis dans le domaine artistique. Il fallait satisfaire ce roi qui avait le sens du détail et la marquise de Montespan avait le don de savoir ce qui plairait ou pas au monarque exigeant.

La séparation de 1675 : quand l'Eglise intervient dans la vie privée du roi

Le mercredi saint, 10 avril 1675, le curé de Versailles, le père Lécuyer, refuse l'absolution à la marquise de Montespan avec ces paroles « Est-ce là cette Mme de Montespan qui scandalise toute la France ? Allez Madame, cessez donc vos scandales et vous viendrez vous jeter aux pieds des ministres de Jésus-Christ !² ». Athénaïs ne peut faire ses Pâques, le supérieur du curé, le père Thibaut, refusant lui aussi de lui

¹ Williams, *Madame de Montespan and Louis XIV* – cité par Lisa Hilton, p. 213

² Jean-Christian Petitfils, *op.cit.*, (réf. 2) p. 123

accorder l'absolution. En dernier recours, la favorite fait appel au roi qui demande à Bossuet de régler le litige. Son avis est le suivant : cela fait trop longtemps que le roi de France vit dans le péché du double adultère et l'Eglise a décidé de tout faire pour y mettre un terme. Louis XIV n'a qu'une solution : quitter Athénaïs de Montespan. Il est convenu que la marquise ira s'installer à Clagny tandis que Louis XIV, toujours en guerre, partira pour le front. Mme de Scudéry livre dans sa correspondance ce que fut la douloureuse séparation du roi d'avec sa maîtresse : « Le roi et Mme de Montespan se sont quittés s'aimant plus que la vie, purement par principe de religion. On dit qu'elle retournera à la cour sans être logée au château, et sans voir jamais le roi que chez la reine. J'en doute, ou du moins que cela puisse durer, car il y aurait grand danger que l'amour ne reprît le dessus.¹ ». Nous comprenons bien grâce à ce témoignage que les courtisans doutent très vite que Louis XIV reste définitivement éloigné de sa maîtresse. Ils ne sont pas les seuls à prévoir un retour du monarque vers Athénaïs. Lorsque ce dernier annonce au père Bourdaloue « Mon père, vous devez être content de moi : Mme de Montespan est à Clagny », il s'entend répondre « Oui, Sire, mais Dieu serait plus satisfait si Clagny était à quarante lieues de Versailles² ». Alors en guerre, le roi donne des instructions à Colbert pour Clagny : « Je suis très aise que vous ayez acheté des orangers pour Clagny. Continuez à en avoir de plus beaux, si Mme de Montespan le désire³ », « La dépense est excessive, et je vois par là que, pour me plaire, rien ne vous est impossible. Mme de Montespan me mande que vous vous acquittez fort bien de ce que je vous ai ordonné, et que vous lui demandez toujours si elle veut quelque chose ; continuez à le faire toujours⁴ ». On le comprend, bien que les dépenses soient importantes, le roi tient toujours à faire plaisir à la marquise. Bien qu'Athénaïs ne soit plus la maîtresse de Louis

¹ *Ibid.*, p. 125

² Henri Carré, *op.cit.*, p. 105

³ Lettre du 15 mai 1675, cité par Jean-Christian Petitfils, *op.cit.*, (réf. 2) p. 128

⁴ Lettre du 8 juin 1675, *Idem*

XIV au cours de cette période de séparation, elle continue par ses actes et ses manières à paraître comme telle. Le roi parti, les courtisans délaissent la reine, restée à Versailles, pour se rendre chez la favorite -car aux yeux de toute la cour, elle l'est toujours- qui reçoit les dames dans son palais. Marie-Thérèse elle-même nous l'avons dit, viendra visiter sa rivale, allant jusqu'à prendre des nouvelles de ses enfants. Athénaïs se comporte à Clagny comme une reine entourée de sa petite cour et fait visiter son domaine aux dames venues lui rendre visite. Mme de Sévigné, qui devait compter parmi elles ou qui s'est fait raconter ce qui se passait à Clagny, écrira « les dames l'ont trouvée si occupée des ouvrages et des enchantements qu'on fait pour elle que pour moi je me représente Didon faisant bâtir Carthage...C'est le palais d'Apollidon et le jardin d'Armide. Le bâtiment s'élève à vue d'œil : les jardins sont faits. Vous connaissez la manière de Le Nôtre : il a laissé un petit bois sombre qui fait fort bien. Il y a un bois d'orangers dans de grandes caisses : on s'y promène, ce sont des allées où on est à l'ombre, et, pour masquer les caisses, il y a des deux côtés des palissades à hauteur d'appui toutes fleuries de tubéreuses, de roses, de jasmins, d'œillets. C'est assurément la plus belle, la plus surprenante et la plus enchantée nouveauté qui se puisse imaginer ¹». Les courtisans s'interrogent bientôt sur un possible retour d'Athénaïs à la cour. Et après tout, n'y est-ce pas sa place ? C'est une grande dame qui y a de la famille et des amis et surtout qui y détient une charge auprès de la souveraine. Séparée du roi, ne peut-elle pas vivre aussi chrétiennement à la cour qu'à Clagny ? Tous ces arguments ne viennent pas de la marquise mais de son réseau d'amis, parmi lesquels Mme de Richelieu, qui tient à ce qu'elle retrouve sa place parmi eux et peut être même dans le cœur du roi. Ce n'est pas comme si Louis XIV s'était lassé d'Athénaïs, aux yeux de tous, il a été contraint par l'Eglise de se séparer d'elle. Mais après tout, il est le roi et selon le camp où l'on est, on craint ou on espère un retour vers Mme de Montespan. Le 21

¹ Henri Carré, *op.cit.*, p. 109

juillet, le roi rentre à Versailles. La marquise s'y trouve officiellement en tant que dame d'honneur de la reine et le roi rassure son épouse et son confesseur : « Soyez persuadés que je n'ai pas changé les résolutions que j'avais en partant : fiez-vous à ma parole et instruisez les curieux de mes sentiments ». Il a d'ailleurs été décidé que Mme de Montespan ne verrait pas le monarque seule. Malgré ses promesses, il ne se passera pas longtemps avant que Louis XIV ne supporte plus cette situation. Mme de Caylus nous livre dans ses *Mémoires* un magnifique récit de ce qui arriva : Le roi rend visite à la marquise mais « pour ne pas donner à la médisance le moindre sujet de mordre, on convint que des dames respectables, et les plus graves de la cour, seraient présentes à cette entrevue, et que le roi ne verrait Mme de Montespan qu'en leur compagnie. Le roi vint donc chez Mme de Montespan comme il avait été décidé, mais insensiblement, il la tira dans une fenêtre ; ils se parlèrent bas assez longtemps, pleurèrent et se dirent ce qu'on a accoutumé de dire en pareil cas ; ils firent ensuite une profonde révérence à ces vénérables matrones, passèrent dans une autre chambre ; et il en advint Mme la duchesse d'Orléans et M. le comte de Toulouse¹ ».

Avec la marquise, ce sont les fêtes qui reviennent à la cour. Mme de Sévigné se souviendra qu'un certain Langlée avait imaginé et fait pour Athénaïs « une robe d'or sur or, rebordée d'or, et par-dessus un or frisé, rebroché d'un or mêlé avec un certain or, qui fait la plus divine étoffe qui ait jamais été imaginée : ce sont les fées qui ont fait en secret cet ouvrage ; âme vivante n'en avait connaissance² ». Le triomphe de Mme de Montespan fut total lorsque, toujours d'après Mme de Sévigné, elle se présenta au jeu « la tête tout appuyée familièrement sur l'épaule de son ami [le roi] ; on crut que cette affection était pour dire “ Je suis mieux que jamais ” ». Rares furent ceux à la cour qui crurent que la

¹ La future duchesse d'Orléans naquit le 4 mai 1677 et le comte de Toulouse le 6 juin 1678

² Jean-Christian Petitfils, *op.cit.*, (réf, 2) p. 135

faveur de la marquise avait cessé d'être juste parce que l'Église le voulait. En reprenant sa liaison avec elle, Louis XIV démontra qu'il était le maître absolu et que personne n'avait le droit de lui dicter sa conduite. Bossuet tenta une fois encore de faire plier le souverain en interprétant la mort du maréchal de Turenne, survenue la même année, comme une punition divine, le roi et Athénaïs n'ayant pas tenu leur promesse. Rien n'y fit. Laissons, pour terminer cet épisode, la parole à Mme de Maintenon à propos de la réconciliation du roi et d'Athénaïs : « Je vous l'avais bien dit, que monsieur l'évêque de Meaux jouerait dans cette affaire un personnage de dupe. Il a beaucoup d'esprit, mais il n'a pas celui de la cour : avec son zèle, il voulait les convertir et il les a rapprochés¹ ».

Comment la marquise aima Louis XIV :

Celle qui fut la maîtresse du roi pendant douze années l'aimait-elle ? Car pour rester la favorite de ce monarque si changeant durant si longtemps, il fallait bien qu'Athénaïs de Montespan fut différente des autres. Ce qui est certain, c'est que Louis XIV fit toujours passer sa propre gloire et celle de la France avant une femme. Plus les années passeront et plus cette thèse sera confirmée. Jeune, le monarque avait parfois bouleversé le protocole pour Marie Mancini ou pour Louise de La Vallière. A partir du règne de Mme de Montespan, il n'en est plus ainsi. De la sorte, nous pouvons en conclure que chez le Roi-Soleil, l'amour fut d'abord d'ordre sentimental. Puis avec Athénaïs, Louis a l'impression d'être en face d'une reine et n'est pas le seul : tous les courtisans l'imitent. Cependant, nous ne pouvons passer à côté de l'analyse du caractère de la marquise par Saint-Simon : « Elle était méchante, capricieuse, avait beaucoup d'humeur, et une hauteur en tout dans les nues dont personne n'était exempt, le roi aussi peu que tout les autres. Les courtisans évitaient de passer sous ses fenêtres,

¹ Henri Carré, *op.cit.*, p. 119

surtout quand le roi y était avec elle. Ils disaient que c'était passer par les armes, et ce mot passa en proverbe à la cour ; Il est vrai qu'elle n'épargnait personne, très souvent sans autre dessin que de divertir le roi ; et comme elle avait infiniment d'esprit, de tour et de plaisanterie fine, rien n'était plus dangereux que les ridicules qu'elle donnait mieux que personne.¹ ». La question de son humour, jugé cruel, a déjà été abordée plus haut, aussi nous ne reviendrons pas dessus. Nous rappelons également que le duc de Saint-Simon n'avait pas beaucoup de sympathie pour les maîtresses du roi et Athénaïs ne faisait pas exception. La marquise était-elle vraiment capricieuse et prise de sautes d'humeur ? Tous les historiens, favorables ou non à Mme de Montespan, le confirment. Le roi donne à sa favorite tout ce qu'elle demande et celle-ci finit par devenir trop exigeante. Mais ce qu'il faut comprendre, c'est que pour Louis XIV, Athénaïs n'est pas seulement sa maîtresse : il a trouvé en elle une âme royale. Plus que sa favorite, elle a l'étoffe d'une souveraine et éclipse totalement Marie-Thérèse d'Autriche. Avec elle, les courtisans n'ont pas du tout les mêmes réactions qu'avec Louise de La Vallière. Mme de Montespan s'est soigneusement tissée un réseau d'alliés haut placés à la cour. Pour l'exemple, elle a réussi à faire en sorte que d'Aquin, médecin de la reine, devienne le Premier Médecin de Louis XIV. Elle place ainsi ses pions au plus près de la personne du roi et a, par la même occasion, autour d'elle des gens qui lui sont redevables. La marquise de Montespan transforma le roi : pour elle, il veut être le plus grand, le plus puissant, le plus glorieux. Athénaïs sut lui donner des ambitions royales à l'inverse de la duchesse de La Vallière qui préférait rester dans l'ombre. L'époque de la faveur de Mme de Montespan coïncide avec les grandes guerres menées par le souverain ; il poursuit une politique de magnificence. Surnommée « la Belle Madame », Athénaïs se permet des libertés qui à mesure que le temps passe, déplaisent de plus en plus au roi car elles sont sources de scandales : elle

¹ Saint-Simon, *Louis XIV et sa cour*, p.364

se permet des familiarités avec le roi en public et parle sur chacun comme bon lui semble, se montrant parfois moqueuse. Louis XIV, qui a horreur du scandale, laisse pourtant la marquise de Montespan en commettre encore et encore au vu et su de toute la cour. Pour l'Académicien Louis Bertrand, la marquise de Montespan a fini par dominer le roi à un point où il ne peut plus se passer d'elle. L'auteur de *La vie amoureuse de Louis XIV* dépeint Athénaïs comme une personne méchante, ambitieuse et cruelle allant jusqu'à la qualifier dans son ouvrage de « vice du Roi »¹. Nous pensons que ce dernier a sans doute adhéré aux propos de Saint-Simon sans trop chercher à en savoir plus. Force est néanmoins d'admettre que la faveur a rendu la favorite trop sûre d'elle et qu'elle se permet d'éconduire le monarque quand elle le veut. Il faut dire que Mme de Montespan est très fière d'appartenir à la famille des Rochecouart-Mortemart et que cette famille est, dit-on, plus ancienne que celle des Bourbon. Cela la marquise s'en vante souvent auprès de Louis XIV et elle le qualifie presque de parvenu. On pourrait croire que face à ces manières, le roi se soit montré fort fâché. Venant d'un autre membre de sa cour, cela aurait été un outrage à sa personne. Mais pas de la part de sa favorite. Le roi apprécie chez elle ce côté hautain, éblouissant d'esprit autant qu'il aime sa triomphante beauté qui lui donne l'allure d'une reine. Ainsi, bien que Mme de Montespan provoque des scandales, le roi ne peut se passer d'elle. Même après s'être séparé de sa maîtresse en avril 1675 sous les pressions du clergé, il est revenu vers elle l'année suivante. Pourtant, le souverain aurait très bien pu choisir de prendre une autre maîtresse à cette époque : une plus jeune – Athénaïs va quand même sur ses 35 ans- et surtout une qui n'est pas mariée afin de ne plus commettre un double adultère. Mais si il est facile pour Louis XIV de trouver une jeune fille d'une grande beauté, aura-t-elle l'intelligence d'Athénaïs ? La marquise de Montespan partage les goûts du monarque, le pousse à voir toujours plus grand. Même si elle a

¹ Louis Bertrand, *La vie amoureuse de Louis XIV*, p. 94

des ennemis à la cour, elle a su s'y faire une place et parvient à la tenir malgré les potentielles rivales et les pressions de l'Eglise. Même lors de cette séparation de 1675, chacun a continué à voir en elle « la véritable reine de France ». Avec le temps, Athénaïs paraît indétronable. Sa tactique est la suivante : permettre au roi d'avoir des aventures avec d'autres femmes, point sur lequel nous reviendrons. Contrairement à Louise de La Vallière, la marquise tolère les infidélités du roi. Elle sait qu'elle avance en âge, que ses grossesses fréquentes l'indisposent parfois et qu'il faut bien que son royal amant aille alors trouver son plaisir ailleurs que dans sa couche. Ce que veut Athénaïs, c'est rester la maîtresse en titre, celle que l'on montre, celle qui peut tout demander au roi. Elle sait que Louis XIV aura bien du mal à trouver une autre femme comme elle qui saurait tenir, comme il faut, le rôle de la reine. Même lorsqu'en 1680, le souverain prend pour maîtresse Mlle de Fontanges et s'affiche publiquement avec elle, il ne change rien aux marques de faveurs qu'il accorde à Mme de Montespan car si sa nouvelle maîtresse est belle et jeune, elle n'a pas la stature royale d'Athénaïs. Cette dernière reproche d'ailleurs au souverain de se servir d'elle. Mais ne s'est-elle pas elle aussi servie de Louis XIV ?

Après tout ce qui vient d'être énuméré, pouvons-nous dire que la marquise de Montespan aimait Louis XIV ? Louise de La Vallière qui avait prouvé son amour désintéressé pour le monarque n'a jamais fait de calculs par rapport à ses rivales et ne supportait qu'avec une grande peine les passades amoureuses de son amant. Louis XIV aima la marquise mais d'une manière différente qu'il avait pu aimer Marie Mancini ou Mlle de la Vallière. Athénaïs ne lui apportait pas uniquement de l'amour comme les deux premières, mais également de l'ambition. Elle partageait ses rêves de gloire et de grandeur comme aucune autre. Cependant, à l'inverse de la duchesse de La Vallière, Athénaïs de Montespan aima le roi sûrement plus

que l'homme et Louis devait souffrir de n'être pas aimé pour lui même quoique cette maîtresse répondait à ses attentes : Athénaïs se conduisait en reine, était d'une beauté « à faire admirer aux ambassadeurs », avait du goût pour les bâtiments, les fêtes. Elle aimait le grand, le magnifique, la gloire du souverain. Mais si Louis XIV n'avait été que Louis, il est fort probable que la marquise n'ait même pas daigné le regarder comme semblait le penser la princesse Palatine¹ : « La Montespan [...] s'ennuyait d'être seule avec le Roi. Elle ne l'aimait que par intérêts et par ambition et se souciait fort peu de sa personne [...] Il lui reprochait souvent de ne pas l'aimer assez ». Avant d'apporter du crédit à cette déclaration, retenons que son auteur avait en horreur toutes les maîtresses de Louis XIV et qu'elle en disait tout le mal qu'elle pouvait. Même si ce ne fut pas un amour similaire à celui de Mlle de La Vallière, Athénaïs aimait le roi car être aimé par lui, c'était parvenir au sommet de la hiérarchie, être non officiellement plus haute que la reine car la marquise se comportait comme telle et avait en plus toute l'attention du souverain. Avec Athénaïs à ses côtés, Louis XIV rayonnait d'orgueil d'avoir à son bras une femme parée de toutes les grâces. Elle éblouissait la cour par son éclat, son esprit mais pour le roi, ce n'est plus l'amour romanesque qu'il avait pu éprouver dans sa jeunesse. La relation de Louis XIV et de la marquise de Montespan fut davantage de l'amour charnel que romanesque et fut intéressée des deux côtés.

¹ La princesse Palatine, née Elisabeth-Charlotte de Bavière, n'arrive à la cour qu'en 1671 afin d'y épouser Monsieur, veuve d'Henriette d'Angleterre.

Chapitre 6
La faveur royale



Chapitre 6

La faveur royale

Les marques de la faveur :

L'amour que les favorites portent au roi n'est presque jamais sans arrière-pensées. Nous disons « presque » car l'exemple de Louise de La Vallière nous a prouvé qu'une maîtresse royale peut aimer l'homme plus que la couronne. Nous sommes cependant forcés d'admettre que ce cas est rare et ne se reproduit plus sous le règne de Louis XIV. Pour espérer rester la favorite, celle qui occupe cette place auprès du monarque doit avoir de l'ambition, de l'orgueil et un certain désir de domination. Le roi avait titré sa première maîtresse officielle duchesse, ce qui lui donnait dans la hiérarchie sociale un rang plus élevé que celui occupé par Mme de Montespan qui « n'était que » marquise. Un obstacle se posa toujours pour donner à sa favorite cette « promotion » dans l'ordre des dignités : M. de Montespan. En effet, le roi ne pouvait faire Athénaïs duchesse sans que son époux ne devienne duc. Pour Louis XIV, il était hors de question de promouvoir à un tel rang un homme qui s'était opposé à sa volonté et avait fait scandale à la cour. Afin que sa maîtresse puisse jouir du célèbre tabouret – qui donnait le droit de s'asseoir en présence de la reine- Louis offrit Athénaïs la charge de Surintendante – certains diront de conseillère principale- de la souveraine, en avril 1679. Cette charge équivalait sur le plan hiérarchique au rang de duchesse. A la cour, certaines dames s'indignaient qu'une telle charge ait été uniquement donnée pour que la marquise accède au tabouret. Cet acte royal venait bouleverser l'ordre hiérarchique. Mais la personne la plus peinée dans cette affaire était bien la reine, la principale intéressée, à qui l'on n'avait tout simplement pas demandé si le choix de sa Surintendante lui convenait. La pauvre Marie-Thérèse, au lieu de s'y opposer, parue toute

résignée en déclarant « mon destin est donc d'être servie par toutes les maîtresses du roi !¹ ». Il manquait décidément à la reine le caractère exigeant et persuasif de la marquise de Montespan. Le premier acte de faiblesse de Marie-Thérèse fut sans doute d'avoir accepté le fait de ne pouvoir assister aux conseils, ce qui était jusqu'alors permis à la reine de France. Mais si Louis XIV écoutait les propositions d'Athénaïs pour ce qui concernait l'architecture et ses loisirs, il est peu probable qu'il lui ait concédé un rôle politique. Le destin des deux favorites de Louis XIII, qui avaient été introduites en politique, avait de quoi faire réfléchir les maîtresses du Roi-Soleil². Cependant, nous devons bien constater que la parole de Mme de Montespan avait parfois eu du poids dans certaines décisions royales : un courtisan proche d'Athénaïs, le marquis de Puyguilhem plus connu sous le nom du duc de Lauzun, avait pour projet d'épouser la Grande Mademoiselle, cousine du roi. A la cour, si cette affaire avait de quoi faire sourire certains, beaucoup ne pouvaient tolérer cette union, en particulier les princes du sang : ce mariage provoquerait le scandale de voir un « simple³ » marquis entrer dans la famille royale et entraînerait un précédent. Aux yeux de la reine, des Orléans et des Condé, ce serait une union qui tâcherait la couronne de France. Proche du marquis de Puyguilhem, Mme de Montespan le soutint un temps mais sentant qu'elle pouvait y perdre en s'opposant à la famille royale, elle se rangea finalement à l'avis du roi qui mit son veto à ce mariage le 18 décembre 1670. Pourtant, Athénaïs devait bien des choses à Lauzun. Faisant parti de son réseau d'amis à la cour, ce dernier était très proche du roi. Grâce à son appui, Athénaïs était parvenue à marier sa nièce Diane-Gabrielle de Thianges avec le duc de Nevers, neveu de Mazarin. Nous pouvons déduire de cette situation que la cour restait un lieu où pour garder la faveur du roi, sa favorite devait parfois abandonner

¹ Michel de Decker, *op.cit.*, p. 198 . Cette phrase de la reine fait référence à son ancienne Surintendante, la comtesse de Soissons née Olympe Mancini !

² Marie de Hautefort fut exilée et Louise-Angélique de La Fayette entra en religion.

³ Une princesse se doit d'épouser quelqu'un de son rang.

certains membres de son réseau qui ne trouvaient plus grâce aux yeux du monarque pour éviter qu'ils ne l'entraînent avec eux dans leur chute. Cependant, après que la marquise ait refusé de soutenir Lauzun, ce dernier décida de rendre la vie impossible à la favorite. Ce fut là une grosse erreur que commit le courtisan : s'attaquer à la favorite du roi, c'était s'attaquer au roi en personne. Prié de faire des excuses à Athénaïs, Lauzun se montra encore plus provoquant en injuriant la marquise et en affirmant à Louis XIV qu'il avait eu les faveurs de Mme de Montespan avant lui. Cet emportement lui valut dix années d'enfermement à la forteresse de Pignerol. Avec cet épisode, les courtisans purent se rendre compte qu'être contre la favorite pouvait avoir de fâcheuses conséquences pour eux. C'était la première fois que le roi condamnait de façon si éclatante un membre de sa cour qui avait osé manquer de respect à sa maîtresse. Pour Athénaïs, la disgrâce de Lauzun est un triomphe. Il apparaît évident pour tous que Louis XIV ne peut rien refuser à la marquise de Montespan, ce qui explique pourquoi de plus en plus de courtisans s'intègrent dans son réseau d'amis. Car si Athénaïs a pu favoriser la chute de l'un d'entre eux, elle peut tout aussi bien intercéder en leurs faveurs auprès du monarque pour qu'ils obtiennent des charges ou des pensions. La reine elle-même fera appel à la maîtresse de son époux à la fin de l'année 1673. A cette date, Louis XIV, toujours en guerre contre l'Espagne, trouve une lettre écrite par une dame de chambre de son épouse pour la Régente d'Espagne : « Tenez bon encore deux ans et vous viendrez à bout de la France qui n'en peut plus¹ ». Fort fâché de constater que les femmes de chambre espagnoles de Marie-Thérèse jouent les agents secrets en France pour aider leur patrie d'origine, Louis XIV décide de toutes les renvoyer en Espagne. Pour la reine qui se sent toujours comme un étrangère à la cour de France, cette compagnie espagnole était devenue indispensable. Elle se montre désespérée mais ne parvient pas à faire revenir le roi

¹ Jean-Christian Petitfils, *op.cit.*, (réf. 2) p. 86

sur sa décision. Marie-Thérèse se tourne donc vers sa rivale : grâce à l'intervention de la marquise auprès du roi, une certaine Philippa Abarca, qui est mariée à un seigneur français, peut rester auprès de la souveraine. Mme de Sévigné rapporte « La reine est ravie et dit qu'elle n'oubliera jamais cette obligeance¹ ». A travers cette affaire, une réalité s'impose à nous : le souverain écoute davantage sa favorite que la reine. Nous parvenons à la conclusion suivante : le roi n'a pas choisi son épouse et ne lui est reconnaissant que pour les héritiers qu'elle lui donne. La favorite occupe cette place selon la volonté du roi, elle le distrait, lui apporte du plaisir et est dotée d'une beauté qui en fait le joyau de sa cour. Le roi est donc plus disposé à accorder à sa maîtresse ce qu'elle lui demande –en « récompense » de ce qu'elle lui apporte- plutôt qu'à la reine.

La marquise de Montespan a vite compris quel pouvoir elle détient sur Louis XIV. Lorsqu'en 1672, Marie Mancini tente de revenir à la cour de France, Athénaïs comprend tout de suite quel danger la jeune femme présente : la nièce de Mazarin est une femme intelligente, la reine-mère et le cardinal, qui furent le seul obstacle à son mariage avec le roi, ne sont plus là pour lui faire barrière. Qui peut l'empêcher de ranimer la passion que Louis XIV a eu pour elle dans sa jeunesse ? Voyant Marie Mancini comme une rivale potentielle, Mme de Montespan se joint à la reine afin d'obtenir du roi que son ancien amour de jeunesse reste à bonne distance de la cour. Les courtisans sont surpris que le roi accède à cette demande quand ils savent quelle passion il a eu pour la jeune italienne. Cet acte royal a, une fois de plus, pour but de plaire à la favorite.

Contrairement à Mlle de La Vallière qui ne demanda rien pour elle et sa famille, la marquise de Montespan joua de son crédit auprès du roi pour que les membres de sa famille soient

¹*Ibid.*, p.87

promus à des postes importants. Athénaïs –comme toutes les favorites qui l’ont précédée- avait un double avantage à agir de la sorte : si les membres de sa famille occupaient des postes importants, la marquise pouvait bénéficier de nouveaux appuis et élargir son cercle d’amis. Elle savait également que l’on hésite plus à attaquer une favorite venant d’une famille puissante qu’une maîtresse totalement seule – ce fut le cas pour Louise de La Vallière. De plus, en participant à l’élévation des membres de sa famille, la favorite obtient leur reconnaissance, ils lui sont redevables. Ainsi, dès janvier 1669, Louis XIV donne au duc de Mortemart – le père d’Athénaïs - le gouvernement de Paris et d’Ile de France. Peu après, c’est le duc de Vivonne – le frère unique de la marquise - qui reçoit la charge de général des galères, grand honneur qui lui donne le pouvoir sur presque toutes les forces navales en Méditerranée. Dans le même temps, en 1670, la sœur cadette de Mme de Montespan, Marie-Madeleine-Gabrielle de Rochechouart de Mortemart, est faite abbesse de Fontevrault alors qu’elle n’est âgée que de 25 ans¹. En l’espace de quelques années tous les membres de la famille des Mortemart se retrouvent à un poste important. A la vue de leur nomination, on ne peut douter que la marquise de Montespan ne soit derrière tout cela. Elle veille toujours à ce que sa famille figure dans l’élite de la cour. L’Abbé Choisy rapporte qu’en 1675, Athénaïs parvint à fouiller les poches de Louis XIV afin de voir la liste de ceux qui allaient prochainement recevoir le bâton de maréchal de France. Voyant que son frère ne figurait pas parmi eux, elle se mit dans une telle colère que le roi aurait envoyé chercher Louvois afin qu’il répare « son oubli »² ! Nous avons du mal à imaginer le Roi-Soleil obéir de la sorte aux demandes de sa favorite. Cette réclamation faite par Athénaïs nous renvoie à sa demande de tenir Marie Mancini éloignée de la cour. Bien que Louis XIV était le roi et

¹ Marie-Madeleine-Gabrielle de Rochechouart de Mortemart succède à Jeanne-Baptiste de Bourbon, abbesse de Fontevrault de 1637 à sa mort en 1670. Elle était une fille bâtarde d’Henri IV.

² Anecdotes rapportée par Jean-Christian Petitfils dans son ouvrage *Madame de Montespan*, p. 157-158

qu'il avait le pouvoir d'ordonner, nous pensons qu'il avait un esprit faible et qu'il était incapable de tenir tête à sa maîtresse qui savait comment s'y prendre pour le dominer.

Comme Louis XIV n'a pu éloigner la duchesse de La Vallière quand il prit Mme de Montespan pour favorite, il ne put le faire avec Athénaïs lorsqu'elle cessa d'être sa maîtresse en titre. Mais souvenons-nous qu'à partir de 1681, bien que la marquise n'ait plus de relations intimes avec Louis XIV¹, ce dernier lui conserve toujours toutes les marques d'une faveur car ce ne sont pas des femmes comme la jeune Mlle de Fontanges ou Mme de Maintenon qui peuvent dégager l'aspect d'une reine contrairement à Mme de Montespan. Le 2 février 1681, le roi permet à Athénaïs, par une lettre qui se trouve aux Archives Nationales, de pouvoir signer au nom de leur fils, le jeune duc du Maine. Bien qu'elle ne soit plus sa favorite, le souverain continuera à lui rendre des visites régulières dans la matinée après la messe et le soir, après le repas, de 22h à minuit. Il la comblera toujours de présents et tiendra à sa disposition sa musique, ses danseurs et son opéra. Ce n'est qu'en 1685 – cela fait alors cinq ans qu'elle n'est plus sa maîtresse- qu'Athénaïs voit les premiers signes de sa disgrâce : en janvier, elle doit quitter son appartement du premier étage pour le rez-de-chaussée où elle occupera désormais l'appartement des bains, un peu moins luxueux. Pour Saint-Simon « Ce fut le premier grand pas de sa disgrâce et de son éloignement. ² ». En 1687, Louis XIV supprimera sa visite à Athénaïs avant son coucher. La colère de la marquise fut alors si grande que Mme de Caylus notera « On ne reconnut alors à sa conduite, ni son esprit, ni sa grandeur d'âme³ ».

¹ Selon Jean-Christian Petitfils, la marquise de Montespan avoua en 1686 à Mme de Miramion que toute relation charnelle avec le roi avait cessé depuis la naissance du comte de Toulouse (source : abbé de Choisy, *Mémoires*, p. 136)

² Michel de Decker, *op.cit.*, p. 215

³*Ibid.*, p. 220

Les petites maîtresses : gagne-t-on à être maîtresse d'une nuit ?

Si Louis XIV a eu des favorites officielles telles que Louise de La Vallière ou Athénaïs de Montespan, cela ne l'empêcha nullement d'avoir des passades amoureuses pendant la faveur de la première comme de la seconde. Nous avons déjà évoqué « l'appétit sexuel » du roi, comprenons donc que pour lui, tromper sa favorite ne voulait pas dire qu'il ne l'appréciait plus ou qu'il voulait s'en défaire. Si la duchesse de La Vallière et la marquise de Montespan furent ses maîtresses respectivement pendant six et douze ans, Louis XIV a besoin de changement, de diversité dans ses relations intimes, car au bout de plusieurs années de faveur, on peut penser que sa favorite occupe davantage dans son esprit la place de seconde épouse plutôt que celle de maîtresse. Si le monarque peut être infidèle à son épouse officielle, Marie-Thérèse d'Autriche, ne peut-il pas faire également des infidélités à cette seconde épouse et favorite officielle ? Sur ce plan là, la reine et la favorite ont un point commun : elles doivent subir en silence les passades amoureuses du roi. Aucune « petite maîtresse » du Roi-Soleil ne vint prendre la place de la favorite et ce pour plusieurs raisons qui, nous avons pu le remarquer, varient selon la maîtresse en titre du moment. Concernant Louise de La Vallière et les infidélités que lui fit Louis XIV, nous citerons à l'exemple d'Henri Carré, Voltaire qui sur ce point écrivait « Il revenait toujours à celle qui, par la douceur et la bonté de son caractère, et par un amour vrai, l'avait subjugué sans art et le retenait même par les chaînes de l'habitude.¹ » En effet, durant la période où sa relation avec Louise de La Vallière ne devait officiellement pas être déclarée – ce qui n'empêchait pas bon nombre de courtisans d'être au courant – Louis XIV se permit quelques passades lorsque sa favorite se trouvait éloignée de la cour. La première, Anne-Lucie de La Mothe-Houdancourt, lui fut

¹ Henri Carré, *op.cit.*, p. 20

présentée par Olympe Mancini en 1662. Celle-ci s'était alors liée avec Henriette d'Angleterre pour éloigner le roi de Mlle de La Vallière afin que Madame puisse se venger de sa demoiselle d'honneur qui, selon elle, lui avait ravi le cœur du roi. Disons de suite que Louis XIV ne fut attiré par Anne-Lucie que par un désir sexuel : belle, âgée d'environ 15 ans, elle avait de l'audace, ce qui plaisait beaucoup au souverain. Bien qu'il soit toujours extrêmement épris de Louise de La Vallière, le roi ne peut se contenter – et nous l'avons dit, ne se contentera jamais- de n'avoir dans son lit que la reine et une favorite. Bel homme d'après ses contemporains, Louis aime plaire, courtoiser, jouer les galants à l'exemple de son grand-père Henri IV : tous deux ont eu une liste si longue de galanteries qu'il est encore difficile de savoir lequel dépasse l'autre quant au nombre de conquêtes féminines ! Mlle de La Mothe Houdancourt inquiéta à vrai dire, davantage Anne d'Autriche que Mlle de La Vallière. Soucieuse de ne pas contrarier sa bru avec les histoires d'amour de son fils, la reine mère préférait de loin Louise, qui ne demandait qu'à rester dans l'ombre, à une jeune fille hypocrite qui était manipulée par la comtesse de Soissons. Nous ne saurions dire avec certitude si Anne-Lucie céda aux avances du roi, car il semble que la jeune demoiselle se perdit toute seule : en effet, elle aurait voulu résister à Louis XIV jusqu'à ce qu'il quitte Mlle de La Vallière pour elle. Le roi, refusa de se voir dicter sa conduite et n'ayant pour la jeune fille qu'une attirance purement physique, s'éloigna d'elle aussi vite qu'il s'en était approché.

Durant l'été 1665, Louise de La Vallière, enceinte, est absente de la cour. C'est à cette époque que le roi prend pour « petite maîtresse » la princesse de Monaco née Catherine-Charlotte de Gramont, qui vient juste d'être nommée Surintendante de la maison d'Henriette d'Angleterre. Choisy utilisait alors ces termes pour justifier l'attitude du souverain :

« Les hommes ne croient pas toujours que ce soit une infidélité que de profiter des conjonctures¹ ». D'une grande beauté et élevée avec les nièces de Mazarin, la princesse de Monaco était à la cour depuis plusieurs années. Bien que Mlle de La Vallière soit sa favorite depuis quatre années et qu'elle attende son troisième enfant, Louis XIV « tout élevé qu'il était au dessus des autres hommes, n'était ni d'une autre humeur, ni d'un autre tempérament que les hommes du commun. Quoiqu'il aimât passionnément Mlle de la Vallière, il se sentait épris quelquefois de la beauté de quelques dames, et était bien aisé de satisfaire son envie. C'est ainsi qu'il distingua la princesse de Monaco.² » La princesse Palatine a laissé un témoignage qui peut faire sourire sur cette liaison : « Vos chers amis se trompent quand ils croient que notre roi a tout plus grand que les autres. J'ai souvent entendu dire par des gens qui le savent bien, à savoir Mme de Monaco, que le roi n'était pas grand en tout³ ». Cependant, la princesse de Monaco que l'on disait « fraîche comme un sorbet⁴ », ne tira nullement profit de la faveur royale. Elle n'était pour Louis XIV qu'une passade amoureuse qui dura le temps d'un été. Il l'oublia ensuite. Louise de La Vallière, si elle était au courant comme le présume Jean-Christian Petitfils, subissait ces infidélités comme la reine : avec à chaque fois l'espoir que le roi lui revienne. C'est d'ailleurs cette même attitude qu'elle adoptera lorsque le monarque se rapprochera de Mme de Montespan.

Athénaïs qui avait fort bien compris comment fonctionnait le roi – pour avoir dû cohabiter durant plusieurs années avec la favorite officielle – adopta un comportement différent de celui de la duchesse de La Vallière. Elle fut sans doute la maîtresse en titre à avoir été le plus trompée par son royal amant et pourtant, elle avait parfaitement vu où était son

¹ Michel de Decker *Louis XIV, le bon plaisir du roi*, (réf. 2) p. 76

² Bussy Rabutin – cité par Michel de Decker, *op.cit.*, p. 43

³ Lettre du 30 septembre 1696 – cité par Philippe Delorme, *Scandaleuses Princesses*, p. 163

⁴ Michel de Decker, *op.cit.*, p. 43

intérêt à fermer les yeux sur les passades amoureuses du roi. Louis XIV avait un tempérament sexuel difficile à contenter et d'après ses contemporains, il se montrait plusieurs fois par jour fort empressant auprès de sa favorite. Le fait qu'il prenne de petites maîtresses permettait à Mme de Montespan de se reposer un peu. De plus, elle était constamment enceinte et les élans amoureux de Louis avaient de quoi la fatiguer. Ce n'est pas pour autant qu'elle ne surveillait pas étroitement les liaisons du souverain. Elle préférait qu'il choisisse des femmes jeunes, sans expérience, manquant d'intelligence et n'ayant comme atout que leur beauté et leur jeunesse. Cependant, pour parer à ses éventuelles rivales, Athénaïs réussit à faire supprimer par le roi, le 26 novembre 1673, la chambre des filles de Marie-Thérèse. Celle-ci fut remplacée par une nouvelle chambre constituée de dames du palais plus vertueuses. Mme de Montespan savait très bien que c'était là le premier endroit où le souverain viendrait chercher son plaisir, venant elle-même de la maison de la reine. Si, sous le « règne » de la duchesse de La Vallière, les petites maîtresses du roi n'ont rien gagné à avoir eu les faveurs du monarque, certaines, sous le « règne » de la marquise de Montespan, auront droit à de petits remerciements. Ce fut le cas pour la princesse de Soubise née Anne-Julie de Rohan-Chabot que Louis XIV courtisa en 1669 puis en 1673. Celle-ci fut nommée dame du palais de la reine Marie-Thérèse en janvier 1674, charge d'une grande importance. Cela lui valut d'être qualifiée de « belle pomme gâtée au dedans » par Mme de Montespan afin la perdre dans l'esprit du roi. Pour parer à ses rivales, Athénaïs usait de calomnies contre elles bien qu'il semble que cela n'ait jamais découragé le roi. Beaucoup de courtisans s'interrogèrent sur la soudaine promotion de Mme de Soubise que rien à priori ne justifiait. De même, lorsque Mme de Montespan, se trouvait indisposée ou était en fin de grossesse, le roi se tournait souvent vers sa première dame de chambre, Claude de Vin des Œillets, à qui il accorda, le 26

décembre 1672, un morceau de terre sur Clagny : un présent non négligeable qui peut surprendre quand on sait que Mme des Œilletts avait une origine sociale fort modeste¹.

La seule petite maîtresse de Louis XIV qui inquiéta vraiment Athénaïs fut Marie-Elisabeth de Ludres, dame d'honneur depuis 1673 de la princesse Palatine² comme en témoigna Bussy-Rabutin : « Mme de Ludres fait bien du bruit à Saint-Germain ; elle donne, dit-on, de l'amour au roi et des alarmes à Mme de Montespan et les spectateurs attendent quelques changements avec impatience³ ». Nous remarquons une fois de plus que les courtisans suivaient toujours de près, et avec un certain amusement, la vie amoureuse du souverain. Profitant de l'absence de la marquise à la cour en 1675, Mme de Ludres parvint à s'attirer les faveurs du roi. De retour dans ses fonctions de dame d'honneur de la reine, la marquise de Montespan, furieuse de voir que son amant n'avait pas tardé à la remplacer, s'employa à discréditer sa rivale en répandant le bruit qu'elle avait le corps couvert de dartres et de « la gale, la lèpre et toutes les maladies imaginables⁴ ». Car, en plus d'être une belle femme, Mme de Ludres était intelligente, ambitieuse et visait la place de maîtresse en titre. Les courtisans, qui la croyaient déjà favorite du roi, se levaient dès qu'elle entrait dans une pièce à la grande indignation de Marie-Thérèse d'Autriche et bien sûr d'Athénaïs. Primi Visconti nous en fait le récit : « Sur la seule opinion qu'elle était aimée du roi, toutes les princesses et toutes les duchesses se levaient à son approche, même en présence de la reine, et ne s'asseyaient que lorsque Mme de Ludres leur en faisait signe, tout comme cela se passait avec Mme de Montespan ». Comme elle avait surnommé Mme de Soubise « la belle pomme gâtée au-dedans », Mme de Montespan donna à Marie-Elisabeth le

¹ Elle était fille de comédiens.

² Marie-Elisabeth de Ludres venait juste de quitter le service de la reine à cause de la suppression de la chambre des filles...

³ Lettre du 30 janvier 1677 – Cité par Jean-Christian Petitfils, *op.cit.*, (réf. 2) p. 145

⁴Pascal Arnoux, *op.cit.*,p.202

urnom de « haillon » dont elle usa couramment pour la désigner au grand mécontentement de celle-ci. Ce seront finalement ses airs prétentieux et vaniteux qui perdront Mme de Ludres aux yeux du roi qui finit par ne plus supporter son arrogance et ses manières. Au printemps 1677, Mme de Ludres était priée de se retirer dans un couvent ; Mme de Montespan était parvenue à supplanter sa rivale, ce qui fit écrire à Mme de Sévigné : « Quel triomphe à Versailles ! Quel orgueil redoublé ! Quel solide établissement ! Quelle duchesse de Valentinois ! [...] Quelle reprise de possession ! ¹ ».

A travers ces quelques exemples, nous comprenons qu'être favorite revient à défendre chaque jour sa position tant celles qui veulent prendre la place sont nombreuses. Louis XIV veut avoir auprès de lui une favorite qui ait l'étoffe d'une souveraine, mais il doit trouver, vu son comportement, bien ennuyant de n'avoir qu'une seule maîtresse. A l'exception Mme de Soubise et de Mlle des Œillets, les maîtresses d'un soir, ou de quelques jours, n'ont rien gagné à avoir eu accès au lit du roi. La plupart ont sombré dans l'oubli et l'on ne se souvient d'elles que parce qu'elles ont attiré l'espace d'un moment le regard du roi de France. D'autres ont fini leur vie dans un couvent bien loin des fastes de la cour. Il y a encore les inconnues d'un rang social trop modeste pour que l'on en ait parlé à l'époque, pour que l'histoire s'en souvienne comme le rapporte la princesse Palatine : « Tout lui était bon (au roi), pourvu que ce fussent des femmes, paysannes, filles de jardiniers, femmes de chambre, dames de qualité, pourvu qu'elle fissent seulement semblant d'être amoureuse de lui² ». Car ce qu'il faut comprendre, c'est que les courtisanes vont s'intéresser à une liaison du roi avec une courtisane ou avec une jeune femme provenant d'une grande famille. En revanche, aucun ne va accorder d'importance à une relation

¹Jean-Christian Petitfils, *op.cit.*, (réf. 2) p. 148

²*Ibid.*, p. 138

d'un soir entre Louis XIV et une domestique ou une paysanne. Au XVIIe siècle, rares sont les hommes qui restent toute leur vie fidèle à leur épouse et qui n'ont pas d'aventures avec l'une de leurs domestiques. Pour résumer la vie amoureuse de Roi-Soleil, nous pouvons citer le marquis de Saint-Maurice : « le bon sire » se sert des femmes « comme des chevaux de poste que l'on ne monte qu'une fois et que l'on ne voit jamais plus ¹».

Attardons-nous maintenant sur celles qui ont obtenu de Louis XIV quelques avantages en ayant été ses maîtresses durant une courte période : le 26 juin 1674, année de sa nomination chez la reine, Mme de Soubise accouchait d'un fils que son époux reconnu comme étant le sien. Quelques temps plus tard, on murmurait à la cour que cet enfant, le jeune Armand-Gaston de Soubise (futur cardinal de Rohan et membre de l'Académie Française en 1703), ressemblait étrangement au roi de France. Selon certains, c'est M. de Soubise qui aurait poussé son épouse dans le lit de Louis XIV afin qu'elle lui donne un enfant illégitime. Le mari trompé aurait ensuite accepté de reconnaître l'enfant et de lui donner son nom en échange de fortes sommes d'argent afin d'acheter son silence et d'éviter un scandale à la cour pour Louis XIV. Nous pensons donc que le monarque voulut assurer une bonne place et un revenu confortable à la mère de son fils. Quant à Mlle des Œilletts, les historiens sont d'accord pour dire qu'elle donna une fille à Louis XIV, née en 1676 et déclarée sous le nom de Louise de Maison-Blanche². Le roi de France ne reconnut pas officiellement cette enfant d'une modeste dame de chambre, mais il agit avec elle de la même manière qu'avec Mme de Soubise et veilla à ce qu'elle ne manque de rien. Certes, cela n'explique pas le don de décembre 1672, mais nous pouvons fournir une hypothèse qui nous semble solide si

¹*Ibid.*, p.138

² Officiellement fille de Philippe de Maisonblanche et de Gabrielle de La Tour qui seraient des personnages fictifs. Sur son acte de décès, elle est nommée Louise de Bourbon-Maisonblanche, fille naturelle du roi Louis XIV.

l'on se réfère à Maurice Rat selon lequel Claude des Œillettes aurait eu trois enfants, le dernier étant Louise de Maison-Blanche¹. Nous pensons donc que le premier bâtard de Mlle des Œillettes naquit vers 1672 et que la donation du roi fut ce que l'on appellerait un « cadeau de naissance ». Il apparaît que toutes les « petites maîtresses » du roi avaient l'ambition de devenir sa favorite seule position grâce à laquelle elles pouvaient espérer des titres et des avantages. Parmi elles, seules celles qui donnèrent un enfant au souverain reçurent de quoi s'assurer une vie confortable, Louis XIV ayant toujours veillé de très près sur sa progéniture même sur les enfants qu'il n'avait pas légitimés.

Le rôle culturel de Mme de Montespan :

Outre ses conseils concernant l'architecture, Mme de Montespan proposa son soutien aux artistes de son époque. Louis XIV aimait la musique, la danse et le théâtre mais c'est véritablement sa favorite qui l'encouragea à apporter son appui à ceux qui faisaient preuve de talent. On se souvient que déjà en 1668, Molière avait fait allusion – inconsciemment ou non- à la situation du marquis de Montespan dans son *Amphitryon*. Il ne semble pas qu'Athénaïs y soit pour quelque chose, sa liaison avec Louis venant tout juste de commencer à cette époque. En revanche, c'est elle qui en 1671 incita le roi à passer commande de la *Comtesse d'Escarbagnas* pour les fêtes données à Saint-Germain en décembre. De même, on doit à la marquise de Montespan à la commande de *Psyché* passée la même année qui fut l'une des plus grandes réussites de Molière. La favorite, qui avait de l'esprit et qui était volontiers moqueuse aimait la façon dont le comédien usait pour rendre ridicules certaines personnes de la haute société à travers ses comédies.

¹ « Deux des trois enfants qu'elle avait eus du roi par intérim étaient morts. Elle veillait attentivement sur la dernière, prénommée naturellement Louise », Maurice Rat, *La Royale Montespan*, p. 142 note 1

Le *Bourgeois gentilhomme* que le roi commanda en 1670 venait d'une idée de Mme de Montespan afin de se moquer de la visite de l'envoyé du Grand Turc qui était récemment venu à Paris. En effet, en 1669, le roi de France avait voulu impressionner ce dernier en mettant en avant ses richesses. L'envoyé du Grand Turc s'était montré indifférent face à cette démonstration de magnificence et de plus, le roi avait appris que cet envoyé n'était en rien un ambassadeur mais un émissaire beaucoup plus modeste. Touché dans son orgueil, le roi se serait probablement fâché si sa maîtresse ne lui avait pas suggéré de tourner en ridicule cet incident. Les courtisans, qui au départ, se forçaient à sourire de cette affaire, finirent par en rire avec sincérité. De même, *les Amants magnifiques*, joué en février 1670, avait pour but de se moquer des astrologues. Dans cette pièce, Molière rendait hommage à ses bienfaiteurs en exposant Louis et Athénaïs comme les amants les plus beaux du monde. Ce fut à l'occasion de cette comédie-ballet que le roi dansa pour la dernière fois en public. A presque 32 ans, Louis XIV trouvait en effet que sa place n'était plus sur scène. Quant à la reine, cela faisait des années qu'elle avait renoncé à paraître sur scène lors d'un ballet tant elle dansait gauchement. Molière évoqua encore la vie intime du roi dans le prologue du *Malade Imaginaire* (pièce de 1673) lorsqu'il fera dire au personnage de Flore :

*Vos vœux sont exaucés, Louis est de retour ;
Il ramène en ces lieux les plaisirs de l'amour.*

Molière travailla souvent avec Jean-Baptiste Lully, lui aussi soutenu par la maîtresse en titre. En effet, celle-ci surveillait le parcours de Michel Lambert, responsable de la musique du roi depuis 1661. Son gendre, Lully, trouva également en la marquise de Montespan une alliée grâce à qui il deviendra surintendant de la musique du roi. Douée en musique, jouant parfois du clavecin en privé tandis que le roi l'accompagnait à

la guitare, Athénaïs a beaucoup de goût pour cet art et encourage ses enfants à se perfectionner en danse comme en musique pour plaire à leur père et faire grande impression à la cour. Jean-Baptiste Lully collaborera avec Molière pour produire plusieurs comédies-ballets dont *les Amants magnifiques* et *Le Bourgeois Gentilhomme*. Le librettiste Quinault profita également du soutien de la favorite mais eu le malheur de lui déplaire en janvier 1677 en présentant sa tragédie-opéra *Isis*. Le public crut reconnaître en Junon les traits de Mme de Montespan. Or, cela n'avait rien de glorieux, la déesse passant pour jalouse et harcelante envers Jupiter (dans lequel on retrouvait le roi) et Io (en laquelle les courtisans –et surtout Mme de Montespan - voyaient Mme de Ludres). Blessée dans son orgueil, la favorite abandonna l'artiste qui ne reprit ses fonctions que deux ans plus tard en créant *Proserpine et Persée*. On voit bien à travers cet exemple que déplaire à la maîtresse du roi pouvait compromettre l'avenir d'un artiste.

Il restait encore à la marquise un dernier art auquel apporter son soutien : la poésie. Elle choisit pour cela Jean de La Fontaine qui lui rendit hommage à Athénaïs dans sa dédicace en 1678 dans le septième livre de ses *Fables* :

*Le Temps qui détruit tout, respectant votre appui
Me lissera franchir les ans de cet ouvrage :
Tout auteur qui voudra vivre encore après lui
Dois s'acquérir votre suffrage
C'est de vous que mes vers attendaient tout leur prix
Il n'est que beauté dans mes écrits
Dont vous ne connaissez jusques
aux moindres traces
Eh ! qui connaît mieux que vous
les beautés et les grâce ?¹*

¹Jean-Christian Petitfils, *op.cit.*, (réf. 2) p. 159

Le poète vante encore les qualités de la marquise de Montespan à travers ces vers :

*O vous qui imitez le sage inventeur des fables,
O vous qui l'imitez, Olympe, si ma muse
A quelquefois pris place à la table des dieux,
Sur ses dons aujourd'hui daignez portez les yeux ;
Favorisez les jeux où mon esprit s'amuse.
Le Temps qui détruit tout, respectant votre appui
Me laissera franchir les ans de cet ouvrage :
Tout auteur qui voudra vivre encore après lui
Dois s'acquérir votre suffrage.
C'est de vous que mes vers attendaient tout leur prix :
Il n'est que beauté dans mes écrits
Dont vous ne connaissez jusques aux moindres traces.
Eh ! qui connaît mieux que vous les beautés et les grâce ?
Paroles et regards, tout est charme dans vous.
Ma muse en un sujet si doux,
Voudrait s'étendre davantage ;
Mais il faut réserver à l'autre cet emploi ;
Et d'un plus grand maître que moi
Votre louange est le partage.
Olympe, c'est assez qu'à mon dernier ouvrage
Votre nom serve un jour de rempart à l'abri ;
Protégez désormais le livre favori
Par qui j'ose espérer une seconde vie :
Sous vos seuls auspices, ces vers
Seront jugés, malgré l'envie,
Dignes des yeux de l'univers...¹*

Athénaïs apporte enfin son soutien au poète Boileau qui est présenté à Louis XIV en 1674. Après le renvoi de Boileau, la marquise se rapproche du dramaturge Jean Racine qui est sous la protection du roi depuis 1660. Ces deux artistes sont nommés, grâce à Mme de Montespan, historiographes de

¹ Maurice Rat, *op.cit.*, p. 87

Louis XIV, en 1677. Admis chez la favorite –grand honneur– ils lisent souvent, en présence du roi, des passages de leur récit. Plus tard, Racine continuera à en lire des fragments devant Mme de Maintenon. Lorsque en 1684 Athénaïs offre au roi un livre relié d’or contenant les vues et miniatures de ses victoires militaires en Hollande en 1672, ce sont Racine et Boileau qui rédigent la description des sièges et qui font l’éloge de Louis XIV. Entre temps, les deux artistes se sont ralliés à Mme de Maintenon. Pour survivre à la cour et conserver leur place, les protégés de Mme de Montespan durent, lorsque le temps de sa faveur fut passée, travailler pour sa « remplaçante ». Tandis que Racine et Boileau se rapprocheront de Mme de Maintenon, Jean de La Fontaine fera l’éloge de Mlle de Fontanges pour plaire au souverain, comme il l’avait fait jadis l’éloge d’Athénaïs.

La marquise de Montespan avait le goût de la magnificence et elle sut utiliser les arts à des fins personnelles. Bien sûr, la protection qu’elle apporta aux artistes contribua à la grandeur de la France et permit à ces derniers de se faire connaître et d’avoir aujourd’hui une place dans l’histoire et dans la littérature. Avoir été remarqués et soutenus par Louis XIV leur a ouvert les portes de la gloire. Mais Mme de Montespan avait à y gagner : reconnaissant envers elle, ces artistes lui ont rendu hommage et l’ont immortalisée à travers un personnage d’une pièce de théâtre ou en lui dédiant un livre de *Fables*. Ses amours avec le roi sont révélés à travers les écrits et les mises en scènes de ceux qu’elle a portée au sommet. Athénaïs avait donc tout intérêt à soutenir les meilleurs talents de son époque. Rien d’étonnant alors, qu’elle se fâcha contre Quinault qui a donné malgré lui une mauvaise image de la favorite à travers son *Isis*. Mais comme elle avait besoin des artistes pour laisser une trace, ces derniers avaient également besoin d’avoir un monarque content d’eux pour espérer garder ses faveurs. C’est pourquoi lorsque Louis XIV

changea de favorite, les artistes le suivirent. Et lorsque Racine écrivit sa tragédie *Esther* pour Mme de Maintenon, Mme de La Fayette ne pu qu'écrire : « La comédie représente en quelque sorte la chute de Mme de Montespan et l'élévation de Mme de Maintenon »¹.

Les bâtards royaux : un renforcement de la position de favorite

Nous l'avons vu plus haut, seules les petites maîtresses qui donnèrent un enfant au roi ont pu vivre aisément une fois leur temps de faveur passé. Ce principe, toutes les dames de la cour l'avaient compris : on ne peut s'attendre à avoir quelques présents du roi que si on lui donne un bâtard. Être la mère d'un rejeton royal, c'était être intouchable, même après le temps des amours. Lorsque Mme de Montespan revint à la cour en 1675, Marie-Elisabeth de Ludres sentant sa faveur diminuer, fit courir le bruit qu'elle était enceinte de Louis XIV. Il n'en était rien en réalité mais la jeune femme espérait que « sa situation » toucherait le souverain et qu'elle deviendrait ainsi la favorite en titre. Mme de Ludres ne fut pas la seule à croire que donner un enfant au roi déboucherait sur une telle place au sein de la cour. La première dame de chambre de la marquise de Montespan, Mlle des Œillets, se voyait elle aussi à la place de la favorite lorsqu'elle donna une fille à Louis XIV en 1676, période durant laquelle les rapports entre le roi et Athénaïs étaient parfois tendus. Malheureusement pour elle, Claude de Vin des Œillets resta dans l'ombre de Mme de Montespan, qui demeura la favorite du monarque, et sa fille ne fut pas légitimée par Louis XIV en raison de son origine modeste . Si Mlle des Œillets ne put prétendre au titre de favorite à cause de sa basse naissance, il se peut que Mme de Ludres ait accédé au titre de favorite si elle avait vraiment été enceinte. Ce n'est que lorsque le roi

¹ *Mémoires sur les années 1688 et 1689*- Cité par Michel de Decker, *op.cit.*, p.221

apprit la vérité qu'il la chassa vraiment de la cour. Quelques années plus tard, la jeune Marie-Angélique de Scorailles-Roussille, maîtresse cachée depuis 1678, sortira de l'ombre grâce à une grossesse dont elle sera délivrée prématurément en décembre 1679. L'enfant – un garçon – était mort-né et cette perte plongea la jeune femme dans le désespoir : sa place de favorite, elle le devait essentiellement à ce futur enfant. Dès lors que ce dernier n'avait pas vécu, Marie-Angélique perdit, petit à petit, les faveurs du roi.

La seule favorite qui tira vraiment profit de la naissance de ses enfants, fut la marquise de Montespan. Le roi, qui en était fou, aimait qu'elle lui donne des enfants bien vivants et qu'elle se remette vite de ses couches. Ce n'était pas le cas de la reine, languissante après chaque accouchement et dont tous les enfants, à l'exception de l'aîné, moururent au berceau. Le lecteur pourrait ici objecter que Louise de La Vallière donna elle aussi des enfants à Louis XIV qu'il légittima et qu'il donna à leur mère le rang de duchesse dans la foulée. Après analyse de la situation, nous pouvons néanmoins présenter les choses ainsi : le titre de duchesse accordé à sa première favorite était pour Louis XIV un cadeau de rupture comme tous les courtisans l'avaient pressenti. De plus, le monarque n'a légittimé les enfants de Louise que tardivement en 1667 pour Mlle de Blois et en 1669 pour le comte de Vermandois. La reconnaissance de ces deux bâtards dut être pour le roi comme un devoir envers leur mère qui l'avait si bien aimé. Le roi devait penser que ces légittimations compenseraient la perte de la faveur royale pour Louise de La Vallière. En revanche, la légittimation des enfants de la marquise de Montespan signifiait bien un renforcement de sa position. A chaque naissance, le roi se réjouissait, faisant des présents à sa favorite et semblait préférer le duc du Maine à son fils légittime. Légittimer les enfants d'Athénaïs, c'était également un défi à la morale – n'oublions pas qu'ils étaient le fruit d'un

double adultère- et une manière pour le roi d'affirmer son pouvoir absolu : en effet, légalement, les enfants de Mme de Montespan étaient ceux de son époux. Le marquis avait donc tous les droits sur les bâtards d'Athénaïs. Ni elle ni Louis ne voulait d'une telle situation, c'est pourquoi leurs premiers enfants demeurèrent cachés aux yeux de tous jusqu'à ce qu'une solution fut trouvée par le magistrat M. de Harlay procureur général du Parlement: Charles-Paris d'Orléans-Longueville, tué au passage du Rhin le 12 juin 1672, avait eu un fils d'une femme mariée (il s'agit probablement de la duchesse de La Ferté) qui fut reconnu le 6 septembre 1673 sans faire mention du nom de la mère. Ainsi, le 20 décembre 1673, les petits Louis-Auguste, Louis-César et Louise-Françoise furent légitimés sans que le nom de leur mère n'apparaisse et étaient respectivement titrés duc du Maine, comte de Vexin et Mlle de Nantes : « Nous voulons et entendons qu'ils soient nommés duc du Maine, comte de Vexin et Demoiselle de Nantes et, de notre puissance et autorité, les déclarons légitimes, voulons et ordonnons qu'ils puissent tenir en notre royaume toutes charges, états, dignité, bénéfices, et disposer du tout, ainsi que s'il étaient nés en vrai et loyal mariage...¹ ». Le fait d'être absente sur un papier n'empêcha nullement la marquise de faire savoir à toute la cour qu'elle était la mère de ces trois princes légitimés qui portaient désormais le nom de « Bourbon ». Mme de Montespan savait quel attachement le roi avait pour ses bâtards et on peut comprendre à juste titre sa peur quand, en 1670, la duchesse de La Vallière s'était retrouvée enceinte : le roi tenait encore à elle, ses deux enfants étaient légitimés et une nouvelle naissance aurait pu rapprocher le souverain de Louise. La duchesse ayant fait une fausse-couche, nous ne saurons jamais si les inquiétudes de la marquise auraient été vérifiées.

¹Michel de Decker, *op.cit.*, p.119-120

Une fois ses premiers enfants légitimés, Athénaïs se montre fière devant toute la cour dès qu'elle est enceinte. C'est pour elle un moyen d'afficher sa faveur grandissante d'autant que dans ses périodes, le roi se garde bien de la contrarier. Dés lors, « les grossesses et les couches furent publiques. Le salon de Mme de Montespan devint le centre de la cour, des plaisirs, de la fortune, de l'espérance et de la terreur des ministres et généraux d'armées...¹ », Louis XIV cédant à bon nombre de ses caprices. A l'époque, la mortalité infantile est élevée et la reine comme les favorites perdent des enfants en bas âge². Cependant, de toutes, la reine était celle qui en perd le plus³. Pour expliquer la mort des enfants de la reine, les médecins avancent que la faible constitution des princes et princesses légitimes est due au fait que le roi gaspille sa virilité avec d'autres femmes. De la sorte, comme le rapporte la princesse Palatine avec son franc parlé, Louis XIV n'apporte plus à la reine que « la rinçure des verres⁴ » après avoir visité et engrossé ses maîtresses. Les courtisans en reçoivent « la preuve » en juin 1672, lorsque Marie-Thérèse et Athénaïs mettent toutes deux au monde un garçon. Le prince mourut au bout de quelques mois tandis que le fils illégitime vécut dix ans. Si les médecins expliquent la mort des enfants légitimes de Louis XIV avec ces arguments, qui de nos jours peuvent nous paraître quelque peu comiques, le Clergé attribue ces morts comme étant une punition de Dieu. Les maladies et les déformations physiques qui affectent les enfants Mme de Montespan et de Louis XIV sont également interprétées par le Clergé comme un signe de Dieu qui punit, par ce moyen, le double adultère⁵. A noter que les bâtards sont souvent traités par les courtisans comme leur mère : ceux de Louise de la Vallière souffrent beaucoup moins que ceux de la marquise de

¹ Saint-Simon, cité par Maurice Rat, *op.cit.*, p. 41

² Mme de La Vallière perd trois fils et Mme de Montespan, trois enfants sur les sept qu'elle donne au roi : une fille (1669-1672), le comte de Vexin (1672-1683) et Mlle de Tours (1674-1681).

³ La reine perd cinq enfants sur six, tous âgés de moins de 6 ans.

⁴ Lisa Hilton, *op.cit.*, p. 82

⁵ Le duc du Maine boitait, le comte de Vexin n'avait pas le dos plat et était constamment malade, Mlle de Tours louchait.

Montespan, que n'ont épargné ni Saint-Simon ni la Princesse Palatine.

A l'exemple de son grand-père Henri IV, Louis XIV décida de faire cohabiter la reine, ses favorites –Mmes de La Vallière et de Montespan - et leurs enfants : « Le Roi vivait avec ses favorites, chacune de son côté, comme dans une famille légitime : la reine recevait leurs visites ainsi que celles des enfants naturels, comme si c'était pour elle un devoir à remplir, car tout doit marcher suivant la qualité de chacune et la volonté du Roi. ¹». Le Vert-Galant avait vécu entouré des bâtards des ses maîtresse Gabrielle d'Estrées et Henriette d'Entragues et de ses enfants légitimes, imposant à son épouse, Marie de Médicis de cohabiter avec sa « seconde famille ». Nous pourrions imputer ce qui va suivre au hasard, mais il fut fréquent qu'Henri IV se voit la même année père d'un enfant légitime et d'un bâtard : en 1601, 1603, 1607, 1608 et 1609, la reine et la favorite du moment accouchaient à quelques semaines –voire quelques jours- d'écart au grand contentement du roi qui s'amusait à comparer les deux nouveaux-nés et donnait souvent sa préférence à son bâtard. A l'époque, l'attitude d'Henri IV n'avait pas provoqué de grandes vagues d'indignation à la cour. Mais si le Roi-Soleil reproduit le schéma de son aïeul, les mentalités ont, depuis plus d'un demi siècle, bien changé et les courtisans sont choqués de voir le monarque imposer ses bâtards à la cour. Les titres et charges qu'il va leur accorder font également jaser : lorsque Louis XIV reconnaît le fils de Mme de La Vallière en 1669, il ne le fait pas seulement comte de Vermandois mais également Amiral de France alors que l'enfant n'a que 2 ans. La reconnaissance de ce fils souleva bien des débats parmi les généalogistes au sujet du nom qui figurerait sur les actes officiels afin de bien différencier le prince légitimé des princes légitimes : devait-on en faire un « bâtard de France », « un légitimé de France » ou « un fils

¹ Benedetta Craveri, *op.cit.*, p. 206

naturel du roi » ? Finalement, on choisit « Louis, comte de Vermandois, amiral de France ». Le qualificatif de bâtardise disparaissait et c'est seulement par l'absence du nom « Bourbon » que l'on reconnaissait le bâtard de Louis XIV.

Pourtant, si le roi légitima de façon régulière les bâtards de ses maîtresses à partir de 1667 et, si il se montra fier d'eux, il commença d'abord par en être honteux. Au point de dissimuler les premiers qu'il eut de Louise de La Vallière à tous. Ce n'est que lorsqu'il eut pris de l'assurance qu'il parvint à les exposer aux yeux de la cour. Le roi distribuera à ses bâtards des charges honorifiques qui attireront la jalousie de tous les princes : en 1683, Athénaïs obtiendra pour le duc du Maine un brevet de lieutenant à la compagnie colonelle du régiment du roi et une entrée à la cour. La même année, le comte de Toulouse âgé de 6 ans devient grand amiral de France. En 1688, à l'âge de 18 ans, Louis-Auguste devient lieutenant général des mers du Levant tandis que son frère cadet obtient la charge de gouverneur de Guyenne l'année suivante, ne cessant de monter en grade dans le domaine militaire. Lorsque nous voyons tous les honneurs sous lesquels croulent les fils légitimés de Louis XIV et de Mme de Montespan comparés à ceux accordés aux princes du sang, nous nous permettons d'en tirer la conclusion suivante : selon nous, le roi de France désire compenser la bâtardise de ses fils en les couvrant de charges honorifiques. De plus, Louis XIV a toujours préféré s'appuyer sur des personnes qui lui doivent leur situation à la cour plutôt que sur la noblesse dont il se méfite. Le roi lui préfère donc ses maîtresses, ses ministres et bien entendu ses bâtards, dans une cour où tout n'est que tension.

Cependant, la bâtardise reste une tâche indélébile aux yeux de toute la cour. Pour les courtisans, « le fils légitime est l'enfant du sacrement, le bâtard est celui du crime »¹. Rares

¹ Cité dans *Saint-Simon ou le système de la cour* d'Emmanuel Le Roy Ladurie, p. 157

sont ceux qui, comme Antoine Furetière (1619-1688), pensent que « les bâtards des rois sont princes¹ » et que, de ce fait, ils peuvent être classés au même rang que les princes du sang. En reconnaissant ses bâtards, le souverain pense sans doute les laver de l'adultère, cette action honteuse et immorale. Mais pour les courtisans, une légitimation ne peut effacer la trace de la bâtardise. Le duc de Saint-Simon qui est fort attaché aux rangs imposés dans la hiérarchie sociale par la naissance, exécère les enfants illégitimes de Louis XIV. Pour lui, les bâtards royaux portent « l'impureté maximale (la bâtardise) au cœur de ce qui devrait être le siège de l'ultime pureté du système (la personne et la famille royale). Les illégitimités constituent une manière de scandale absolu.² ». Comprendons ici que les personnes au sommet de la hiérarchie (le roi, sa famille) doivent être irréprochable, être un modèle pour tous et que pour un monarque, avoir des bâtards, c'est bouleverser tout ce système. Lui qui représente Dieu sur terre doit montrer l'exemple, être « pur », avoir des enfants « purs » avec une princesse de son rang, et non souiller le sang de la famille royale en le mêlant à celui d'une femme qui n'a pas de sang royal. De plus, dans une France encore très pieuse, « l'impureté d'être né d'adultère ou d'illégitimité contredit bel et bien les valeurs du sacré »³. Le monarque a pris une épouse devant Dieu et se doit de respecter son engagement envers elle. Prendre une maîtresse, c'est refouler toutes les valeurs religieuses. Ce que le lecteur a pu lire de Saint-Simon et son mépris pour les bâtards de Louis XIV n'est rien en comparaison de ce que nous allons maintenant citer de lui : « Ce mélange du sang *le plus pur* de nos rois et il se peut dire hardiment de tout l'univers avec la *boue infecte* du double adultère a donc été le constant ouvrage de toute la vie du roi. Il a porté au comble un *mélange inouï* dans tous les siècles... »⁴. Toute la haine que Saint-Simon a pour le comportement de

¹ *Dictionnaire universel* – Cité par Antonia Fraser, *op.cit.*, p.115

² Emmanuel Le Roy Ladurie, *op.cit.*, p. 146

³ *Ibid.*, p. 147

⁴ *Ibid.*, p 148

Louis XIV et pour ses bâtards est ici très bien exprimée avec ce que l'on pourrait qualifier d'hyperboles. Pour l'auteur de ces lignes, le sang des Bourbon, « le plus pur » est souillé et déshonoré à cause de son mélange avec celui d'une femme qui n'est pas l'épouse du roi (pire dans le cas de Mme de Montespan, qui est mariée à un autre homme). Saint-Simon n'hésite pas à qualifier cet acte comme étant de la « boue infecte ». Après la mort de Louis XIV, il écrira : « Le goût, l'exemple et la faveur du feu roi [comme amant et père adultère] avait fait de Paris *l'égout des voluptés de l'Europe* et le continua longtemps après lui »¹. Le duc sous-entend que le comportement libertin du souverain avait été suivi par son peuple de son vivant puis encore bien après sa mort. Nous ne pouvons que lui donner raison, les années de régence de Philippe d'Orléans étant une époque où le libertinage, la galanterie et la fréquentation d'hôtel bien particuliers² sont alors à la mode.

Vers la fin de la faveur :

En 1678, Mme de Montespan a 38 ans et ses nombreuses grossesses, si elle les a bien supportées, l'ont épaissie. Avec les deux dernières de 1677 et de 1678, Athénaïs a perdu de sa grâce féminine qu'aimait tant Louis XIV. Quant au monarque, approchant de la quarantaine, il sent que les années de plaisirs sont maintenant derrière lui. Pour lui rappeler sa jeunesse, il lui faut une nouvelle maîtresse très jeune et d'une grande beauté afin de lui faire oublier qu'il vieillit. Si Mme de Montespan n'a jamais craint Louis XIV, elle a en revanche peur de le perdre à cette époque : elle aussi prend de l'âge et est sa favorite depuis déjà plus de dix ans. Si Louis doit prendre une nouvelle maîtresse, autant qu'elle convienne également à Athénaïs qui n'a pas envie de partager sa place de

¹*Ibid.*, p.149

² Entendons par ce terme, des « bordels ».

« presque reine de France ». Elle trouve, parmi les filles d'honneur de la princesse Palatine, la jeune Marie-Angélique de Scorailles-Roussille, dite Mlle de Fontanges. Celle-ci n'a pas 18 ans et est « belle comme un ange et sotte comme un panier¹ ». C'est exactement le genre de maîtresse qui convient à Mme de Montespan comme en témoigne Mme de Caylus : « Dès qu'elle l'eut aperçue, elle fut rassurée : c'était une muette idole de marbre, pas davantage [...]. Son caractère, plus ambitieux que tendre, lui avait fait regarder avec indifférence des infidélités de son amant² ». Louis XIV, enchanté de sa nouvelle maîtresse, écrit sur elle : « On ne peut voir une taille mieux prise ; elle a le plus bel œil qu'on ait jamais vu. Sa bouche est petite et vermeille ; son teint et sa gorge sont admirables ; mais ce qui me charme davantage, c'est un certain air doux et modeste, qui n'a rien de farouche ni de trop libre³ ». Visiblement, le souverain est sous le charme et devant toute la cour, il se montre attentionné avec Mlle de Fontanges, l'invite dans son carrosse et la comble de présents. Les courtisans sont unanimes : Marie-Angélique de Scorailles-Roussille gravit à une vitesse folle tous les échelons menant à la faveur royale tandis que celle d'Athénaïs diminue à vue d'œil. Comme Mlle de La Vallière avant elle, Mme de Montespan doit cohabiter avec la nouvelle maîtresse du souverain. Devant le comique de la situation, Primi Visconti nous laisse un témoignage sur le déroulement de la messe à cette période : « Lorsqu'elles assistaient à la messe à Saint-Germain, elles se plaçaient devant le roi, Mme de Montespan et ses enfants sur la tribune à gauche, vis à vis de tout le monde, et l'autre à droite, tandis qu'à Versailles, Mme de Montespan était du côté de l'Évangile et Mlle de Fontanges sur des gradins élevés du côté de l'Épître. Elles priaient, le chapelet ou leur livre de messe à la main, levant les yeux en extase, comme des saintes. Enfin, la cour est la plus belle

¹ Mme de Sévigné cité par Pascal Arnoux, *op.cit.*, p. 207 (il se pourrait que l'expression soit en fait de l'abbé de Choisy et que Mme de Sévigné l'ait repris dans sa correspondance)

² Henri Pigallem, *La duchesse de Fontanges, favorite de Louis XIV*, p. 45 puis 71

³ *Ibid.*, p. 72

comédie du monde.¹ ». A la cour, chacun va désormais faire ses compliments à Marie-Angélique à qui le souverain passe tous les caprices : elle obtient des charges pour les membres de sa famille et, en 1680, le roi lui offre un carrosse à huit chevaux (contre six pour Mme de Montespan). Comme elle a trouvé aux favorites précédentes de charmants surnoms, Mme de Sévigné, qui n'aime guère Mlle de Fontanges, la nomme le « char gris » en raison de la couleur de son carrosse. Pour Marie-Angélique, le roi délaisse ses vêtements sobres pour se couvrir de rubans de la même couleur que ceux de sa nouvelle favorite afin d'afficher sa passion pour elle, et peut être pour retrouver sa jeunesse. A la cour ce ne sont plus que bals, comédies, chasses et autres divertissements en tous genres qui se succèdent pour Mlle de Fontanges. Jean de La Fontaine, qui doit son soutien royal à Athénaïs, trahit sa bienfaitrice en flattant désormais sa nouvelle rivale :

*Charmant objet, digne présent des cieux
Et ce n'est point image du Parnasse ;
Votre beauté vient de la main des dieux ;
Vous l'allez voir au récit que je trace.
Puisse mes vers mériter tant de grâce
Que d'être offerts au dompteur des humains,
Accompagnés d'un mot de votre bouche
Et présentés par vos divines mains
De qui l'ivoire embellit ce qu'il touche²*

Rivale ? Oui car la marquise de Montespan n'a pas prévu que le roi s'attache à ce point à la demoiselle. Elle n'est pas la seule à se poser la question : à la cour, tous se demandent ce que la jeune fille a pour plaire autant à Louis XIV. Car tout le monde s'accorde sur ce point : certes Marie-Angélique de Scorailles-Roussille est belle mais sotte, sans esprit, voire

¹Jean-Christian Petitfils, *op.cit.*, p. 165-166

²Henri Pigalle, *op.cit.*, p. 98

« absurde et folle.¹ ». Les contemporains de la jeune femme sont un peu sévères mais comme nous l'avons déjà fait remarquer, la cour est un lieu cruel. Ceux qui ont travaillé sur Mlle de Fontanges, tels que Jean-Christian Petitfils et Henri Pigaillem, ont mis l'accent sur le fait que Marie-Angélique n'avait aucune expérience du grand monde, ayant vécu à la campagne. Elle est jeune, ambitieuse et les attentions du roi lui font espérer qu'elle pourra toujours le retenir. Nous ne dirons pas qu'elle était sotté, mais plutôt naïve et sans grande éducation. C'est sans doute sa naïveté et son ignorance qui ont flatté l'ego de Louis XIV. L'innocence de Mlle de Fontanges l'a charmé, mais il n'est pas sûr qu'elle fut demeurée sa favorite si elle n'avait été très vite enceinte. Cependant, l'enfant ne vécut pas et à partir de 1680, le roi commence à se détourner d'elle ; « sa gaucherie » finit par lui faire honte et il reproduit alors avec Marie-Angélique le même schéma qu'avec Louise de La Vallière, en la comblant de cadeaux : le 6 avril, Mlle de Fontanges est faite duchesse, à la stupéfaction générale. Mlle de La Vallière avait été titrée après plusieurs années de faveur à la différence de Marie-Angélique qui est la maîtresse de Louis XIV depuis moins de deux ans. Avec ce tabouret, le roi lui accorde, à la grande colère de Mme de Montespan, 80.000 livres de pensions. Athénaïs a de quoi en vouloir au roi : de 1678 à 1680 la place qu'elle occupe à la cour est confuse. Il y a deux favorites et la marquise agit toujours en souveraine en recevant son cercle d'amis, en organisant des divertissements tandis que le monarque « parade » au bras de Mlle de Fontanges. Mal remise de ses couches et constamment malade, Marie-Angélique de Fontanges quittera la cour en juillet 1680 pour aller s'établir à Chelles. Elle n'aura laissé derrière elle que la coiffure « à la Fontanges »². Il lui aurait fallu plus d'esprit et une meilleure

¹ Jules Michelet – *Ibid.*, p. 41

² Un jour à la chasse, les cheveux de Mlle de Fontanges s'accrochèrent dans une branche, elle parut devant le roi décoiffée, ses boucles relevées sur son front et maintenues par un ruban qui retombait sur ses épaules. Louis XIV trouva cela charmant d'où la coiffure « à la Fontanges » qui fut à la mode pendant vingt ans.

santé pour conserver le cœur du monarque qui commence d'ailleurs à se préoccuper davantage de son Salut plutôt que des femmes. Nous noterons une certaine ressemblance entre les duchesse de La Vallière et de Fontanges : toutes deux avait 17 ans lors de leur rencontre avec le roi, furent délaissées brusquement à cause des séquelles de leurs grossesses et finiront leurs jours chez les religieuses. Cependant, si la première devait mourir en 1710, la seconde s'éteint en juin 1681, ce qui devait entraîner bien des rumeurs à la cour.



***Mme de Montespan entourée du duc du Maine, du comte de Vexin,
de Mlle de Nantes et de Mlle de Tours***
Anonyme (attribué à Pierre Mignard)
Château de Versailles et de Trianon

Mme de Montespan se montre très fière des bâtards qu'elle donne au roi. Chaque naissance vient renforcer sa position de favorite, Louis XIV étant très attaché à sa progéniture.

A diverses reprises, la favorite en titre sera représentée avec ses enfants. Ces derniers sont de véritables objets de propagande : ils témoignent de la faveur de la marquise, du prestige de sa place de maîtresse en titre.

Ce tableau dont l'auteur est resté anonyme –il est parfois attribué à Pierre Mignard- met en scène Françoise-Athénaïs de Montespan et ses enfants dans un cadre assez simple : entourée de ses quatre premiers enfants légitimés, la marquise est vêtue d'une tenue riche mais le décor est naturel, plutôt neutre. En revanche, il est de taille impressionnante mesurant 2 mètres 400 de hauteur sur 2 mètres 520 de largeur.



Mme de Montespan et ses enfants
Attribué à Charles De La Fosse
Château de Versailles et de Trianon

Le tableau attribué à Charles De La Fosse nous présente la marquise parée d'une toilette brodée d'or, dans un décor luxueux, entourée de ses enfants qui sont représentés en angelots. Ils sont le symbole de l'innocence ; le jeune duc du Maine brandit de sa main droite la torche enflammée de l'Aurore, symbolisant la faveur –toujours montante- de Mme de Montespan et sa durée. A gauche du tableau, le jeune comte de Vexin tient entre ses mains une corne d'abondance qui peut symboliser l'amour débordant de Louis XIV pour la marquise ainsi que les nombreux présents qu'il lui offre. Mme de Montespan apparaît comme sereine, sûre d'elle-même, triomphante. Le manteau bleu doublé de l'hermine fleurdelisée qu'elle porte met en évidence la place qu'elle occupe au sein de la cour de France : celle d'une reine.

*Partie 3 : Des temps insouciants à l'occupation
de son Salut*

*Chapitre 7
La fin des galanteries*



Chapitre 7 *La fin des galanteries*

L’Affaire des Poisons : un tournant dans la vie amoureuse de Louis XIV

Il faudra à Louis XIV bien plus que les sermons de l’Eglise et de jolies jeunes femmes pour l’écarter de Mme de Montespan. Certes, la favorite perd de sa grâce, victime du temps qui passe et de ses grossesses. Mais sans l’Affaire des Poisons qui éclaboussa Athénaïs, peut être que le roi lui aurait-il conservé plus longtemps les marques de la faveur. Nous ne reviendrons pas ici sur la chronologie ou les faits et accusations de cette sombre affaire. Trois points seront ici évoqués : l’implication de Mlle des Œillets, la rivalité entre Louvois et Colbert ainsi que le point de vue des historiens et de ceux qui ont écrit à propos de l’Affaire des Poisons.

Les empoisonneurs et empoisonneuses arrêtés et questionnés au cours de l’Affaire des Poisons ont souvent mis en cause la première dame de chambre de la marquise de Montespan, Claude de Vin des Œillets. Celle-ci se serait rendue plusieurs fois chez eux et aurait joué les intermédiaires entre ces empoisonneurs et la favorite. Aux dires de Marie-Marguerite MonVoisin – fille de la célèbre empoisonneuse La Voisin- c’est Mlle des Œillets qui venait chercher les poudres dont Mme de Montespan avait besoin et qui les rapportait à sa maîtresse. Bien qu’elle ne soit plus au service de la marquise depuis 1677, Louvois, chargé de l’enquête, ne pouvait faire arrêter Mlle des Œillets sans laisser planer de soupçons sur Athénaïs. La demoiselle est donc soumise à un interrogatoire et à propos de la déposition de l’ancienne dame de chambre de Mme de Montespan, Louvois écrit à La Reynie que Mlle des Œillets « convient d’avoir vu La Voisin une fois seulement, accompagnée par cinq ou six filles de son quartier, il y a plus

de dix ans. Elle assure avec une fermeté inconcevable que pas un de ceux qui peuvent l'avoir nommée ne la connaissent, et pour m'assurer de son innocence, m'a chargé de conjurer le Roi de trouver bon que l'on la mène au lieu où sont ceux qui peuvent avoir déposé contre elle, et que, pourvu qu'on ne les avertisse point auparavant qu'elle doit leur être confrontée, elle répond sur sa vie que pas un d'eux ne dira qui elle est¹ ». D'après La Reynie : « La fermeté de la personne dont il s'agit (Mlle des Œillets) vient nécessairement de son innocence et du bon témoignage de sa conscience, ou de ce que La Voisin, principale actrice, n'y est plus, ou de ce que cette personne a pu savoir précisément que La Voisin n'avait rien dit contre elle au procès² ». Deux hypothèses s'offrent à nous : ou Mlle des Œillets est innocente, ou bien elle ment superbement. Car quelqu'un a bien fait préparer des poudres demandées soi-disant par Athénaïs de Montespan. Confrontée aux empoisonneurs, Mlle des Œillets sera reconnue bien qu'elle fut présentée devant eux seule et qu'il était par conséquent aisé de la reconnaître. Cela veut-il forcément dire que, si elle est impliquée, Claude de Vin des Œillets ait agi pour le compte de Mme de Montespan ? Nous l'avons dit plus haut, depuis 1677 elle a quitté le service de la favorite. Or, d'après les déclarations des empoisonneuses, après cette date – et surtout après cette date – Mlle des Œillets venait fréquemment chez elles demander des poudres au nom de Mme de Montespan. Aurait-elle usé du nom de la favorite pour servir en fait, ses propres intérêts ? Cela est fort possible et selon l'historien Jean-Christian Petitfils, Athénaïs fut en grande partie victime des machinations de son ancienne dame de chambre. Le mobile de ce crime aurait un rapport direct avec la position de favorite. Nous l'avons dit, Mlle des Œillets fut pendant des années une « petite maîtresse de remplacement » pour Louis XIV lorsque la marquise était indisposée. Mais il

¹Jean Lemoine, *Mme de Montespan et la légende des poisons*, p. 24

²*Ibid.*, p. 25

semble qu'au fils du temps, Claude de Vin des Œillets commença à se lasser de devoir rester constamment dans l'ombre. De plus, vers 1675, une devineresse lui aurait prédit qu'elle serait bientôt reconnue par la cour et riche¹. L'année suivante, elle donnait une fille au monarque mais à sa grande surprise, ce dernier refusa de reconnaître cette dernière. Pour Mlle des Œillets qui se voyait déjà mère d'une légitimée de France et favorite en titre, le coup était rude. C'est peut être à partir de là qu'elle voulut se venger du souverain en utilisant le nom de Mme de Montespan qui ne cessait alors de se battre contre de potentielles rivales.

Si Mme de Montespan fut victime de son ancienne dame de chambre, elle put également être au centre de la rivalité entre Louvois et Colbert. On sait par le marquis de Saint-Maurice, qui le faisait remarquer en 1668, que la marquise était très proche de Colbert. Nous avons déjà dit plus haut que le roi faisait souvent appel à lui lorsqu'il s'agissait de présents destinés à Athénaïs ou de modifications apportées à Clagny. Mais Louvois est également très impliqué auprès de la favorite : Louis XIV l'envoie souvent tempérer les conflits entre elle et la gouvernante de leurs enfants, Mme de Maintenon. Cependant, Louvois est plus proche de la seconde que Louis XIV apprécie de plus en plus. Colbert reste dans le « camp » de Mme de Montespan tandis que Louvois penche davantage pour Mme de Maintenon. Mais il y a plus entre les deux ministres que deux femmes qui se disputent la faveur royale. Chacun d'eux veut être au dessus de l'autre, tous deux souhaitent se démarquer, prendre l'avantage, avoir l'entière confiance de Louis XIV. Entre eux, c'est un combat constant. Pour exemple, en 1671, les deux ministres visaient la charge de chancelier vacante que le roi donna à Louvois alors que Mme de Montespan avait soutenu Colbert pour cette marque de faveur. La marquis de Saint-Maurice rapporta que « M. de

¹ Anecdote de Jean-Christian Petitfils, *op.cit.*, (réf. 2) p.223

Louvois a été visité de toute la cour pour sa nouvelle dignité, sauf de M. de Colbert : il sont très mal ensemble [...] »¹.

L’Affaire des Poisons aurait dû être confiée à Colbert, ministre de la Maison du roi – ou Secrétaire d’Etat- plutôt qu’à Louvois, ministre de la guerre. Jean Lemoine, chercheur et historien du début du XXe siècle, avance que Louvois avait promis la liberté ou une peine moins lourde à certains prisonniers pour un peu qu’ils avouaient ce qu’il voulait entendre (que Mme de Montespan avait eu recours à eux ?). Le ministre de la guerre se rendra à Vincennes, là où se trouvent les prisonniers accusés de sorcellerie, en 1679 pour voir un certain Lesage. Pourquoi donc visiter un prisonnier ? Selon Maurice Rat, le ministre aurait souhaité influencer les futures déclarations de Lesage en lui proposant la vie sauve !² L’auteur de *La Royale Montespan* revient également sur la confrontation entre les accusés et Mlle des Œillets, organisée par Louvois : « Louvois s'arrangea pour que la confrontation n'en fût pas une. Au lieu de présenter à la fille Voisin et aux autres prisonniers de Vincennes plusieurs personnes dont Mlle des Œillets, il la fit connaître seule. Ils n'eurent, dans ces conditions, aucune difficulté à la reconnaître et à la nommer ³ ». Si la plupart des historiens pensent aujourd’hui que Mlle des Œillets joua un rôle dans l’Affaire des Poisons, cela arrangeait bien Louvois, cette femme touchant de près la favorite du roi.

Pour Jean Lemoine, il y a eu une machination contre la marquise, orchestrée par le ministre de la guerre⁴. Ce dernier et Colbert se haïssent et se disputent la moindre faveur du roi. A tout moment, ils craignent de subir le sort de Fouquet car leur fortune est considérable et l’on sait qu’il n’est pas bon de

¹ Maurice Rat , *op.cit.*, p. 98

²*Ibid.*, p.114

³*Ibid.*, p. 141

⁴ Maurice Rat adhère lui aussi à cette thèse intitulant son chapitre consacré à l’Affaire des Poisons *Louvois contre Madame de Montespan*

paraître plus riche que Louis XIV. Tour à tour, il sont dans les petits secrets du roi : Colbert s'est chargé de cacher les enfants de sa première favorite, la duchesse de la Vallière, Louvois s'occupe de ceux de Mme de Montespan, tente de la réconcilier avec Mme de Maintenon lorsque les deux femmes se disputent au sujet des enfants. Le ministre a également pourchassé et surveillé le mari de Mme de Montespan afin que le roi ne soit pas gêné dans sa liaison scandaleuse. Nous l'avons dit, Louvois comme Colbert veulent être au sommet, avoir l'estime et la confiance du souverain et pour cela, tous les coups semblent être permis.

Avant de passer du côté de Mme de Maintenon, Louvois a bien cherché à s'allier à la marquise de Montespan comme l'a fait Colbert. Le premier espérait marier l'une de ses filles avec le neveu de Mme de Montespan, unique fils du duc de Vivonne. Colbert souhaitait également marier sa dernière fille au jeune duc de Mortemart. Athénaïs offrit finalement son neveu à Marie-Anne Colbert, en 1679, au détriment de Madeleine-Charlotte Le Tellier de Louvois. On imagine la colère de Louvois d'avoir vu la fille de son rival préférée à la sienne. La même année, Louis XIV nomme le frère cadet de Colbert, le marquis de Croissy, Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères. Pour Jean Lemoine, Louvois profite de l'Affaire des Poisons pour discréditer Colbert en grossissant les faits. Par un étrange hasard, les personnalités importantes de la cour qui n'apprécient pas Louvois sont mêlées de près ou de loin à l'Affaire et soupçonnées d'avoir fréquenté des empoisonneurs : la comtesse de Soissons -Louvois avait également proposé sa fille pour l'un de ses fils et avait vu son offre déclinée -, la duchesse de Bouillon, le Maréchal de Luxembourg et la duchesse de Vivonne, épouse du frère d'Athénaïs. Si Louvois prenait jadis la défense de la marquise, il n'en va plus de même à partir du moment où il sent la faveur montante de Mme de Maintenon. En se

rapprochant d'elle, Louvois peut espérer profiter de la disgrâce de Mme de Montespan.

L’Affaire semble n’avoir été qu’un duel entre les deux ministres qui ne cessaient de répliquer. En 1681, « Colbert chargeait l’avocat Duplessis de rédiger, d’après les dépositions des témoins de la Chambre Ardente, un mémoire justificatif en faveur de Madame de Montespan ». Ce dernier, en reprenant les diverses charges d’accusation contre Athénaïs, mit en lumière les contradictions et les invraisemblances mais surtout, il démontra que la plupart des faits dirigés « en apparence contre madame de Montespan font en réalité partie du “complot contre Mgr Colbert”¹ ». Un complot contre Colbert qui ne peut être dirigé que par une personne lui voulant du mal, donc probablement par Louvois, qui a l’avantage d’être chargé de l’Affaire et qui peut par conséquent intervenir comme bon lui semble. Colbert doit donc défendre la marquise de Montespan pour défendre sa position. Mais plutôt que d’attaquer directement son adversaire, Colbert avance une machination montée par les prisonniers pour avoir la vie sauve. Il rédige un rapport confidentiel : *Mémoires contre faits calomnieux imputés à Mme de Montespan*. Le Secrétaire d’Etat y reprend tous les points suspects de l’Affaire qui accusent la marquise de Montespan : les ouï-dire des prisonniers, les incohérences entre les témoignages, le fait que les empoisonneurs n’ont jamais pu approcher le roi (si Mme de Montespan avait été impliquée, ces derniers n’auraient eu aucun mal à croiser le monarque grâce à son aide). Pour Colbert, les prisonniers qui sont entrés en contact les uns avec les autres auraient décidé de prononcer le nom de la favorite, sachant qu’elle était intouchable et donc qu’ils n’auraient pas de procès et de condamnation à mort. Colbert l’explique fort bien en prenant le cas de Marie-Marguerite Monvoisin : « En mêlant Mme de Montespan à l’affaire, la fille Voisin prétendait associer son

¹ Jean Lemoine, *op.cit.*, p. 49

procès et rendre inséparable de son jugement une dame dont le nom implorât les grâces. »

Mme de Montespan étant alors la favorite du roi et la mère de six enfants légitimés, elle ne devait pas paraître aux yeux de toute la cour, de la France et des puissances étrangères, coupable de sorcellerie et du crime de Lèse-Majesté. Si les courtisans virent la faveur d'Athénaïs baisser, aucun ne sut qu'elle avait été soupçonnée. Seuls le roi, Colbert, Louvois et La Reynie étaient au courant de l'Affaire. La plupart de ceux qui avaient mis en cause la favorite furent enfermés à vie. A leur sujet, Louvois écrivit qu'on ne devait pas prêter attention au « sottises qu'il pourront crier tout haut, leur étant souvent arrivé d'en dire touchant Mme de Montespan qui sont sans aucun fondement...¹ ». Maurice Rat voit dans cette mention, pour le moins indiscrete sur Athénaïs, une « suprême tentative du ministre pour faire connaître que celle-ci avait été mêlée à l'affaire² ». L'historien François Bluche adhérera également à la thèse de la malveillance de Louvois et verra en la favorite davantage une victime qu'une coupable.

Les historiens de la fin du XIXe siècle ont été les premiers à peindre Athénaïs en sorcière (lors d'une messe noire) à l'exemple du Dr Legué en 1896 : « On vit alors apparaître une de ces nudités splendide [...] les hanches étoffées et serpentine soulevaient un torse aux lignes impeccables et la gorge débordante accusait toute la puissance et la fougue d'un tempérament ardent. Le visage demeurait toujours masqué, mais on voyait rouler jusqu'à terre une chevelure blonde, crépelée, lourde, bien faite pour supporter le poids d'un diadème, et dans laquelle avaient dû s'égarer maintes fois les lèvres d'un prince amoureux, car cette femme, on l'a deviné, n'était autre que la fameuse Montespan. Oui,

¹ Maurice Rat , *op.cit.*, p. 128

²*Idem*

c'était elle, la superbe, la provocante, l'impudique créature...¹ ». Si du possible rôle de Mme de Montespan dans l'Affaire des Poisons rien n'a filtré à la cour, les membres de celle-ci évoquent cependant le poison pour expliquer la mort de la duchesse de Fontanges, survenue en juin 1681. Le fait que Louis XIV demande qu'il n'y ait pas d'autopsie du corps alimenta les rumeurs : le roi craint forcément que quelque chose de dérangeant ne soit trouvé. Lorsqu'elle s'est retirée à l'abbaye de Chelles, la jeune duchesse a failli être victime d'un empoisonnement². La princesse Palatine, qui haït la marquise de Montespan, attend la mort de Louis XIV pour incriminer l'ancienne favorite. Gardons cependant à l'esprit qu'elle la détestait et qu'elle a pu tirer des conclusions hâtives : « La Fontanges est morte parce que Mme de Montespan l'a empoisonnée dans du lait ; je ne sais si c'est vrai, mais ce que je sais c'est que deux de ses gens moururent et on disait publiquement qu'il avaient été empoisonnés. », « Je sais trois personnes qu'elle (Athénaïs) a empoisonnées : Mlle de Fontanges, son petit garçon et une demoiselle qui était près de la Fontanges, sans parler de celles que je ne connais pas.³ ». Toujours d'après la princesse, Marie-Angélique de Fontanges soupçonnait Mme de Montespan de vouloir l'empoisonner : « Elle n'a cessé d'accuser de sa mort la Montespan », « Elle est morte dans la ferme intention que la Montespan l'avait fait empoisonner avec deux de ses femmes. On a dit publiquement qu'elles étaient empoisonnées⁴ ». Ceux qui se sont basés sur les écrits de la princesse Palatine ont tout naturellement considéré Mme de Montespan comme une empoisonneuse à l'exemple de Louis Bertrand, de Mme Saint-René Tallandier (*Madame de Maintenon, l'énigme de sa vie auprès du Grand Roi*⁵) et de Monique de Huertas qui, ayant

¹ Claude Quézel, *Une ombre sur le Roi-Soleil, l'Affaire des Poisons*, p. 216

² Son médecin lui avait prescrit de l'eau minérale qui fut apportée le soir même dans six flacons. Marie-Angélique n'en bu heureusement pas car le lendemain, on s'aperçut qu'il s'agissait de poison. On ne su jamais qui était l'auteur de cette tentative d'empoisonnement.

³ Elisabeth-Charlotte duchesse d'Orléans, *Lettres de la Princesse Palatine*, p. 553 - La lettre date du 22 septembre 1718. Notons qu'en 1680, personne ne doutait de la mort naturelle de l'enfant de Mlle de Fontanges.

⁴ Jean-Christian Petitfils, *op.cit.*, p. 176

⁵ Selon elle, Mme de Montespan vendit son corps et son âme aux devins et sorcières.

pris parti pour Louise de La Vallière, a dépeint sa rivale comme un monstre : pour elle, Athénaïs a bien fréquenté les sorcières : « son ambition monstrueuse la conduit dans l'antre de la Voisin, chez laquelle elle n'hésite pas à faire célébrer sur son corps dénudé une messe noire... »¹. Elle décrit Mme de Montespan comme étant une « orgueilleuse créature² » et avance qu'en 1668 « Athénaïs n'en mène pas large sous ses airs désinvoltes. Elle a appris l'arrestation de prêtres sacrilèges, complices de La Voisin ³ ». Affirmations auxquelles nous ne devons apporter aucun crédit. Cela montre que même après le travail de Jean Lemoine, certains font toujours preuve de soupçons concernant l'implication d'Athénaïs de Montespan dans l'Affaire des Poisons. Mais l'historien ne convainc pas tout le monde. Jusqu'au milieu du XXe siècle, on incrimina encore la favorite : Louis Bertrand (en 1924), Frantz Funck-Brentano (*Le drame des poisons* en 1935) ou Suzanne Fournier et Paul Adam (*Les années criminelles de Mme de Montespan* en 1938). Ce n'est qu'après que Maurice Rat, Henri Carré et Jean-Christian Petitfils s'attacheront à défendre la marquise contre ces accusations.

Les historiens d'aujourd'hui tentent de blanchir la marquise de Montespan mais que pensait Louis XIV des accusations portées contre sa maîtresse ? Certes, il ne lui retire aucun de ses privilèges, la visite toujours, légitime ses deux derniers enfants en 1682 et pourtant, il commence à se méfier. L'enquête n'a pas été jusqu'au bout, il n'a pas la preuve formelle de l'innocence de sa favorite bien qu'il ne laisse rien paraître. On a parlé, dans les procès, de tentatives de meurtres sur les personnes de Louise de La Vallière lorsqu'elle était la favorite et de la duchesse de Fontanges. Certains complots l'auraient même visé lui, le roi. On accuse Mme de Montespan

¹ Monique de Huertas, *op.cit.*, p. 105

² *Ibid.*, p. 113

³ *Ibid.*, p. 119

mais aussi Olympe et Marie-Anne Mancini, respectivement comtesse de Soissons et duchesse de Bouillon. Louis XIV savait que de nombreuses femmes rêvaient de devenir sa favorite mais il réalise maintenant que pour y arriver, certaines sont prêtes à tout, même à demander l'aider du diable, d'offrir leur âme à Satan et à se livrer à des crimes atroces. Au final, c'est lui et sa passion pour le beau sexe qui sont à l'origine de ces horreurs. Son libertinage a engendré une trop grande rivalité entre les courtisanes qui se battent en usant de tous les moyens pour conquérir sa royale personne. En roi, il doit montrer l'exemple et, à plus de quarante ans, se préoccuper davantage de son Salut. Ainsi, nous pensons que l'Affaire des Poisons fit comprendre à Louis XIV deux choses : non seulement toutes ces tentatives d'empoisonnement se rattachaient à lui mais, d'après certaines révélations, il avait failli mourir, étant visé par plusieurs tentatives d'empoisonnement. L'Affaire des Poisons lui fit probablement prendre conscience de ses erreurs. Après la mort de Mlle de Fontanges, le roi de France n'eut plus de maîtresse officielle. La faveur de la marquise de Montespan était passée et dans l'ombre se profilait celle de Mme de Maintenon qui devait devenir, pour Louis XIV, bien plus qu'une favorite.

La mort de Marie-Thérèse d'Autriche :

Au sortir de l'Affaire des Poisons, Louis XIV se rend compte de ce qu'une femme, pour gagner ses faveurs, est prête à faire : ce n'est pas lui mais la couronne qu'elle presse contre son cœur et pour garder son emprise sur Sa Majesté, le roi doit reconnaître qu'elle a recours à tous les moyens possibles et imaginables. A-t-il réellement été aimé par une femme ? Sans doute oui, par Louise de la Vallière mais depuis son départ en 1674 ? Depuis des années, Louis se plaint de migraines, de maux divers, consignés dans son journal de santé. Dois-t-on

attribuer ses malaises à des philtres donnés par ses maîtresses¹ ? Le roi prend peur. Pour avoir ses faveurs, les courtisanes n'hésitent pas à tuer, à participer peut être à des messes noires. C'est pour l'avoir lui, qu'elles commettent ces crimes. Louis se déclare fatigué de toutes ces galanteries. De plus, il lui faut songer sérieusement à se ranger. Il a maintenant 44 ans, un âge avancé pour l'époque et doit désormais penser à soulager sa conscience et se mettre en règle avec Dieu. Cela fait plus de vingt ans qu'il donne l'exemple d'une conduite scandaleuse et, sans doute poussé par Mme de Maintenon, il décide de faire un retour public aux saines pratiques conjugales. Marie-Thérèse s'est toujours montrée, bonne, discrète et lui a pardonné toutes ses infidélités. Tout ce qu'il fallait à cette reine, c'était que Louis XIV veuille bien satisfaire son « tempérament espagnol » en matière de relations intimes. Depuis trop longtemps le roi l'a laissé dans l'ombre. Certes, Marie-Thérèse est gauche et n'a pas su s'adapter à la cour. Mais depuis le « règne » de Mme de Montespan, son époux la met volontairement de côté si bien qu'elle semble ne plus exister, avoir dû céder son rôle de souveraine à la favorite. Elle est restée cette reine transparente qui ne s'est fait réellement remarquer qu'aux jeux organisés pendant les soirées d'appartements. Elle jouait mal et perdait des fortunes mais au moins elle était présente. Au XVIIe siècle, le jeu permettait aux courtisans de s'évader mais également d'étaler leurs richesses, les montants pariés étant toujours élevés. Plus qu'un divertissement c'était presque une profession à laquelle la reine s'adonnait avec plaisir.

Désormais, une réconciliation avec la reine s'impose. Louis XIV n'a plus de maîtresse, se montre prévenant avec elle comme au début de leur mariage. Il joue les galants avec son épouse et ce n'est pas pour déplaire à celle-ci. Car ce changement chez le roi ravit la reine qui avait cessé d'y croire depuis longtemps. Mlle d'Aumale témoigne : « le roi avait

¹ A l'époque, beaucoup de gens souffrent de vapeurs, dont Mme de Montespan

alors pour son épouse des attentions, des égards, des manières auxquelles elle n'était plus accoutumée et qui la rendaient plus heureuse qu'elle n'avait jamais été. Elle en fut touchée jusqu'aux larmes et elle disait avec une espèce de transport : "Dieu a suscité Mme de Maintenon pour me rendre le cœur du roi"¹ ». La démonstration toute récente d'amitiés de Louis XIV envers son épouse fait bien sûr parler les courtisans. Marie-Thérèse se croit-elle véritablement aimée par son époux ? Sans doute sait-elle comme tout le monde que cela n'est qu'apparence. Le roi se montre présent et attentionné mais ne lui accorde pas plus de sentiments qu'autrefois. Nous l'avons vu, la reine sait pertinemment à qui elle doit ce retour comme elle le dit si bien : « le roi ne m'a jamais traitée avec autant de tendresse que depuis qu'il écoute Mme de Maintenon² ». Face à cette situation, la princesse Palatine – qui n'aime pas plus Mme de Maintenon que Mme de Montespan – écrit : « la reine crut avoir à la Maintenon les plus grandes obligations du monde d'être la cause que le roi revenait coucher avec elle, car en bonne espagnole, elle ne haïssait point ce métier. Comme elle avait un bon cœur (étant la meilleure femme du monde), elle pensa que la reconnaissance l'obligeait à tout faire pour la Maintenon³ ». Selon Bruno Cortequisse, la reine sait fort bien que le roi joue la comédie. Pour Simone Bertière, Marie-Thérèse est à moitié dupe de la situation : elle voudrait croire à un retour de flamme de la part de son époux mais elle s'est aussi faite une raison. Rien, hormis la peur de mourir dans le péché, n'explique le comportement nouveau du souverain. Il y a également Mme de Maintenon. La reine sait que c'est elle qui a suggéré au souverain de lui montrer quelques marques d'amitiés. Depuis quelques années, cette femme, d'abord gouvernante des bâtards de la marquise de Montespan, passe de plus en plus de temps avec Louis et fait tout pour le ramener dans le droit

¹ Simone Bertière, *op.cit.*, p. 312

² Bruno Cortequisse, *op.cit.*, p. 145

³ Eric Le Nabour, *La Marquise de Maintenon, l'épouse secrète de Louis XIV*, p. 147-148

chemin. Bien qu'elle soit proche du roi, Françoise de Maintenon n'a pas le statut de favorite. On sait d'ailleurs que le monarque aime les jeunes femmes et que l'intéressée a trois ans de plus que lui. Chacun voit en elle une confidente du roi, une amie peut être, mais en aucun cas une maîtresse. On peut sans mal adhérer au discours de la princesse Palatine quand on sait que la reine fit cadeau à Mme de Maintenon de son portrait. Symboliquement, ce geste prend de grandes proportions. La principale intéressée en a conscience lorsqu'elle écrit : « la famille royale vit dans une union tout à fait édifiante. Le roi s'entretient des heures entières avec la reine. Le don qu'elle m'a fait de son portrait est, dans mon esprit, une distinction infinie. Mme de Montespan n'a jamais rien eu de semblable¹. » Mme de Maintenon se sait appréciée par la reine et en lui offrant un tel présent, celle-ci montre bien à toute la cour son amitié pour la confidente du roi. C'est peut être justement ce que Françoise de Maintenon souhaite. Nous savons qu'après la mort de Marie-Thérèse, elle sera la dernière femme qui comptera dans la vie de Louis XIV. Mais Françoise a toujours dénoncé les liaisons amoureuses du souverain. Elle ne peut donc pas apparaître comme une maîtresse royale aux yeux de la cour. On doute que la reine, qui est fort pieuse, puisse donner son portrait à une favorite de son époux. Nous pensons donc que pousser Louis XIV à se rapprocher de son épouse fut pour Mme de Maintenon un stratagème et, qu'en devenant aux yeux de tous celle qui réunirait les souverains et l'amie de la reine, elle serait bien mieux acceptée plus tard. De plus, Marie-Thérèse ne représente pas la moindre menace pour Mme de Maintenon, n'ayant jamais su retenir l'attention du monarque. On ignore comment les événements se seraient déroulés si la reine n'était pas morte moins de trois ans après le début de ce rapprochement.

¹ Si Marie-Thérèse offre à Mme de Maintenon son portrait, on doute fort qu'elle lui ait remis son alliance sur son lit de mort comme certains le rapportent.

Brusquement, la reine meurt le 30 juillet 1683 d'un abcès sous le bras qui s'était déclaré le 26. Sachant que le roi épousa en secret Mme de Maintenon moins de trois mois après le décès de la reine, certains contemporains de l'époque murmurèrent que celle-ci était à l'origine de la mort de la souveraine¹. Il est certain que son trépas aurait pu être évité, les médecins d'Aquin et Fagon tenant à saigner la reine contre l'avis du chirurgien Gervais qui se serait écrié « Y songez-vous ? Ce serait la mort de ma maîtresse ! ». Ce à quoi Fagon répliqua « Faites ce que je vous ordonne Gervais. » Le chirurgien s'exécuta la mort dans l'âme, disant « Vous voulez donc que ce soit moi qui tue la reine ?² ». Marie-Thérèse, en effet, décéda à cause de l'ignorance des médecins qui, aux dires de la Palatine, « ont fait périr la reine comme si ils lui avaient passé l'épée au travers du cœur³ ». Avant de mourir, voyant que le roi s'était attardé à son chevet et lui avait dit quelques mots tendres, Marie-Thérèse dit à l'une de ses dames de chambre, Mme de Venel : « Le roi, vous m'en aviez assuré souvent, est donc capable de s'attendrir pour moi, mais c'est lorsque je vais cesser d'être !⁴ ». Depuis de longues années, Mme de Venel tentait de consoler la reine face aux infidélités du roi en lui disant que presque tous les maris étaient volages. A l'annonce de sa disparition, Louis XIV se contente de dire « C'est le premier chagrin qu'elle m'ait causé. Le ciel me l'avait donné comme il me la fallait, jamais elle ne m'a dit non⁵ » Le roi est plus attendri qu'affligé par la mort d'une épouse pour laquelle il n'a jamais eu de penchant et qui a déçu ses espérances quant à faire une grande reine. Cette phrase exprime bien l'insignifiance de l'existence de Marie-Thérèse mais aussi les mérites d'une reine qui a su se conformer à son rôle principal en donnant un héritier à la couronne. Bruno

¹ Certaines rumeurs avancent que Fagon, protégé de Mme de Maintenon, fit tuer la reine pour laisser la place à Françoise. Hypothèse à laquelle les historiens n'accordent aucun crédit. Elles viennent sans doute de personnes hostiles à Mme de Maintenon.

² Simone Bertière, *op.cit.*, p. 323

³ Bruno Cortequisse, *op.cit.*, p. 155

⁴ Claude Dulong, *op.cit.*, p. 226-227

⁵ Bruno Cortequisse, *op.cit.*, p. 156-157 (« chagrin » veut alors dire « contrariété »)

Corteguise laisse entendre que le roi aimait justement chez son épouse le fait qu'elle n'ait pas cherché à prendre part à la politique, qu'elle soit restée dans l'ombre, ce qui lui a permis de briller seul. Mais avait-elle vraiment le choix ? Il aurait certainement fallu à Marie-Thérèse un caractère moins docile. A l'heure de sa mort, nous la considérons toujours comme une enfant qui s'est renfermée lorsqu'elle a compris qu'elle n'aurait jamais sa place à la cour de France. Quant à Louis XIV, il a probablement trop idéalisé le modèle de souveraine qu'avait été sa mère. Il a voulu retrouver ce genre de reine en Marie-Thérèse et le fait qu'elle ne fut pas à la hauteur fut sans doute pour lui une grande désillusion. De la reine, il n'a jamais pu recevoir de conseils, de soutiens ou de propositions. Son règne aurait peut être été différent si il avait eu une épouse sachant parfois hausser la voix pour dire « non ». Tandis que la souveraine vient de décéder, il est clair qu'elle est déjà remplacée, le duc de Rochefoucauld glissant à Mme de Maintenon « Ce n'est pas le moment de quitter le roi, il a besoin de vous ¹»

Mme de Maintenon : une femme différente des autres courtisanes

Françoise d'Aubigné, veuve du poète Scarron, est depuis 1670 la gouvernante des bâtards de Louis XIV et de Mme de Montespan. En une dizaine d'année, elle a su se détacher lentement d'Athénaïs pour mieux se rapprocher du roi. Dès le moment où on lui demanda de prendre soin des enfants illégitimes du roi, Mme Scarron aurait annoncé qu'elle ne le ferait qu'à condition que ce soit le roi et non la marquise qui le lui demande. Une manière pour Françoise de devoir sa place à Louis XIV et non à sa favorite : « Madame de Maintenon répondit : que pour les enfants de madame de Montespan, elle ne s'en chargerait pas ; mais que si le roi lui ordonnait d'avoir

¹Jean-Paul Desprat, *Madame de Maintenon, le prix de la réputation*, p. 215

soins des siens, elle lui obéirait. Le roi l'en pria et elle les prit avec elle ¹». Cette place de gouvernante permet à Françoise de ne pas déplaire au roi et lui donne les moyens d'effacer les dernières dettes laissées par Scarron. Quant à Mme de Montespan, elle ne verra que trop tard la capacité de séduction qu'a la gouvernante de ses enfants qui est réservée voire secrète. C'est se tromper sur Françoise qui, pour Jean-Paul Desprat, cache en réalité son ambition et son orgueil. A propos de la faveur de Mme de Maintenon, Henri Carré note : « Mme de Montespan était assez fine pour s'en apercevoir et trop avisée pour ne pas s'en inquiéter² ». Mme Scarron s'installe à la cour en 1674, après la légitimation des enfants. Avant la fin de l'année, elle est faite marquise de Maintenon. Cette promotion surprend les courtisans pour qui Françoise n'est alors qu'une inconnue insignifiante. La terre de Maintenon, achetée grâce à l'argent offert par Louis XIV, est pour la gouvernante un premier pas vers le sommet. Elle qui a souffert durant son enfance de l'humiliation et de la pauvreté, joue maintenant les modestes. Elle espère recevoir un jour de la considération et des honneurs qui la laveront de son passé. Ce qui va rapprocher Mme de Maintenon du roi, ce sont les enfants. Ces derniers sont davantage avec leur gouvernante qu'avec leur mère. Avant d'entrer chez sa maîtresse Mme de Montespan, qui ne cesse de le faire attendre, Louis visite ses enfants illégitimes et passe ainsi du temps avec Françoise à qui il reconnaît beaucoup d'esprit. Rappelons-nous que, pour Louis XIV, la beauté est certes un atout pour une femme mais pour garder le roi, c'est l'esprit qui prime. Mme de Montespan entrevoit bien vite que Mme de Maintenon passe de plus en plus de temps à converser avec le roi. Elle devine que ce sont ses enfants qui sont à l'origine de ce rapprochement car entre les deux marquises, les querelles les concernant sont de plus en plus nombreuses. La mère accuse la gouvernante de lui voler le cœur de ses enfants, celle-ci reproche à la première de

¹ Mme de Caylus- Cité par Eric Le Nabour, *op.cit.*, p. 105

² Henri Carré, *op.cit.*, p. 98

mal s'en occuper lorsqu'elle les voit. C'est souvent après ces disputes que le ministre Louvois doit raccommo­der les deux femmes. La raison cachée de ces conflits, c'est vraisemblablement le roi, lié à Mme de Maintenon par sa progéniture. Depuis qu'elle a été faite marquise, Françoise sait qu'elle a l'amitié du souverain, prend de l'assurance vis-à-vis d'Athénaïs et, lors d'une énième dispute avec elle, n'hésite pas à répondre à Louis XIV, qui demande des explications, : « Si Votre Majesté veut bien passer dans cette autre pièce, j'aurais l'honneur de lui dire¹ ». Marque de faveur, et surtout de confiance, supplémentaire : le roi accorde à Mme de Maintenon le soin d'accompagner son fils, le duc du Maine, lors de ses fréquentes cures à Barèges et lui écrit en personne.

A partir du moment où elle sait qu'elle a l'oreille du roi, Mme de Maintenon tente de lui faire entendre raison : il n'a plus l'âge des galantries, doit cesser ses scandales et sa relation avec Mme de Montespan. Le roi écoute avec attention les conseils de Françoise, preuve qu'elle prend de l'assurance et qu'elle ose dire franchement au roi ce qu'elle pense de sa conduite. Elle lui conte un jour, afin de lui faire comprendre l'ampleur du scandale qu'il provoque avec Mme de Montespan : « Sire, vous aimez fort vos mousquetaires. Que feriez-vous si on venait dire à Votre Majesté qu'un de vos mousquetaires a pris la femme d'un homme vivant et qu'il vit actuellement avec elle ? Je suis sûre que, dès le soir, il sortirait de l'hôtel des mousquetaires et n'y coucherait pas, quelques tard qu'il fut² ». L'Eglise commence à voir en elle une personne apte à remettre le monarque sur le droit chemin. Après tout, Mme de Maintenon n'a pas accepté de travailler pour la favorite mais pour le roi et surtout, elle se félicite de la séparation de 1675. Les courtisans se montrent surpris qu'elle refuse par la suite de prendre soin des deux derniers bâtards de Mme de Montespan nés en 1677 et 1678. Le roi et Athénaïs ayant

¹ Jean-Paul Desprat, *op.cit.*, p. 160

² *Ibid.*, p. 163

promis à l'Eglise de cesser toute relation charnelle, Mme de Maintenon ne peut – et ne veut- se faire complice de cette trahison en élevant leurs enfants nés après cette date. Cependant, Louis XIV commence à se lasser des scènes de jalousie de la marquise de Montespan. Il ne les supporte plus comme il savait le faire jadis. Toutes les dames qui ont l'ambition de devenir sa maîtresse s'y prennent trop souvent de la même manière : elles rivalisent en beauté, sont provocantes et moqueuses. Il est intéressant de voir que Françoise de Maintenon s'y prend d'une autre façon : elle ne se mêle pas des intrigues de la cour et converse beaucoup avec le roi comme le fait remarquer Mme de Sévigné : « Elle lui fait connaître un pays nouveau qui lui était inconnu, qui est la conversation sans contrainte et sans chicane : il en paraît charmé¹ ». Tellement charmé par cette femme qui ne ressemble à aucune courtisane que le roi envisage d'en faire sa maîtresse. Mais comment accepter de devenir celle-ci quand on dénonce son comportement libertin ? Nous pensons que l'idée ne déplaisait pas à Mme de Maintenon car si elle cherchait à éloigner le souverain de Mme de Montespan, elle ne cessait également de se rapprocher de lui. De plus, en se refusant au roi, Françoise ne compromettrait-elle pas la relation qu'elle avait déjà bâtie avec Louis XIV ? Vexé de son refus, le souverain aurait pu cesser de l'écouter. On s'interroge toujours sur le moment où Françoise céda à Louis XIV. Dès 1674 date à laquelle elle devient marquise de Maintenon ? Pour Jean-Paul Desprat c'est probable mais pas certain. Nous pouvons avancer 1679, date à laquelle Athénaïs n'a plus la faveur royale. Louis XIV est un homme prudent. Ses maîtresses officielles proviennent de familles nobles. Lorsque Mlle des Œillets, a demandé au roi de légitimer la fille qu'il lui avait faite, ce dernier s'y refusa. Déclarer un bâtard né d'une marquise ou d'une duchesse est tout à fait envisageable. Faire de même pour l'enfant né d'une relation avec la fille de comédiens, qui n'est que dame de Chambre, est hors de

¹Eric Le Nabour, *op.cit.*, p. 147

question. Mme de Maintenon est également issue de la basse société : son père était un assassin, elle est née pauvre et a épousé le poète Scarron qui n'était pas des plus tendres envers la couronne de France. A partir de là, et comme nous l'avons fait remarqué dans le chapitre précédent pour les bâtards du roi, il n'est pas impossible que Louis XIV ait fait de Françoise la marquise de Maintenon afin d'effacer son médiocre passé et le nom de Scarron. Etant marquise, elle a droit à des revenus, fait désormais partie des courtisanes et devient donc digne des faveurs du roi. Selon Jean-Paul Desprat, la marquise de Maintenon aurait résisté un temps au monarque, ce dernier étant davantage attiré par les femmes qui ne se laissent pas convaincre facilement. Mais se refuser à lui indéfiniment n'est non plus une solution, le risque étant que Louis finisse par se lasser d'attendre. L'historien laisse entendre que si Françoise a cédé au roi en 1674, cela ne dura que quelques mois au plus, après quoi, il y eut quatre années « chastes »¹. Contrairement aux femmes de l'époque qui succombent facilement, Françoise, pendant cette période « chaste » reste éprise du roi mais garda assez de lucidité pour ne pas franchir les limites qu'elle s'est fixée. Si Mme de Maintenon résiste à Louis XIV, c'est qu'elle est prudente, ce qui n'a rien à voir avec sa prétendue vertu. Pour Jean-Christian Petitfils, elle craignait une aventure d'une seule nuit avec le roi. En 1674, Françoise veut d'abord consolider sa situation matérielle. Elle ne tient pas à figurer dans une liste trop longue de royales conquêtes et attend le bon moment pour revenir au roi. Nous savons que durant les années 1676 et 1677, le monarque multiplie ses liaisons sans lendemain (Mme de Ludres, Mlle de Rochefort-Théobon, Mlle de Louvigny, Mlle de Montmorency-Laval...). A cette période, la faveur de Mme de Montespan baisse et la marquise de Maintenon se refuse au roi. On est donc en droit de se demander si toutes ces passades amoureuses sont pour Louis XIV un moyen de « patienter » en attendant que Françoise plie. Pour Simone Bertière, si le roi épouse

¹ Jean-Paul Desprat, *op.cit.*, p. 161

Françoise en 1683 c'est qu'il la connaît bien donc que leur liaison est ancienne. Cependant, on ne peut avancer avec certitude la date de leur première liaison.

La demi disgrâce de Mme de Montespan, suite à l'Affaire des Poisons,¹ favorise sans doute l'ascension de Mme de Maintenon. En décembre 1679, celle-ci quitte sa fonction de gouvernante pour devenir Seconde dame d'atour de la dauphine Marie-Anne-Christine de Bavière. Doit-on voir cela comme un remerciement de la part du roi, ce qui indiquerait que la marquise de Maintenon lui a enfin cédé ? A la cour, personne ne comprend l'honneur fait à celle-ci comme l'exprime si bien Primi Visconti : « toute la cour était étonnée, que la préférence fût pour Madame de Maintenon, personne inconnue...et pour qui la charge de gouvernante des enfants naturels du roi semblait être le comble de la fortune. Cependant, il ne s'était pas écoulé beaucoup de temps que Madame de Rochefort se faisait honneur de la traiter en compagne, car le roi vivait la plupart du temps auprès de madame de Maintenon, au préjudice de ses visites à Madame de Montespan et à Mademoiselle de Fontanges. Personne ne savait ce qu'il fallait en croire, car elle était âgée ; les uns la regardaient comme la confidente du roi, les autres comme une entremetteuse, d'autres comme une personne habile dont le roi se servait pour rédiger les mémoires de son règne. Il est certain qu'aux habits, à l'ajustement et aux manières, on ne savait pas à qui on avait à faire. Beaucoup étaient ravis qu'il y ait des hommes dont les sens sont plus portés vers les vieilles que vers les jeunes ² ». En effet, il y a de quoi se poser des questions : Françoise n'est ni jeune, ni d'une grande beauté et pourtant, Louis XIV délaisse sa maîtresse du moment, Mlle de Fontanges, pour elle. On attribue à Athénaïs de Montespan cette phrase alors qu'elle s'adressait à Mme de Maintenon :

¹ Ce n'est pas vraiment une disgrâce mais la confiance du roi envers elle a diminué bien qu'il ne le montre pas publiquement. Il cesse en revanche de voir Athénaïs seule. Ses sentiments pour elle ont diminué.

² Eric Le Nabour, *op.cit.*, p. 143-144

« Le roi a trois maîtresses : moi de nom, cette fille de fait [Mlle de Fontanges] et vous de cœur¹ ». C'est assez bien résumer les choses mais la cour peine à croire que le roi pourrait être intéressé par l'ancienne gouvernante de ses bâtards. On voit davantage en elle une confidente. On lui doit le rapprochement entre le monarque et Marie-Thérèse. Louis semble penser davantage à son Salut mais au fond n'a-t-il pas compris que c'est ce que souhaite Françoise avant de bien vouloir lui céder ? Elle semble sincère et honnête avec lui. Ce peut-il que le roi, qui n'a jamais mélangé amour et politique, lui ait parlé de l'Affaire des Poisons, qui touche Mme de Montespan, comme le prétend Louis Bertrand ? C'est improbable². En tout cas, il a avec la marquise de Maintenon des entretiens privés « d'une longueur à faire rêver³ ». Témoignage de sa faveur montante, l'appartement de quatre pièces qu'elle a désormais à Versailles, lequel communique avec celui du roi. C'est là que la marquise résidera pendant trente-trois ans. Dès cette époque, Louis XIV change ses habitudes : il ne fait plus venir Françoise chez lui mais lui rend visite en se déplaçant lui-même. Mme de Maintenon ne tarde pas à devenir pour les courtisans « Mme de Maintenant⁴ ». D'après Benedetta Craveri, Mme de Maintenon « n'était ni impulsive et lunatique comme Madame de Montespan, ni complaisante comme Mademoiselle de la Vallière, ni ambitieuse et prête à s'offrir à lui comme tant de dames de la cour qui se disputaient son attention. ⁵ ». Aux yeux de la cour, les marquises de Montespan et de Maintenon sont priées de paraître bonnes amies comme en témoigne la seconde : « Mme de Montespan et moi nous avons fait aujourd'hui un chemin ensemble, nous tenant par le bras et riant beaucoup : nous n'en sommes pas mieux pour cela⁶ ». A l'exemple du roi, les

¹ Jean-Paul Desprat, *op.cit.*, p. 184

² Il existe une lettre de Mme de Maintenon parlant d'une « explication orageuse » entre le roi et Mme de Montespan mais celle-ci est apocryphe.

³*Ibid.*, p. 196

⁴ Sans doute, un lapsus de Mme de Sévigné datant de 1681

⁵Benedetta Craveri, *op.cit.*, p. 227

⁶Henri Carré, *op.cit.*, p. 155

courtisans finissent eux aussi par se détourner d'Athénaïs : « Mme de Montespan est tombée. Le roi ne la regarde plus, et vous jugez bien que les courtisans suivent cet exemple¹ ». Une favorite qui n'a plus d'influence sur le roi n'est plus rien ; elle ne peut plus obtenir de celui-ci quoique ce soit pour les membres de la cour qui lui demandent d'intervenir en leur faveur.

Françoise de Maintenon a donc la lourde tâche de distraire le monarque après 1681. Ce qui n'est pas facile car il est selon ses contemporains « l'homme le moins amusable du monde ». A cette date, pour la cour elle n'est que Seconde dame d'atour de la dauphine. Personne ne peut certifier la nature exacte de sa relation avec le roi qui qualifie Françoise de « première ou seconde amie² ». Comment aux yeux de tous, Mme de Maintenon pourrait-elle devenir la maîtresse du roi après son combat pour qu'il n'en ait plus ? Elle a mis des années pour se consolider une bonne réputation et il semble, d'après Jean-Christian Petitfils, qu'elle soit soucieuse de la conserver. La mort inattendue de la reine résout ce problème. Pour nous, ce qui différencie Mme de Maintenon des autres courtisanes c'est son objectif : les dames de la cour souhaitent les faveurs du roi tandis que la marquise de Maintenon cherche davantage à se faire une bonne réputation au milieu d'une cour où le prestige du nom signifie alors beaucoup.

Le remariage du roi :

La reine était morte le 30 juillet. Le 13 août 1683, les appartements de la reine sont démantelés au profit du roi, traduisant le fait qu'il ne compte pas se remarier. Le roi prive ainsi la cour d'une reine, personnage central dont l'exemple lui avait été donné par sa mère. Ce rôle important n'est

¹ Bussy – cité par Henri Carré, *op.cit.*, p. 152

² Mme de Sévigné – Cité par Jean-Paul Desprat, *op.cit.*, p. 172

désormais tenu par personne. La décision du roi peut surprendre car on s'attend qu'à 45 ans, il ne reste pas veuf très longtemps. En réalité, le souverain a décidé d'épouser Mme de Maintenon. D'un point de vue moral, il est vrai que ce mariage met le roi en règle avec Dieu : la marquise de Maintenon n'est alors plus sa maîtresse mais son épouse, il ne commet donc aucun péché. Seulement, le roi de France peut-il épouser la veuve Scarron ? Assurément non, il aurait été la risée de toute l'Europe. D'un autre côté, le roi n'entend pas renoncer à Mme de Maintenon. D'après l'Abbé de Choisy le roi « ne voulait pas se remarier par tendresse pour son peuple. Il se voyait trois petits-fils et, jugeait prudemment que les princes d'un second lit pourraient dans la suite des temps causer des guerres civiles. D'un autre côté, il ne pouvait se passer de femme. Madame de Maintenon lui plaisait fort : son esprit doux et insinuant lui promettait une conversation agréable et capable de le délasser des soucis de la royauté. La personne était encore aimable, et son âge la mettait hors d'état d'avoir des enfants.¹ ». Il est vrai que l'avenir dynastique est assuré et que les enfants issus d'un deuxième mariage auraient pu être jaloux de leur demi-frère le dauphin. On avait toujours en tête l'exemple de Gaston d'Orléans qui avait voulu s'emparer du trône au détriment de son aîné. Françoise de Maintenon a 48 ans et n'est plus en état de procréer. Aucun risque donc de donner au dauphin des frères et sœurs. Louis XIV veut une femme à ses côtés mais se méfie sans doute d'un nouveau mariage arrangé : celui qu'il a fait avec Marie-Thérèse d'Autriche l'a déçu, il aspire à autre chose. Lorsque le roi soumet ce projet à quelques proches, les avis divergent : le père La Chaise, son confesseur, pense que cela va nuire à la monarchie française. Comme le fait remarquer Jean Cordelier : « On pouvait les faire duchesses (les favorites), exiler les maris, traiter leurs enfants en enfants de France, se ruiner pour elles, déclarer des guerres : on ne les épousait

¹Eric Le Nabour, *op.cit.*, p. 156-157

pas.¹ ». Depuis toujours les rois de France ont épousé des femmes de leur rang, en aucun cas une maîtresse². Le ministre Louvois désapprouve également cette union, avançant que cela allait déshonorer le monarque³. Finalement, l'Archevêque de Paris Bossuet propose un mariage secret, de conscience. Celui-ci eu probablement lieu dans la nuit du 9 au 10 novembre 1683⁴. Certains ont avancé la date de 1684 après une période de deuil pour la reine Marie-Thérèse. Encore aujourd'hui, on ignore où se trouve le document attestant du mariage secret. Cela nous prouve que les rares personnes au courant de l'affaire ont su faire preuve de discrétion. Il semble cependant que l'Église connaît la situation puisqu'en 1685, le Pape écrit à Françoise avec respect, ce qu'il n'aurait pas fait pour une maîtresse ou une amie du roi. Elle reçoit également de Rome une couronne de lapis-lazuli, une statue de la Vierge et une médaille d'or.

Le roi ne change rien à ses habitudes après son union. Quant à Mme de Maintenon, sa place, nous y reviendrons, n'est pas évidente. Elle a sans doute trop idéalisé Louis XIV. Comme toutes les autres femmes de la cour, elle a d'abord vu en lui la grandeur de sa fonction de monarque, le prestige et la gloire avant de voir l'homme. L'homme qu'est Louis XIV est profondément ancré dans le processus de représentations guidé par sa fonction, il est d'abord à la France avant d'être à elle et ne s'appartient pas à l'inverse des autres particuliers. Certes, la marquise de Maintenon a réussi à « sauver » l'âme du roi mais n'en sera pas récompensée. Refusant de vivre dans le péché, elle a accepté de l'épouser mais pas plus qu'il n'a été un bon mari pour l'Infante d'Espagne, Louis XIV ne rendra pas heureuse sa nouvelle épouse. Les visites quotidiennes du

¹ *Ibid.*, p. 156

² Cela manque d'arriver en 1599 entre Henri IV et Gabrielle d'Estrées. Celle-ci meurt quelques jours avant le mariage.

³ On peut penser que l'opposition de Louvois au remariage du roi contribua à sa disgrâce comme le rapporte l'abbé Choisy : « Depuis ce moment, il s'aperçut qu'elle [Mme de Maintenon] était devenue sa plus mortelle ennemie »

⁴ Selon l'abbé de Langlois. C'est la date qu'ont retenue la grande majorité des historiens.

roi à la marquise laissent les courtisans quelque peu soupçonneux de la situation. Il fallut que le duc d'Orléans soit un jour le témoin d'une scène qui en disait long : « Un jour d'été que le roi était malade et au lit, et que pour se soulager de la chaleur qui était excessive, il se trouvait négligemment couvert, madame de Maintenon se tenait assise au pied de son lit, lorsque Monsieur, frère du roi, entra dans la chambre. Le roi, voulant lui faire connaître qu'il n'y avait rien contre la bienséance dans l'état où il se trouvait, lui dit ces paroles qui furent remarquées : "Mon frère, par la manière dont je suis devant madame de Maintenon, vous pensez bien ce qu'elle m'est"... ¹». A partir de là, les interrogations se multiplient : il est vrai que Mme de Maintenon est souvent auprès du roi, qu'il travaille chez elle avec ses ministres et que, dès qu'il doit subir une intervention chirurgicale, elle est présente. Les courtisans auront beau débattre à propos d'un mariage secret, ni le roi ni Mme de Maintenon ne laisseront transparaître ce qu'il en est vraiment. Cela n'empêche pas les pamphlets de circuler :

*D'amant il devient mari
Et fait ce qu'on doit à son âge
C'est du vieux soldat le destin
D'épouser sa vieille putain².*

Nous ne pouvons que nous rendre à l'évidence : une épouse non déclarée ne contribue pas à la gloire du monarque bien au contraire ; le nom de Scarron reste toujours une tâche même masquée par celui de Maintenon. Louis XIV regrette peut être ce mariage qui fait rire les courtisans mais les scandalisent tout autant. Toutefois, ayant été constamment entouré de femmes, un remariage lui est sans doute nécessaire : Louis ne veut plus vivre dans le péché mais n'est sûrement pas prêt à se passer d'une femme. Il admire les femmes pieuses et Mme de

¹*Ibid.*, , p. 159

²Antonia Fraser, *op.cit.*, p. 235

Maintenon lui a démontré qu'elle en est une. Tous ne sont pas de cet avis à l'exemple de la princesse Palatine qui écrit sur Mme de Maintenon : « Là où le diable ne peut pas atteindre il envoie une vieille femme ». Malgré tout le mal qu'elle peut dire sur la marquise, jamais la seconde épouse de Monsieur ne peut affirmer que le roi l'a épousé et en doute même : « S'ils étaient mariés, leur amour ne serait pas si fort qu'il l'est, à moins que le secret n'y ajoute un ragoût que les autres ne trouvent pas à un mariage public ¹ ». A la mort de la dauphine en 1690, plus rien ne peut justifier la présence de Françoise à la cour. Le fait qu'elle y reste donne matière à penser qu'elle est la maîtresse du roi. Le mal ne serait, au final, pas bien grand puisque tous les deux sont libres de conjoint. Cependant à l'époque, vivre ensemble sans être marié constitue un péché, ce qui explique l'union entre le souverain et Mme de Maintenon. Cinq années après le mariage secret, la princesse Palatine doute toujours des faits et note que l'on n'a « pas pu savoir si le roi a oui ou non épousé la Maintenon. Il y en a beaucoup qui affirment qu'elle est sa femme et que l'archevêque de Paris les a unis en présence du confesseur du roi et du frère de la Maintenon ; mais d'autres disent que ce n'est pas vrai et il est impossible de savoir ce qu'il en est. En tout cas, ce qu'il y a de certain, c'est que le roi n'a jamais eu pour aucune maîtresse la passion qu'il a pour celle-ci ; c'est vraiment quelque chose de curieux à voir quand ils sont ensemble. Si elle est quelque part, il ne peut pas y tenir un quart d'heure, sans aller lui parler à l'oreille et l'entretenir en secret, bien qu'il ait été toute la journée auprès d'elle...² ». Seule Mme de Pérou, religieuse de Saint-Cyr, reçoit de Mme de Maintenon une confession qui dévoile à demi son mariage : « Elle a toujours gardé sur cela un secret inviolable ; cependant, un jour que j'avais l'honneur d'être avec elle, elle me dit, en parlant de Mme de Montespan et des autres maîtresses du roi, qu'il y avait bien de la différence de l'amitié

¹Idem

²Eric le Nabour, *op.cit.*, p. 159-160

du roi pour elle et de celle qu'il avait eue pour ces dames, que c'était des liens sacrés ¹». Des « liens sacrés » qui ne peuvent avoir été créés que par Dieu. Le duc de Saint-Simon, qui finit par se convaincre que l'union a bien eu lieu, peut déclarer « ce que nos yeux ont vu, la postérité refusera de croire² ». En réalité, personne n'a rien vu mais tout le monde se doute. Le duc de Saint-Simon, attaché aux valeurs, ne peut concevoir que le roi se soit résolu à épouser une femme sans naissance.

Ce mariage secret sert avant tout les intérêts du monarque et sa réputation. Dévoiler une union avec l'ancienne gouvernante de ses bâtards, qui n'est pas noble de naissance, aurait nui à sa gloire et à son image. Louis XIV est cependant le seul à tirer avantage de la situation. Si la princesse Palatine craint qu'un jour le roi annonce qu'il a épousé la veuve Scarron, c'est parce qu'elle y perdrait sa place de première dame de la cour qu'elle occupe à partir de 1690. Et c'est bien un problème de place au sein de la cour qui se pose pour Françoise de Maintenon.

¹ Jean-Christian Petitfils, *op.cit.*, (réf. 2) p. 242

² Eric Le Nabour, *op.cit.*, p. 159

Chapitre 8
Les années Maintenon



Chapitre 8 *Les années Maintenon*

La place ambiguë de la marquise :

Depuis qu'elle a épousé le roi secrètement, la place de Mme de Maintenon est devenue encore plus complexe qu'auparavant. Les courtisans qui voyaient en elle une confidente en font désormais la favorite de Louis XIV. Cependant, le monarque ne lui a pas donné la place de maîtresse en titre. Ni favorite ni épouse officielle, Françoise de Maintenon n'est rien à la cour. Le roi l'a épousé pour ne pas vivre dans le péché, mais il n'a pas voulu prendre le risque d'exposer ce mariage à la France : comment ses sujets l'auraient-ils regardé si ils avaient su que pour avoir la femme qui lui plaisait, leur roi avait renoncé à leur donner une reine ? Les unions des personnes haut placées avec leur maîtresse ont toujours été mal perçues par le peuple : le projet de mariage d'Henri IV avec Gabrielle d'Estrées, celle que les Français désignaient comme « la putain du roi » ne ravissait personne hormis les deux intéressés. Le père de la princesse Palatine, l'Electeur de Bavière Charles-Louis, qui divorça de la mère de notre épistolière pour pouvoir épouser sa maîtresse, Marie-Louise de Degenfeld, s'attira le mécontentement de son peuple qui soutenait davantage l'épouse trompée et délaissée, Charlotte de Hessen-Kassel, plutôt que l'Electeur. Épouser sa maîtresse n'a jamais été bien vu et Louis XIV ne veut sûrement pas devenir un exemple de moqueries. Pour son image et sa gloire il décide donc de ne pas reconnaître son union avec Mme de Maintenon. Celle-ci doit demeurer l'épouse morganatique et secrète du monarque mais a cependant droit à certains traitements qui intriguent la cour. Accompagnant le roi partout, elle peut, en vieillissant, s'asseoir dans un fauteuil ou dans une chaise à bras en présence du roi. Elle qui n'est rien de plus que marquise,

tandis que les duchesses doivent se contenter d'un tabouret ! : « J'ai demandé à Monsieur comment il se faisait qu'on ne m'a offert qu'un tabouret chez la dame (Mme de Maintenon). Il me répond que l'on ne donnait de chaises à bras à personne, ni au dauphin, ni au duc de Bourgogne, parce que le roi y venait fort souvent. Le prétexte est bon de ne permettre à personne d'avoir une chaise à bras, si ce n'est à la dame à qui on le permet à cause de sa mauvaise santé¹ ». Cette phrase de la princesse Palatine est bien entendu une attaque sur Mme de Maintenon qui, parce qu'elle se dit malade, a droit à une chaise à bras et vient ainsi bousculer l'ordre établi par la hiérarchie.

Le pape accordera à Mme de Maintenon la rose d'or généralement réservée aux souverains et non à leur maîtresse. En l'évoquant, il emploiera également les termes « A notre chère fille en Jésus-Christ, la noble Mme de Maintenon...² ». Pourquoi donc donner tant d'importance à Françoise et la qualifier de « noble³ » ? En 1689, lorsque les souverains anglais, Jacques II et Marie-Béatrice d'Este se réfugient en France, la reine d'Angleterre traite Mme de Maintenon comme étant son égale, ayant probablement compris quelle place elle occupe secrètement pour Louis XIV. Lorsqu'en 1696, la jeune Marie-Adélaïde arrive en France pour épouser le petit-fils de Louis XIV, la jeune fille, alors âgée de 11 ans, appelle de suite la marquise de Maintenon « ma tante » suivant les conseils donnés par sa mère Anne-Marie d'Orléans – nièce de Louis XIV- qui a quitté la cour de France peu après le remariage du roi et qui, apparemment, sait fort bien à quoi s'en tenir au sujet de Mme de Maintenon. Pourquoi donc appeler la marquise « ma tante » si elle n'a pas un lien très fort avec Louis XIV ? De son côté, la marquise de Maintenon use du surnom affectueux de « mignonne » pour parler aux deux dauphines

¹ Elisabeth-Charlotte, duchesse d'Orléans, *op.cit.*, p. 261

² Maurice Rat, *op.cit.*, p. 165

³ Ici le mot « noble » a davantage un caractère religieux et hiérarchique. Il faut comprendre « admirable », « très chrétienne ».

Marie-Anne-Christine de Bavière puis Marie-Adélaïde de Savoie. S'adresser aussi familièrement à des membres de la famille royale laisse sous-entendre que Mme de Maintenon est bien plus proche d'eux qu'il n'y paraît. C'est également elle qui convoque les princesses légitimes et légitimées pour les conseiller ou les réprimander comme le ferait une reine de France. En témoigne la princesse Palatine : « Mme de Maintenon ne veut pas qu'on la traite en reine pour ce qui est du rang, mais elle veut qu'on ait autant de considération pour elle, et même plus que si elle était reine, qu'on la consulte sur tout et qu'on ne fasse rien sans son conseil ou son ordre¹ ». Au demeurant, si l'on a jamais vu Marie-Thérèse mander sa bru ou les bâtardes de son époux, Mme de Maintenon le fait sans que Louis XIV y ait à redire. Au contraire, il approuve cette initiative qui lui permet de se décharger des problèmes causés par ses enfants. Nous pensons que les descendants du roi savaient ce qu'il en était. Le Grand Dauphin prendra d'ailleurs exemple sur son père lorsqu'il sera question qu'il se remarie².

Louis XIV n'a jamais supporté qu'une femme puisse « se faire gloire de sa vertu³ » et cela, Mme de Maintenon a tôt fait de s'en rendre compte. C'est pourquoi elle se donne « passionnément », selon Jean-Paul Desprat, au roi. Louis XIV, lassé de ses anciens amours, aurait entrevu avec Françoise, une chance de devenir un roi encore plus glorieux que ce qu'il avait été auparavant : en plus d'être un souverain victorieux, en cessant de prendre des maîtresses et en épousant une femme pieuse, il augmentait sa gloire par rapport à Dieu et au divin. Quant à Mme de Maintenon, elle ne cessait de dire à qui voulait l'entendre qu'elle était devenue « la maîtresse du roi pour le sauver des autres femmes et sauver son âme⁴ ». Il semble cependant que les conseils religieux de Françoise

¹ Lettre du 17 octobre 1699 – Jean-Paul Desprat, p. 397

² Veuf en 1690, le dauphin qui n'a que 29 ans ne souhaite pas se remarier. Comme son père avant lui, il a assuré la dynastie en ayant eu de la princesse de Bavière trois fils. En 1695, il épouse secrètement sa maîtresse, Émilie de Joly de Choin que l'on surnomme souvent « la Maintenon du Grand Dauphin ».

³ Jean-Paul Desprat, *op.cit.*, p 212

⁴ *Ibid.*, p 213

n'aient plus porté leurs fruits après le mariage puisqu'elle écrit à l'Abbé Gobelin « J'avance peu dans ce chemin là¹ ». Louis XIV aurait-il suivi les conseils de Françoise uniquement pour qu'elle veuille bien lui céder ? Nous le pensons en partie. En épousant le roi, Mme de Maintenon a perdu sa liberté. Elle appartient désormais au roi qui a choisi quelle place elle occuperait à la cour. Bien sûr, Françoise aurait pu n'être que la confidente de souverain au lieu de l'épouser mais dans ce cas, Louis XIV se serait probablement remarié – Marie-Thérèse d'Autriche morte depuis quelques jours, on évoquait déjà pour le roi une union avec l'Infante du Portugal- et la nouvelle reine n'aurait peut être pas accepté la présence quasi-permanente de Mme de Maintenon auprès du roi. Qui pouvait certifier que la nouvelle et jeune reine aurait eu un caractère aussi soumis que la précédente ? De plus, il nous paraît clair que Mme de Maintenon désirait avoir de l'influence sur le monarque sans pour autant créer de scandales. Si ce dernier avait pris pour femme une jeune princesse, qui dit qu'il aurait toujours eu besoin des conseils de Françoise ? A la mort de la reine, pour le garder, elle n'eut d'autre choix que celui de l'épouser. Ce mariage non déclaré complique la position de Françoise dans une cour où chacun a une place par rapport à la fonction qu'il occupe. Françoise est l'épouse du roi dans l'ombre mais, aux yeux de la cour, elle demeure la dame d'atour de la dauphine sans pouvoir prétendre à aucune distinction. De plus, la non reconnaissance du mariage fait croire aux courtisans qu'elle est la maîtresse du roi donc qu'elle vit dans le péché. Pour Françoise, qui tient à sa bonne réputation, c'est une situation embarrassante : « Ni épouse, ni maîtresse déclarée, la marquise de Maintenon apparaissait aux yeux de la cour, et du pays tout entier, comme une redoutable intrigante qui cachait sa liaison coupable sous une façade de probité. Celle qui avait su gagner l'estime générale, devenait ainsi le symbole de l'hypocrisie et se voyait traitée de fausse prude, fausse dévote,

¹*Ibid.*, p. 212

fausse honnête femme¹ ». Pour les courtisans, elle n'est donc qu'une fausse dévote malhonnête qui s'est servie de la religion pour avoir les faveurs du roi. N'ayant pas en face d'eux une reine de France, les courtisans se permettent de la calomnier, chose qu'ils n'auraient pas osé faire avec Marie-Thérèse, Louis XIV voulant que l'on soit respectueux vis-à-vis de la souveraine. Or, Mme de Maintenon n'en est pas une. Pour Louis, les femmes ont toujours occupé le domaine affectif, sentimental et amoureux. Françoise n'a pas de situation reconnue, elle dépend du bon vouloir de son époux. Il peut la chasser quand il veut. Par conséquent, le mieux pour elle est de vivre dans l'ombre sans trop exiger et espérer garder l'estime du roi.

Il semblerait qu'une fois la marquise conquise et épousée, Louis XIV n'ait plus agi en galant, se montrant aux dires de Jean-Paul Desprat, « tyrannique, cassant, incapable de rester en place, parfaitement méprisant de l'avis de ses proches, accaparé par la vie de cour et la politique. Il était, de plus, d'un naturel fort peu joyeux² ». Son épouse morganatique le reconnaît volontiers : « je rame pour amuser un homme qui n'est pas amusable³. ». Louis XIV, à mesure qu'il vieillit, fait preuve d'une autorité qui finit par devenir insupportable à Françoise et qui la pousse à fuir son époux pour se réfugier à Saint-Cyr. Cet endroit, créé pour accueillir les jeunes filles pauvres de la noblesse, va devenir pour Mme de Maintenon sa seconde maison. Elle s'évade de la cour autant qu'elle le peut pour s'y rendre et plus les années passeront, plus le temps passé à Saint-Cyr sera long. L'épouse secrète du roi ne s'évadera plus de la cour, elle « fuira » ce lieu et ses membres qui ne sont pas des plus tendres avec elle. A partir du moment où elle n'a pas le statut de reine, Françoise n'a pas sa place à la cour. Malgré l'incroyable destin de Françoise d'Aubigné

¹ Benedetta Craveri, *op.cit.*, p. 232

² Jean-Paul Desprat, *op.cit.*, p. 337

³ *Idem*

que rien ne destinait à devenir l'épouse –même morganatique– d'un roi, il devait découler de cette gloire secrète de biens sombres années pour Françoise. On se souvient ici des paroles d'Henriette d'Angleterre « Le roi n'est point de ces gens à rendre heureux ceux qu'il veut le mieux traiter ». Il a toujours agit en roi avant d'agir en amant ou époux. Les femmes, et surtout la sienne, passeront toujours après sa propre gloire. Egoïste, Louis XIV l'est car il se croit probablement sans défaut étant le roi de France. Selon Saint-Simon qui s'était convaincu du mariage secret, Mme de Maintenon « espéra s'aplanir un chemin à faire déclarer son mariage ¹ » et aurait fait promettre à Louis XIV une déclaration de leur union en 1687 : l'année précédente, le roi lui avait donné un appartement vis-à-vis du sien et travaillait chez elle avec ses ministres. C'est à partir de là que les courtisans se posaient davantage la question d'un hypothétique mariage entre le roi et Françoise. Celle-ci aurait alors voulu que le monarque le reconnaisse et, selon Saint-Simon, il l'aurait sans doute fait si Bossuet et Louvois ne l'en avaient pas dissuadé. D'après nous, Louis XIV ne reconnut pas Françoise comme reine en raison du sens de dignité royale inculqué par Anne d'Autriche. Pour lui, seule une princesse, une femme de sang royal, pouvait monter sur le trône. Il ne gagnait rien à officialiser les choses. D'ailleurs, même la mort de Louvois, principal opposant à la reconnaissance de cette union, en 1691, ne décidera pas Louis XIV à faire de Mme de Maintenon une reine.

Le souverain avoue à demi-mot cette union lorsqu'il permet à Mignard, en 1694, de poser sur les épaules de Françoise le manteau d'hermine après qu'il l'ait peint dans une robe brodée d'or en disant « Sainte Françoise le mérite bien² ». Le tableau qui se trouve aujourd'hui au musée du Louvre, devait en fait représenter, sous les traits de Mme de

¹ Cité dans *Louis XIV et sa cour* de M. le duc de La Force, p 396

² Jean-Paul Desprat, *op.cit.*, p 257

Maintenon, Sainte Françoise Romaine que l’Eglise venait de canoniser d’où les paroles à demi révélatrices de Louis XIV.

Mme de Maintenon influença-t-elle Louis XIV ?

On s’est longtemps interrogé sur le rôle politique de Mme de Maintenon, notamment concernant la Révocation de l’édit de Nantes. Jean-Paul Desprat pense que Françoise ne prit pas position dans cette affaire et n’adressa aucun louange à Louis XIV pour la conversion des protestants. On est bien loin du personnage décrit par Michel de Grèce qui prétend que les massacres des protestants refusant de se convertir furent le fruit du travail de Colbert et de la marquise¹. Elle ne semble pas avoir eu sur le souverain cette influence qu’on lui prête parfois. En témoigne Voltaire : « Pourquoi dites-vous que Mme de Maintenon eut beaucoup de part dans la révocation de l’édit de Nantes ? Elle toléra cette persécution comme elle toléra celle du cardinal de Noailles, mais certainement qu’elle n’y eut aucune part, c’est un fait certain² ». Mme de Maintenon souhaite grandement la conversion des huguenots mais elle ne fait jamais de critiques sur eux dans sa correspondance, bien que ses manières pour inciter sa famille à se convertir sont parfois rudes³. Contrairement à Bossuet ou Mme de Sévigné qui écrit : « vous aurez sans doute l’édit par lequel le Roi révoque celui de Nantes [...] jamais aucun roi n’a fait et ne fera rien de plus mémorable⁴ », Françoise n’est pas favorable à la révocation et aux persécutions. Elle aurait préféré le maintien pour les huguenots d’une dévotion privée libre comme en témoigne cette lettre à son frère : « je vous recommande les catholiques, et je vous prie de n’être pas

¹ Michel de Grèce, *Louis XIV : l’envers du Soleil*, p. 268 - Soulignons ici que l’auteur descend de Louis XIV et qu’il n’est pas peut être pas évident d’admettre que son ancêtre est à l’origine de la Révocation de l’Edit de Nantes.

² Jean-Paul Desprat, *op.cit.*, p. 204

³ Elle retire à son cousin protestant le maquis de Villette, sa fille Marthe-Marguerite plus connue sous le nom de Mme de Caylus, pour en faire une fervente catholique.

⁴ Mme de Sévigné – cité par Benedetta Craveri *,op.cit.*, p. 233

inhumain avec les huguenots ; il faut attirer les gens par la douceur ; Jésus-Christ nous en a montré l'exemple¹ ». Cependant, jamais elle ne prononce mot en leur faveur.

Si on lui prête un rôle politique, c'est sans doute parce que depuis 1683, le roi travaille avec ses ministres dans la chambre de son épouse. Il est vrai que Louis XIV lui demande parfois conseil « Qu'en pense votre solidité ? » mais ce n'est pas Françoise qui a le dernier mot. Cette attitude surprend car du temps de Marie-Thérèse d'Autriche, jamais le roi ne lui a demandé son avis même pour ce qui la touchait de près comme la revendication de l'héritage espagnol. Si Mme de Montespan donnait son avis sur l'architecture et les divertissements, jamais il n'a introduit de ministres dans ses appartements pour tenir Conseil. Cette situation inédite a, par conséquent, de quoi déstabiliser les courtisans qui finissent par être persuadés que la marquise de Maintenon n'est pas que spectatrice mais qu'elle joue un rôle lors des réunions du roi et de ses ministres. Pourtant, elle-même affirme n'avoir aucun pouvoir sur les décisions du roi car à partir du moment où les courtisans pensent qu'elle influence le souverain, ils se pressent de plus en plus autour d'elle. Pourtant Françoise n'ose pas toujours soumettre des requêtes au roi : « S'il me les accorde, il en aura peu de reste à disposer. S'il me les refuse, il m'affligera, il a trop de bonté pour moi pour n'en être pas fâché, et je serai donc la tristesse de sa vie ». Mais on la croit hypocrite et pour la cour « le destin du monde se décidait dans sa chambre² ». Ce qui est certain, c'est que Françoise entreprend d'éloigner le roi de ses distractions, se plaignant ensuite qu'il n'a pas de conversation et qu'il est difficile à amuser. D'après elle, le roi et son entourage ont vécu trop longtemps dans l'insouciance apportée par les plaisirs et il est maintenant grand temps de penser à Dieu. Mme de Maintenon devient morose et rigide, allant jusqu'à vouloir bannir de la

¹*Idem*

²Maurice Rat, *op.cit.*, p. 165

cour les comédies et concerts qui plaisent tant au roi. Celui-ci, supportant mal ces restrictions, finit par lui avouer : « Madame, la reine ma mère, qui était fort pieuse et qui communiait deux fois par semaine, assistait à ces concerts et n'y voyait aucun mal.¹ ». On se souvient pourtant combien Anne d'Autriche était pieuse. Ainsi, ballets, comédies et opéras ont tendance à disparaître et les jeunes gens qui peuplaient Versailles préfèrent désormais la compagnie du Grand Dauphin qui se réfugie souvent à Meudon. C'est la marquise de Montespan qui se charge, jusqu'en 1691, d'organiser des fêtes, y faisant participer ses enfants afin de distraire un peu le souverain. La première cause de mésentente entre le roi et Françoise, ce fut la dévotion de celle-ci.

C'est une affaire religieuse qui faillit conduire à la disgrâce de Mme de Maintenon. Celle-ci se lia d'amitié avec Fénelon, un adepte du quiétisme. Après la parution en 1687 de l'œuvre de son *Moyen court et très facile de faire oraison*, que Rome condamna, Fénelon fut arrêté puis libéré une première fois grâce à l'appui de Françoise. L'abbé Gobet des Marais encouragea cependant Françoise à se ranger du côté de Bossuet qui condamnait le quiétisme. Les idées de Fénelon et le fait qu'il dénonçait la misère du peuple déplaisent énormément au souverain. Pour l'éloigner de la cour et de son petit-fils dont il fut le précepteur, le roi offrit à Fénelon l'évêché de Cambrai en 1695. Ce qui ennuyait surtout le monarque, c'était l'implication, même involontaire, de Mme de Maintenon qui, pendant des années, avait soutenu les idées d'un homme qui ne s'accordaient pas avec la manière dont lui, le roi, gouvernait son royaume. Lorsqu'il apprit la chose, Louis XIV battit froid la Françoise et assura qu'avoir nommé Fénelon tuteur du duc de Bourgogne avait été une belle erreur. En 1697, il semble bien que Mme de Maintenon soit au bord de la disgrâce. Certes, elle est l'épouse du roi mais dans son cas, ce n'est nullement une sécurité : elle n'est pas

¹*Ibid.*, p. 167

reconnue comme telle aux yeux de la cour et Louis XIV peut très bien la chasser comme il aurait chassé une maîtresse, ou complètement l'oublier dans l'immense château de Versailles. Au comble de la mésentente entre la marquise et le roi, il se murmure bientôt à la cour que Françoise est atteinte d'un cancer tant elle maigrit, sans doute minée par la peur d'une disgrâce. Gobet Des Marais tente de faire fléchir le roi, qui n'adresse plus la parole à son épouse, en lui vantant les qualités de celle-ci : « Vous avez, Sire, une excellente compagne dont la tendresse, la sensibilité et la fidélité pour vous sans égales. Je serais bien sa caution qu'on ne peut vous aimer plus tendrement et plus respectueusement qu'elle ne vous aime. Il paraît bien visiblement que le Ciel vous a voulu donner une aide semblable à vous, au milieu de cette troupe d'hommes intéressés et trompeurs qui vous font la cour, en vous accordant une femme occupée de la gloire de son époux¹ ». L'abbé fait ici de Françoise la meilleure des épouses. En réalité, l'Eglise a besoin d'elle auprès du roi, de peur qu'il ne retombe dans le péché. Par ce discours, on est d'autant plus renseigné sur le mariage du roi avec Mme de Maintenon. Le roi pardonne et celle qui a voulu jouer un rôle dans les affaires de l'Etat prend la décision de ne plus s'en mêler. Car c'est bien une affaire qui touche l'Etat, Fénelon ayant entrepris de fonder un parti avec des idées assez révolutionnaires. Il y a entraîné Mme de Maintenon en lui vantant la doctrine du « pur amour » qu'elle-même a tenté de faire partager au roi. Le jeune duc de Bourgogne a également bu les paroles de son précepteur. Nous voyons ici cependant, combien la situation de l'épouse secrète est fragile. On peut se poser la question de ce retour en grâce et à cela, nous avancerons deux arguments qui selon nous, jouent en faveur de Françoise : la renvoyer aurait signifié l'échec du mariage que Louis XIV avait contracté en secret avec elle. Même si l'union n'était pas officielle, cela aurait été pour le monarque un échec personnel. Aucun autre roi avant lui n'avait épousé

¹ Jean-Paul Desprat, *op.cit.*, p. 326

sa maîtresse, Louis avait pris ce risque, le risque de s'unir à une femme sans naissance. Pour son plaisir personnel, il avait privé la France d'une reine. Reconnaître qu'il avait eu tort n'était pas concevable pour un roi si fier. De plus, à cette date, lui et la marquise sont unis depuis plus de dix ans. Entre eux, il n'y a plus d'amour (y en a-t-il eu ?) mais il demeure l'habitude de l'autre. Cela fait presque trente ans qu'ils se connaissent et le souverain est à un âge où il n'est pas simple de changer ses habitudes. Françoise fait partie de sa vie et il serait difficile à Louis XIV de se passer de sa présence.

On put croire que la marquise de Maintenon joua un rôle lors de la guerre de Succession d'Espagne qui débuta en 1701 alors que le second petit-fils du roi régnait depuis quelques mois sur le royaume que lui avait légué son grand-oncle par testament¹. La première chose fut d'accepter le testament et si Françoise n'eut aucun rôle dans les débats sur la couronne d'Espagne, il est clair en revanche qu'elle désapprouvait. La cour savait également que Françoise entretenait une correspondance diplomatique avec Marie-Anne de La Trémoille, princesse des Ursins, qui était attachée au service de la nouvelle reine d'Espagne. Cette femme connaissait Mme de Maintenon depuis 1678 et pensait bien être nommée dame d'honneur de la reine Marie-Louise grâce à l'appui de l'épouse secrète : « Il ne me reste, ce me semble, qu'à supplier Mme de Maintenon de m'honorer de ses bons offices auprès de Sa Majesté² » Cependant, cette correspondance est voulue par Louis XIV. Si c'est Mme de Maintenon qui s'occupe de celle-ci, nous pensons que c'est parce que le souverain se voit mal entretenir une correspondance écrite avec une femme sans faire que la chose ne soit mal perçue par la cour ; il préfère une femme pour correspondre avec une autre. Cependant, il

¹ Contrairement à ce que tout le monde avait prédit, le roi d'Espagne Charles II dépassa le stade de la petite enfance. Cependant, malade, il ne put avoir d'enfants. Décédé le 1^{er} novembre 1700 à 38 ans, il légua son trône à la descendance de sa demi-sœur Marie-Thérèse. Or, son beau-frère Léopold Ier de Habsbourg (veuf de sa sœur Marguerite-Thérèse) réclame lui aussi la couronne d'Espagne

² *Lettres inédites* de la princesse des Ursins – cité dans *Louis XIV* de François Bluche, p. 715

n'imagine sûrement pas que cela va produire l'effet inverse de ce qu'il souhaite : dès qu'elle sait que la marquise reçoit des lettres d'Espagne, la cour en déduit qu'elle est impliquée dans les affaires de l'Etat – ce n'est pas totalement faux puisque Françoise est tenue au courant de l'évolution de la situation- et qu'elle prend des décisions. En réalité, elle rend des comptes au souverain, le conseille uniquement sur sa demande mais ne s'aventure pas au delà. Elle sait trop bien combien sa position est délicate pour la risquer. Louis XIV s'intéresse avant tout à sa gloire or, Mme de Maintenon est, durant la guerre de Succession d'Espagne, des plus défaitistes et ne cesse de conseiller la paix même au prix de la couronne espagnole. Pour un roi comme Louis XIV, cette solution est impensable.

Louis XIV épouse Françoise de Maintenon mais cette dernière ne peut intervenir dans sa politique comme le roi l'écrit dans ses mémoires : « on attaque le cœur d'un prince comme une place. Le premier soin est de s'emparer de tous les postes par où on y peut approcher. Une femme adroite s'attache à éloigner tout ce qui n'est pas dans ses intérêts ; elle donne du soupçon des uns et du dégoût des autres, afin qu'elle seule et ses amis soient favorablement écoutés, et, si nous ne sommes pas en garde contre cet usage, il faut, pour la contenter elle seule, mécontenter toute le reste du monde... Enfin, tôt ou tard, sans nous apercevoir que nous ruinons notre réputation, elles font réussir toutes choses sans que nous nous en puissions garantir que par un seul moyen, qui est de ne leur donner la liberté de parler d'aucune chose que de celles qui sont purement de plaisir et de nous préparer avec étude à ne les croire en rien de ce qui peut concerner nos affaires, ou les personnes qui nous servent...¹ ». Mme de Maintenon était consultée par le roi dans certains cas à titre de personne de bons conseils, mais Louis se méfie de Françoise autant qu'il s'est méfié des autres femmes. Cela déçut le clan dévot qui aurait probablement voulu que Mme de Maintenon prenne une

¹Benedetta Craveri, *op.cit.*, p. 161

part plus importante dans les affaires du royaume. Il se murmure cependant à l'époque que « le destin de l'Etat se décide dans sa chambre ». Certes, de temps à autre, le roi qui y travaille avec quelques ministres, demande à son épouse morganatique « Que dites-vous de cela, Madame ? ». Elle donne son avis mais il n'est pas sûr qu'on en tienne compte. On peut donc avancer l'hypothèse que Louis XIV n'a jamais subi d'influence politique de la part de ses maîtresses ou épouses. Si Mme de Maintenon n'a pas de rôle politique, en revanche, elle est à l'origine de toutes sortes promotions et sa plus remarquable action est sans doute d'avoir su convaincre le roi de marier ses bâtards.

Les mariages des bâtards : quand Mme de Maintenon fait plier Louis XIV

Le fait que Mme de Maintenon ne soit pas reine mais qu'elle en ait certaines fonctions la rend détestable pour les courtisans. Une femme qui n'a aucun rang à Versailles n'a pas à conseiller le roi et à donner des promotions à tel ou tel individu. Car si Françoise n'a pas joué de rôle politique, en revanche, elle entoure Louis XIV de personnes qui lui sont favorables et elle n'hésite pas à afficher ce qu'elle pense de certains. On sait qu'elle déteste le marquis de Louvois qui, pourtant, s'est occupé de son confort lorsqu'elle était gouvernante des enfants du roi. Mais depuis, le ministre a exprimé sa désapprobation face à son mariage avec le monarque et a émis une vive opposition lorsqu'il fut question de le reconnaître publiquement. Sa mort brutale et inattendue le 16 juillet 1691 fit dire à la princesse Palatine : « Pour ma part, j'aurais mieux aimé qu'une vieille ordure crevât plutôt que lui, car à présent, elle va être plus puissante que jamais¹ ». Manifestement, Louvois a été une sorte de frein aux ambitions de Mme de Maintenon et sa mort signifie pour elle davantage

¹ Elisabeth-Charlotte, duchesse d'Orléans, *op.cit.*, p. 144.

de pouvoir sur le roi¹. En 1693, l'épouse secrète fait remplacer d'Aquin, premier médecin du roi, par Fagon qui était auparavant médecin de la reine et de la dauphine. Celui-ci est pour elle un allié, d'Aquin ayant été un proche de Mme de Montespan. Fagon doit à Mme de Maintenon sa promotion tout comme le marquis Paul de Beauvilliers, à qui Louis XIV confit l'éducation de ses trois petits-fils, et qui se voit offrir une place au Conseil du roi en 1691. D'après les rumeurs, le marquis de Beauvilliers « ne doit qu'à elle [Mme de Maintenon] son immense crédit »²

La marquise de Maintenon ne s'est pas arrêtée à la nomination à des postes importants de certains membres de la cour qui lui devaient ainsi reconnaissance. Elle frappa beaucoup plus fort en arrangeant les mariages des bâtards du roi, enfants de Mme de Montespan, dont elle s'est occupée. D'après nous, ce fut l'une des plus grandes libertés qu'elle se permit et il en découle trois unions de plus en plus prestigieuses pour les enfants légitimés de la marquise de Montespan. Pourtant, Louis XIV a conscience qu'il est mauvais qu'un bâtard ait une descendance. Souvenons-nous du duc de Beaufort, petit-fils bâtard d'Henri IV, qui avait pris la tête des révoltes pendant la Fronde, contestant l'autorité de Mazarin, et par conséquent, celle du roi. Pour éviter des conflits au fil des générations entre les légitimes et les légitimés – après tout fils de roi – il vaut donc mieux que ces derniers n'aient pas de descendance, comme le fait remarquer Louis XIV lui-même : « Ces espèces là ne devraient jamais porter lignée³ ». Cependant, probablement sous l'insistance de Mme de Maintenon et de ses bâtards, Louis XIV n'appliquera pas ce qu'il avait dit. Certes, en 1680, il a déjà marié la fille qu'il a eue de Mlle de La Vallière, Marie-Anne de Bourbon, avec le prince de Conti. Mais nous pensons que c'était là un

¹ Certaines rumeurs avancèrent que Louvois avait été empoisonné (voir le Cardinal Dubois dans ses *Mémoires*)

² François Bluche, *op.cit.*, p. 774

³ Emmanuel Le Roy Ladurie, *op.cit.*, p. 161

moyen de faire un dernier cadeau à sa première favorite, en mariant sa fille. Aimée de tous, Marie-Anne de Bourbon était une enfant charmante qui ressemblait beaucoup à sa mère et elle était devenue la fille préférée du roi. Dès qu'elle eu l'âge de se marier -13 ans-, Louis XIV la proposa donc au neveu du Grand Condé qui y vit un moyen de resserrer les liens entre les familles de Bourbon et de Condé. De plus, bien que Marie-Anne soit issue d'un adultère, sa mère a reconnu sa faute et consacre désormais sa vie à Dieu pour racheter son péché. Néanmoins, cette première union d'un bâtard de Louis XIV choque déjà certains à commencer par le duc de Saint-Simon qui sanctionnera tous les mariages des bâtards de Louis XIV et se réjouira que Marie-Anne de Bourbon n'ait pas donné d'enfants à son époux Louis-Armand de Conti, mort en 1685. En effet, pour le duc, il faut bannir l'impureté de la cour et quoi de mieux dans ce cas là qu'un bâtard sans descendance ?

Les alliances des bâtards du roi sont une manière pour la mère de ces enfants de triompher sur les princes légitimes, surtout en cas d'union prestigieuse. Si Henri IV avait choisi pour ses bâtards des unions avec la noblesse, Louis XIV va encore plus loin et, mariant ses enfants légitimés avec des princes du sang, choisit toujours un parti plus prestigieux au fil de temps. L'union de la fille de la duchesse de La Vallière fait beaucoup moins scandale que ne le feront celles des enfants de Mme de Montespan, issus quant à eux d'un double adultère. Contrairement à Louise de La Vallière qui fait figure de favorite repentie, Athénaïs de Montespan ne quitte pas la cour une fois le temps de sa faveur passée et elle ne semble pas vraiment regretter sa liaison avec le roi de France. La situation des enfants de Mlle de La Vallière n'a, par conséquent, rien à voir avec celles des enfants de Mme de Montespan qui portent en eux davantage d'impureté. Pourtant, ces derniers vont contracter des unions bien plus honorifiques que la fille de la duchesse de La Vallière. Le duc de Saint-Simon qualifiera les

mariages des légitimés avec des princes du sang comme « l'apothéose des bâtards¹ ».

En 1685, la fille aînée de Mme de Montespan, Mlle de Nantes, atteint ses 12 ans. Selon Jean-Paul Desprat, la famille des Condé demande la main de la jeune Louise-Françoise de Bourbon pour le petit-fils du Grand Condé, le duc d'Enghien. C'est ce dernier qui aurait fait part de cette proposition de mariage au souverain. Depuis la Fronde, la famille des Condé a toujours été plus ou moins en froid avec Louis XIV. Le mariage des filles légitimées du roi avec des princes de Condé ne peut que rapprocher la branche aînée et la branche cadette de la maison des Bourbon². Mlle de Nantes est encore une enfant –elle n'est pas encore nubile– et pourtant, elle est mariée au duc d'Enghien qui a presque 17 ans. Ce sera la seule union de l'un de ses enfants à laquelle Mme de Montespan assistera. Si à cette date, la marquise est encore à la cour, c'est bien grâce à eux. Etant la mère de princes légitimés et même si elle n'a plus aucune fonction à Versailles, Athénaïs peut y demeurer ayant encore en charge l'éducation de ses deux derniers nés. La marquise ne quitte la cour qu'en 1691, après qu'on lui ait retiré la petite Mlle de Blois et le comte de Toulouse³. Elle perd là tout ce qui la rattache encore à la cour.

En mariant ses filles à des princes du sang, nous pensons que Louis XIV avait trouvé le moyen d'éviter de futurs conflits entre les descendants des princes du sang et ceux des légitimés : les princes de Condé étaient des princes du sang et leurs enfants hériteraient à leur tour de ce rang, que leur mère soit ou non une légitimée. Ayant marié toutes ses filles reconnues, Louis XIV se doit de faire de même pour la petite dernière, Françoise-Marie de Bourbon, dite Mlle de Blois,

¹ Louis de Rouvroy duc de Saint-Simon, *Mémoires*, p. 68

² Bien que prince de Conti, Louis-Armand faisait parti de la maison des Condé, son grand-père étant Henri II de Bourbon-Condé

³ Mme de Maintenon jouera un rôle dans le départ de Mme de Montespan, poussant son fils, le duc du Maine, à signifier à sa mère qu'il était temps qu'elle quitte la cour.

sœur cadette de Mlle de Nantes. La maison des Condé n'ayant plus de princes à offrir, c'est tout naturellement vers la maison des Orléans, celle de son frère, que Louis XIV se tourne, aidé par Mme de Maintenon. Car, concernant les unions des bâtardes du roi, Françoise ne s'est pas fait prier pour donner son avis. Quelle plus belle réussite pour elle que de voir les enfants qu'elle a élevée monter ainsi dans la hiérarchie ? Bien qu'elle ait refusé de prendre en charge l'éducation de la petite Mlle de Blois, celle-ci est née chez elle à Maintenon, et comme l'épouse secrète se donne le droit de convoquer la princesse de Conti ou la nouvelle duchesse de Condé, elle reçoit également la dernière-née des amours du roi et d'Athénaïs. Le choix du roi et de Mme de Maintenon ne peut être plus prestigieux : le duc de Chartres, fils unique de Monsieur et de la princesse Palatine. Pour celle-ci qui déteste les illégitimes, lier son fils à une bâtarde est inconcevable. Elle doit se soumettre mais ne décolère pas, notant dans sa correspondance au sujet de sa future belle-fille : « Elle ressemble, sauf votre respect, à un cul comme deux gouttes d'eau, elle est toute bistournée. Voilà le plus beau cadeau que la vieille ordure nous ait fait ¹ ». La « vieille ordure » c'est bien entendu Mme de Maintenon. La princesse Palatine sait fort bien à qui les filles de Mme de Montespan doivent leur union avec un prince du sang. Le 18 février 1692, Mlle de Blois épouse donc le duc de Chartres, futur Régent. Dans l'ordre des préséances, elle vient désormais se placer devant sa sœur aînée.

Jusqu'à présent, Louis XIV n'a marié que ses filles. Or, voici que le duc du Maine désire lui aussi convoler. Cela pose un réel problème pour le roi qui ne voulait pas « que cette espèce (les bâtards) eût d'enfant² ». Le souverain est réticent, se souvenant des rébellions avec à leur tête des bâtards royaux. S'il a pu faire en sorte d'atténuer la trace de bâtardise en

¹Jean-Paul Desprat, *op.cit.*, p. 346

²*Ibid.*, p. 347

mariant ses filles à des princes de sang, un bâtard même royal, devait toujours rester un bâtard et il n'était pas bon qu'il laisse une postérité. Louis-Auguste de Bourbon était le préféré de la marquise de Maintenon qui l'appelait avec affection son « Mignon » et il n'était pas envisageable pour Françoise que celui qu'elle considérait comme son fils ne puisse pas se marier si il en avait l'envie. Sur les instances de Mme de Maintenon, le roi céda et accepta que le duc du Maine prenne une épouse. Françoise avait tout d'abord envisagé pour son « Mignon » la fille unique de Madame, Mlle de Chartres. On imagine sans mal la réaction de la mère, la princesse Palatine qui n'avait toujours pas digéré le prochain mariage de son fils avec une bâtarde. Il est hors de question que sa fille épouse à son tour un légitimé et elle est bien soulagée que cela n'arrive finalement pas : « Je crois qu'on a dû rapporter à la vieille ordure du roi ce que disait le peuple de Paris et que cela lui aura fait très peur. Les gens du peuple disaient très haut que ce serait une honte si le roi donnait sa bâtarde à un prince légitime de sa famille ; que cependant, comme mon fils donnerait le rang à sa femme, ils laisseraient faire ce mariage, quoique à contrecœur ; mais que si la vieille femme s'avisait de donner ma fille à M. du Maine, ils étrangleraient celui-ci avant que le mariage ne fut consommé et que la vieille femme, qu'ils appellent encore sa gouvernante, ne serait pas en sûreté¹ ». Tout le monde sait que Mme de Maintenon arrange les unions des bâtards et cela ne plaît guère ; il est vrai que les princes du sang donnent à leur épouse un rang qui masque leur bâtardise. Cependant, rares sont ceux qui acceptent cela sans avoir honte du comportement et des décisions du roi. Le mariage d'un bâtard est plus délicat car une union avec une princesse du sang n'effacera en rien l'impureté. Au contraire, sa descendance – et par conséquent celle de la princesse du sang- sera marquée par la trace de la bâtardise : le père est un bâtard, l'enfant portera donc en lui la trace de cette impureté. Cela, les courtisans ne peuvent le concevoir et s'indignent que

¹ Elisabeth-Charlotte, duchesse d'Orléans, *op.cit.*, p. 149

Louis XIV veuille obliger la fille de Madame à épouser le duc du Maine. Si le roi est réticent quant à marier son fils –il a bien conscience du scandale que cela peut provoquer-, les courtisans savent fort bien que Mme de Maintenon ne se préoccupe pas de l'impact et des conséquences de cette union sur celle qui sera la future duchesse du Maine. Après tout, Françoise n'est pas noble et peut comprendre la honte d'être mariée à un bâtard même si il est fils du roi ; elle ne voit que le meilleur pour son petit protégé. Cependant, la ferme opposition de la duchesse d'Orléans et les menaces du peuple feront comprendre à Mme de Maintenon qu'elle doit viser moins haut. Elle va donc chercher la future épouse dans la famille des Condé qui n'y met pas d'objection. C'est donc une petite-fille du Grand Condé, Louise-Bénédicte de Bourbon-Condé qui épouse le duc du Maine, le 19 mars 1692. A force de persuasions, Mme de Maintenon a réussi à faire revenir le roi sur une importante décision bien réfléchie. Même si cela ne touche pas au domaine politique mais à la sphère privée, l'épouse secrète n'avait aucun droit, aucune qualité pour se permettre de convenir d'unions entre les membres de la famille royale. Elle n'est pas princesse, ni même noble et n'est donc pas la bonne personne pour s'occuper de cela. Le roi, sans doute par amour -ou par lassitude- pour elle et pour ses bâtards, a fini par céder. Ce qu'il ne sait pas, c'est que ces mariages que condamnent déjà les membres de la cour, ne seront pas le seul point sur lequel Mme de Maintenon le fera plier.

L'ultime action de Madame XIV : le testament du roi

On se souvient du motif avancé par Louis XIV en 1683 pour ne pas se remarier avec une princesse étrangère : sa descendance est assurée et il n'est pas bon d'avoir des enfants d'un second lit qui pourraient se montrer jaloux du dauphin. A

cette époque, effectivement, l'avenir de la dynastie est assurée le roi ayant un fils et deux petit-fils. Dans ces conditions, pourquoi épouser la jeune Infante du Portugal, Isabelle-Louise de Bragance, qui a alors 14 ans ? En 1710, le roi de France peut être satisfait de cette décision : le dauphin est toujours vivant et le monarque a désormais trois petit-fils et deux arrière petit-fils. Mais il ne faut que quelques années pour que Louis XIV voit disparaître une grande partie de sa descendance : en avril 1711, le Grand Dauphin s'éteint, puis en février 1712, le duc de Bourgogne et son épouse Marie-Adélaïde de Savoie sont frappés par la variole qui emporte également leur fils aîné, le petit duc de Bretagne, le 8 mars de la même année. En mai 1714, c'est le troisième petit-fils de Louis XIV, le duc de Berry, qui meurt des suites d'un accident de chasse sans laisser d'enfant. Il ne reste au vieux roi que le dernier fils du défunt duc de Bourgogne, le petit duc d'Anjou, nouveau dauphin, et un petit-fils qui règne sur l'Espagne sous le nom de Philippe V, lequel a dû renoncer à ses droits sur la couronne de France. Si le petit dauphin, qui n'a alors que 4 ans, vient à mourir, le successeur de Louis XIV sera son neveu le duc d'Orléans¹. Cette perspective ne réjouit pas le souverain et encore moins Mme de Maintenon. La famille d'Orléans ne l'a jamais aimé et elle ne les tient pas non plus dans son cœur.

Sur les instances de son épouse secrète et du duc du Maine, Louis XIV modifie donc son testament. Le 23 août 1714, le roi a déjà donné à ses fils légitimés le statut de princes de sang et par conséquent, les rend dignes de monter sur le trône en cas d'extinction de la famille royale des Bourbon². La décision de Louis XIV peut choquer : jamais encore un bâtard n'a pu prétendre monter sur le trône de France, le roi « ne pouvant faire des princes du sang qu'avec

¹ Le frère de Louis XIV étant décédé en 1701, son fils le duc de Chartres (qui avait épousé la fille de Louis XIV) avait hérité du titre de duc d'Orléans.

² Ce qui incluait la disparition des Orléans, des Condé et des Conti.

la reine¹ ». En d'autres termes, bien que le roi a fait de ses bâtards des princes du sang, cela n'est pas reconnu par la noblesse, le peuple et les juristes. On naît prince du sang, on ne le devient pas. Être un monarque absolu fait-il croire à Louis XIV qu'il a le pouvoir de passer au dessus des lois fondamentales ? La tradition veut, en effet, qu'en cas de disparition d'une lignée royale, ce soit la nation – et non un des monarques de la dynastie éteinte – qui élise un nouveau souverain et avec lui une nouvelle lignée de rois. Bien que la célèbre expression « l'Etat c'est moi » n'a jamais été dite pour Louis XIV, cette reconnaissance de ses bâtards et de leurs descendance comme héritiers légitimes de la couronne s'y rapporte parfaitement. Mais la personne de Louis XIV ne suffit pas pour faire des princes du sang et son action contredit les lois monarchiques. Avec tous les principes auxquels il croit, il est difficile d'imaginer Louis XIV agir de la sorte, lui qui est le premier à penser que les bâtards ne doivent pas laisser d'enfants. Après les avoir reconnus et mariés, il en fait des princes du sang, leur conférant un grade de même importance que celui des Orléans ou des Condé. Cependant, bien que ce geste de la part du monarque soit significatif, il est symbolique mais difficilement réalisable, la famille royale comptant encore beaucoup de mâles². Avant d'enterrer trop vite tous les princes légitimes pour voir un bâtard accéder au trône, il faut également se poser la question de la régence si le dauphin de 4 ans survit. Lors des précédentes, la France avait une reine pour gouverner le royaume en attendant la majorité du roi. En 1714, il n'y a plus de figure féminine dans l'entourage proche du souverain, celui-ci ayant perdu sa belle-fille en 1690 et sa belle-petite-fille en 1712. Ce n'est donc pas une régente mais un régent que connaîtra la France car Louis XIV doute vivre jusqu'à la majorité de son arrière-petit-fils. Celui qui tiendra ce rôle ne peut être que le deuxième

¹ Cité dans *Louis XIV* de Jean-Christian Petitfils, p 670

² En 1714, la branche Orléans compte deux princes, celle des Condé en dénombre trois et celle des Conti en compte un. Soit six prince du sang dont la plupart laisseront un fils !

prétendant sur la liste de succession à la couronne, c'est-à-dire Philippe d'Orléans. Mme de Maintenon craint que ce prince ait le pouvoir ; elle se méfie de lui et connaît son aversion pour les bâtards du roi. Si Louis XIV meurt, Françoise ne sera plus rien. Sa condition d'épouse secrète n'est pas reconnue officiellement, le roi disparu, elle ne pourra plus prétendre à rien. Alors, il lui faut un allié au sein du gouvernement et qui d'autre serait mieux placé que son « mignon » le duc du Maine ? Le roi doit changer son testament, donner au duc du Maine une certaine importance dans la régence du futur Louis XV. Le 26 août, le roi modifie son testament en faveur de son fils légitimé auquel il donne la garde et la tutelle du futur Louis XV ainsi que l'autorité sur les troupes de la maison du roi ; le duc d'Orléans aura la présidence du Conseil, devra être qualifié de « chef du conseil » mais pas de régent. Au sein de ce conseil, siègeront également le duc du Maine et le comte de Toulouse. Toutes les décisions devront être prises à la majorité et non sur ordre de Philippe d'Orléans.

Sans l'influence de Mme de Maintenon il est peu probable que le roi vieillissant ait daigné changer son testament. Plus jeune, nous pensons que le souverain aurait résisté à la pression de son épouse secrète mais à presque 76 ans, dont plus de soixante-dix à régner, Louis XIV est fatigué. Sans doute a-t-il cédé à la demande de Françoise afin de ne plus être sollicité sans cesse. Nous pensons que la marquise de Maintenon se permit cette liberté auprès du roi parce que ce dernier lui a déjà montré qu'il peut plier face à elle quand il s'agit de ses bâtards. Si elle a réussi à faire en sorte que le duc du Maine se marie, il est tout aussi facile d'en faire un héritier du trône. D'après la duchesse de Maine, c'est à Mme de Maintenon que son époux doit la « grâce prodigieuse » d'être couché de la sorte sur le royal testament¹. Louis-Auguste de Bourbon, après son union avec Louise-Bénédicté de Condé, a sous doute compris l'influence dont peut faire preuve sa

¹ Cité dans *Louis XIV : Histoire d'un grand règne (1643-1715)* de Ernest Lavisse, p. 1157

bienfaitrice auprès de Louis XIV. Le rôle que joue Mme de Maintenon dans la modification du testament est décisif et crée un fait sans précédent. Pourtant, le roi doit savoir que ce changement va se heurter aux règles établies et appliquées en France lorsqu'un enfant-roi accède au trône. Le testament de son père Louis XIII, qui limitait le pouvoir d'Anne d'Autriche durant la régence, avait été cassé à sa mort par le Parlement et Louis XIV ne se fait guère d'illusion sur le devenir de son testament lorsqu'il le remet au premier Président du Parlement : « On l'a voulu, on ne m'a donné ni paix, ni patience, ni repos qu'il ne fût fait...Eh bien le voila fait, il deviendra ce qu'il pourra mais au moins, on ne m'en tourmentera plus ¹». Au duc du Maine, le vieux roi dira « Vous l'avez voulu, mais sachez que quelque grand que je vous fasse et que vous soyez de mon vivant, vous n'êtes rien après moi, et c'est à vous de faire valoir ce que j'ai fait pour vous, si vous le pouvez ²». On comprend bien ici que Louis XIV se doute de ce qui se passera après sa mort. Après le décès de leur royal père, les bâtards, même légitimés, ne sont plus rien. Cela s'était déjà vu après l'assassinat d'Henri IV et cela se vérifiera après le trépas de Louis XIV, lorsque son testament sera ouvert –et contesté– le 2 septembre 1715. Comme le spécifie le Roi-Soleil au duc du Maine, c'est à lui de faire valoir ses « droits »³, tout en sachant que cela sera difficile. Cependant, pourquoi donc le monarque s'est-il résigné à modifier son testament alors qu'il a assez de lucidité – et d'expérience – pour se rendre compte que ses bâtards seront mis à l'écart après sa mort ? Sans doute pour faire plaisir à Mme de Maintenon, qui réclame cette modification, pour que l'on cesse de le tourmenter avec sa succession et la régence. Le monarque le dira par la suite, il a modifié son testament pour qu'on ne le tourmente plus. Mais ce n'est pas rendre service à ses bâtards que d'avoir eu la faiblesse de

¹Michel de Grèce, *op.cit.*, p. 422

²Jean-Christian Petitfils, *Louis XIV* (réf. 3) p. 671

³Doit-on vraiment parler de « droits » quand, aux yeux de la loi, c'est plutôt une usurpation des droits légitimes de Philippe d'Orléans ?

céder à la demande de Mme de Maintenon : sans elle et son ambition, les enfants légitimés de Louis XIV auraient été élevés dans le respect des princes du sang et seraient restés dans l'ombre. Cela était le premier souhait de Louis XIV pour eux. Au lieu de cela, poussé par Mme de Maintenon, qui pour la cour ne sera jamais rien d'autre que leur gouvernante, ils se sont crus les égaux des princes du sang. Ils avaient déjà les honneurs accordés aux princes légitimes parce que le roi espérait compenser la trace de bâtardise par des titres et des charges. Mais après leur union avec des princes et princesse du sang, les bâtards royaux ont pu se croire d'un rang égal à celui de leur conjoint. Dans cet état d'esprit, quoi de plus naturel que d'être fait prince du sang et de prétendre au trône ? L'ouverture du testament nuira énormément au duc du Maine à qui le roi avait donné des pouvoirs qui ne lui revenaient pas aux yeux de la loi. Ce fut sans nul doute un terrible coup à essuyer pour le préféré de Mme de Maintenon qui sera remis à sa place dès que Louis XIV passera de vie à trépas. En encourageant ses ambitions, sa gouvernante ne lui aura pas rendu service.

Nous avons la chance de pouvoir prendre du recul ; si Louis XIV avait su qu'un jour il ne lui resterait plus pour lui succéder qu'un arrière-petit-fils de santé fragile, sans doute aurait-il épousé l'Infante du Portugal. Le grand roi était fier de sa descendance et si il avait su que sa lignée risquait de s'éteindre avant sa mort, il aurait privilégié un second mariage diplomatique plutôt qu'un mariage de « conscience » avec Mme de Maintenon.

Le 26 août 1715 alors que Louis XIV sent sa fin approcher, il s'interroge enfin sur l'avenir de son épouse secrète, qui est dans une situation plus que complexe et lui aurait demandé : « Et vous Madame, qu'allez-vous devenir ? Vous n'avez rien ». En effet, Françoise n'a rien. Le

roi disparu, elle devra s'éclipser, devenant pour les courtisans un fantôme du passé. Elle lui aurait répondu « Je ne suis qu'un rien, ne vous occupez de rien ¹ ». Cependant, d'après Ernest Lavisse, elle prie ensuite le roi de parler en sa faveur au duc d'Orléans. Sans doute sait-elle fort bien que le testament de Louis XIV a de grandes chances d'être cassé. A son neveu, le monarque fait donc l'éloge de Mme de Maintenon : « Mon neveu, je vous recommande madame de Maintenon, vous savez la considération et l'estime que j'ai toujours eues pour elle, elle ne m'a donné que de bons conseils, j'aurais bien fait de les suivre ; elle m'a été d'un utile en tout, mais surtout pour mon salut ; faites tout ce qu'elle vous demandera pour elle, pour ses parents, pour des alliés, ses amis, elle n'abusera pas de votre bonté, qu'elle s'adresse directement à vous pour tout ce qu'elle voudra ² ». Louis XIV est-il vraiment honnête lorsqu'il évoque tous les conseils de Françoise qu'il aurait dû suivre ? Nous pensons que Louis XIV voulait que les courtisans comprennent que la marquise n'avait pas eu de rôle actif en politique et qu'elle ne s'était contentée que de lui apporter conseils et soutien. En revanche, à aucun moment il ne fait allusion à leur mariage secret et use toujours du « elle » pour désigner Mme de Maintenon au futur Régent. Celle-ci devra quitter Versailles avant la mort du roi au soir du 30 août. Louis XIV s'éteindra le 1^{er} septembre à huit heures du matin comme il avait toujours vécu : en public. Pour sa cour, il n'a jamais vraiment eu de vie privée.

Toute sa vie, Louis XIV aura été entouré par des femmes, aura recherché leur compagnie. Même dans la mort, le roi sera accompagné par l'ombre d'une favorite : personne n'aura remarqué que le plafond du lit d'apparat dans lequel le roi repose, est orné d'un portrait de Mme de Montespan...ultime tête à tête entre le Roi-Soleil et la « véritable reine de France ».

¹Ernest Lavisse, *op.cit.*, p. 1159

²Eric Le Nabour, *op.cit.*, p. 278



Mme de Maintenon en Sainte Françoise Romaine
Par Pierre Mignard
Château de Versailles et de Trianon

Commandé par Louis XIV en 1694, ce portrait est officiellement celui de Sainte Françoise Romaine. Elle apparaît cependant sous les traits de la marquise de Maintenon. Celle-ci porte une robe en or sertie de bijoux. Un manteau bleu doublé de l'hermine fleurdéliée enveloppe ses épaules. Pour les contemporains de Louis XIV, ce tableau constitue un demi-aveu soigneusement étouffé. A propos de cette fourrure, symbole de royauté, Louis XIV aurait dit « Sainte Françoise le mérite bien ». Ce fut une habile façon de rendre à son épouse secrète un hommage tout en conservant le silence sur leur union.

Avoir choisi une patronne céleste pour représenter Mme de Maintenon laisse également sous-entendre que la marquise joue un rôle majeur dans la vie religieuse pour Louis XIV. Ne l'a-t-elle pas épousé pour sauver son âme ? La lumière divine qui vient éclairer Françoise renforce ce sentiment. Posé sur la table à droite du tableau, un sablier nous indique que le temps passe. Allusion aux nombreuses années de vie commune entre Mme de Maintenon et Louis XIV ou signe qu'il est temps pour le monarque de songer à son Salut éternel ? Sans doute un peu des deux.



Mme de Pompadour
Par François Hubert Drouai
Orléans, musée des Beaux-Arts

Fascinée par Mme de Maintenon qui, partie de rien, avait su se maintenir tant d'années auprès de Louis XIV, Mme de Pompadour, favorite de Louis XV, la prend comme modèle vers 1750, date à laquelle la marquise ne partage plus la couche royale mais conserve l'amitié du roi. Elle prend alors l'exemple sur Mme de Maintenon pour garder une certaine influence sur Louis XV. Comme l'épouse secrète du Roi-Soleil avait créé Saint-Cyr pour accueillir les jeunes filles nobles démunies, Mme de Pompadour fonde une Ecole royale militaire pour éduquer de jeunes garçons, fils d'officiers tués ou blessés à la guerre.

La mort de sa fille unique en 1754 renforce chez la marquise de Pompadour le besoin de se tourner vers la religion. C'est à cette époque qu'elle adopte le style « Maintenon », délaissant ses toilettes luxueuses pour des robes plus simples, adoptant un comportement sage et pieux sans pour autant devenir dévote.

Sur le portrait réalisé par François Hubert Drouai en 1763, Mme de Pompadour – à la fin de sa vie – se veut à l'image de la marquise de Maintenon.

Bilan d'une vie de roi amoureux

Que reste-il de Louis XIV aujourd'hui ? Pourquoi est-il l'un des plus célèbres rois de France ? Certes, le Roi-Soleil a toujours recherché la gloire, que ce soit au combat ou dans les édifices qu'il fait bâtir. Le monarque amoureux avant tout de la France – entendons par là de sa renommée, de sa propre gloire- a su laisser son empreinte dans l'histoire. Le château de Versailles symbolise son pouvoir et sa magnificence, son goût pour l'art et son sentiment de grandeur. Mais si la postérité se souvient tant de lui, n'est-ce pas également pour sa vie amoureuse ? Remarquons que les rois les plus populaires de l'histoire de France ont tous été entourés de maîtresses : François Ier, Henri IV surnommé « le Vert-galant » et Louis XIV. Est-ce un hasard ? Les amours multiples des monarques ne renforcent-ils pas leur popularité ? Ils ont fait parler les cours étrangères et donné prétexte à des pamphlets ainsi qu'à des gravures¹. Les favorites sont des sources d'inspirations, peuvent s'occuper des domaines auxquels le souverain donne peu de son temps (architecture, divertissements). Avoir plusieurs favorites au cours de sa vie peut être au final bien plus avantageux pour le roi que s'il n'avait eu que son épouse pour compagnie féminine. En effet, chaque maîtresse est différente et chacune d'entre elles apporte au monarque des choses bien distinctes à des périodes dites de la vie du souverain : Marie Mancini a symbolisé les temps de l'insouciance, ces années où Louis XIV laisse ses affaires entre les mains de son premier ministre et de sa mère. Louise de La Vallière a la jeunesse du roi, les premières années de son règne personnel où il gouverne seul et pendant lesquelles Louis XIV, qui est encore jeune, a des grandes ambitions. Son projet d'agrandir le château de Versailles est encouragé par son amour pour Mlle de La Vallière. Suivant l'exemple de son

¹ L'une d'elles nous montre un Louis XIV entouré de ses favorites qui, par un geste de la main, dévoilent leur sentiments envers lui : On y voit Mlle de La Vallière posant sa main sur le cœur du roi, Mme de Montespan sur la partie intime du monarque, la duchesse de Fontanges sur la bourse royale et la marquise de Maintenon attrapant la couronne.

père, le roi va se servir de ce palais pour y cacher ses amours, pour avoir enfin un peu d'intimité. Le contraste avec ce qu'est réellement devenu le « château de carte de Louis XIII » est édifiant : à la fin du règne, Versailles rassemble toute la cour, est devenu la cour de France, le siège du pouvoir absolu. Louise de La Vallière ne correspondant plus à l'idéal amoureux du roi une fois que celui-ci approche la trentaine, a acquit de la maturité, elle est remplacée par Françoise-Athénaïs de Montespan. La relation qu'entretient Louis XIV avec la marquise est animée par des sentiments de grandeur, de prestige et de gloire, souhaités des deux côtés. Elle a l'étoffe d'une reine et il faut au roi une femme qui puisse rivaliser en beauté, en intelligence et en charisme avec toutes les femmes de la cour. Louis XIV gouverne la France pendant que Mme de Montespan l'embellit de par son goût pour les arts qu'elle sait transmettre et développer chez le monarque. Il en résulte plus de dix années de faveurs durant lesquelles l'image de la France est rayonnante, dix années de fastes et de divertissements applaudis par tous qui ont fait d'elle « la véritable reine de France ».

A un roi « parfait » -il est représentant de Dieu sur Terre, se place au dessus de tous et donc, se doit d'être parfait - il faut une reine parfaite et ce n'est certainement pas l'Infante d'Espagne, Marie-Thérèse d'Autriche, qui va remplir cette fonction. Nous constatons d'ailleurs que les rois de France qui ont « collectionné » les maîtresses ont eu auprès d'eux une épouse plutôt discrète et renfermée : Marie d'Anjou, Claude de France, ces reines qui n'existent que parce qu'elles ont épousé un roi mais nullement parce qu'elles ont ébloui la cour de France ; Catherine et Marie de Médicis, deux reines qui n'ont pu vraiment sortir de l'ombre qu'avec la mort de leur époux une fois qu'elles furent régentes. Du vivant d'Henri II et d'Henri IV, toutes deux ne sont que les malheureuses épouses trompées et éclipsées par les favorites royales Diane

de Poitiers et Henriette d'Entraques. Marie-Thérèse d'Autriche ne vivra pas assez longtemps pour espérer se faire sa place comme les reines qui l'ont précédées. Sa mort ne sera-t-elle pas le premier chagrin qu'elle donnera à son époux ? Difficile en réalité pour Louis XIV d'être ému par la disparition d'une épouse qu'il n'a pas souhaité et qui a déçu ses espérances.

Pour Marie-Thérèse, il semble qu'être reine de France consiste uniquement à être l'épouse du roi. Le fait qu'elle se désintéresse des affaires du royaume et que, par conséquent, Louis XIV l'écarte du Conseil nuira, par la suite, à la place accordée à la souveraine au sein de la cour. La place qui lui revient de droit, Marie-Thérèse la repousse. Dès lors, il semblera tout naturel qu'une reine de France n'ait plus autant de pouvoir que par le passé : lorsque l'on ne prend pas ce que le système de cour vous offre, le système de cour finit par vous le retirer. Entre le décès de Marie-Thérèse et le mariage de Louis XV avec Marie Leszczyńska, quarante-deux années se sont écoulées, durant lesquelles la France n'a pas de reine. Durant tout ce temps, il n'y a qu'un roi au sommet de la hiérarchie et l'absence d'une souveraine fait oublier les fonctions que celle-ci doit avoir. Cela est renforcée par la dernière image d'une reine de France, l'épouse de Louis XIV qui s'est montrée trop discrète, qui n'a pas cherché à prendre la place laissée par Anne d'Autriche. La France a besoin d'une nouvelle reine à la mort de la première épouse du Roi-Soleil. Ce monarque, qui répète à ses enfants qu'ils ne sont point de simples particuliers, pense avant tout à lui-même lorsqu'il épouse Françoise d'Aubigné et nullement à l'intérêt de la France. Une reine jeune et enjouée aurait sans doute mis de la gaîté dans une cour vieillissante où le temps des favorites appartenait au passé. Devenant plus mûr avec le temps, elle

aurait pu s'intéresser aux affaires sans se le voir reprocher puisque cela aurait été légitime. Mme de Maintenon a peut-être épousé le roi de France mais, n'étant pas reconnue comme telle par la cour, ses interventions sont très mal perçues par les courtisans pour qui elle n'a aucun droit de s'initier dans les affaires du monarque. A cause de l'égoïsme du Roi-Soleil et du comportement trop effacé de la reine Marie-Thérèse, la place de la souveraine régresse et l'on ne trouve plus normal qu'elle se mêle de la politique qui a été durant plus de quarante années l'affaire des hommes. Marie Leszczynska n'aura comme rôle que celui de paraître aux côtés du roi et de donner des héritiers à la couronne. S'occupant d'œuvres pieuses, elle laissera son époux gérer les affaires du royaume avec ses ministres et mènera une vie retirée, se conformant à l'idée que l'on se fait désormais d'une reine de France. En revanche, Marie-Antoinette d'Autriche s'investira en politique et prendra beaucoup de liberté à la cour se refusant à son simple rôle de représentation et de « ventre ¹ ». Pour cela, la dernière reine de France sera extrêmement critiquée, la cour de Louis XVI n'étant plus du tout celle du siècle précédent.

Si l'on a beaucoup écrit sur les favorites de Louis XIV, il est difficile de démêler le vrai du faux. L'un de nos professeurs –M. Terrier- nous demandait encore dernièrement si le Roi-Soleil avait bien eu une centaine de bâtards ! Connaissant la virilité du souverain, il n'est pas improbable qu'il ait laissé derrière lui de nombreux enfants non reconnus dont lui-même devait parfois ignorer l'existence. Quand à avancer le nombre de cent nous n'y croyons pas vraiment. De même, le roi a-t-il été fidèle à sa seconde épouse, celle qu'il a choisi ? Quel crédit donner aux rumeurs propagées par les courtisans disant que le vieux regardait d'un peu trop près la jeune Mlle de Damas de Thianges – nièce de Mme de

¹ Cette expression sous-entend « donner des enfants à son époux, à la France »

Montespan – ou la jolie Julie de Guenani née en 1668¹ ? Louis XIV a-t-il vraiment mis dans son lit toutes les femmes qu’il a courtisées ? Probablement pas, mais à la cour, pour un peu que le roi pose les yeux sur une femme, chacun se persuade de suite que celle-ci est sa maîtresse. Pour les courtisans, deviner qui a la faveur du roi devient un jeu à partir du moment où il est évident que Louis XIV aime s’entourer de jolies dames. Le roi est amoureux des femmes comme il est amoureux de la France, de sa propre gloire et celle-ci s’accomplit grâce à ses maîtresses : elles sont l’ornement de sa cour, contribuent à la gloire du souverain qui les a choisies pour leurs qualités. Il est au sommet de la hiérarchie et se fait un devoir d’être entouré des plus beaux « joyaux » de sa cour. La quarantaine passée, sa favorite en titre ayant elle aussi pris de l’âge et perdu en beauté, Louis XIV prend pour maîtresse Marie-Angélique de Fontanges qui aurait pu être sa fille, avec ses dix-huit printemps. Nous ne pensons pas que le souverain ait aimé la jeune femme, bien qu’il ait affiché pour elle une passion démesurée. Mlle de Fontanges a un rôle à jouer comme toutes celles qui l’ont précédée : le roi regrette ses années de jeunesse et cherche sans doute à les retrouver avec la jeune demoiselle qui affiche une beauté comparable à celle qu’avait jadis Mme de Montespan et qui, de par son innocence, sait toucher le cœur de Louis XIV qui voit en elle davantage une enfant attachante, de par son ignorance, qu’une véritable dame de cour. Marie-Angélique est là pour lui changer les idées, pour le distraire le temps que le roi accepte de vieillir. La preuve en est sa faveur qui atteint des sommets en peu de temps pour disparaître avec la même rapidité. Une distraction n’est qu’un instant bref dans une vie comme l’est le passage de Mlle de Fontanges à la cour. Dernière favorite officielle du monarque, elle cède la place à Mme de Maintenon qui attend dans l’ombre le moment de se faire sa place auprès du roi.

¹ Dite également Mademoiselle de Châteaubriant, elle était la fille du prince Henri-Jules de Condé et de sa maîtresse la comtesse de Marans.

Chacune des maîtresses de Louis XIV dut s'imposer à la cour non pas comme marquise ou comme duchesse –cette place peut être déjà acquise - mais en tant que favorite. Être reconnue maîtresse officielle par le roi n'accorde aucune place dans le système de cour à l'inverse du titre de duchesse. Être « favorite » n'accorde pas le moindre rang à celle qui détient cette place ; il ne s'agit ni d'un titre, ni d'une charge donnée par le monarque. Le souverain fait et défait cette position, choisit qui l'occupe et peut, à tout moment, retirer cet honneur. La favorite doit se définir seule, s'imposer à la cour, chose que Mme de Montespan a très bien su faire en parvenant à déloger la souveraine jusque dans son appellation. D'autres comme les duchesses de La Vallière ou de Fontanges sont tolérées par les courtisans qui, s'ils reconnaissent leur place de maîtresse en titre, ne sont pas séduits par elles car aucune des deux ne cherche à se créer un réseau. La favorite parvient à se faire une place au sein de la cour lorsqu'elle fait comprendre à ses membres qu'elle peut intervenir en leur faveur. Avoir l'oreille du roi est un privilège, peut rapporter. Qu'importe qu'elle soit titrée duchesse ou qu'elle soit simple demoiselle, à partir de l'instant où la favorite fait comprendre aux courtisans son pouvoir sur le roi, elle acquiert une position solide à la cour, dans l'esprit de ses membres, bien qu'elle peut la perdre du jour au lendemain sur un caprice du roi. La place de maîtresse en titre n'apporte aucune sécurité à l'inverse d'un titre ou d'une charge. Lorsqu'elle n'existe plus pour le souverain, la favorite n'existe plus pour les courtisans qui ont tous intérêts à suivre le comportement du roi si ils ne veulent pas profiter de la disgrâce de sa maîtresse. Disparues de la cour, les favorites sont comme mortes pour Louis XIV : le décès de la duchesse de Fontanges le laisse indifférent – elle n'était après tout qu'une distraction passagère dont il s'était

lassé. Il accueille avec la même froideur l'annonce de la mort de Mme de Montespan en juin 1707, elle qui a pourtant été sa favorite durant douze années. Le roi ne fait pas plus de sentiments lorsqu'il apprend la disparition de Louise de La Vallière, en 1710 : « Elle est morte pour moi du jour de son entrée aux Carmélites.¹ », ce qui veut dire « depuis son départ de la cour ».

A l'inverse des précédentes, Mme de Maintenon ne fut jamais pour la cour que la gouvernante des bâtards du roi alors qu'elle fut son épouse secrète durant trente-deux années. Sans doute parce que la favorite est synonyme de plaisir et que Françoise de Maintenon était austère et portée davantage sur la piété que sur les plaisirs de la cour. De plus, elle ne voulait pas être perçue comme la maîtresse de Louis XIV car cela aurait signifié qu'ils vivaient dans le péché. Or, Françoise était mariée au souverain mais l'union étant secrète, jamais elle pourra être reconnue comme telle. Officiellement ni favorite, ni épouse, elle ne pouvait se constituer de place à la cour et passa pour une intrigante lorsqu'elle intervint dans les affaires de famille de Louis. Pourtant, elle fut une protection pour le monarque en agissant ainsi, gérant les débordements de sa chère Marie-Adélaïde de Savoie, pour éviter de causer des tracas supplémentaires au roi². Cette jeune princesse demeurera la seule, durant sa vie à la cour, à savoir divertir le vieux monarque et était devenue l'une des personnes qu'il préférait. Arrivée enfant à Versailles, la duchesse de Bourgogne avait, en grandissant, développé un caractère capricieux et insupportable que Mme de Maintenon s'évertuait à dissimuler à Louis XIV. Si l'épouse secrète tentait de résoudre les différends entre le roi et ses filles légitimées –qui commettaient folie sur folie- afin de préserver le souverain, ses interventions furent à chaque fois contestées parce qu'elle

¹ Jean-Christian Petitfils, *op.cit.*, p 315

² C'était sans doute également une façon pour la marquise de Maintenon de pouvoir contrôler certaines choses que de prétendre les cacher au souverain pour son bien.

n'avait aucun droit de s'impliquer de la sorte dans la famille royale. La place de Mme de Maintenon à Versailles restera toujours des plus complexes pour elle comme pour les courtisans.

Ce qui différencie également Mme de Maintenon des favorites du roi, c'est qu'elle ne se montra pas intéressée par la grandeur de la France, si importante pour Louis XIV. Certes, Mlle de La Vallière avait disputé le roi à l'Etat, ne comprenant pas que celui qu'elle aimait ne put s'appartenir et vivre comme un simple particulier. Mais elle le suivait dans ses envies de grandeur que lui donnaient le château de Versailles et les divertissements à l'exemple des *Plaisirs de l'Île enchantée*. Louise de La Vallière désirait peut être une vie plus discrète mais ne constitua jamais un frein aux ambitions de Louis XIV. Celui-ci aimait les conquêtes, la gloire et la renommée, démontrer sa grandeur en faisant bâtir châteaux et jardins, qui étaient toujours en chantier, pour suivre les idées toujours nouvelles du roi qui exigeait sans cesse de plus belles démonstrations de sa magnificence. Ce goût de gloire, il le retrouvait chez la marquise de Montespan qui profitait de ses victoires, se montrant toujours aux côtés du grand roi vainqueur et conquérant. Avec Mme de Maintenon, le roi ne retrouva pas cette complicité. Son épouse secrète, qui n'évoquait avec lui que le divin et son salut, ne partagea pas les goûts de Louis XIV. Avant la guerre de Succession d'Espagne, elle conseillait de refuser le testament de Charles II pour ne pas déclencher un conflit. Ce n'était certainement pas ce qu'un monarque comme Louis XIV avait envie d'entendre. Peu à peu, une lassitude vint s'installer entre le monarque et Françoise, conséquence du peu de chose qu'ils partageaient. Le roi fut certainement déçu de s'apercevoir que son épouse n'était pas attachée à la grandeur de la France

autant qu'il ne l'était, et qu'elle se montrait indifférente à l'embellissement de la dignité royale qui allait de pair avec la gloire du monarque. Si Louis XIV garda Françoise auprès de lui, ce fut sans doute davantage par habitude que par amour. Le couple qu'il constitua avec elle n'avait plus rien à voir avec celui qu'il avait pu façonner avec ses favorites.

Le véritable amour de Louis XIV fut de loin son royaume et son premier but, de rendre celui-ci plus grand, plus imposant et plus beau que ne l'avaient fait ses prédécesseurs. A son petit-fils, Philippe V, il conseillera de ne jamais se laisser influencer par une femme : « on critique une telle faiblesse chez les gens ordinaires, mais on la déplore encore plus chez les rois, constamment exposés au regard du public ». Pensait-il, en disant cela, aux actions de Mme de Maintenon que celles-ci soient le fruit de sa demande (la correspondance avec l'Espagne) ou émanant d'elle-même (les mariages de ses bâtards) ? Engageait-il son petit-fils à ne pas suivre l'exemple qu'il avait donné en s'entourant de femmes ? Les dispositions amoureuses de Louis XIV ont cependant influencé sa cour qui, même après sa mort, se montre libertine. Louis XV héritera de son arrière grand-père, qu'il avait à peine connu, sa passion pour les femmes. Et si le roi est un exemple, il semble que ses favorites en soit également un : la plus célèbre maîtresse de Louis XV, la marquise de Pompadour, prendra pour modèle Mme de Maintenon et sa piété. Tous les faits et gestes du monarque sont vus et interprétés par les courtisans, ceux de ses maîtresses également. Et c'est davantage le regard et l'avis général de la cour sur la favorite qui lui donne sa position parmi ses membres, plutôt que le bon vouloir du roi.

Bibliographie

Outils de travail :

BELY. Lucien, *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, Paris, éd. PUF, 1996

BLUCHE. François, *Dictionnaire du Grand Siècle*, Paris, éd. Fayard, 1990

Sources imprimées :

ORLEANS. Élisabeth-Charlotte (duchesse d'), *Lettres de la Princesse Palatine*, Paris, éd. Mercure de France, 1999

SAINT-SIMON, Louis (duc de) *Louis XIV et sa cour*, Paris, éd. Complexe, 2005

Ouvrages généraux :

ARNOUX. Pascal, *Favorites et dames de cœur : quand l'amour triomphe de la raison d'État*, Paris, éd. Du Rocher, 2005

BERTIERE. Simone, *Les reines de France au temps de Bourbons : les Femmes du Roi-Soleil*, Paris, éd. De Fallois, 1998

BLUCHE. François, *Louis XIV*, Paris, éd. Fayard, 1986

COSANDEY. Fanny, *La reine de France : Symbole et pouvoir*, Paris, éd. Gallimard, 2000

CRAVERI. Benedetta, *Reines et favorites : le pouvoir des femmes*, Paris, éd. Gallimard, 2007

GOUBERT. Pierre, *Louis XIV et vingt millions de français*, Paris, éd. Hachette Littérature, 1998

LAVISSE. Ernest, *Louis XIV : histoire d'un grand règne, 1643-1715*, Paris, éd. Robert Laffont, 1989

PETITFILS. Jean-Christian, *Louis XIV*, Paris, éd. Perrin, 1995

Ouvrages spécialisés :

Sur les femmes :

DUBY. Georges, PERROT. Michelle, *Histoire des femmes en Occident, tome III. XVIe-XVIIIe siècle*, Paris, éd. Perrin, 2002

DUCHÊNE. Roger, *Être femme au temps de Louis XIV*, Paris, éd. Perrin, 2004

RIOT-SARCEY. Michèle (sous la responsabilité de), *Femmes Pouvoirs*, Paris, éd. Kimé, 1993

Sur la monarchie française :

BOUYER. Christian, « Louis XIV, l'amoureux des fêtes », *Historia thématique*, N° 96, juillet-août 2005, page 28 à 31

DESSERT. Daniel, *1661, Louis XIV prend le pouvoir : naissance d'un mythe ?* Paris, éd. Complexe, 2000

DULONG. Claude, *Le mariage du Roi-Soleil*, Paris, éd. Albin Michel, 1986

FOGEL. Michèle, *L'État dans la France moderne : de la fin du XVe au milieu du XVIIIe siècle*, Paris, éd. Hachette Supérieure, 2000

LE ROY LADURIE. Emmanuel, *Saint-Simon ou le système de la Cour*, Paris, éd. Fayard, 1997

PETITFILS. Jean-Christian, *Versailles : la passion de Louis XIV*, Boulogne, éd. Timée, 2005

SAULE. Béatrix, *Versailles triomphant : une journée de Louis XIV*, Paris, éd. Flammarion, 1996

Sur la cour de France :

ELIAS. Norbert, *La société de cour*, Paris, éd. Champs Flammarion, 1993

LA FORCE. Auguste (duc de), *Louis XIV et sa cour*, Paris, éd. Fayard, 1956

Sur les amours du roi :

BERTRAND. Louis, *La vie amoureuse de Louis XIV*, Paris, éd. Flammarion, 1924

COUTON. Georges, *La chair et l'âme : Louis XIV entre ses maîtresses et Bossuet*, Grenoble, éd. PUG, 1995

DE DECKER. Michel, *Louis XIV : le bon plaisir du roi*, Paris, éd. Belfond, 2000

DE DECKER. Michel, « Louis XIV, le chéri de ces dames », *Historia thématique*, N° 96, juillet-août 2005, page 18 à 23

DE DECKER. Michel, « Un mariage volage mais consciencieux », *Historia thématique*, N° 96, juillet-août 2005, page 26 à 27

FRASER, Antonia, *Les femmes dans la vie de Louis XIV*, Paris, éd. Flammarion, 2007

REBOUX. Paul, *Comment aima Louis XIV*, Paris, éd. Fayard, 1938

Sur Louise de la Vallière :

DE HUERTAS. Monique, *Louise de La Vallière : de Versailles au Carmel*, Paris, éd. Pygmalion, 1998

MOYNE. Christiane, *Louise de La Vallière*, Paris, éd. J'ai lu, 1978

PETITFILS. Jean-Christian, *Louise de La Vallière*, Paris, éd. Perrin, 2002

Sur Madame de Montespan :

CARRE. Henri, *Madame de Montespan, grandeur et décadence d'une favorite*, Paris, éd. Hachette, 1936

DE DECKER. Michel, *Madame de Montespan : la favorite à son zénith*, Paris, éd. Pygmalion, 2000

HILTON. Lisa, *Athénaïs de Montespan*, Paris, éd. Alvik, 2004

PETITFILS. Jean-Christian, *Madame de Montespan*, Paris, éd. Fayard, 1998

RAT. Maurice, *La Royale Montespan*, Paris, éd. Plon, 1959

Sur Madame de Maintenon :

DESPRAT. Jean-Paul, *Madame de Maintenon*, Paris, éd. Perrin, 2002

LE NABOUR. Eric, *La Marquise de Maintenon : l'épouse secrète de Louis XIV*, Paris, éd. Pygmalion, 2007

SAINT-RENE TALLENDIER, *Madame de Maintenon, l'énigme de sa vie auprès du Grand Roi*, Paris, éd. Hachette, 1920

Sur l'Affaire des Poisons :

DE DECKER. Michel, « La Montespan dans la tourmente », *Historia*, N° 726, juin 2007, page 66 à 69

LEBIGRE. Arlette, *l'Affaire des Poisons : 1679-1682*, Bruxelles, éd. Complexe, 1999

LEMOINE. Jean, *Madame de Montespan et la légende des poisons*, Paris, éd. Leclerc, 1908

PETITFILS. Jean-Christian, « Scandale à la cour du Roi-Soleil », *Historia*, N° 726, juin 2007, page 56 à 63

QUETEL. Claude, *Une ombre sur le Roi-Soleil : l'Affaire des Poisons*, Paris, éd. Larousse, 2007

Divers :

COMBESCOT. Pierre, *Les petites Mazarines*, Paris, éd. Grasset, 1999

CORTEQUISSE. Bruno, *Madame Louis XIV*, Paris, éd. Perrin, 2002

DE GRECE. Michel, *Louis XIV : l'envers du Soleil*, éd. Olivier Orban, 1984

DECAUX. Alain, *C'était Versailles*, Paris, éd. Perrin, 2007

DELORME. Philippe, *Scandaleuses Princesses*, Paris, éd. Pygmalion, 2005

DUCHÊNE. Jacqueline, *Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans*, Paris, éd. Fayard, 1995

DULONG. Claude, *Anne d'Autriche : mère de Louis XIV*, Paris, éd. Perrin, 1980

LENOTRE. G, *Versailles au temps des rois*, Paris, éd. Grasset, 1935

PIGAILLEM. Henri, *La Duchesse de Fontanges : Favorite de Louis XIV*, Paris, éd. Pygmalion, 2005